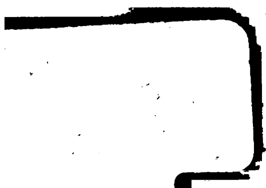

3 3433 00497993 0





Annales
KAA

ANNALES DES VOYAGES,

DE

LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE.

TOME QUATRIEME

de la Troisième Souscription,

ET DOUZIÈME

de la Collection.

ANNALES
DES VOYAGES,
DE
LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE,
OU COLLECTION

Des Voyages nouveaux les plus estimés, traduits de toutes les Langues Européennes;

Des Relations Originales, inédites, communiquées par des Voyageurs Français et Étrangers;

Et des Mémoires Historiques sur l'Origine, la Langue, les Mœurs et les Arts des Peuples, ainsi que sur le Climat, les Productions et le Commerce des Pays jusqu'ici peu ou mal connus;

ACCOMPAGNÉES

D'un *Bulletin* où l'on annonce toutes les Découvertes, Recherches et Entreprises qui tendent à accélérer les Progrès des Sciences Historiques, spécialement de la Géographie, et où l'on donne des Nouvelles des Voyageurs et des extraits de leur Correspondance.

Avec des Cartes et Planches, gravées en taille-douce.

PUBLIÉES PAR M. MALTE-BRUN,

Correspondant de l'Académie Italienne, de la Société d'Émulation de l'Ile-de-France, et de plusieurs autres Sociétés savantes et littéraires.

TOME DOUZIÈME,

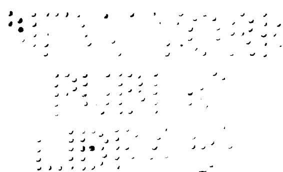
CONTENANT LES CAHIERS XXXIV A XXXVI.

A PARIS,

Chez F. Buisson, Libraire-Éditeur, rue Gilles-Cœur, n° 10.

1810.





ANNALES DES VOYAGES, DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE.

TABLEAU GÉNÉRAL DES PAYS ET DES PEUPLES CAUCASIENS;

Par le RÉDACTEUR (1).

Les régions que baignent la mer Caspienne à l'est, les fleuves Terek et Kuban au nord, la mer Noire à l'ouest, et les rivières de Rhion ou Phasis et de Kur au midi, forment une sorte d'isthme qui lie l'Europe à l'Asie occidentale.

A travers cet isthme, le mont Caucase s'étend comme une muraille immense entre la mer Noire et la mer Caspienne; sa longueur est de plus de 150 lieues; sa largeur varie de 25 à 50 lieues. Le

(1) Cette esquisse, qu'il faut comparer avec la *notice des auteurs* qui ont écrit sur le Caucase, *tome XI, cah. XXXIII*, offre les principaux résultats de *la description historico-géographique du Caucase*, par *Reineggs*, en allemand, comparés avec la carte ci-jointe, tirée, quant au Caucase, des cartes russes les plus modernes.

milieu de la chaîne est hérissé de glaciers, ou blanchi de neiges éternelles. On prétend cependant que l'Elbours, le plus haut sommet du Caucase, n'a que 5,400 pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer Noire. Au midi, le Caucase joint les nombreuses chaînes du mont Taurus, qui parcourent toute l'Asie occidentale; au nord, il borde presqu'immédiatement les vastes plaines où erroient jadis les Sarmates, et où errent aujourd'hui les Cosaques et les Kalmouks; à l'est, il s'abaisse par degrés vers la mer Caspienne; à l'ouest, la chaîne principale s'abaisse brusquement vers le Pont-Euxin. Deux passages seuls ouvrent aux armées de l'Europe et de l'Asie cette barrière qui auroit dû les séparer à jamais : l'un est vers les sources du Terek, c'est la Porte Caucasienne des anciens; c'est une gorge extrêmement étroite, et comme formée par une rupture des rochers; l'autre est le défilé de Derbent, entre le pied des montagnes et la mer Caspienne; c'est la Porte Albanienne. Les autres défilés ou passages ne sont accessibles qu'aux indigènes qui en sont maîtres.

Les Mèdes, les Perses, les Romains regardèrent le Caucase comme le rempart du monde civilisé contre les irruptions des hordes barbares; mais ni la grille de fer dont parle Pline, ni la muraille bâtie par le sage Nou-Schirvan, ne purent à la longue retenir les Huns et les Tartares. L'isthme Caucasien est trop large pour pouvoir être gardé autrement que par une nombreuse armée.

Les sommets du Caucase sont de granit. La bande granitique est accompagnée de deux côtés, de montagnes schisteuses et ensuite calcaires. On dit que cette chaîne présente une grande régularité; sa direction en ligne droite rend cette assertion assez vraisemblable. Mais les montagnes calcaires secondaires paraissent devoir occuper plus d'espace du côté méridional, où la chaîne s'étend par un plus grand nombre de branches. Du côté septentrional, la base des montagnes calcaires et schisteuses est recouverte par de vastes dunes de sable qui se perdent peu à peu dans l'aride plaine appelée *Stepp de Kuma*.

Le Caucase est une des régions les plus intéressantes du globe pour l'histoire naturelle et civile. Tous les climats de l'Europe et toutes sortes de terrains s'y retrouvent : au centre, des glaces éternelles et des rochers stériles où habitent les ours, les loups, les schakals (1), les hermines, les putois, les lièvres terriers, le bouquetin de Caucase (*capra caucasica*) (2), l'argali, une infinité d'oiseaux de proie et de passage ; au nord,

(1) Guldenstedt, *Novi comment. Petropolit.*, tome XX, p. 449 et suiv.

Le même naturaliste a observé dans le Caucase un animal semblable au caracal, et du genre des *felis;* on l'appelle *chaus*. *Ibid.*, p. 483.

(2) La *capra caucasica* se tient sur les sommets escarpés des rochers schisteux, tandis que la *rupicapra* ordinaire reste dans les montagnes calcaires inférieures. *Pallas*, Comment. Petropol., 1779, part. II, pag. 274.

des collines fertiles en blé et de riches pâturages où errent les superbes chevaux circassiens; plus loin, des plaines sablonneuses, couvertes de plantes grossières, mais mêlées de bas-fonds d'une nature plus grasse; au midi, de magnifiques vallées et plaines, où, sous le climat le plus salubre, se développe toute la richesse de la végétation asiatique.

Il paroît que toute la partie dont la pente se dirige vers l'ouest, l'est ou le midi, ressemble beaucoup, par les plantes qui y croissent, à la Tauride. Les cèdres, le cyprès, les saviniers, le genevrier rouge, les hêtres et les chênes revêtent les flancs des montagnes. L'amandier, le pêcher, le figuier croissent en abondance dans les chaudes retraites protégées par les rochers. Le coignassier, l'abricotier, le poirier à feuille de saule, la vigne se rencontrent fréquemment dans les halliers, les buissons et les bords des forêts. Le dattier, le jujube, l'épine du christ, sont aussi indigènes dans cette contrée, et attestent la douceur de son climat. Les marais sont ornés de très-belles plantes, telles que le *rhododendron ponticum* et l'*azalea pontica*. L'olivier cultivé et l'olivier sauvage, le majestueux platane oriental, le laurier, mâle et femelle, et le *laurustinus* croissent en abondance sur les rivages de la mer Caspienne. Les vallées romantiques du Caucase sont embellies et parfumées par le seringa, le jasmin, le lilas et la rose caucasienne. D'après un échantil-

lon aussi satisfaisant, il y a peu de doute que les naturalistes à venir ne s'empressent de recueillir un plus grand nombre de végétaux agréables ou utiles dans ces contrées, qui n'ont encore été qu'imparfaitement examinées.

La variété des climats fait naître des contrastes singuliers dans la constitution des hommes. Les peuples caucasiens en général ont le plus beau sang du monde; les hommes sont grands, forts, vigoureux, d'une taille bien prise et d'un beau visage; les charmes des Circassiennes et des Géorgiennes ont passé en proverbe, quoique les *Lesghiennes*, au dire des voyageurs modernes, les surpassent de beaucoup. Au milieu de ces peuples, d'une constitution vigoureuse et animée, se présentent les *Mingréliens*, qui habitent en grande partie un pays marécageux, rempli d'eaux stagnantes et exposé aux vents humides de sud-est, qui viennent par-dessus le Pont-Euxin. Tel est l'effet de l'humidité constante de l'air de cette contrée, que les plantes aromatiques y exhalent moins d'odeur, les fruits y sont d'un goût aqueux et fade, les bêtes venimeuses y ont un venin plus foible; enfin les hommes, plongés dans une hydropisie continuelle, accoutumés aux fièvres tierces et quartes, poussent rarement le cours de leur vie au-delà de 60 ans (1).

(1) *Lamberti*, relazione della Colchide, cap. 27; *Chardin*, Voyage en Perse, tome I, page 41; *Hippocrate*, de Aer. aquis, locis.

On a également observé dans une autre partie du Caucase, que le vin qu'on fait dans les hautes montagnes vaut mieux que celui qui croît dans le terrain bas et marécageux de Terek. Les environs de *Schamachie*, ville placée près les montagnes, dans le Schirvan, sont agréables et fertiles, tandis que la côte, depuis Baku à l'embouchure du Kur, est un stepp rempli de petits lacs salins et sulfureux; c'est ici que la fameuse presqu'île d'*Apscheron* (ou d'Okoressa) présente le phénomène de ses sources de naphta, inflammables et en partie toujours enflammées. A l'embouchure du Kur, dans le delta sans doute créé par ce fleuve et par l'Araxe, on voit beaucoup de rizières.

L'isthme Caucasien renferme un nombre extraordinaire de petites nations; quelques-unes sont des restes des hordes asiatiques qui, dans la grande migration des peuples, passèrent et repassèrent par ces montagnes; mais le plus grand nombre se compose de tribus indigènes et primitives. Ces tribus conservent chacune leur langage particulier, et ces idiomes remontent probablement à l'origine du genre humain. La physionomie caucasienne renferme les traits caractéristiques des principales races de l'Europe et de l'Asie occidentale. Les animaux domestiques et les plantes cultivées de ces deux parties du monde se retrouvent dans le Caucase ou dans ses environs. Les antiques et mémorables écrits

attribués à Moïse, l'allégorie de Prométhée chez les Grecs, la fameuse expédition des Argonautes, plusieurs traditions des Scandinaves, tout nous reporte vers le Caucase, tout concourt à nous faire chercher dans cette contrée un des points d'où le genre humain s'est répandu sur une grande partie de la surface du globe. Mais ces questions sortent des limites que nous nous sommes tracées. Nous classerons les nations caucasiennes sous sept grandes divisions, d'après les sept langues principales qu'elles parlent, savoir :

1. Les *Géorgiens* subdivisés en
   - a) *Géorgiens* proprement dits.
   - b) *Imérétiens.*
   - c) *Guriens.*
   - d) *Mingréliens.*
   - e) *Suanes.*
2. Les *Abasses*, subdivisés en diverses tribus.
3. Les *Tcherkesses* ou *Circassiens*
   - a) *Circassiens du Kuban.*
   - b) *Circassiens de la Cabardie.*
4. Les *Ossetes*, divisés en plusieurs tribus.
5. Les *Kistes* ou *Tchetchenzes*, avec les *Ingouschès* et autres tribus.
6. Les *Lesghes*, divisés d'après leurs huit dialectes.
7. Les restes des Tatars, des Mongols, des Huns et autres, disséminés sur le Caucase.

Nous ne donnons cette division que comme un fil pour se reconnoître dans un labyrinthe que des recherches ultérieures pourront seules éclaircir entièrement.

I. *La Géorgie et les Géorgiens.*

Les Russes appellent ce pays *Grusia*, et les Persans *Gurgistan*; mais les auteurs indigènes (1) comprennent les quatre royaumes de *Kartueli*, *Imireti*, de *Mingrelie* et de *Guria*, sous le nom général d'*Iberie* ou *Iwerie*. Il paroît que cette dénomination classique est inconnue à la plupart des habitans. Les Géorgiens proprement dits, se nomment eux-mêmes *Kartueliniens*. Selon quelques savans modernes, le nom de *Géorgiens* leur viendroit de celui du grand fleuve *Kur* (Kor, Kyros, Cyrus) qui arrose ce pays superbe, de sorte que l'on devroit plutôt les nommer *Korgiens* ou *Curgiens*. Le rapprochement qu'on a voulu faire entre eux et les *Georgi Scythæ* ou Scythes agricoles, demeurant à plus de cent lieues du Caucase, est puérile. Il est certain qu'ils n'ont jamais eu la réputation d'être de bons cultivateurs. Mais comme ils ont Saint-Georges pour patron, il n'est pas impossible que le nom de *Géorgiens* leur ait été donné dans le moyen âge par les infidèles qui les voyoient honorer ce patron; c'est le sentiment de M. Reineggs. Les Géorgiens remplacent les anciens Ibériens, quoiqu'ils ne possèdent plus rien des richesses de ce peuple, dont Strabon et plusieurs autres auteurs de l'anti-

(1) Voyez ci-après l'analyse de l'ouvrage de l'archimandrite *Eugène*.

quité font mention. Leur pays est divisé en cinq provinces, savoir, le *Carduel supérieur*, le *Carduel moyen*, le *Carduel inférieur*, le *Cacheti* et le *Somchet.* Ces provinces jadis composoient la *Géorgie Persanne;* un prince vaillant nommé *Heraclius*, en forma, il y a une vingtaine d'années, un État indépendant, qui maintenant, sous le nom de *Grusinie*, est incorporé à l'empire russe.

Une tradition arménienne nous apprend que la province de Cartueli a été habitée par les Hébreux envoyés par Nébucadnetzar dans les contrées de l'Arménie. Les Géorgiens sont d'avis que leur pays a été au pouvoir de Japhet, fils de *Noé*, immédiatement après le déluge. Il est inutile de nous arrêter à discuter ces diverses opinions sur l'origine d'une nation qui paroît avoir toujours occupé le même pays depuis que l'histoire en est connue. La langue, le plus sûr indice de l'origine des peuples, diffère autant des langues araméennes ou sémitiques, que des langues persano-germaniques ou japhétiques.

Il est impossible de tracer un tableau général du caractère d'une nation. Des individus s'élèvent toujours au-dessus des qualités qu'on lui suppose; les autres y restent inférieurs; il en est de même des Géorgiens. La différence du rang, tel que celui des paysans et des serfs, d'un côté, et celui des nobles et des princes, de l'autre, est

les victimes de leur beauté. Les veuves et les filles n'ont pas la faculté d'hériter, mais le mari lègue son bien à son fils, et celui-ci au petit-fils. Les richesses des Géorgiens sont peu considérables; et les villes dont Strabon fait mention, ont été remplacées par de chétifs villages; les incursions des Byzantins, des Perses et des Turcs, et la dévastation occasionnée par les peuples montagnards, ont engagé beaucoup de Géorgiens à établir leurs cabanes non au-dessus, mais au-dedans de la terre.

Les maisons dans le Cacheti, province où la civilisation a fait plus de progrès, ont une autre forme, qui cependant est encore loin de la perfection. Une mince charpente, des murs en claies d'osier, recouverts d'un mélange d'argile et de fiente de vache, surmontés d'un toit de jonc; une chambre de cinq brasses de long, sur quatre de large, où la lumière entre par la porte; un plancher qui sert à sécher la garance et le coton; une petite fosse au milieu de l'appartement où l'on entretient le feu, et au-dessus un chaudron de cuivre, attaché à une chaîne et enveloppé d'une fumée épaisse, qui s'échappe par le plafond et la porte; voilà de quoi se compose une cabane de Cacheti. On trouve rarement dans les villages des maisons en pierre, ou pourvues de cheminées; mais on y trouve presque toujours des tours qui, à l'approche des Lesghiens, servent

d'asile, aux femmes éplorées, et dans lesquelles les hommes se défendent contre ces brigands, qui, passant le fleuve Kur, se sont frayé un chemin du haut de leurs montagnes jusqu'aux extrémités de la Géorgie, où, sous la protection du pacha d'Akalzike, ils vendent les fruits de leurs vols. Telle est la foiblesse d'un peuple qui pourroit fournir 40,000 guerriers.

Les Géorgiens nobles sont militaires en temps de guerre, et chasseurs en temps de paix. De nombreuses forêts de chênes, de hêtres, d'aunes, d'aubépine, de pruniers sauvages, de noisetiers et d'ormes, renferment une grande quantité de gibier. L'on trouve en Géorgie des cerfs, des chevreuils, des renards, des lièvres, des sangliers et des *chacals* qui, pendant la nuit, remplissent l'air de leurs cris lugubres.

Dans la saison sèche, où le ciel cependant est serein, ce qui commence ordinairement au mois de mai, et finit au mois de novembre, les Géorgiens s'occupent à arroser un pays qui leur rend, sans beaucoup de travail, les fruits les plus précieux. Le froment est le blé le plus commun; on cultive aussi le *holcus* et le *millet*. On y voit des pêches, des abricots, des pommes, des poires, des prunes, des noisettes, des amandes, des nèfles, des coins, des cerises, des figues et des grenades; les vignes, abondantes et de bonne espèce, leur donnent un vin qu'ils envoient jusqu'en Perse. Celui de

Cacheti ne se conserve pas bien, parce qu'il est mal fait, mais il pétille de feu. Les grappes y sont rouges comme dans le reste du pays; les ceps, plantés au côté méridional des montagnes, sont entourés au printemps de fumier; dans l'automne, on les coupe de manière qu'il n'y reste que peu de bourgeons. On vante aussi la culture des abeilles des Géorgiens; leurs chevaux et leurs bêtes à cornes rivalisent avec les meilleures races européennes en grandeur et en beauté; et leurs moutons à grande queue leur donnent une excellente laine.

La religion catholique grecque est celle que les Géorgiens exercent, et ils ont non seulement dans leur capitale Tefflis, mais aussi ailleurs, d'assez vastes temples, qui sont consacrés à Saint-Georges, le patron du royaume. Ils tolèrent aussi l'exercice des autres religions; une quantité d'étrangers habitent depuis longtemps la Géorgie; et il y en a quatre colonies différentes, dont la population égale celle des Géorgiens. On trouve dans la province Somcheti des Arméniens qui parlent à la fois le géorgien et l'arménien, et des Tartares-Truchmènes, qui parlent la langue turque, qui professent le mahométisme, et qui, choisissant pour demeure un sol fertile à côté de belles forêts, séjournent pendant l'hiver dans les villages, et pendant l'été dans des cabanes, en se nourrissant, dans l'une et l'autre saison, du produit de leurs

troupeaux. Les Ossètes occupent une lisière du pays, au nord, mais ils sont soumis aux princes géorgiens. Partout on rencontre des Juifs nommés *Urias*, et qui ne vivent pas dans l'oppression.

Les princes et les nobles forment deux castes distinctes. Les premiers ne payoient aucune contribution, mais ils étoient obligés de suivre le roi en temps de guerre avec leurs vassaux. Les procès qui s'élevoient entre eux, étoient jugés par le roi. Les nobles payoient certains droits au roi et aux princes. Quoique demeurant dans des chaumières, leur orgueil est égal à leur pauvreté et à leur ignorance (1). Le peuple vit dans la servitude la plus absolue; ils sont vendus, donnés et mis en gage comme une pièce de bétail (2). Tous les hommes en état de porter les armes, étoient soldats; les nobles commandoient chacun ses serfs, mais le roi nommoit le général en chef. Les revenus du souverain consistoient dans le cinquième de toutes les productions des vignobles, des champs et des jardins, dans les droits d'entrée et de sortie sur les marchandises, et dans ce que donnoient quelques mines foiblement exploitées (3). Aujourd'hui, la famille royale de Géorgie ayant cédé ses droits à la Russie, le pays est entièrement organisé en province russe. Les places sont données de préférence aux indigènes.

(1) *Reinegge*, II, 53, 123. (2) *Guldenstedt*, I, 351-354. (3) *Id.*, *ibid.*, 356.

II. *Iméretiens.*

Les Iméretiens, dont le nom vient de celui des Ibériens, sont les voisins des Géorgiens, du côté du nord-ouest, et parlent un dialecte géorgien. De petits bonnets qui leur sont particuliers, la chevelure longue, le menton rasé, avec une moustache retroussée, des habits qui ne descendent pas jusqu'aux genoux, et qui forment beaucoup de plis sur les hanches, des rubans roulés autour des mollets, des ceintures larges, voilà à peu près en quoi consiste la parure d'un Iméretien. Vingt à vingt-cinq mille familles vivent sous la domination d'un czar héréditaire, qui se nomme le *mèpe*, et qui s'est plusieurs fois reconnu vassal de la Russie. Les Iméretiens demeurent le long des rivières et des bois, et le nombre de leurs bourgs et villages est si petit, que le pays ressemble à un désert. A cause de sa situation élevée, l'Imérétie reste long-temps couverte de neige ; les vallées sont marécageuses. Malgré ces désavantages, les pâturages y sont bons. L'entretien du bétail, des abeilles, des vers à soie, y est poussé à un plus haut degré de perfection que dans toutes les autres contrées du Caucase. On y néglige la culture du riz, du millet, du lin et du chanvre ; le vin, qu'on pressure dans des huches de bois, et qui est conservé dans de grands pots que l'on dépose dans la terre, pour-

roit, au moyen d'un traitement plus soigneux, devenir excellent. Il manque aux Imeretiens du sel, quoiqu'ils aient une saline dont les exhalaisons ont à peu près l'odeur des violettes, et dont le sel, lorsqu'on en fait usage avec précaution guérit les douleurs arthritiques, mais, employé avec excès, cause des délires et des crispations de nerfs.

Parmi les Iméretiens on trouve des Juifs, des Arméniens et des Turcs. Le prince se sert de monnoies turques, soit qu'il ne connoisse pas les productions minérales de son pays, ou qu'il n'en sache pas tirer parti. C'est ici que jadis le Rhion, ou Phasis, sur lequel on ne voit maintenant que des nacelles de troncs d'arbres creusés, eut jusqu'à cent vingt ponts, et qu'un trajet continuel de marchandises unissoit en quelque sorte ce fleuve au Cyrus, et par conséquent la mer Caspienne à la mer Noire. L'on voit encore les ruines de *Sarapana*, aujourd'hui Schoraban, et le bourg *Cotatis*, près duquel réside le czar dans une espèce de camp. Le commerce actuel des Iméretiens n'est que l'ombre de ce qu'il a été; il se fait ordinairement en deux endroits situés sur le Rhion. A *Oni*, les Arméniens et les Juifs vendent des marchandises de fer du village imeretien *Zadis*, des étoffes de coton, du carduel, du sel et du millet. A *Choni*, on trouve à acheter des bonnets de drap gris, des habits de drap, des

marchandises de coton de toutes sortes de couleurs, du mauvais taffetas teint avec du safre, du chanvre et du sel de la Crimée, des chevaux d'Imérétie, des brebis, des plats, des chaudrons de cuivre et des porte-voix du même métal. A Zadis, vers l'orient du pays, on trouve de l'hématite, d'où l'on tire du fer; puis on en forge des faucilles, des haches, des socs, des fers à chevaux, et des chaînes pour suspendre les chaudrons, qu'on a coutume d'échanger dans le Cacheti contre du bétail et du froment.

Vers le nord est situé *Radscha*, district principal qui peut mettre sur pied 5,000 guerriers, et qui, étant composé de montagnes et de vallées, offre une grande diversité physique. Dans les plaines, on voit presque toutes les espèces de fruits et d'herbes potagères qui prospèrent dans une température humide, mais cependant chaude; on trouve sur les montagnes une végétation moins riche, mais un air plus sain. Les villages des habitans de la plaine ont une grande étendue; dans les villages des montagnards les maisons sont serrées les unes contre les autres; les maisons des premiers sont en claies d'osier; celles des autres sont en planches fortes. Ici, on voit sauter des bouquetins et des chamois; là, errent des cerfs et des chevreuils. Mais dans l'Imérétie entière on trouve des loups, des lièvres, des ours et des blaireaux : on dit aussi que ce pays ne manque pas de

renards, de *chacals*, de fouines, de *lynx* et de tigres. Les relations des voyageurs ne parlent cependant pas de la chasse des Iméretiens nobles, ni des autres actions de ce peuple. Il paroît que ce reste des anciens Ibériens, ainsi que les Guriens, leurs voisins du côté de sud-est, trouvent leur bonheur dans une ignorance paisible, et dans une obscurité tranquille.

III. *Guriens.*

Les Guriens sont un petit peuple géorgien, habitant la contrée située aux bords de la mer Noire, au sud du Phasis. Ils sont presque entièrement dans la dépendance des Turcs; et les pachas voisins les ont ruinés à un tel point, que malgré leur situation avantageuse, ils abandonnent la navigation et la pêche, et que, dans leur ignorance extrême, ils ne profitent d'aucune des nombreuses richesses qui leur sont offertes par la nature. Les Guriens jouissent d'une température saine, d'un sol propre à l'agriculture et à l'entretien du bétail, d'un climat dont la douce influence fait prospérer les citrons, les olives et les oranges; dans tous les environs du Caucase, ce n'est qu'ici que poussent ces fruits. Le peuple, ainsi que sa langue, a éprouvé plusieurs mélanges; et outre les Turcs, que le *Guriel* (c'est le titre du prince) est obligé de bien traiter, on y rencontre des Tartares, des Arméniens et des Juifs.

A la côte de la mer Noire, et au-dessous des Guriens, demeurent les *Laziens*; ce qui signifie dans la langue turque, des *marins*. Il se peut que ce peuple soit un reste des anciens *Lazi*, qui, aux temps des Byzantins, étoient établis en Colchide, ou que ce soient des marins vagabonds qui se sont fixés dans cette contrée.

IV. *Mingréliens.*

Les Mingréliens demeurent au-dessus des Guriens, et à côté des Imérétiens, dans le même pays que jadis possédoient les Colchiens, et ensuite les Laziens; mais ils ne jouissent ni des richesses des Colchiens, ni de la gloire et de la puissance des Laziens.

De vieilles cités en ruines, des forteresses turques ou russes sur les bords de la mer, des vaisseaux chargés d'esclaves qui font voile pour la Turquie, des princes et des nobles qui parcourent le pays et qui pillent le paysan, des femmes qui trahissent leurs maris, des combats entre tous les villages, des irruptions fréquentes d'armées étrangères, tel est aujourd'hui le tableau de la Mingrélie. Un grand bonnet de feutre sur la tête, les pieds nus ou enveloppés de peaux qui ne sont que de foibles préservatifs contre la boue de ce pays humide, des chemises et des habits sales, voilà le costume du Mingrélien; c'est ainsi qu'on le trouve au milieu de femmes débauchées, qui mangent

avec les doigts, et qui élèvent leurs enfans aux mensonges, au pillage et au brigandage. Cependant, s'il vouloit profiter des dispositions qu'il a reçues de la nature, de la fertilité du sol, des richesses cachées dans ses montagnes, et de la situation avantageuse de son pays sur une mer toujours animée par le commerce, le Mingrélien seroit en état de rivaliser avec les Européens en civilisation, comme il les surpasse à l'égard de la beauté et de la force physique.

Les Mingréliens sont habiles à manier l'arc et la flèche, la lance et l'épée, et mettent au besoin 30,000 guerriers sur pied. Leurs guerres sont des incursions, qui finissent par le pillage et la dévastation. A l'approche de l'ennemi, ils tâchent de lui disputer le passage du ruisseau ou de la rivière; et si ce dessein ne réussit pas, ils se retirent dans les bois et abandonnent le terrain à l'ennemi, qui ne tarde pas à le quitter, après l'avoir toutefois dévasté. Il est curieux de savoir comment le Mingrélien se procure des esclaves. Pendant une attaque subite, ou une fuite précipitée, il guette quelque ennemi qu'il puisse renverser de cheval, et dont il puisse ainsi faire son prisonnier. Une corde attachée à sa ceinture lui sert à lier le prisonnier aussitôt qu'il est descendu. Les Mingréliens nobles le remettent entre les mains de leurs domestiques, mais son sort n'en est pas meilleur : sa vie et sa mort dépendent des

caprices de son maître, qui le vend souvent aux Turcs, s'il en vaut la peine et si l'on peut s'accorder sur le prix. Le commerce des esclaves se fait aussi en temps de paix; car, en Mingrélie, le maître vend son domestique, le père son fils, le frère sa sœur; et l'on dit qu'autrefois les Turcs ont tiré de cette province plusieurs milliers d'esclaves, surtout des femmes et des filles, dont la beauté faisoit oublier la malpropreté, et qui cachoient la ruse et l'orgueil sous un dehors cérémonieux.

Outre cela, les Turcs y vont chercher de la soie, de la toile, des fourrures, et particulièrement des peaux de castors, du miel rouge et blanc. Ils y portent en échange des sabres, des arcs et des flèches, des ornemens pour les chevaux, des draps, des couvertures, du cuivre et du fer, attendu que les anciens possesseurs de la Toison d'Or ne possèdent à présent aucun métal. Près d'*Iskuriah* ou d'*Isgaour*, l'ancienne Dioscurias, vers le nord du pays, aux frontières de la province *Odische*, est l'endroit principal du commerce; la monnoie turque y a cours. Le port d'*Anarghia*, qui est situé plus bas, où commence la Mingrélie proprement dite, est également le siége d'un grand commerce; les marchands d'esclaves turcs s'y rendent ordinairement (1).

(1) *Friebe*, Commerce de la Russie, I, 128 *sqq*. (en all.).

Les maisons, très-éloignées les unes des autres, sont construites avec négligence, quoique le pays fournisse des matériaux de toute espèce. Le paysan qui, pour passer le temps, fredonne assez souvent quelques chansons dans un dialecte géorgien, mêlé de mots étrangers, n'a presque d'autre occupation que de faire écouler les eaux qui, dans un pays humide et inondé par des pluies continuelles, causeroient, sans cette précaution, la pourriture des blés. En été, la chaleur se joint à l'humidité de l'air, et il en résulte des maladies pestilentielles qui enlèvent les hommes et les animaux. Malgré cela, presque tous les fruits y viennent sans qu'on prenne soin de les greffer; mais il est vrai qu'ils ne sont pas toujours d'un goût exquis. Les châtaigniers et les figuiers abondent (1). On ne vante que le vin, qui est salubre et plein de feu; il y a aussi du riz et du millet ou du *gom*. On ne cultive plus le lin (2), qui, du temps d'Hérodote et de Strabon, fournissoit aux Colchiens la matière d'une fabrication importante, dont Chardin observa encore les restes, mais qui, aujourd'hui, est inconnue aux Mingréliens indolens. Ils poussent même leur paresse jusqu'à négliger entièrement la pêche sur leurs côtes et dans leurs rivières. Le seul objet auquel ils donnent quelque soin, c'est l'entretien

(1) *Reineggs*, II, 29 *sqq*. *Guldenstedt*, I, 400-408.
(2) *Reineggs*, II, 50.

des abeilles. Le miel de quelques cantons où abonde l'*azalea pontica*, est amer (1), comme Strabon l'avoit observé. C'est au-delà du Phasis, dans la *Gurie*, que Xénophon trouva une sorte de miel qui donnoit une espèce de délire à ceux qui en mangeoient, effet que Pline attribue au *rhododendron*, arbrisseau abondant dans les forêts où voltigent les abeilles (2).

Les superstitions, entre autres la croyance aux songes, sont extrêmement répandues en Mingrélie. Les pieux missionnaires qui, dans le 17e siècle, prêchoient à ces hommes malpropres et intéressés une morale pure, fondée sur les principes du christianisme, ne parvinrent pas même à supprimer une fête qu'on y célèbre en l'honneur d'un bœuf, et qui ne doit pas ressembler beaucoup aux fêtes instituées dans la chrétienté.

Le prince de la Mingrélie prend le titre de *Dadian*, ou maître de la mer; il n'a pas une barque; ordinairement il erre avec sa suite d'endroit en endroit, et son camp, séjour de la licence, l'est aussi de la misère.

Les Mingréliens nobles aiment la chasse; le pays est singulièrement propre à ce plaisir, car on y trouve des forêts épaisses et immenses, qui contiennent d'excellent gibier, et on y sait apprivoiser des oiseaux de proie qui servent à lui faire la

(1) *Guldenstedt*, I, 275, 281, 297 *sqq.*

(2) *Xénophon*, Cyri exped., IV, 8. *Plin.*, XXI, 13.

guerre. Un proverbe mingrélien cite un bon cheval, un bon chien et un bon faucon, comme trois choses indispensables à la félicité humaine. Les Mingréliens apprivoisent non seulement des faucons, mais aussi des vautours et des milans, dont le *Dadian*, à ce qu'on prétend, fit jadis présent au roi de Perse, qui, en revanche, lui envoya des étoffes brodées en or et en argent, des tapis, des armes et de la vaisselle.

C'est avec de pareils faucons ou vautours apprivoisés, rarement avec des chiens, mais jamais sans un cheval, dont la race est ici très-multipliée, que le Mingrélien se met en route pour attaquer le cerf, le lièvre, le sanglier, ou pour combattre le chacal, le loup ou la panthère. Dans ses repas, il mange, outre des *faisans*, oiseaux indigènes de ce pays dont le Phasis forme la frontière, beaucoup d'autres volailles; les Mahométans, qui sont en grand nombre dans la Mingrélie, ne voient pas sans une indignation profonde, l'abondance de vin et de porc qui y règne, tandis qu'on manque de bon pain.

A l'est d'Odischy et de la Mingrélie, est située la petite province mingrélienne *Leschkum*, où les pauvres habitans demeurent dans des cabanes de pierre, dont chaque village contient une quarantaine. Un énorme ravin, qui s'étend du sud au nord, les sépare des Suanes, peuple qui séjourne dans la proximité de l'*Elbours*, dernière

sommité du Caucase. A travers des monts élevés et escarpés, s'ouvre ici un des passages du Caucase. On dit que jadis l'entrée du côté du nord étoit bien fortifiée, et les débris d'une muraille qu'on aperçoit encore, sont la preuve certaine de l'existence d'un château fort sur des *pieux de fer;* l'entrée entière est nommée la *Porte de fer.*

V. *Suanes.*

Les *Suanes,* nom qui, dans leur langage, signifie les habitans des hautes montagnes (1), sont actuellement libres, et n'ont de liaison avec les Géorgiens que sous le rapport du dialecte. Rien n'égale leur malpropreté, leur rapacité, et leur aptitude en fait d'armes.

Deux ou trois habits sales et étroits, les uns sur les autres, sans chemise, la poitrine, les bras et les genoux à découvert, un tablier au lieu de culotte, des lisières de drap mises autour des jambes et allant jusqu'aux cuisses, au lieu de bas, un morceau de peau crue autour des pieds, la tête nue ou couverte d'un bonnet imérétien, des cheveux crépus et hérissés; voilà la mise d'un *Suane.* Les femmes portent un justaucorps de lin, ordinairement rouge et boutonné pardevant; elles mettent encore un voile de drap par-dessus;

(1) *Pallas,* Voyage dans la Russie mérid., I, p. 419 (en allemand).

les filles vont la tête nue, mais les femmes l'enveloppent dans un mouchoir de lin de couleur rouge, de manière qu'on ne leur voit qu'un œil (1). De là vient peut-être la fable géographique d'une nation des Borgnes ou *Monommati*. On peut aussi regarder les *Phtirophages*, c'est-à-dire les mangeurs de vermine qui, selon Strabon, habitoient cette contrée, comme les anciens parens des Suanes.

Des montagnes d'ardoise presque inaccessibles qui séparent la Mingrélie des pays des Abases et Basians, et qui s'étendent jusqu'aux confins de cette dernière province, mettent les Suanes à l'abri des dangers; ils y demeurent au nombre de 5,000 familles, sans chefs et sans princes. Connus déjà des historiens byzantins pour des brigands redoutables, ils se font encore une renommée par leur valeur sauvage; une taille haute et avantageuse, contribue à les faire craindre. Ils savent manier le fusil, composer la poudre, et faire toutes sortes d'armes; leurs mines excellentes fournissent à cet effet les matériaux nécessaires. On a trouvé chez eux du plomb, du cuivre, des vases et des chaînes d'or et d'argent.

Leur habileté se montre également dans le commerce. Ils échangent en Mingrélie et en Imeretie, des habits d'un drap commun, et d'autres

(1) *Reineggs*, II, 15-17.

productions de leur pays, contre tout ce dont ils ont un besoin naturel ou factice.

Les *Basians* leur fournissent du sel; mais à l'époque où Strabon écrivoit, ils alloient chercher cette substance à Dioscurias, rendez-vous de trente autres peuples du Caucase, que le même but y amenoit.

VI. *Abasses.*

Les *Abasses* ou *Abasgiens*, demeurent au-dessus des Suanes et des Mingréliens, dans une contrée située aux pieds du Caucase, du côté du nord-ouest, en partie sur la côte de la mer Noire, où se trouvent plusieurs ports et places fortes appartenans aux Turcs, et en partie vers la source du fleuve Kuban, où s'élève l'Elbours, dernière sommité du Caucase, qui domine les six tribus d'Abassiens appelés par les Tartares, *Altikeseck*. La première partie est la *Grande-Abasie*, pays fertile, quoique montueux; la seconde est la *Petite-Abasie*, dont les habitans opprimés par leurs voisins les Circassiens, sont forcés de chercher un asile dans les défilés des montagnes, et se perdent peu à peu.

Les Abasses, qui se donnent eux-mêmes le nom d'*Absne*, sont des barbares bien faits, endurcis et agiles; un visage ovale, une tête comprimée sur les côtés, un menton court, un grand

nez, des cheveux d'un châtain foncé, leur donnent une physionomie nationale très-remarquable. Ils furent connus jadis sous le nom d'*Achæi*, comme des pirates rusés et redoutables; sous le nom d'*Abasgi*, ils étoient décriés chez les Byzantins pour leur commerce d'esclaves. L'empereur Justinien leur interdit de vendre des enfans châtrés. Les anciens voyageurs les dépeignent absolument comme des sauvages, qui ne se distinguoient de leurs voisins les Circassiens du Cuban, que par un peu moins de nudité. Les Circassiens invitèrent un jour les princes Abassiens à une assemblée, et après avoir gagné leur confiance, ils assassinèrent les chefs de ce peuple libre, et forcèrent en même temps les nobles à se fixer dans leur pays. Depuis cette époque, les cruels Circassiens qui dominent le long du fleuve Cuban, empêchent les Abassiens de se relever; et ce peuple, l'un des plus anciens du Caucase, livré à des guerres civiles, *n'ose diriger ses armes contre* des ennemis étrangers. La langue et les coutumes des Abassiens ressemblent beaucoup à celles des Circassiens, selon Guldenstedt (1); tandis que Pallas affirme que leur idiome ne lui parut avoir de rapport avec aucune langue connue (2). On présume qu'il y a dans le pays des Abassiens des mines d'argent cachées; mais ils n'en savent pas

(1) *Guldenstedt*, I, 464 et 467. (2) *Pallas*, Voyage dans la Russie méridionale, I, 372.

plus profiter que de leur situation avantageuse, si propre à la navigation et la pêche. Ils se nourrissent de millet, de froment ou d'orge, et du produit de la chasse et du pillage; la chair du porc ne leur est pas défendue. On trouve, dans la célébration des fêtes et des dimanches, quelques indices de l'ancien christianisme. Ils vont à la chasse dans des bois remplis de gibier; ils se font accompagner de vautours ou d'autres oiseaux de proie. Leurs armes ordinaires sont des fusils, des sabres, des arcs et des flèches. Les femmes restent chez elles pour filer, pour faire des ouvrages en coton, ou pour s'occuper des soins du ménage. Leurs demeures sont des cabanes construites en charpente légère, ou en claies d'arbrisseaux que leur fournissent les forêts circonvoisines.

Les objets de commerce des Abasses consistent en manteaux de drap et de feutre, qu'ils vendent aux frontières de la Russie; en pelisses de renards et de fouines, en miel, en cire recherchée par les habitans de la *Crimée*, et en bois de buis, dont les Turcs font des achats avantageux. Les objets d'échange sont portés aux Abassiens par des commissionnaires arméniens; c'est de la quincaillerie, du safran, du cuir roussi, de la toile, des étoffes. Les marins expérimentés parmi les Turcs, arrivent sur de gros vaisseaux, pour faire directement commerce avec les Abassiens; ils en

corrompent les chefs, surtout ceux qui professent le mahométisme. Au commencement d'avril ils remettent à la voile; vers la fin de l'été ils abordent de nouveau en Abassie, pour troquer une seconde cargaison de buis contre du sel et d'autres objets. Ils se tiennent constamment en garde contre les attaques des perfides et rusés Abasses, qui, dès qu'ils se trouvent en force, exercent volontiers des brigandages.

Parmi les tribus des Abasses, on connoît particulièrement les *Beschilbai*, les *Schapsich* et les *Natuchasches*.

Les *Beschilbai* habitent une contrée montueuse et inaccessible, près de la Petite-Abassa. C'est un peuple brusque et pillard; le miel qu'on y recueille cause une sorte d'ivresse.

Les *Schapsich* qui demeurent plus loin, vers l'occident, sont aussi peu civilisés que les Beschilbai; le plus grand brigand qui se trouve parmi eux est ordinairement leur chef et leur prince. Ils font des incursions jusqu'à la ville d'Anapa, où ils importunent les Turcs.

Les *Natuchasches*, la plus forte et la plus considérable des tribus, séjournent plus près de la côte, et l'on y trouve des sources de naphta telles qu'on les voit dans la partie méridionale du Caucase. Ils s'occupent à élever des cochons; mais, à l'exception d'un peu de seigle, ils n'ont presque pas d'agriculture. Ils sont mal vêtus, et les hosti-

lités avec leurs voisins durent continuellement ; ils les attaquent tous parce qu'ils n'ont rien à perdre. On trouve dans leur district un rempart avec des tranchées, construit suivant la manière des Romains, et pourvu de quatre sorties.

VII. *Circassiens.*

Le nom de *Tcherkesses*, d'où nous avons fait *Circassiens*, embrasse plusieurs tribus disséminées le long du pied septentrional du Caucase. On peut les diviser en deux classes, les *Circassiens du Cuban*, et les *Circassiens de la Cabardie*, appelés quelquefois *Cabardiniens*. Les premiers s'appellent eux-mêmes *Adigi*, nom qui, en turc, peut signifier insulaires; mais vouloir en conclure qu'ils sont originaires de la Crimée, nommée *Ada*, ou l'île, c'est bâtir des hypothèses en l'air. Il est plus probable que les *Zyges* de Strabon, les *Ziches* et *Zeches* des auteurs byzantins (1), étoient une tribu circassienne, puisque *Zyg*, en circassien, signifie homme (2). Les Ossetes les nomment encore *Kasachi*, ce qui rappelle les *Kasachi* établis, selon les Byzantins et les annales de Nestor, au 10e siècle dans les environs du Caucase. Enfin, le nom des *Kerketes* de Strabon paroît offrir les mêmes sons que le nom *Tcherkés*, ce qui a

(1) Voyez *Stritter*, Memoriæ popul. art. *Zecchica.*
(2) *Rommel*, Caucasus, p. 12.

déterminé Pallas et Reineggs à considérer cette tribu ancienne comme la véritable souche des Circassiens. Ce qui paroît décidé au milieu de ces incertitudes, c'est que les Circassiens sont les vrais indigènes des contrées voisines du fleuve Cuban.

Les Circassiens demeurent dans sept ou huit districts le long du Cuban; ils vivent de la pêche, du pillage, de la chasse et du produit de leur commerce. Ces tribus sont composées de serfs, de vassaux et de princes, tous également étrangers à la civilisation, et qui ne sont ni mahométans ni chrétiens, quoiqu'ils aient conservé quelques principes de l'une et de l'autre de ces deux religions.

La plus remarquable des tribus circassiennes est sans doute celle des *Temirgoï*; ils sont riches, et aiment la propreté. Ils habitent plus de 40 villages fortifiés, et sont en état de mettre 2,000 hommes sur pied. Des perches épaisses, posées en croix, dont l'intervalle inférieur est rempli de terre, et l'intervalle supérieur couvert d'arbrisseaux, leur servent d'asile et d'abri; l'on vante leur aptitude à construire ces bâtimens. Vers l'orient des Temirgoï, séjournent les *Beslenes*, horde qui vit avec propreté et dans l'aisance. Ils ont pour voisins les *Muschochs*, bons agriculteurs, qui élèvent du bétail, et qui profitent de la pêche que leur offrent de nombreuses rivières. Vers l'occident des Temirgoï, demeurent les

Pcheduch, qui vivent de l'agriculture, du commerce, mais aussi des brigandages qu'ils commettent dans les épaisses forêts du Caucase. Les pâturages de leur bétail s'étendent encore sur la rive droite du Cuban. Les *Hattukei* sont sous la puissance ottomane. Les *Sani* ou *Schani*, ne sont que de pauvres brigands, auxquels leur prince prend une partie du butin. Les *Schagacki*, au-dessous de la forteresse turque d'Anapa, ont un prince qui, jadis, tenoit des vaisseaux dans la mer Noire, et qui exerce encore une certaine influence sur les Circassiens voisins. C'est dans un village de ce district qu'on a trouvé une grande plaque de marbre blanc, avec une inscription grecque.

Les Circassiens de la Cabardie méritent le nom d'une nation à demi-civilisée. Ils habitent un pays fertile, situé vers le milieu du Caucase, sur les flancs septentrionaux de cette chaîne; le cours du fleuve *Terek* en forme la limite au nord; le pays de Kistes-Tetentzes l'avoisine à l'est. On la divise en Grande et Petite-Cabardie.

Les Cabardiniens se disent quelquefois originaires de l'Arabie; ils ont adopté les coutumes arabes, telles que la vengeance du sang, l'hospitalité envers les voyageurs, et les soins à l'égard de la généalogie de leurs princes et de leurs chevaux. Doivent-ils leur origine aux armées des califes qui, dans le 7e ou 9e siècle, vinrent de

l'Égypte pour subjuguer les contrées du Caucase? ou auroient-ils reçu leurs principes de civilisation des Mamelouks circassiens qui, d'abord esclaves en Égypte, en devinrent bientôt les maîtres, et dont peut-être quelques-uns ont pu retourner dans leur ancienne patrie?

Quoi qu'il en soit, les Circassiens de la Cabardie se distinguent de tous les peuples du Caucase par leur beauté et leurs grâces. Les hommes sont d'une taille d'Hercule; ils ont le pied petit et le poignet fort; ils conduisent merveilleusement un sabre. Les femmes ont les formes délicates et voluptueuses. Une peau blanche, des cheveux châtains ou noirs, une figure régulière, une taille svelte, un beau sein, et cette propreté qui donne un si grand relief à la beauté, voilà ce qui feroit admirer les Circassiennes, même au milieu de l'Europe. Le rouge, mis sur les joues, trahit les femmes impudiques, car les personnes honnêtes n'en mettent qu'aux ongles. Un corset qui descend de la poitrine jusqu'aux hanches, est la parure des jeunes filles, qui, ne prenant que des alimens simples et faciles à digérer, conservent aisément cette taille svelte, qui est à leurs yeux la première beauté. En se promenant elles portent des gants et des sabots; mais elles ne sortent que rarement, pour ne pas gâter la blancheur de leur peau. Selon quelques voyageurs,

elles regardent les cheveux d'un blond roux comme les plus beaux de tous.

Le prince ou gentilhomme circassien, c'est-à-dire quiconque n'est pas serf et qui possède un cheval, a toujours sur lui un poignard et des pistolets, et sort rarement sans son sabre et son carquois. Le ceinturon de son sabre est attaché sur le ventre; un casque et une cuirasse lui couvrent la tête et la poitrine. C'est l'image fidèle d'un chevalier du 10e ou 11e siècle.

La Cabardie entière peut mettre sur pied 1500 gentilshommes appelés *usden*, et 10,000 paysans ou serfs, en état de combattre. Cette puissance, augmentée par l'alliance avec les Circassiens du Cuban, seroit formidable pour tous les peuples voisins, si les princes cabardiniens ne s'affoiblissoient pas entre eux par des hostilités continuelles.

Le sol de la Cabardie est excellent et très-propre à l'agriculture; cependant le climat n'y est pas celui *de l'Italie et de la Grèce*, comme le disent quelques écrivains enthousiastes: les hivers sont rudes, et la chaleur n'est pas de longue durée. Les habitans négligent les dons de la nature: ils ne tirent aucun avantage des belles forêts de chênes, d'ormes et d'aunes qui couvrent leurs collines; ils pourroient exploiter des métaux plus précieux que le fer et l'airain dont ils se servent pour la fabrication de leurs armes.

Les Circassiens choisissent pour construire leurs maisons les endroits un peu éloignés des rivières, qui descendent en grand nombre du Caucase. Les maisons sont composées d'une mince charpente et de claies de buissons, peints en blanc; ils savent y amener avec beaucoup d'adresse, au moyen d'un canal, les eaux de l'un des ruisseaux les plus voisins. La maison du noble ou prince, s'élève sur une hauteur isolée; les logemens des serfs l'entourent en forme de cercle. Il y a aussi des auberges dans les villages circassiens, et elles sont recommandables par leur propreté. Les Circassiens changent souvent de demeure; avant de quitter une contrée pour se rendre dans une autre, ils brûlent leurs meubles inutiles.

Les paysans ou serfs, et les prisonniers de guerre, dont on fait des esclaves, sont chargés des soins de l'agriculture et de la garde du bétail. De grandes charrues, auxquelles six à huit bœufs sont attelés, sillonnent un sol fertile; le chanvre y vient sans être semé. On prépare une boisson avec du millet, et l'on en fait également des gâteaux. En route, ou dans les courses, on fait une provision de blé de Turquie, pour en manger à défaut d'autres alimens. Les melons, les citrouilles et d'autres herbes potagères, prospèrent. Un grand nombre de chèvres, de brebis, de bœufs et de chevaux, augmentent les ri-

chesses des Circassiens. Ils vendent de la laine de bonne qualité, dont on fait aussi des habits, des manteaux, et des tissus à l'usage des femmes.

Les bêtes à cornes attelées à des voitures à deux roues, sont employées aux courses qu'on fait dans les montagnes; leur marche rapide et assurée fait oublier le défaut de leur forme. On apporte des soins particuliers à l'éducation des chevaux, qui se distinguent ici par la beauté, la force, et, ce qu'on recherche surtout, l'agilité. Chaque prince ou gentilhomme marque ses poulains de bonne race avec un fer chaud; celui qui profane cette marque, ou qui la met à un cheval commun, est puni de mort.

On vante également les volailles de Cabardie; on estime particulièrement leurs abeilles; aussi leur cire est-elle envoyée jusqu'à Astrakan. Ils préparent avec le miel qu'ils recueillent, un hydromel enivrant; et avec du millet, une boisson fermentée, que les Russes appellent *busa*.

Les princes ou nobles, semblables aux anciens Germains, n'ont d'autres occupations que la chasse, le pillage et la guerre. Le bien d'autrui acquis le sabre à la main, leur paroît un noble trophée; et les peuples voisins, moins puissans qu'eux, sont obligés de leur fournir des brebis, de la vaisselle de cuivre, et d'autres objets, en forme de tribut.

Leur systême féodal est aussi très-remarquable.

Le sujet qui appartient au prince en toute propriété, quoique cependant on ne le vende pas, est obligé à toute sorte de services personnels; mais il ne paye pas de contributions. Il amène du bois de chauffage et de charpente, construit les demeures, fait la récolte, aidé de sa femme et de ses enfans, dirige les travaux qui ont rapport à l'agriculture et à l'entretien du bétail; il doit fournir au prince, lorsqu'il se marie, deux bœufs et deux vaches, et obéir à tous les ordres que le gentilhomme lui donne.

Le gentilhomme maintient l'ordre parmi le peuple, et rend des services militaires au prince, dès que celui-ci a convoqué le ban et l'arrière-ban.

Le prince tient table ouverte, et chacun de ceux qui possèdent des brebis, contribue pour sa part aux frais de la consommation; il tâche de se procurer des partisans par sa libéralité; il entretient le ban, et commande aux nobles. Les serfs qui savent lui plaire sont créés gentilshommes, et les nobles qui lui désobéissent perdent leurs biens.

Les mariages se font selon les richesses et la naissance; le simple gentilhomme qui enlève une princesse, encourt la peine de mort. Au moment de la naissance d'un prince ou d'une princesse, il se présente un noble qui se charge de son éducation. Le père et la mère bannissent

leurs enfans de leur présence, jusqu'à l'époque où le rejeton mâle est en état de combattre, et la fille prête à recevoir un époux. C'est sous la surveillance de son maître que le garçon s'exerce à la chasse, au pillage et à la guerre; pour récompense, il lui voue une partie de son butin. On tâche de conserver à la fille, par des alimens simples, cette taille svelte qui convient à une princesse, et on lui apprend à broder, à coudre, à tresser de la paille, et à en faire de petites corbeilles. Il faut que l'*usden* ou noble-gouverneur réponde sur sa tête qu'elle ne contractera qu'un mariage convenable à son rang.

Les nouveaux mariés se voient en secret pendant un an; la femme reçoit son époux dans l'ombre de la nuit, et le fait entrer par la fenêtre. Ils ne se montrent à leurs parens que lorsqu'il existe un gage de leur union; c'est alors que le père dote sa fille, qu'il lui ôte le bonnet qu'elle portoit étant fille, et lui met un voile sur la tête. Personne ne se permet de demander des nouvelles de la femme et de l'enfant. Le mariage est tellement sans contrainte et sans intimité, que le mari n'ose pas être présent lorsqu'un étranger vient voir son épouse. Ces traits de ressemblance entre les femmes circassiennes et les Amazones, et l'ancienne tradition des Circassiens sur les liaisons qu'ils eurent avec une nation nommée *Emmetoch* (nom d'où les Grecs ont pu faire

Amazon), ont fait naître une hypothèse ingénieuse, d'après laquelle les Circassiens seroient les Sarmates, descendans d'un mélange de Scythes et d'Amazones (1).

Les princes et nobles Circassiens parlent entre eux une langue particulière, inintelligible au peuple. N'est-ce qu'une institution politique? ou seroit-ce la preuve d'une origine différente de celle du peuple?

Il existe parmi les Circassiens un droit d'hospitalité qu'ils nomment *kunadi.* Celui qui en jouit, obtient toujours un sauf-conduit; son hôte le recommande à tous ses parens; et fût-il chargé du plus grand crime, il est néanmoins en sûreté, parce que son hôte en répond sur sa tête. On raconte aussi que des étrangers qui s'étoient mis sous la protection d'une Circassienne, ou qui avoient touché sa poitrine avec la bouche, furent traités comme des parens, et mis à couvert des poursuites des autres.

Les Circassiens tirent une vengeance éclatante de ceux qu'ils croient coupables de la mort de leurs parens. La famille entière du criminel partage son forfait; et si la vengeance du sang n'est pas éteinte par une indemnité pécuniaire, elle se transmet par le mariage. Il n'y a que les gens

(1) *Reineggs*, Topographie du Caucase, I, 238. *Pallas*, I, 390.

du peuple qui acceptent une indemnité ; les princes et les nobles ne se contentent que du sang.

Près des villages, dans les endroits élevés, on trouve les mausolées circassiens, qui sont construits avec des pierres de taille, et entourés de colonnades. Les princes et les nobles ont aussi coutume de se faire ériger des chapelles, pour lesquelles les carrières des montagnes fournissent des matériaux suffisans.

VIII. *Basians.*

Les *Basians* qui demeurent au-dessous des Circassiens, et à côté des Suanes, sont les anciens habitans de la Cabardie ; poursuivis par les chevaliers circassiens, ils furent obligés de chercher un asile dans les montagnes hautes, arides et couvertes de neiges, où ils séjournent à présent, et où ils sont encore tributaires de leurs anciens persécuteurs. Le nom de Basians leur vient de leurs doyens ou chefs. Ils sont de leur propre aveu, un amalgame de plusieurs peuples, tels que les Bulgares, les Grecs, les Kalmouks, les Kumucks, et parmi lesquels il faut surtout distinguer les Nogais qui sont des Mongols ou *Huns*, et qui ont un dialecte particulier. C'est ainsi que les braves Circassiens ont subjugué ces mêmes Mongols et Tartares, qui jadis sous Dschingis-Chan et Timur, firent trembler le Caucase.

Les Basians comprennent trois tribus, celle des *Tschégems*, celle des *Balkars*, et celle des *Karatschas*; il y en a qui ne comprennent pas ces derniers dans le nombre des Basians, mais dans celui des Tartares.

En changeant le mot Tschégems en celui de Ziques, on a voulu transformer les Basians en Bohêmes, quoique la langue des Tartares n'ait aucun rapport à la langue esclavone. Il est plus vraisemblable que les *Ziques-Bohêmes* soient des descendans des Ziques-Cubaniens, c'est-à-dire des Circassiens, et il seroit même raisonnable de n'adopter aucune opinion à cet égard, tant que l'histoire ne nous aura pas fourni d'autres éclaircissemens.

On trouve chez les Basians, comme chez les autres peuples du Caucase; des indices du christianisme; ils ont de vieilles églises, célèbrent les fêtes et les dimanches, et mangent du porc. Dans le pays des Tschégems, on remarque des sources saintes, dans la proximité desquelles personne n'ose abattre du bois. On fait aussi la description d'une église qui, quoiqu'ancienne, est encore bien conservée; un chemin frayé à travers les rochers et garni de bras de fer des deux côtés, y conduit en serpentant, et l'intérieur du bâtiment renferme un évangile et des rituels en langue grecque, objets infiniment rares parmi les montagnards du Caucase.

Les Basians, surtout les *Tschégems* et les *Balkars*, deux tribus qui forment entre elles à peu près une totalité de seize cents familles, ont des troupeaux de bœufs assez considérables, et mènent en hiver des chèvres et des brebis dans les contrées fertiles des Cabardiniens. On vante également leurs mulets qu'ils appellent *cadra*, et qui leur tiennent lieu de chevaux. Leurs champs composent leurs principaux biens, et ils les cultivent avec soin ; ils y sèment du millet, et l'avoine leur sert à faire de la boisson ; ils l'emploient aussi à la nourriture des mulets. Ils recueillent en outre du miel, qui est souvent d'un effet enivrant ; ils tirent du plomb des mines du *Kargaschin-Tau*, c'est-à-dire le mont de plomb ; ils préparent du salpêtre et vendent de la poudre.

Reineggs a observé dans la Basianie beaucoup d'objets intéressans pour l'histoire naturelle : plusieurs vallées sont remplies d'exhalaisons sulfureuses, et la foudre y tombe plus fréquemment qu'ailleurs. Près de la rivière de *Jetchick* qui se jette dans le Kuban, il y a des sources chaudes, d'une âcreté si mordante qu'elle cause des enflures à la bouche à ceux qui en boivent (1). Une autre source passe pour guérir le scorbut et les fièvres intermittentes ; mais si l'on en boit deux verres de suite, elle fait tomber dans une ivresse léthargique. Dans les environs du mont Elbours, il y a une colline

(1) *Reineggs*, Topographie du Caucase, I, 291.

composée entièrement d'un gravier de mica doré, si peu cohérent, que les hommes et les chevaux s'y enfoncent comme dans de l'eau. On trouve dans les hautes montagnes vers les sources du Terek, des colonnades de basalte en prismes de 3, de 5, de 8 et de 9 pans; Reineggs les a dessinées, et nous ne croyons pas qu'on ait eu des raisons suffisantes pour nier que ce ne soit du vrai basalte (1).

Les *Tschégems* et les *Balkars* font quelque commerce; ils vendent du drap commun, du feutre, du seigle, des peaux de renard et de fouine, des balles de fusil, du soufre, de la poudre, et obtiennent en échange tous les objets dont ils ont besoin. Les Balkars tirent des frontières de l'Imérétie, des étoffes, du lin, et du sel grumé, qu'ils cèdent souvent aux Suanes; et les *Tschégems* se procurent dans la Cabardie, de la toile, du maroquin, des étoffes de coton et du sel, le plus indispensable de tous les objets dont ils aient besoin.

Les *Karatchai* ressemblent presqu'entièrement aux Tartares; la simplicité de leurs mœurs est extrême; ils obéissent à un *ancien* auquel ils font annuellement le don d'une brebis; ils habitent une vallée fertile en herbages aromatiques, située au pied de l'Elbours, et vivent du produit de leurs troupeaux; ils s'élèvent au nombre de deux cents familles tributaires des princes circassiens.

(1) *Reineggs*, ibid., I, 286. Tab. III.

Leurs chevaux, petits, agiles, et de forte constitution, ont de la renommée, et sont d'un usage excellent dans les chemins raboteux des montagnes.

IX. *Ossetes.*

Les Ossetes ont établi leur séjour dans les hautes montagnes couvertes de neige, à côté des Basians. En voyant leur vêtement, leurs cheveux d'un châtain clair, et leur barbe rousse, on diroit que ce sont des paysans de la Russie septentrionale.

Les Géorgiens les appellent Ossetes, et les Circassiens et Tartares *Kuscha* (ce qui signifie *os*) ; ils se donnent eux-mêmes le nom d'*Irones* ; leur langage a quelques rapports avec la langue allemande, avec l'esclavone, et surtout avec le persan. A les juger d'après leur dialecte, ce sont des descendans ou des parens des *Uzes* ou *Polowzes*, qui, dans le neuvième siècle, aux dépens du peuple guerrier des Chazares, se répandirent dans la contrée située entre la ville de Derbend et le Volga ; qui, trois siècles après, furent battus par les Russes au Don, et qui se perdirent enfin dans le quatorzième siècle.

Le pays des Ossetes est d'une grande importance pour la Russie, attendu qu'il domine les communications avec la Géorgie. Il s'étend depuis les sources du Terek jusqu'aux branches septen-

trionales du Kur, et sa situation est tellement élevée et escarpée que toutes les rivières y coulent avec une rapidité étonnante. Le caractère du peuple en général contribue aussi à rendre les passages difficiles.

Il est vrai que les Ossetes jouissent d'une grande réputation de valeur et de force; mais leur peu de civilisation, leur ignorance, leur rapacité, leur ruse et leur perfidie, ne sont pas moins connus, c'est du moins ainsi que les voyageurs russes les dépeignent; mais il faut aussi avouer qu'il n'y a que peu d'étrangers qui sachent comment il faut prendre les habitans du Caucase; enfin, un peuple libre se croit permis d'employer tous les moyens lorsqu'il s'agit de défendre un bien qui, une fois perdu, ne sauroit être reconquis.

Les Ossetes sont petits, mais bien faits et propres; ils supportent facilement les dangers et la misère; leurs mœurs sont d'une simplicité caractéristique; leur manière de s'embrasser consiste dans un attouchement de la poitrine pour les hommes, ou du sein pour les femmes; c'est un signe de bienveillance et de réconciliation; à défaut de l'écriture ils se servent de bâtons sur lesquels ils font des entailles qui remplacent les lettres et les nombres; ils confient, ainsi que les Circassiens, l'éducation de leurs fils à des pères nourriciers qui les exercent dans le métier des armes.

L'hospitalité et la vengeance du sang sont éga-

lement en usage parmi les Ossetes; leurs dissensions intérieures les empêchent de soutenir leur liberté, et de maintenir leur indépendance envers les Cabardiniens, leurs ennemis du côté du nord, et contre les Géorgiens qui les menacent du côté du sud.

Il y a parmi les Ossetes une noblesse peu nombreuse et qui a peu d'influence; vingt à cent familles gouvernées par un prince ou des anciens électifs, forment ordinairement un village, cinq à dix de ces villages composent un district. Livrés à la chasse, ils mènent une vie errante; leurs demeures composées de minces charpentes, sont facilement transportées d'un endroit à l'autre.

On prétend avoir rencontré dans ces contrées solitaires, un grand oiseau d'un plumage bigarré très-beau, qui est de l'espèce des *faisans* ou des perdrix : les Ossetes le nomment *sym*, et les Tartares et les Circassiens *dschumaruck*; mais le mâle qui a un cinquième orteil, ou plutôt un ergot, est appelé *beschmarbuk*. Cet oiseau vit dans une sorte d'alliance avec les bouquetins qui partagent sa solitude; à l'approche d'un chasseur il fait partir un sifflet aigu qui devient un avertissement pour le quadrupède poursuivi.

Dans la contrée des Ossetes, on trouve des cavernes taillées dans des rochers escarpés, sur des montagnes inaccessibles, ordinairement d'une hauteur de dix brasses; on y monte par de petits

escaliers étroits. Maintenant elles sont abandonnées, mais on y reconnoît des vestiges d'anciens habitans.

Le fort de *Dariel* est situé aux frontières orientales de l'Ossetie; il ne faut pour rendre imprenable ce passage que des fortifications légères et une foible garnison; il se trouve sur une montagne élevée qui n'est accessible que du côté occidental, et qui domine une vallée entourée de rochers escarpés. C'est aussi dans ces environs que coule le *Kesil* ou la rivière d'or, nom qui rappelle les minéraux cachés dans ces montagnes. On montre une tour que, selon les Ossetes, un chan européen prit jadis par la trahison d'une princesse, et dans la proximité de laquelle les *Francs* ont exploité des mines considérables.

Les tribus les plus remarquables des Osseliens, sont les *Dugores*, les *Tcherkessates* et les *Dimfars*.

L'usage des sacrifices règne parmi les Dugores qui habitent le nord du pays; ils immolent un animal quelconque dont ils consacrent les os à leurs divinités, en les plaçant sur l'autel, et dont ils mangent eux-mêmes les chairs. On prétend que les Dugores sont tributaires des *Badilles* ou *Badilletes*, espèce de chevaliers domiciliés dans les montagnes, qui ne font nullement partie des Ossetes, et qu'une petite rivière sépare d'une autre tribu inconnue, celle des *Nitigures*; ce dernier nom paroît hunnique.

On compte encore les Tcherkessates au nombre des Dugores ; c'est un peuple paisible, qui a des lois sacrées, divisées en plusieurs sections, suivant le nombre de leurs familles. Tous les ans ils célèbrent des fêtes qui durent huit jours, et qui ressemblent aux fêtes des tabernacles parmi les juifs ; les voyageurs et les passans sont libéralement invités d'y prendre part, et l'une des familles se charge du soin de les régaler.

Les *Dimfars*, peuple brave et républicain, sont les voisins et en même temps les ennemis des Dugores. Je citerai comme un indice de leur ancienne religion, une caverne de *Saint-Nicolas*, qu'on trouve dans leur canton. Ce saint russe est censé y paroître sous la forme d'un aigle, pour recevoir la viande qui lui est offerte par une piété superstitieuse; on s'imagine bien qu'il ne manque pas d'oiseaux de proie qui, à cet égard, remplacent parfaitement le saint.

X. *Les Kistes avec les Tchetchentzes, les Ingousches, etc., etc.*

La contrée montagneuse qui s'étend à l'est de l'Ossetie, au sud de la petite Cabardie, au nord de la Géorgie et à l'ouest du territoire d'Ouma-Chan, entre les fleuves Sunscha et Aksaï, est nommée *Kistie* ou *Kistetie*, par le voyageur Guldenstædt et le géographe Géorgi. C'est, comme la Cabardie, un pays de forêts et de pâturages,

avec des cantons très-propres à l'agriculture (1). Les diverses tribus qui y demeurent, sont connues sous plusieurs noms généraux; les Géorgiens les appellent *Kistes;* les Tartares, *Mizshegis :* leur tribu principale prend le nom d'*Ingousches* ou *Intousches*, et eux-mêmes se donnent celui de *Lamur*, c'est-à-dire, montagnards. Mais ces tribus forment au fond des nations indépendantes les unes des autres; on distingue surtout les *Ingousches*, les *Tchetchentzes* ou *Tetentzes*, les *Karabulaks*, et les *Tusches;* on ne les connoît pas encore d'une manière spéciale, mais à cause de leur langue et de leur voisinage, on les a compris sous une seule rubrique. Ils parlent tous une langue particulière et qui ne change point depuis les temps les plus reculés; ils ne connoissent ni l'écriture, ni l'histoire; leur origine offre donc une question également obscure et intéressante. Mais on n'a pas même osé former des conjectures à cet égard, quoique certaines dénominations, usitées chez les Karabulaks et les Tusches, semblent rappeler les anciens Alains.

Les *Kistes* sont grands, forts, bien faits, braves, toujours armés, entreprenans et rusés; ils portent un bouclier, suivant un usage antique, ce qui les distingue de tous les autres habitans du Caucase. De hautes montagnes les mettent à l'abri d'une

(1) *Georgi*, Russie, IV, 971.

attaque; ils pillent leurs voisins, ils enlèvent les troupeaux, ils vivent sans aucune trace de civilisation et dans la plus profonde ignorance, sous des princes ou des anciens; une liberté sauvage leur paroît préférable à tous les trésors du monde.

Parmi les *Ingousches*, à l'occident du pays, et à la source de la Sunscha, on remarque la célébration du dimanche et des carêmes, l'idée d'un seul Dieu, la polygamie, et l'usage du porc pour nourriture. Un solitaire, appelé le *Zannistag*, d'une conduite irréprochable, vivant dans le célibat et demeurant à côté d'une église isolée ou d'un vieux temple, fait ici les fonctions de prêtre; devant une assemblée nombreuse, sur un autel de pierre, il immole une quantité de brebis blanches, que les familles les plus riches et les plus distinguées fournissent. Cette église ancienne, mais solidement bâtie, située dans le territoire des Ingousches, porte une inscription gothique, et renferme des livres latins, ornés de caractères dorés, bleus et noirs, livres révérés comme des reliques; elle ressemble, suivant les récits, à la chapelle du tombeau de Jésus-Christ, et jouit encore de ses revenus. On l'a conservée soigneusement, parce qu'elle sert d'asile dans la guerre, et qu'elle passe pour rendre la santé aux malades qui y adressent leurs vœux. Trente petites demeures d'hermites sont établies dans la proximité;

c'est par cette église qu'on prête le serment, c'est près d'elle qu'on fait les prières, et personne n'ose trop approcher de ce sanctuaire.

Les *Ingouschès* sont braves, honnêtes, et chérissent la liberté; ils ont une physionomie caractéristique, et une prononciation si dure, que l'on croiroit qu'ils roulent des cailloux dans la bouche. Il y en a cinq mille en état de combattre; ils n'ont pas pour chefs des nobles, mais des anciens. Ils vont à la chasse ou à la guerre munis de boucliers de bois, garnis de cuir et serrés par des cercles de fer; de courtes lances noueuses leur servent pour leur défense. Ils possèdent une saline très-riche et qui leur rend plus que l'agriculture et l'entretien du bétail. On dit qu'ils ne désirent rien tant que de pouvoir mener une vie paisible, et qu'ils ont demandé à la Russie des terres à cultiver.

Les *Karabulaks* sont les voisins des Ingouschès; leur nom vient du fleuve Karabulak, c'est-à-dire, source noire. C'est un peuple errant, gouverné par des anciens, et que l'on peut considérer comme le reste des Alains; car, d'après un *périple* grec, la ville de Théodosia étoit désignée par le mot alanique Ardauda, signifiant *sept Dieux*; or, à ce que l'on dit, ce même terme a encore la même signification dans la langue des Karabulaks.

Les *Tchetchentzes* ou *Tetentzes* demeurent à

côté des Karabulaks, dans sept grands villages; ces peuples rapaces exercent impunément le brigandage au-delà des frontières russes, parce que des montagnes escarpées, inaccessibles, et couvertes de bois, les mettent à l'abri des poursuites des Cosaques. Ils prirent, sous leur protection particulière, un faux prophète, qui naguère se fit connoître dans ces contrées.

Du côté du sud-est, on trouve les *Tusches* (1), c'est-à-dire, les *rêveurs*, nom qu'ils doivent à leur superstition. Ils se tondent à la manière des Awhgans, et ne laissent croître leurs cheveux qu'au-dessus des oreilles, jusqu'à deux doigts de largeur. Contens dans leur pauvreté, ils ne manquent pas de valeur : vers la fin du printemps, ils ont des querelles continuelles avec les Lesghiens, au sujet de leurs champs labourables; dans la saison de la neige, ils se nourrissent de bouillie et de viande salée. On observe parmi eux des indices de christianisme, mais ils ne mangent pas de porc, se permettent la polygamie, et ont une grande vénération pour les chats. On dit que le père donne à son fils, à l'âge de six à sept ans, une jeune fille adulte pour épouse, et que jusqu'à la puberté du jeune homme, il remplit les fonctions maritales; les enfans qui naissent de cette union sont élevés comme faisant partie de la famille : cette singulière coutume existoit il y a

(1) *Tusci*, de Ptolémée, voisins des *Portes sarmatiques*.

peu de temps dans la Russie d'Europe. La femme qui accouche reste pendant quarante jours dans un endroit éloigné et inconnu. Les obsèques solennelles d'un homme durent trois jours; on loue le défunt en vantant surtout la grandeur de ses chaudrons de cuivre. On prétend avoir remarqué chez les Tusches, l'accouplement de l'âne et de la vache, et l'on dit qu'il en résulte la naissance du mulet, petit, mais très-fort.

XI. *Les Lesghiens et autres peuplades du Lesghistan.*

Nous arrivons à la partie orientale du Caucase, ou l'ancienne Albanie, divisée en cantons innombrables que la géographie moderne range sous deux dénominations, le *Daghestan*, comprenant toutes les pentes du Caucase vers la mer Caspienne, et le *Lesghistan*, composé de vallées les plus élevées, soit du côté du pays des Kistes, soit de celui de la Géorgie. Le Lesghistan n'est pas une division constante; ses limites varient d'après les guerres perpétuelles entre les brigands compris sous le nom de Lesghiens, et les autres nations caucasiennes. On n'a marqué sur la carte que le territoire des *Lesghiens* proprement dits, voisins de la Kachetie, et qui paroissent être les *Legæ* des anciens (1).

Tous les Lesghiens ou Lesghis sont des barbares

(1) *Reineggs*, I, 188.

redoutables, et que leurs montagnes incultes et inaccessibles rendent invincibles; ils enlèvent les hommes, les troupeaux, et tout ce qui se trouve dans les régions circonvoisines; ils emportent le butin sur des coursiers agiles, et rompent derrière eux les ponts de glace et de neige élevés au-dessus des précipices du Caucase. Schah-Nadir même, qui dans le 18e siècle fit la guerre aux peuples du Caucase, ne put parvenir à les subjuguer; et un proverbe persan dit qu'il n'y a qu'un prince fou qui fasse la guerre aux Lesghiens.

Les Lesghes sont, comme les Tartares, très-légèrement vêtus; ils portent des habits de drap commun, des bonnets bordés de peaux d'agneaux; ils ont la moustache retroussée et la tête tondue. Accoutumés à supporter la faim et la soif, ils n'emportent dans leurs courses qu'une petite provision de vivres, renfermée dans des outres ou des peaux de chèvres; mais, réduits à toute extrémité, ils tirent au sort entre eux: celui que le hasard désigne est immolé et mangé par ses camarades. Leur genre de vie et l'air pur qu'ils respirent sur leurs montagnes, prolongent leurs jours d'une manière extraordinaire. Peu d'instans avant sa mort, le vieux Lesghien, si toutefois il ne succombe pas au champ de bataille, fait venir ses parens et ses héritiers, leur indique l'endroit qui renferme son or, son argent et ses pierreries, et meurt ensuite en riant. Leurs brigan-

dages et les mines qu'ils possèdent, les enrichissent ; ils ne font presque pas de commerce, et ce n'est que dans les contrées voisines du Schyrvan qu'on troque du bétail contre du blé. Dans le Daghestan, on voit les Lesghis conduire leurs troupeaux loin des montagnes, et payer une contribution pour le pâturage.

Leurs femmes, renommées à cause de leur beauté, se distinguent encore par leur valeur et leur intrépidité. Elles donnent à leurs enfans une éducation mâle, et ce sont encore elles qui encouragent l'homme qui se bat en duel ou qui va à la rencontre de l'ennemi. Les vices bas et odieux ne régnent point parmi les Lesghis ; le châtiment d'un voleur est l'exil du district. Outre la religion mahométane, on s'est aperçu de quelques traces du christianisme ; mais les Lesghis les moins civilisés adorent encore le soleil, la lune, les arbres et les fleuves. Leur langue est originelle et n'a de rapports qu'avec celle que parlent les habitans de la Finlande. Mais on prétend que dans leurs lettres ils se servent de l'ancienne langue arabe, et que c'est encore du temps de la domination des Arabes sur le Caucase que date le respect qu'ils montrent pour un exemplaire du Coran que l'on conserve chez eux.

La diversité des dialectes lesghiens est fort grande, et l'on suppose avec raison qu'ils doivent leur origine à un mélange de plusieurs peu-

ples différens. On a réduit de nos jours tous les idiomes du Lesghistan au nombre de huit dialectes ; il y en a cependant encore qui sont douteux et obscurs.

Les *Avares* et les quatorze tribus qui leur ressemblent, domiciliées dans la partie septentrionale du Lesghistan, parlent le prémier dialecte. Le district d'*Avar* ou *Aor*, le reste des *Aorses* et la souche des fameux Avares, porte aussi le nom de *Chunsag*, ce qui signifie empire des *Chunes* ou Huns. Environ quinze cents familles mahométanes vivent ici paisiblement, gouvernées par un chan qui passe pour un des princes les plus puissans du Caucase, et dont la maison, de préférence à toutes les autres, a des fenêtres et des vitres. Les *Tchares* font partie des Avares ; cette tribu est composée d'un ramas de voleurs qui demeurent aux frontières de la Géorgie, et qui ont conservé les coutumes de ce pays. Les Lesghis proprement dits, passent toujours par le pays des Tchares pour entrer en Géorgie. On y trouve des traces d'un mur élevé de l'orient à l'occident, d'une hauteur de vingt brasses, et qui s'étend, à ce qu'on dit, à plus de cent cinquante werstes jusqu'au rivage du fleuve géorgien *Alasan*. Ce mur est vraisemblablement le même dont on rencontre les ruines à Derbend, près de la mer Caspienne. Si l'on en croit une tradition ancienne, mais douteuse, il

s'étendoit tout à travers de l'isthme Caucasien, et avoit par conséquent une longeur de plus de cent lieues.

Les tribus de *Dido* et d'*Unso* parlent le second dialecte ; elles demeurent dans les montagnes au-dessus du district des Tchares, font paître leurs brebis dans le Cacheti, et vivent dans une indolence heureuse. C'est un peuple pauvre mais paisible, chez lequel on n'a trouvé ni traces de religion, ni indices de superstition. Outre leurs brebis, ils possèdent encore du plomb, du cuivre, du fer, des minéraux, du salpêtre, de la poudre, du sel, du feutre, et du drap commun dont ils font des habits ; mais tous ces objets leur suffisent à peine pour se procurer en échange ceux dont ils ont besoin. Les *Didons* sont un peu plus forts et plus nombreux que les *Unsons*; mais tous les deux ensemble ne forment en totalité que mille à deux mille. Les dernières cartes russes, suivies par l'auteur de notre carte du Caucase, n'indiquent pas ces tribus. Les *Kabutches*, qui passent pour demeurer près des Didons, du côté de l'orient, parlent le troisième dialecte ; ils ressemblent parfaitement à leurs voisins, sous le rapport des mœurs et des coutumes.

Les *Andys* qui, à ce qu'assure Guldenstædt, habitent une contrée située à une branche du fleuve Koisu, parlent le quatrième dialecte ; c'est un peuple inconnu que l'on prendroit, à son

nom, pour un reste des *Antes*, qui, avec les Esclavons et les Wenedes, faisoient partie d'une grande nation établie, suivant les rapports de l'histoire, depuis la mer Noire et les monts Carpathes jusqu'aux embouchures de la Vistule et de l'Oder; mais la ressemblance d'un nom historique avec le nom obscur, peut-être mal compris ou mal écrit d'une peuplade dont les cartes n'indiquent point avec certitude la demeure, ne sauroit servir de base à une recherche critique.

Les *Akousches*, les *Kouvesches* et les *Zudacars*, trois tribus dont les demeures s'étendent le long de la frontière du Daghestan, ou même dans cette province, parlent le cinquième dialecte. De ces trois peuples, ce sont les Kouvesches ou Kubasches, sans doute, qui méritent le plus notre attention: jouissant d'une certaine aisance, ils sont appliqués, sobres, honnêtes et loyaux; on dit qu'ils se nomment eux-mêmes *Frenks*, et qu'ils se croient originaires de l'Europe. On pourroit supposer qu'ils sont les descendans des Vénitiens ou des Génois qui, dans le quinzième siècle, visitèrent la côte de la mer Noire, si des recherches ultérieures n'eussent prouvé que leur langue est semblable à celle des Lesghiens, et qu'elle a des rapports avec le langage des Akousches, des Zudacars et des Kasikumucks; à moins qu'on ne veuille prétendre que la langue d'un peuple se perd plus facilement que ses mœurs et ses coutumes. La propreté règne

dans les maisons bien bâties des Kubasches, qui sont eux-mêmes bien vêtus et pourvus de tous les objets nécessaires dans un ménage; ils ne s'occupent pas du labourage, ni de la culture du bétail; ils ne vont ni à la chasse ni à la guerre, mais ils employent tout leur temps à fabriquer des ouvrages de fer, d'or et d'argent, à forger des cuirasses et à faire des mouchoirs fins, des manteaux de feutre et des tapis. Leurs femmes, habiles, spirituelles, et même instruites, se joignent aux hommes pour achever ces travaux; elles s'occupent aussi à broder. Les Kubasches bannissent de leur présence les paresseux, les fainéans et les mendians; leur intégrité et leur probité sont si généralement reconnues, que les princes des Lesghiens déposent chez eux des trésors qu'ils ont amassés, et que les peuplades voisines les choisissent pour arbitres; leur constitution est secrète, et les étrangers ne sont que très-difficilement admis dans leur ville (1). Le dépôt de leurs marchandises se trouve aux frontières de leur canton, et cet endroit est un point de rallie-

(1) La position de la principale ville des *Kubasches* ou *Kuwesches* est marquée sur la carte ci-jointe, un peu à l'est de celle d'*Aguschi* ou *Akouschi*, dans le *Daghestan septentrional*, par la latitude de 42 deg. 30 min. et la longitude de 44 deg. 25 min. Par inadvertance, le *nom* de la ville a été oublié ou plutôt omis, à cause d'autres détails accumulés dans cet endroit.

ment pour les négocians de la Perse et du Daghestan. Ils sont mahométans, ne mangent pas du porc, et n'épousent qu'une femme ; douze de leurs doyens sont chargés de garder un trésor qui est le produit de leurs travaux communs.

Les rapports mutuels des deux sexes, chez ce peuple du Caucase, sont très-remarquables en ce qu'ils rappellent les usages attribués par Strabon aux Amazones et aux Gargaréens : des veuves ou des femmes abandonnées de leurs maris, se placent pendant la nuit, enveloppées d'un voile, devant la porte des maisons, et se livrent ainsi à des jeunes gens inconnus ; les enfans qui naissent de ces unions ne sont pas moins considérés que les autres indigènes. Quant aux Akusches et Zudacars, leurs coutumes nous sont moins connues ; on prétend que ces deux tribus ainsi que celle des Kuwesches obéissent tant à l'*Uzmey* qu'au *Schamkal*, deux souverains dont le nom et la dignité sont héréditaires, et qui, depuis les temps des Arabes, partagent le Daghestan septentrional. D'après les dernières cartes russes, les vallées de ces trois peuplades forment les domaines d'un prince nommé *Ali-Soultan*.

Les *Kasikumucks* qui demeurent sur un bras du fleuve Koisu, parlent le sixième dialecte lesghien ; ce sont des brigands intrépides qui, retirés dans leurs montagnes couvertes de neige, se mettent à l'abri de toutes les poursuites. On ne sait

pas encore à quoi s'en tenir relativement à leur affinité avec les nations voisines.

Les *Kaïdaks* et les *Karakaïdaks* qui habitent les districts situés entre les villes de Tarku et de Derbend, parlent le septième dialecte; leurs habitations composent l'état de l'Uzmey; quelques auteurs les regardent comme des Tartares. Les nobles parlent un idiome qui tient de la langue turque et de celle des Tartares; l'on dit aussi que le fameux Dschingis-Chan a fait bâtir dans ce pays, une ville nommée *Kaïdac.* Ces deux tribus fournissent de bons soldats et des brigands adroits; ils sont légers à la course et manient supérieurement le fusil et le sabre. Les Kaïdaks ont plus d'aisance que les Karakaïdaks; et leur pays fertile, semé de villages superbes, renferme des vallées d'un aspect charmant. A cause de la douceur du climat qui y règne pendant l'hiver, à l'époque où les montagnes sont couvertes de neige, les Akusches et les autres Lesghiens y font paître plus de 100,000 brebis, en payant une rétribution à l'*Uzmey*. C'est ici que demeure ce prince, dont le fils, à ce qu'on prétend, est allaité par toutes les femmes du pays; on croit vraisemblablement leur inspirer, par ce moyen, de l'amour et de l'attachement pour leur futur souverain. Les Karakaïdaks font le commerce dans les montagnes, et cultivent les champs dans les vallées.

Les *Karaëles* qui habitent dix à douze villages,

à côté du grand district de *Tabasseran*, parlent le huitième dialecte lesghien.

Les habitans même de ce district, parlent, à ce qu'on assure, un de ces huit dialectes de la langue lesghienne. Les Tabasseraniens ont un prince à eux; leur pays est le centre du commerce qui se fait de la Perse au Daghestan, principalement par la tribu des Kuwesches.

XII. *Tartares, Kumucks, Truchmènes et Nogais.*

On trouve sur le Caucase outre les Tartares dispersés par-ci par-là, confondus avec les autres peuplades, trois tribus Tartares, parlant trois dialectes qui se ressemblent sous plusieurs rapports; ces tribus sont les Tartares-Kumuks, les Tartares-Truchmènes et les Tartares-Nogais.

Les deux premières habitent dans le Daghestan et le Schirwan, provinces dont la description topographique et physique fait le sujet d'un article à part, inséré dans la suite de ce volume.

Les Kumuks demeurent dans le nord du Daghestan, sur les bords de la mer Caspienne; des négocians géorgiens et arméniens qui vivent parmi eux, font par commission tout leur commerce. Environ 1200 familles qui obéissent à ses beys, habitent ici dans des cabanes de claies d'osier, et se nourrissent tant de froment, d'orge,

d'avoine, de millet et de riz qu'ils sèment, que du produit de leurs troupeaux et d'une pêche peu considérable ; ils s'occupent aussi de la culture de la soie et du coton. L'endroit le plus considérable du pays des Kumuks est *Tarku*, résidence du prince nommé le *Schamkal.* C'est dans les contrées circonvoisines que l'on trouve un marais salant nommé *Turuli*, et que l'on vante beaucoup.

Les *Nogaïs* errent paisiblement au milieu des Kumuks ; leur langue ne diffère pas plus de celle des Kumuks et des Truchmènes, que le portugais de l'espagnol.

Les *Truchmènes*, ou *Terechmènes*, qui occupent toute la côte orientale du Caucase, séjournent principalement dans la grande province de Schirwan, l'ancienne patrie des Alans et Aghwans, et parlent le dialecte turc de la langue tartare, presque sans aucun changement. Leurs cantons, situés sur la mer Caspienne, sont les contrées les plus délicieuses qu'on puisse voir au monde. C'est ici que, selon Strabon, les habitans recueilloient le cinquantième grain ; et voyoient ces riches récoltes se renouveler deux ou trois fois l'année. Encore de nos jours, le sol est parfois si gras, qu'on a coutume d'atteler à la charrue six à huit bœufs. On exporte beaucoup de froment, d'orge, de safran, du coton et divers fruits, surtout du Daghestan méridional et du Schir-

wan (1). Le territoire de Kouba a été surnommé, par les Persans, *le Paradis des Roses*. Il y a des endroits où, de chaque fente dans les rochers, on voit sortir un cep de vigne (2). Mais ces belles régions éprouvent une trop grande humidité; elles sont, en plusieurs endroits, infectées d'animaux nuisibles; les tarentules et les scorpions y exercent leurs ravages comme du temps de Strabon.

Les Truchmènes aiment, comme tous les Tartares, une vie nomade. Jadis, à l'époque des grandes chaleurs, ils se retirèrent au milieu des montagnes, où les cavernes leur offroient une fraîcheur bienfaisante. On trouve de ces souterrains près de Kouba et de Derbend; un courant d'air considérable qu'on y a remarqué, a donné lieu d'imaginer qu'ils communiquent ensemble, et qu'ils ont été les demeures des anciens hermites. Au-dessous de Kouba est situé *Schabran*, qui a été construit par les Hébreux, sous le nom de *Samaria*; il y demeure encore des juifs qui se distinguent par un beau physique et une certaine aisance.

Les districts de *Schamachie* et de *Dschiki* font partie des possessions des chans truchméniens. *Sallian*, situé à l'embouchure du Kur, et cé-

(1) *Gmelin*, voyages, III, 68. *Bieberstein*, description des pays entre le Kur et le Terek, p. 31 (en allem.).

(2) *Reineggs*, I, p. 107.

lèbre à cause de sa pêche considérable, appartient au plus puissant de ces chans, à celui de Kouba.

On reconnoît les *Nogais* à leur physionomie mongolienne. Ce peuple, formé par un mélange des anciens Huns, ou de leurs descendans les Mongols, avec les Tartares, occupoit, il y a peu de siècles, presque toute la partie septentrionale du Caucase; mais par des revers souvent mérités, son nombre a tellement diminué, que l'on n'en rencontre maintenant que des hordes isolées.

Le nombre des Nogais qui demeurent parmi les Kumuks, s'élève environ à mille familles; ils campent sous les tentes comme les nomades, élèvent du bétail, et n'exercent que peu de brigandages.

Les Nogais du Kuban sont connus sous la dénomination de *Tartares kubaniens*; ils mènent une vie semblable à celle des Kumuks, et sont les victimes malheureuses des puissances étrangères. Obligés de se traîner de lande en lande, ils n'ont jusqu'à présent aucune demeure fixe et paisible. Ceux qui n'ont pas succombé à la cruelle inimitié des peuples montagnards, vivent en hordes sous la protection des Russes; ils se nourrissent du produit de leur bétail, de millet, ou bien de quelques actes de brigandage qu'ils trouvent de temps à autre occasion de commettre. Des châtimens barbares, tels que la perte d'un bras ou d'un

pied qu'on leur coupe, ont fini par répandre une salutaire terreur parmi ces malheureux vagabonds. Des témoins oculaires font un récit assez touchant de la manière dont les parens accueillent ces individus mutilés ; ils s'empressent d'arrêter leur sang, en se servant de lait chaud, et les conduisent ensuite dans leurs cabanes, où ils leur prodiguent leurs soins.

Nous avons esquissé les grandes masses de la géographie moderne du Caucase; c'est en recueillant sur les lieux de nouvelles relations, et en les comparant avec les descriptions des anciens, qu'on peut apprendre à connoître la chorographie et la topographie de ces régions. Nous avons donné, il y a peu de temps, des renseignemens sur l'état actuel de la *Mingrélie*; nous allons en donner d'autres, dans ce Cahier et le suivant, sur la *Géorgie* et sur le *Daghestan*. Nous examinerons successivement les principales positions de la géographie ancienne de ces régions, que l'on peut résoudre à l'aide de la *carte* de M. Lapie.

ANALYSE DU TABLEAU

HISTORIQUE, POLITIQUE, ECCLÉSIASTIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA GÉORGIE,

Écrit en russe par l'archimandrite EUGENIUS.

L'INCORPORATION de la Géorgie à l'empire de Russie a donné occasion à la composition de l'ouvrage que nous analysons, et qui porte, dans l'original, le titre que voici :

« *Istoritcheskoe isobrachenie Grusii we poli-* » *titchuskom, zerkownom i utchebnom eia sos-* » *toianie*, etc., etc. Pétersbourg, 1802 ».

L'auteur, archimandrite ou abbé du couvent de Saint-Alexandre Newski, a consulté les actes et traités publics, passés entre la Russie et la Géorgie, les livres écrits en langue géorgienne, et les députés de cette nation qui se trouvoient à Pétersbourg pour solliciter l'incorporation de leur pays. On peut donc compter sur l'exactitude des renseignemens recueillis dans cet ouvrage, et on doit seulement regretter que l'auteur, occupé principalement de l'histoire politique et ecclésias-

tique, n'ait pas consacré quelques pages de plus àdes détails de géographie et d'histoire civile.

Les Géorgiens s'appellent eux-mêmes *Ibères* ou *Iwères*, et n'ont cessé de porter ce nom depuis les premiers commencemens de l'histoire. Toutes les contrées au sud du Caucase et au nord de l'*Araxès*, ont toujours porté et portent encore aujourd'hui, dans les écrits des indigènes, le nom d'*Ibérie*. Il paroît possible, à notre auteur, que des écrivains grecs ou romains aient donné à une tribu de ces peuples le nom de *Georgi*, c'est-à-dire *Agricoles*, et que cette tribu, devenue dominante, ait communiqué à tout le pays la dénomination de *Géorgie*, en russe *Grusia*, en turc et en persan *Giurdgistan*. On peut objecter que ni les habitans, ni les historiens byzantins ne se servent de ces termes, mais constamment de celui d'Ibérie. Le nom de *Georgi* se trouve, à la vérité, dans Pline et Mela; mais il est appliqué, par ces auteurs, à une tribu des *Scythes agricoles*, demeurant, selon Hérodote, loin du Caucase. La position de ce peuple, dans Pline et Mela, est fort incertaine, à cause de l'obscurité de ces auteurs. Le nom de *Georgi* ne reparoît que vers l'an 1250, dans le Voyage de Plano Carpini.

Notre archimandrite n'entre dans aucune discussion sur l'antiquité des noms de province, employés pour désigner les diverses parties de l'ancienne Ibérie. Cependant il est très-digne de

remarque que Ptolémée place une tribu des *Manrali*, ou *Menrali*, dans la Mingrélie actuelle; que Saint-Jérôme connoît dans le Caucase une nation des *Cardi*, ce qui rappelle le Carduel ou la Kartalinie; enfin, que la dénomination moderne d'*Imérétie* vient directement d'*Iberia*, écrit à la manière des Grecs modernes, qui, ayant donné à la lettre *b* le son de *w*, expriment le véritable *b* par *mp* ou *mb*. Nous insistons sur cette conservation des anciens noms ibériens, parce que, appuyée par les détails de la *carte* ci-jointe de M. Lapie, elle nous aidera à retrouver la vraie position des défilés, des rivières et des endroits, nommés par les géographes anciens dans leurs descriptions du Caucase, et que ni *Mannert*, ni *Rommel*, ni *Lunemann*, dans leurs recherches à ce sujet, n'ont pu indiquer.

L'auteur russe rapporte les traditions géorgiennes d'après lesquelles *Thogarma*, fils de Japhet, est la souche des Arméniens, des Géorgiens et d'autres nations voisines qui toutes changent son nom en celui de *Targamos*. Une dynastie des patriarches - rois, descendans de Thogarma, régna sur l'Ibérie jusqu'au temps où l'empire persan engloutit tous les royaumes de l'Asie occidentale. Le vainqueur de Darius envoya en Ibérie un gouverneur nommé *Azon*, inconnu aux historiens grecs. Il en fut chassé par un seigneur persan, nommé *Pharnabazes*, qui fonda

une nouvelle dynastie, dont l'histoire connoît quatre branches, savoir, les *Pharnabazow*, les *Archakunianow*, les *Chosroëw* et les *Bagratianow*. Les rois, dit notre auteur, lorsqu'ils se trouvoient sans héritiers, adoptoient des princes américains et persans. Ce peu de mots confirme les traditions qui font descendre la maison royale de *Bagration*, encore florissante en Géorgie et en Russie, d'un juif nommé *Pancratius* ou *Bagrat*, acheté comme esclave par la princesse géorgienne Rachel, qui en fit son amant, et ensuite son époux. Elle étoit héritière du trône; et Bagrat, de son côté, prétendoit descendre de David, par Cléophas, oncle de Jésus-Christ. Cet événement, garanti par le prince géorgien Artchil, au savant Muller (1), a dû arriver en 614, selon les Annales de la Géorgie. Mais Constantin Porphyrogénète le place vers l'an 490-500, et il prétend que le juif se nommoit David (2). Enfin, Moses de Chorène, dans son Histoire de l'Arménie, fait remonter l'existence de Bagrat à l'an du monde 3800, et le donne pour le descendant d'un illustre juif, emmené en captivité par Nebucadnetzar (3). Cette dernière version

(1) *Muller*, Sammlung russischer Geschichten, VII, page 34.

(2) *Constant.*, de administ. imper., c. 45.

(3) *Brenneri*, epitome Comment. Moysis Armeni. Stockholm, 1723, p. 27.

paroît la moins authentique ; elle a l'air d'être inventée après coup par quelqu'un qui aura voulu faire descendre les Bagration des anciens rois de Géorgie.

Les Annales de la Géorgie, ou, pour mieux dire, de l'Ibérie, s'accordent assez bien avec Plutarque dans ce qui regarde l'ancienne forme du gouvernement. Les princes du sang royal composoient une caste très-nombreuse. L'aîné de toute la maison étoit toujours souverain de plein droit. Lorsque Pompée attaqua les Ibériens et les Albaniens, le roi des premiers s'appeloit *Artoces*, selon les Grecs, et *Artchir*, selon les indigènes. Pour un nom oriental, la différence n'est pas grande. Ces peuples opposèrent à Pompée des armées nombreuses, mais mal disciplinées. Selon Strabon, ils bâtissoient des villes, cultivoient des blés et faisoient du vin. Les Annales de Géorgie placent la construction de Téflis, capitale actuelle de ce pays, en l'an 469, sous le czar Wachtang Ier. L'historien Agathias affirme que parmi les peuples qui, du temps de Justinien, n'étoient pas soumis à l'Empire Romain, les habitans de la Colchide et de l'Ibérie étoient les plus distingués par leur nombre, par les richesses naturelles de leur pays, par leur industrie et par la douceur de leurs mœurs.

Le même accord, quant aux traits principaux, continue à se montrer entre les auteurs chrétiens,

surtout byzantins, et les Annales de Géorgie. C'est vers l'an 311 que la religion chrétienne fut introduite en Ibérie. Les miracles opérés par une femme chrétienne, et racontés par Rufin d'après le témoignage d'un roi de Géorgie, se trouvent exposés dans les annales de ce pays et dans les hymnes religieux, avec quelque différence dans les circonstances accessoires. Cette sainte femme y est nommée *Nonna ;* c'est précisément le mot qui, en Égypte, dénotoit les religieuses chrétiennes. Au milieu de tous leurs troubles politiques, les Géorgiens ont conservé la croix que Nonna forma de deux troncs de vigne, liés ensemble avec ses cheveux. Cette relique portée en Russie pour la soustraire aux mains des Musulmans, fut présentée en 1801 à l'empereur Alexandre, qui la fit reporter en Géorgie, où elle est révérée comme le *palladium* de la nation.

Devenus chrétiens, les Ibères ou Géorgiens défendirent vaillamment leur indépendance, et firent même des conquêtes. Mais les intrigues des Perses et des Romains introduisirent entre les princes ibériens la discorde, l'anarchie et les partages. Il paroît que Cosroes II et l'empereur Maurice soumirent toute l'Ibérie. Beaucoup de grands de ce pays prirent service dans l'armée de l'empire d'Orient. L'un d'eux, le prince *Tornikia*, sauva l'empire par sa valeur, au moment où la mort de Romulus III avoit mis tout en désordre.

Ce prince s'étoit fait moine : il sortit de son couvent, battit les ennemis, reprit son habit monastique, et bâtit sur le mont Athos le couvent ibérien où l'on montre encore son armure.

La Géorgie réunie sous le sceptre des princes sages et valeureux, brava tous les Barbares pendant le douzième siècle. *David III*, surnommé le *Restaurateur*, monta sur le trône en l'an 1089; il rebâtit la plupart des villes. *George III*, qui régna de 1150 à 1171, fit des conquêtes en Perse. Mais ces deux règnes furent l'un et l'autre effacés par celui de la reine *Tamar*. Elle gouverna depuis 1171 jusqu'en 1198; elle eut pour époux pendant quelques années un prince russe, fils du czar *André Bogulobskoï* : voilà la première liaison connue entre la Russie et la Géorgie. Les armées victorieuses que la reine Tamar commandoit en personne, faisoient respecter partout le nom ibérien. La cour de Téflis devint le rendez-vous des poètes et des littérateurs : les princes, au sortir des combats, composoient des ouvrages en vers et en prose; ouvrages que les Géorgiens admirent encore, et dont nous donnerons une idée dans la suite de cet extrait.

L'âge d'or de l'Ibérie fut immédiatement suivi d'une époque de confusion, de discorde et de désastres. Gengis-Chan ravagea trois fois ce pays, qu'une princesse, nommée *Udan la Russe* (1),

(1) *Rus-Udan*, d'où *Galanus* et d'autres écrivains ont fait *Russo-Dana*.

avoit imprudemment partagé en deux royaumes. Ce partage ne dura pas, mais il laissa un exemple funeste. Tous les princes du sang royal vouloient régner; tous appeloient des secours étrangers. Le féroce Tamerlan les força presque tous à embrasser le mahométisme. Pourtant la Géorgie n'étoit pas encore perdue sans ressource, lorsqu'en 1414, le czar Alexandre Ier lui porta le dernier coup par le partage définitif qu'il établit entre ses trois fils auxquels il donna les trois royaumes de *Kardwel* ou Kartalinie, de *Kachetie* et *d'Imirette*. Ces trois branches ont été continuées jusqu'aujourd'hui, et notre auteur en donne l'arbre généalogique.

Depuis ce partage, l'histoire de la Géorgie n'offre que le triste spectacle des discordes civiles, des incursions étrangères, de la religion persécutée, et des rois détrônés ou assassinés par leurs plus proches parens. En 1576, le royaume d'Imirette, ou la Géorgie occidentale, fut entièrement conquis par les Turcs; l'autre partie, composée des royaumes de Kartalinie, et de Kachetie, se soumit volontairement aux Persans. Mais ceux-ci négligèrent de défendre leurs nouveaux vassaux. Le czar *Alexandre II* de Kachetie se mit donc sous la protection du czar de la Russie, et promit de lui payer un tribut annuel « de cinquante pièces du plus beau satin de » Perse, et de dix tapis de drap d'or et d'argent, » de fabrique ibérienne ». En échange, le czar

russe (Théodore Iwanowitch) promit de le protéger contre tous ses ennemis, et lui envoya « *une* » *patente grâcieuse, munie d'un cachet d'or.* » Cette patente est de 1586, et depuis cette époque, la Russie a continué de donner de temps en temps des patentes semblables. Mais n'étant point encore appuyée par les armées, cette protection nominale, sans procurer aux Géorgiens le moindre avantage, leur a attiré la haine des Turcs et des Persans.

Sous Boris Goudenof, la Russie et la Géorgie alloient conclure une alliance plus intime, qui devoit être scellée par un double mariage entre les deux maisons souveraines; les actes étoient déjà signés, le 10 mai 1605, lorsque tout fut rompu par la mort du czar russe. Les Persans ravagèrent impunément la Géorgie. Ce fut en vain qu'en 1639 deux rois de Géorgie prêtèrent formellement foi et hommage à la Russie : ces princes n'en retirèrent d'autre avantage que d'être chassés de leur pays par les Persans et les Lesghiens. En 1653, le brave *Teymuras* demanda en vain au czar Alexis « des canons, *des maçons pour cons-* » *truire des fortifications*, et un corps auxiliaire » de 6000 Russes. » Les guerres contre la Suède et la Pologne absorboient toutes les forces de la Russie. Les malheureux princes de la Géorgie n'obtenoient que de « *très-grâcieuses patentes* » qui leur assuroient la qualité de *sujets russes.* Ce

terme se trouve expressément dans un diplome russe du 12 février 1674, donné à l'héritier du trône de Kachetie. Le czar géorgien, *Artchil*, qui mourut en 1713, en Russie, déclara par son testament Pierre-le-Grand héritier de tous ses États. Mais les brillantes conquêtes que ce grand monarque fit du côté de la Perse, furent abandonnées par ses successeurs. La Russie reconnut, par le traité de 1727, les prétentions des Turcs sur toute la Géorgie. Le fameux Thamas-Kouli-Kan, connu sous le nom de Schah-Nadir, força les Turcs de rendre à la Perse, par le traité de 1736, la suzeraineté de la Haute-Géorgie. Le conquérant persan sut estimer la bravoure des Géorgiens; il abrogea la loi qui obligeoit les princes de ce pays de devenir mahométans, sous peine de perdre leur dignité; il attira tous les grands de la Géorgie à sa cour, et les combla de bienfaits. La cavalerie géorgienne lui rendit des services éminens dans sa célèbre expédition contre le Grand-Mogol.

C'étoit sous les yeux de ce grand prince que le czar *Héraclius*, de la ligne de Kachetie, s'étoit formé, soit pour les affaires d'État, soit pour la conduite des armées. Profitant des troubles qui suivirent la mort de Nadir, ce prince délivra la Haute-Géorgie du joug des Persans, et, avec le secours des Russes, rendit même le czar d'Imirette, nommé Salomon, à peu près indépendant

de la Porte ottomane. Cependant Héraclius se sentit trop foible pour maintenir à la longue l'indépendance de ses États; il se soumit en 1783, comme vassal, à l'impératrice Catherine II. Un chef des eunuques, Aga-Mahmed, devenu souverain de la Perse occidentale, osa néanmoins attaquer le prince Héraclius, et ce vieux guerrier eut la douleur de se voir battu par un être dégradé au-dessous du rang de l'homme. Les Russes, sous le prince Valérien Subow, délivrèrent la Géorgie au moment même de la mort de Catherine. L'empereur Paul Ier rappela tout-à-coup l'armée victorieuse, et abandonna les Géorgiens à la vengeance des Persans et des hordes barbares du Caucase. Le czar Héraclius mourut en 1798, et laissa son pays dévasté par l'ennemi, et la nation divisée en deux partis sur le choix de son successeur. Dans cette position malheureuse, le prince *George*, d'accord avec les principaux personnages du pays, se soumit entièrement à la souveraineté de la Russie. Le 18 janvier 1801, l'empereur Paul Ier reçut solennellement les Géorgiens de Kardwel et de Kachetie au nombre de ses sujets. L'empereur Alexandre confirma cette disposition.

La Haute-Géorgie, sous le nom de *Grusie*, forme donc une province russe qui dépend, sous le rapport militaire, du gouvernement d'Astracan, mais qui a une régence particulière établie à Téflis. Cette régence surveille à la fois l'administra-

tion, les impôts et les affaires judiciaires; elle représente pleinement les anciens czars de Géorgie. Le pays est divisé en cinq arrondissemens ou cercles, organisés comme ceux des gouvernemens russes. Les lois géorgiennes sont maintenues à côté des lois russes. Les nobles ou boyars du pays doivent être préférés aux Russes pour toutes les places éminentes. Les princes de la maison royale, les *Czarewitch*, conservent leurs domaines. Plusieurs d'entr'eux ont eu des charges distinguées dans l'armée russe ou à la cour de Saint-Pétersbourg. Quelques princesses géorgiennes ont épousé des seigneurs russes. Les revenus publics sont employés au rétablissement du pays; ils sont évalués, par notre auteur, à 101,000 roubles 78 copeks.

En Imirette ou Basse-Géorgie, la troisième branche royale règne encore, mais sous la protection de la Russie.

Il nous reste à considérer l'état de la religion, de la littérature et de la civilisation en Géorgie.

Nous avons dit comment la religion chrétienne y fut introduite vers l'an 311, par une sainte femme, que les Géorgiens révèrent sous le nom de Nonna. En 528, treize religieux syriens vinrent achever l'ouvrage commencé par Nonna. Dans ce même siècle, Procope, historien qu'on n'accuse pas de superstition, cite les Ibériens comme le peuple qui conservoit le christianisme

dans sa plus grande pureté, malgré l'oppression dans laquelle les Persans les tenoient. Dans le douzième siècle, et plus encore dans le quinzième, après la prise de Constantinople, il vint en Géorgie beaucoup d'ecclésiastiques grecs. Tous les ouvrages religieux estimés par les Grecs d'alors, furent traduits en géorgien : aussi ces peuples suivirent-ils rigoureusement les principes de l'église grecque ou orientale, et ils ont repoussé tour-à-tour les entreprises des souverains de la Perse, qui vouloient les forcer à embrasser le mahométisme, et les tentatives des missionnaires catholiques qui cherchoient à les réunir à l'église latine. Les Arméniens se sont anciennement répandus dans le pays, de sorte qu'il y a peut-être un quart des habitans qui suivent la croyance de l'église arménienne.

Les églises peuvent être au nombre de 3,000 dans toute la Géorgie, mais la plupart portent les tristes marques de la fureur des Turcs et des Persans ; il y en a beaucoup qui sont à moitié ruinées. Dans les villes, elles sont entretenues avec soin et ornées de tableaux faits par des peintres russes. La cathédrale de *Mzcheti* ou Tcheti, l'ancienne résidence des rois et où l'on voit encore leurs tombeaux, compte plus de neuf siècles d'existence ; elle est en pierres de taille et ornée d'une sorte de mosaïque. Téflis ou *Tbilisi*, la capitale actuelle, renferme vingt églises géorgiennes,

quinze arméniennes, et une catholique romaine, outre une mosquée persanne. Il y a en Géorgie treize couvens d'hommes, mais aucun pour les femmes. Le chef du clergé, intitulé *catholicos* ou vice-patriarche, a sous lui douze évêques dont quelques-uns portent le titre d'archevêque. Le culte ne manque ni d'ordre ni de pompe, excepté dans la Mingrélie, dont les habitans sont à peine chrétiens.

Les Juifs ont une synagogue dans la ville de *Tzchinval*, où ils sont en grand nombre.

Les Géorgiens ont beaucoup de manuscrits anciens : ce sont, pour la plupart, des ouvrages ecclésiastiques; et notre archimandrite assure que parmi ces manuscrits, il y en a plusieurs qui sont d'un grand mérite, ou du moins très-dignes d'attirer dans ce pays quelque voyageur savant. Qui sait si à côté des traductions de saint Cyrille d'Alexandrie, de Théophylacte et de Flavien-Josephe, que les Géorgiens conservent depuis plusieurs siècles, il ne se trouveroit pas quelque manuscrit grec, quelques débris précieux échappés au grand naufrage de l'antiquité? Aucun peuple n'a eu des relations plus suivies et plus intimes avec Constantinople. Vers la fin du Bas-Empire, et même lors de la chute de la capitale, une partie du clergé grec se réfugia en Géorgie. Ils y portèrent sans doute quelques bons ouvrages; et puisqu'on a retrouvé un hymne d'Homère à

Moscou, les monastères géorgiens pourroient bien contenir quelque dépôt encore plus précieux. D'ailleurs, à une époque bien plus ancienne, les Géorgiens alloient étudier à Athènes ; le czar David, surnommé le Restaurateur, y envoya, vers l'an 1100, douze jeunes gens, parmi lesquels *Jean Petrizi* est nommé par notre auteur comme ayant traduit en géorgien une foule d'ouvrages grecs sur la philosophie et la théologie. Notre archimandrite fait aussi mention d'une chronographie grecque très-étendue, dont les Géorgiens possèdent une ancienne traduction. Il reste encore la préface d'un Dictionnaire de la langue géorgienne, composé dans le dix-septième siècle par le prince *Orbélianow*, conservé en manuscrit à Téflis, et dont l'auteur dit « qu'il a consulté toutes les *anciennes* traductions géorgiennes des philosophes grecs, tels que *Proclès*, *Némésius*, *Aristote*, Jean *Damascène*, *Platon*, les catégories de *Porphyrius*, et beaucoup d'autres ». Malgré le bizarre mélange des noms obscurs et célèbres, cette annonce laisse toujours espérer quelques découvertes importantes, puisque les bibliothèques, compulsées par Orbélianow, existent encore.

Les amateurs de la littérature persanne trouveront peut-être des trésors en Géorgie ; car il paroît que dans l'âge d'or de la littérature géorgienne, c'est-à-dire, dans le douxième siècle, les poètes et les historiens de cette nation étudioient,

imitoient, traduisoient même les célèbres ouvrages persans qu'avoient fait éclore à la fin du dixième siècle la généreuse protection accordée aux lettres par le sultan Azadud-Dawla. Les bibliothèques des princes de Géorgie sont remplies de manuscrits persans. Les Géorgiens ont traduit beaucoup d'ouvrages persans, entr'autres une Histoire d'Alexandre-le-Grand, et plusieurs romans, parmi lesquels on distingue surtout l'Histoire de Joseph et de Salicha, femme de Putiphar : le titre géorgien est *Usup-Salichaniani.* Tous les titres de leurs romans ont cette même terminaison ; et nous pouvons presque assurer que dans la *Caramaniani* et l'*Omaniani*, il doit être question des événemens relatifs à l'Oman et à la Caramanie.

La langue géorgienne a dû être originairement la même que la langue arménienne ; c'est ce qu'assurent les annales manuscrites de la Géorgie ; mais notre auteur russe observe que ces deux langues diffèrent aujourd'hui radicalement. Selon les annales, le géorgien actuel seroit un mélange d'arménien, d'assyrien, du *Khozare*, de l'hébreu et du grec ; ce mélange existe jusqu'à un certain degré ; les termes techniques et scientifiques de la langue géorgienne vulgaire, sont empruntés en partie du grec et de l'arménien ; plusieurs locutions usitées en société et dans le commerce, sont tirées du turc et du persan ; mais le fond de cette langue n'appartient qu'à elle-même.

On distingue deux dialectes principaux, le

géorgien savant ou ancien, dans lequel la Bible est traduite et qui est employée pour le service divin, et le *géorgien vulgaire* qu'on parle le plus purement dans la Kartalinie, et le plus mal en Mingrélie. Le géorgien savant qui n'est que la langue parlée il y a dix ou douze siècles, diffère du vulgaire comme l'esclavon ancien du russe. L'archimandrite donne l'*Oraison Dominicale* dans l'un et l'autre de ces dialectes; nous allons insérer cet échantillon d'une langue presqu'inconnue.

I. Oraison dominicale en géorgien savant.

Mamao tchwéno, roméli char tzatà schìna,
Père notre, qui es ciel en,

Tzmìnda ìckawn sàcheli schèni;
Saint soit nom tien;

Mòwcdin supèwa schèni;
Vienne royaume tien;

Ickàwe nèba schèni witarza tzàta schìna
Soit faite volonté tienne comme ciel en

ègretza kwekànasa tzèda;
ainsi de même terre sur;

Puri tchwèm arsòbisa mòmetz tchwen dges;
Pain notre quotidien donne nous aujourd'hui;

Da mògwi tèwen tchwen tananàdebni tchwenni wìtarza
Et pardonne à nous dettes nôtres comme

thcwen mintèwebt tanàmdepta mat tchwénta;
nous pardonnons débiteurs envers nous;

Da nu schèmi kwàneb tchwen gansaz dèlsa;
Et non laisse tomber nous tentation en;

Aramed gwìgsen tchwen borotisagan.
Mais délivre nous mal du.

II. ORAISON DOMINICALE EN GÉORGIEN VULGAIRE.

Tchwèno mamào romèlitz rom char tzàta schina,
Tamìnda ìckos sachèli schèni;
Mòwides supewa schèni;
Nèba schèni rògortz tzàschi ègretwe kweckànasse seda;
Puri tchwèm arsòbisa mòmetz tchwen dges;
Da mògwìtebe tchwen tananàdebni tchwènì rògortz tchwen mìntewebl tanàmdebta mat tchwenta;
Da nu schemi kwan tchwen gansàz delchi;
Da gwichsen tchwen borotlsagan;

L'archimandrite n'entre pas dans un grand détail à l'égard de la nature de cette langue ; il dit seulement que la construction des phrases y est très-libre et très-variée. Les mêmes mots ont, surtout dans le style élevé, plusieurs acceptions différentes, ce qui donne naissance à beaucoup d'équivoques. Un jeu de société appelé *sma*, consiste dans un échange rapide de calembourgs; l'esprit de nos faiseurs de vaudevilles trouveroit ainsi un débouché en Géorgie, si jamais il venoit à manquer d'admirateurs en France. Les écrivains géorgiens, à l'instar des Persans, leurs modèles, aiment les figures gigantesques ou alambiquées; l'enflure orientale se fait sentir dans toutes leurs compositions. Un prince géorgien, en écrivant à Pierre-le-Grand, lui dit : « que par ses grandes » actions il est devenu un géant parmi les mortels, » un géant plus fort que Goliath; que sa voix

» fait trembler tous les czars et monarques de la » terre; qu'il couvre l'univers à l'instar de la » voûte céleste; qu'il est l'élu parmi les astres; que » ses rayons, brillans dans l'obscurité, répandent » partout un charme inexprimable; qu'il est le » véritable arôme qui fait naître sur la terre toutes » les bonnes odeurs; que ses légions se multi- » plient comme les oiseaux du ciel, et se succè- » dent comme les flots de la mer; enfin, que tout » ce qui existe sur la terre et dans l'onde, pourra » être facilement exterminé par les épées flam- » boyantes de l'invincible armée russe (1). »

(1) Nous pouvons suppléer au silence de l'auteur russe sur la nature de la langue géorgienne. Elle renferme beaucoup de mots qui, à en juger par l'orthographe, doivent offrir à une oreille européenne des sons très-bizarres. Comment prononcer des mots comme ceux-ci: *chhkbo*, veau; *mtha*, montagne; *vprosi*, plus grand; *vmsthrosi*, plus petit, et autres semblables? Mais peut-être cette accumulation des consonnes n'est qu'apparente; peut-être dans la prononciation on ajoute des voyelles sous-entendues, ou bien on passe quelques consonnes.

La langue géorgienne admet beaucoup de mots dérivés et composés. Elle ne connoît point l'usage de l'article. Les noms n'ont qu'un seul genre. Le pluriel est formé par l'apposition de la syllabe *bi* ou *ibi;* par exemple, *mama*, père, *mamabi*, les pères. On n'a qu'une seule déclinaison très-régulière; elle a six cas, formés par une inflexion finale. Le comparatif est marqué par la syllabe préposée *si*, le superlatif par celles : *sula;* par exemple, *lamasi*,

Les Géorgiens écrivent comme les Européens, de gauche à droite ; ils ont deux espèces de caractères, les ecclésiastiques et les vulgaires ; ceux-là ressemblent un peu aux caractères arméniens et sont formés de traits droits comme les *runes* de la Scandinavie, et comme l'étoient probablement

beau; *silamasi*, plus beau; *sulalamasi*, le plus beau. Il y a bien quatre conjugaisons principales d'après lesquelles se règlent les verbes qui ont rapport à un mouvement; mais, en général, les conjugaisons varient d'après les terminaisons des verbes, ce qui en rend le nombre presqu'infini; peut-être les grammairiens n'ont-ils pas encore approfondi la théorie de cette partie de la langue. L'indicatif a six temps, parmi lesquels il y a trois *parfaits;* le subjonctif n'existe pas, et le passif se forme par des verbes auxiliaires. Les prépositions sont jointes à la fin du nom qu'elles régissent, par exemple, *tzé*, terre, *da*, sur, *tzeda*, sur la terre.

Voyez Adelung, Mithridates, I, 428. *Alter*, sur la littérature géorgienne, Vienne, 1798. *Alphabetum ibericum s. georgianum cum oratione dominica*, Rome, à la Propagande, 1629. *Maggii*, syntagma linguarum quæ in Georgia regionibus audiuntur, Rome, 1643. La Grammaire complète, par le *catholicos, Antony*, composée vers 1760, est encore manuscrite. L'archevêque *Warlaam* en a publié un abrégé, à Pétersbourg. *Steph. Paolini et Niceph. Irbachii*, *dittionario georgiano;* Rome, à la Propagande, 1629. Le dictionnaire manuscrit d'*Orbélianow* contient, outre une riche collection de mots, les étymologies arméniennes, grecques et autres; c'est une espèce de bibliothèque philologique.

tous les caractères primitifs. Les lettres vulgaires ressemblent de loin à l'écriture persanne et arabe. L'alphabet géorgien renferme trente-neuf lettres, parmi lesquelles il y a neuf voyelles.

Leurs ouvrages originaux datent presque tous du milieu du douzième siècle ou du règne de la reine Tamar. Leurs auteurs étoient, comme dans le siècle des troubadours, des princes et des héros qui, au sortir des combats, chantoient eux-mêmes leurs exploits et leurs amours. Nous avons vu que les Géorgiens, placés entre les deux empires d'Ispahan et de Byzance, connoissoient et étudioient en même temps les ouvrages des Grecs et des Persans. Ce sont là de fortes présomptions en faveur de la littérature géorgienne. Notre auteur n'en parle qu'avec enthousiasme.

« Si, dit-il, les grandes scènes de la nature
» ont de tout temps servi à développer le senti-
» ment et le génie poétique, quelle contrée est
» plus propre que la Géorgie à faire naître des
» poètes? Aucun pays ne ressemble plus à l'an-
» cienne Thessalie; mais la Thessalie n'avoit qu'un
» Olympe, qu'un Pinde. Ici, de nombreux
» Olympes s'élèvent en groupes vers les cieux;
» d'innombrables Hippocrènes y jaillissent en
» cascades; plus loin, des rochers jetés sur d'au-
» tres rochers rappellent les combats des Titans,
» chaque vallée est une Tempé, où mille Penées
» roulent leurs flots écumeux jusqu'à ce qu'ils

» trouvent du repos dans le sein des prairies et » à l'ombre des bois ».

Le savant archimandrite auroit dû nous faire connoître en détail les ouvrages qui le mettent dans une semblable extase. Mais il ne donne que des noms, des titres, des règles de prosodie et quelques lignes détachées. Cependant, ces notices mêmes, malgré leur sécheresse, intéresseront par leur nouveauté ceux qui s'occupent de l'histoire littéraire et de l'étude des langues.

Le poème le plus connu des Géorgiens est la *Tamariani*, ou l'éloge épique de la reine Tamar. Cet ouvrage très-étendu est écrit en strophes de quatre lignes, où la même rime revient seize fois. En voici les deux premiers vers, avec la quantité prosodique et une traduction littérale.

Tamar tsknari, schessatsknari, chmanamart, pirmtzinari,

Msse mtzinari, satchinari, tskalimknari, momdinari.

« *Tamar*, la grâcieuse, l'agréable, aux douces » paroles, au doux sourire, brillante comme le » soleil, pleine de majesté, ayant la démarche » coulante, semblable à un beau fleuve ».

Le nom de l'auteur de cette *Tamariade* n'est guère plus harmonieux que les deux vers qu'on vient de citer; il s'appeloit *Tsaohruchadse*, nom qui eût effrayé même les oreilles de Chapelain et de Lemierre.

Tout le poème, selon notre auteur, ne paroît composé que de louanges un peu monotones et d'une série d'épithètes et de comparaisons : il en admire cependant l'harmonie incomparable! et le mécanisme étonnant! Ce qu'il y a de vraiment remarquable, c'est que ces jeux de rimes multipliées et de consonnes répétées, se retrouvent à la fois dans les vers persans, cités par l'anglais Gladwin, dans sa Rhétorique persanne, et dans les poèmes des Scaldes islandais du troisième âge de la littérature scandinave ancienne, ou des onzième et douzième siècles.

Le second grand ouvrage géorgien promet un intérêt bien plus réel; car c'est selon notre auteur, une imitation d'un poème indien. Le héros est un prince des Indes, nommé *Tariel*, qui parcourt l'univers, vêtu d'une peau de tigre. Les aventures de ce héros ressemblent, dit-on, à celles du Roland furieux. Ce prince Tariel seroit-il par hasard un Hercule ou un Bacchus indien? Quoi qu'il en soit, ce poème de la Peau du Tigre, par *Rustawell*, mériteroit d'être connu; notre auteur semble en faire espérer une traduction russe, qui ne manquera pas d'être traduite elle-même dans quelque autre langue plus familière aux littérateurs. L'original géorgien est écrit en strophes de quatre vers, qui ne riment que par le dernier mot de chaque vers. Le mètre de ces vers est très-remarquable; c'est le vers le plus naturel à la

langue géorgienne; il s'appelle *schairi*, et se compose de la succession de longues et brèves que voici :

uu —, uu — uu | uu —, uu — uu

L'auteur russe qui ne s'est pas aperçu de la coupe de ces vers en deux hémistiches, ne parle pas non plus de l'*allitération* ou répétition de la même lettre initiale qui, d'après l'exemple qu'il cite, paroît en être une loi. Cet artifice est encore un trait de ressemblance entre cette poésie caucasienne et l'ancienne versification islandaise. On peut s'en faire une idée par ces deux vers qui commencent le poème de la *Peau du Tigre :*

» *Romelmàn Scheckmna Sàmkaro Salità mit Slièrita*
» *Se gardmòarsni Sùulita kwna Ssessìt monabèrita.*

Les Géorgiens sont les plus intrépides rimeurs du monde. Mais le vers le plus majestueux de leur langue est celui dont ils se servent dans leurs hymnes d'église : ils l'appellent *iambick;* il n'est pourtant pas composé de pieds iambiques, puisqu'il se construit de cette manière :

uu —, uu —, u —, uu — uu

C'est dans ce mètre que le vice-patriarche Antony a composé son *Tzobilsitquaoba* ou série d'odes historiques sur les hommes illustres de la

Géorgie, dont une analyse pourroit ne pas être sans intérêt, du moins pour l'historien.

L'auteur russe nous assure que le peuple géorgien, chante encore des idylles pleines d'images grâcieuses et composées « par les *Théocrite* et les » *Tibulle* que jadis cette contrée a vus naître ». C'est dommage qu'il ne nous ait pas mis à même d'en juger par des citations étendues. Il se borne également à nommer les romans *Baramiani*, *Rostomiani*, *Daredchaniani* et *Wisramiani*; les deux derniers, écrits sous le règne de Tamar, doivent offrir « le style éloquent et les tableaux touchans de la Nouvelle Héloïse ». Il existe aussi en géorgien une collection d'apologues comparables aux fables de Lockmann.

On assure que les Géorgiens apprennent tous à chanter régulièrement, et que leur chant d'église est d'un effet imposant; ils l'ont modelé sur celui des Russes, tandis que dans leurs chansons populaires, ils imitent les Persans. Leurs anciens instrumens de musique étoient une trompette et une harpe d'une forme particulière, qu'ils appellent *harpe de David*.

Nous terminons cette analyse en faisant remarquer les efforts qu'a faits la famille royale de Géorgie pour introduire dans ce pays les lumières de l'Europe moderne. Ces princes, et surtout le catholicos ou vice-patriarche Antony, ont établi des écoles, des bibliothèques et des imprimeries;

ils ont composé ou fait composer des grammaires et des dictionnaires, publié des élémens de géographie et des abrégés d'histoire, extraits en partie de trois chroniques manuscrites, conservées en Géorgie; enfin, ils ont fait traduire, d'après des traductions russes, plusieurs livres de science allemands, et même quelques ouvrages français, tels que le Télémaque, Bélisaire, et *la Morale de Confucius*. N'est-ce pas une chose curieuse que de voir cette philosophie chinoise, apportée en Europe par le chemin du Cap de Bonne-Espérance, retourner de nouveau en Asie par la route de Moscou? Ce même vice-patriarche qui a fait tant d'efforts pour éclairer sa nation, publia quelque temps avant sa mort, arrivée en 1798, un recueil d'éloges funèbres en l'honneur de vingt martyrs et saints de la Géorgie, presque tous morts les armes à la main, en combattant pour la religion et la patrie.

L'imprimerie étoit inconnue en Géorgie jusqu'au commencement du dix-huitième siècle. On écrivoit avec une couleur rouge sur du papier lisse de Perse ou de Turquie. C'est ainsi que fut écrite la nouvelle édition de l'*Écriture Sainte* en langue géorgienne, recueillie et complétée par le czar *Artchil* de Kachetie. Cette traduction est faite en grande partie d'après les Septante; et comme Moïse de Chorène la cite, elle a dû exister antérieurement au cinquième siècle. Le neveu

d'Artchil, le czar *Wachtang V*, fit venir de la Valachie des imprimeurs qu'il établit à Téflis et qui imprimèrent sous ses yeux plusieurs prophètes, les pseaumes, les évangiles, les épîtres et quelques livres d'église. Une invasion des Persans amena la destruction de l'imprimerie d'où on ne sauva qu'avec peine quelques exemplaires de chaque ouvrage. Le czar lui-même fut obligé de s'enfuir avec sa famille à Moscou. Son fils le czar *Backar*, aidé par ses frères, établit dans un village peu éloigné de Moscou, une imprimerie géorgienne d'où l'on vit enfin sortir en 1743, une édition complète de la Sainte Écriture. Elle est *grand in-folio* sur papier royal, en deux colonnes et en beaux caractères. Dans la préface, le czar Backar assure qu'il a comparé cette traduction avec celle qui a été faite en syriaque, en bulgare et arménien, ainsi qu'avec le texte grec et hébreu. Les livres de la Bible sont divisés par chapitres et versets; ce qui n'avoit pas été fait dans l'édition de Téflis où l'on avoit suivi les manuscrits géorgiens.

L'imprimerie géorgienne transférée dans la ville même de Moscou, continua jusqu'en 1770 à fournir des livres d'église, des légendes de saints et des abécédaires. A cette époque le czar Héraclius rétablit l'imprimerie de Téflis; elle fut encore une fois détruite par les Persans; mais aujourd'hui, sous la protection de la Russie, elle est de nouveau en pleine activité; elle est pourvue de carac-

tères tant pour le géorgien *vulgaire* ou civil que pour le dialecte *savant* ou ecclésiastique. Depuis quelques années, il a paru à Téflis divers ouvrages nouveaux, dont notre auteur russe ne donne aucune idée, mais dont la seule existence suppose chez les Géorgiens une noble ardeur pour reconquérir les bienfaits de la civilisation, et pour replacer leur intéressante nation et leur belle contrée au rang qu'elles sont dignes d'occuper dans le monde.

BULLETIN
DES VOYAGES,
DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE.

N° XXXIV.

Voyage de MM. DE *Humboldt et Bonpland. Vues pittoresques des Cordillières et Monumens des Peuples de l'Amérique; par* Alexandre de Humboldt. *Ire et IIe Livraisons* (1).

Les monumens des nations dont nous sommes séparés par un long intervalle de siècles, peuvent fixer notre intérêt de deux manières très-différentes. Si les ouvrages de l'art parvenus jusqu'à nous, appartiennent à des peuples dont la civilisation a été très-avancée, c'est par l'harmonie et la beauté des formes, c'est par le génie avec lequel ils sont conçus, qu'ils excitent notre admiration. Le buste d'Alexandre, trouvé dans les jardins des Pisons, seroit regardé comme un reste précieux de l'antiquité, quand même l'inscription n'indiqueroit pas qu'il nous représente les traits du vainqueur d'Arbèle. Une pierre gravée, une médaille des beaux temps de la Grèce, intéressent l'ami des arts par la sévérité du style, par le fini de l'exécution, lors même qu'aucune légende, qu'aucun monogramme ne rattachent ces objets à une époque déter-

(1) Chez *T. Schoell*, à Paris. *Voyez* l'annonce détaillée dans les *Annales des Voyages*, vol. IV, Bulletin X.

minée de l'histoire. Tel est le privilége de ce qui a été produit sous le ciel de l'Asie-Mineure, et d'une partie de l'Europe méridionale.

Au contraire, les monumens des peuples qui ne sont point parvenus à un haut degré de culture intellectuelle, ou qui, soit par des causes religieuses et politiques, soit par la nature de leur organisation, ont paru moins sensibles à la beauté des formes, ne peuvent exciter notre intérêt que dans leur qualité de monumens historiques. C'est à cette classe qu'appartiennent les restes de sculpture répandus dans les vastes contrées qui s'étendent depuis les rives de l'Euphrate jusqu'aux côtes orientales de l'Asie. Les idoles du Thibet et de l'Indostan, celles qu'on a trouvées sur le plateau central de la Mongolie, fixent nos regards, parce qu'elles jettent du jour sur les anciennes communications des peuples et sur l'origine commune de leurs traditions mythologiques.

Les ouvrages les plus grossiers, les formes les plus bizarres, ces masses de rochers sculptés, qui n'imposent que par leur grandeur et par la haute antiquité qu'on leur attribue, ces pyramides énormes qui annoncent une puissance despotique et le concours d'une multitude d'ouvriers, tout se lie à l'étude philosophique de l'histoire.

C'est par ce même lien que les foibles restes de l'art, ou plutôt de l'industrie des peuples du nouveau Continent, sont dignes de notre attention. « Persuadé de cette vérité, » dit M. de Humboldt, j'ai réuni, pendant mes voyages, » tout ce qu'une active curiosité a pu me faire découvrir » dans des pays où, pendant des siècles de barbarie, » l'intolérance a détruit presque tout ce qui tenoit aux » mœurs et au culte des anciens habitans, où l'on a démoli des édifices pour en arracher des pierres ou pour » y chercher des trésors cachés. Le rapprochement que

» je me propose de faire entre les ouvrages de l'art du » Mexique et du Pérou, et ceux de l'ancien monde, ré- » pandra quelque intérêt sur mes recherches et sur l'atlas » pittoresque qui en contient le résultat. Éloigné de tout » esprit de système, j'indiquerai les analogies qui se pré- » sentent naturellement, en distinguant celles qui parois- » sent prouver une identité de race, de celles qui ne » tiennent probablement qu'à des causes intérieures, à » cette ressemblance qu'offrent tous les peuples dans le » développement de leurs facultés intellectuelles. Je dois » me borner ici à une description succincte des objets » représentés dans les gravures. Les conséquences aux- » quelles paroît conduire l'ensemble de ces monumens, » ne peuvent être discutées que dans la relation du » voyage. Les peuples auxquels on attribue ces édifices » et ces sculptures, existant encore, leur physionomie et » la connoissance de leurs mœurs serviront à éclaircir » l'histoire de leurs migrations. »

Les recherches sur les monumens élevés par des nations à demi-barbares, ont encore un autre intérêt qu'on pourroit nommer psychologique ; elles offrent à nos yeux le tableau de la marche uniforme et progressive de l'esprit humain. Les ouvrages des premiers habitans du Mexique, tiennent le milieu entre ceux des peuples tartares et les monumens antiques de l'Indostan. Quel spectacle imposant nous offre le génie de l'homme, parcourant la longue échelle qu'il y a depuis les tombeaux de Tinian et les statues de l'île de Pâques, jusqu'aux monumens du temple mexicain de *Milta ;* et depuis les idoles informes que renfermoit ce temple, jusqu'aux chefs-d'œuvre du ciseau de Praxitèle et de Lysippe !

« Ne nous étonnons pas, dit M. de Humboldt, de la » grossièreté du style et de l'incorrection des contours

» dans les ouvrages des peuples de l'Amérique. Séparés » peut-être de bonne heure du reste du genre humain, » errant dans un pays où l'homme a dû lutter long-temps » contre une nature sauvage et toujours agitée, ces peu- » ples, livrés à eux-mêmes, n'ont pu se développer » qu'avec lenteur. L'est de l'Asie, l'occident et le nord » de l'Europe, nous offrent les mêmes phénomènes. En » les indiquant, je n'entreprendrai pas de prononcer sur » les causes secrètes par lesquelles le germe des beaux » arts ne s'est développé que sur une très-petite partie » du globe. Combien de nations de l'ancien Continent » ont vécu sous un climat analogue à celui de la Grèce, » entourées de tout ce qui peut émouvoir l'imagina- » tion, sans s'élever au sentiment de la beauté des formes, » sentiment qui n'a présidé aux arts que là où ils ont été » fécondés par le génie des Grecs ? »

Ces considérations suffisent pour marquer le but que M. de Humboldt s'est proposé en publiant ces fragmens de monumens américains. Leur étude peut devenir utile comme celle des langues les plus imparfaites, qui intéressent non seulement par leur analogie avec des langues connues, mais encore par la relation intime qui existe entre leur structure et le degré d'intelligence de l'homme plus ou moins éloigné de la civilisation.

En présentant dans un même ouvrage les monumens grossiers des peuples indigènes de l'Amérique et les vues pittoresques du pays montueux que ces peuples ont habité, M. de Humboldt a réuni des objets dont les rapports n'ont pas échappé à la sagacité de ceux qui se livrent à l'étude philosophique de l'esprit humain. Quoique les mœurs des nations, le développement de leurs facultés intellectuelles, le caractère particulier empreint dans leurs ouvrages, dépendent à la fois d'un grand nombre

de causes qui ne sont pas purement locales, on ne sauroit douter que le climat, la configuration du sol, la physionomie des végétaux, l'aspect d'une nature riante ou sauvage, n'influent particulièrement sur le progrès des *beaux arts* et sur le *style* qui distingue leurs productions. Cette influence est d'autant plus sensible que l'homme est plus éloigné de la civilisation. Quel contraste entre l'architecture d'un peuple qui a habité de vastes et ténébreuses cavernes, et celle de ces hordes long-temps nomades, dont les monumens hardis rappellent, dans le fût des colonnes, les troncs élancés des palmiers du désert! Pour bien connoître l'origine des arts, il faut étudier la nature du site qui les a vus naître. Les seuls peuples américains chez lesquels nous trouvons des monumens remarquables, sont des peuples montagnards. Isolés dans la région des nuages, sur les plateaux les plus élevés du globe, entourés de volcans dont le cratère est environné de glaces éternelles, ils ne paroissoient admirer, dans la solitude de ces déserts, que ce qui frappe l'imagination par la grandeur des masses. Les ouvrages qu'ils ont produits portent l'empreinte de la nature sauvage des Cordillières.

Une partie de cet Atlas est destinée à faire connoître les grandes scènes que présente cette nature. On s'est moins attaché à peindre celles qui produisent un effet pittoresque, qu'à représenter exactement les contours des montagnes, les vallées dont leurs flancs sont sillonnés, et les cascades imposantes formées par la chute des torrens. « Les Andes, dit M. de Humboldt, sont à » la chaîne des hautes Alpes, ce que ces dernières sont » à la chaîne des Pyrénées. Ce que j'ai vu de romanti- » que ou de grandiose sur les bords de la Saverne, dans » l'Allemagne méridionale, dans les monts Euganéens,

» dans la chaîne centrale de l'Europe, sur la pente ra-
» pide du volcan de Ténériffe, tout se trouve réuni dans
» les Cordillières du Nouveau-Monde. Des siècles ne
» suffiroient pas pour observer les beautés et pour dé-
» couvrir les merveilles que la nature y a prodiguées
» sur une étendue de deux mille cinq cents lieues, de-
» puis les montagnes granitiques du détroit de Magel-
» lan, jusqu'aux côtes voisines de l'Asie orientale. Je
» croirai avoir atteint mon but, si les foibles esquisses
» que contient cet ouvrage, excitent des voyageurs amis
» des arts à visiter les régions que j'ai parcourues,
» pour retracer fidèlement ces sites majestueux qui ne
» peuvent être comparés à ceux de l'ancien Conti-
» nent. »

Pour faire connoître aux lecteurs des *Annales* tout ce qu'il y a d'intéressant dans cet ouvrage de M. de Humboldt, il faudroit le leur mettre sous les yeux tout entier; nous pouvons cependant leur en donner une idée imparfaite, au moyen des extraits qu'on va lire.

A la tête de cet Atlas pittoresque, on trouve un reste précieux de la sculpture aztèque. C'est un buste d'une prêtresse en basalte, conservé à Mexico, dans le cabinet d'un amateur éclairé, M. *Dupé*, capitaine au service de S. M. Catholique. Cet officier instruit, qui, dans sa jeunesse, a pris le goût des arts en Italie, a fait plusieurs voyages dans l'intérieur de la Nouvelle-Espagne, pour étudier les monumens. Il a dessiné, avec un soin particulier, les reliefs de la pyramide de Papantla, sur laquelle il pourroit publier un ouvrage très-curieux.

Le buste, représenté dans sa grandeur naturelle, et de deux côtés (pl. I et II), frappe surtout par une espèce de coiffe qui a quelque ressemblance avec le voile ou *calantica* des têtes d'Isis, des Sphinx, des Antinoüs

et d'un grand nombre d'autres statues égyptiennes. Il faut observer cependant que dans le voile égyptien, les deux bouts qui se prolongent au-dessous des oreilles, sont le plus souvent très-minces et pliés transversalement. Dans plusieurs statues du dieu Apis, qui se trouvent au musée Capitolin, les bouts sont convexes par-dedans, et striés dans le sens de la longueur, tandis que la partie postérieure, celle qui touche le col, est constamment plane et non arrondie, comme dans la coiffe mexicaine. Cette dernière présente la plus grande analogie avec la draperie striée qui entoure les têtes enclavées dans les chapiteaux des colonnes de *Tentyris*, comme on peut s'en convaincre en consultant les dessins exacts que M. Denon en a donnés dans son Voyage en Égypte, pl. 40 et 124.

Peut-être les bourrelets cannelés qui, dans l'ouvrage mexicain, se prolongent vers les épaules, sont-ils des masses de cheveux semblables aux tresses que l'on voit dans une statue d'Isis, ouvrage grec qui est placé dans la bibliothèque de la *Villa-Ludovisi*, à Rome. Cet arrangement extraordinaire des cheveux, frappe surtout dans le revers du buste gravé sur la seconde planche, et qui présente une énorme bourse attachée au milieu par un nœud. Le célèbre *Zoega*, que la mort vient d'enlever aux sciences, a assuré à M. de Humboldt avoir vu une bourse tout à fait semblable, dans une petite statue d'Osiris, en bronze, au musée du cardinal Borgia, à Veletri.

Le front de la prêtresse aztèque est orné d'une rangée de perles qui bordent un bandeau très-étroit. Ces perles n'ont été observées dans aucune statue de l'Égypte; elles indiquent les communications qui existoient entre la ville de Tenochtitlan, l'ancien Mexico, et les côtes de la Californie, où l'on en pêchoit un très-grand nombre. Le col est enveloppé d'un mouchoir triangulaire, auquel pendent

vingt-deux grelots ou glands, placés avec beaucoup de symétrie. Ces grelots, comme la coiffe, se trouvent dans un grand nombre de statues mexicaines, dans des bas-reliefs et des peintures hiéroglyphiques. Ils rappellent les petites pommes et les fruits de grenades qui étoient attachés à la robe du grand-prêtre des Hébreux.

Sur le devant du buste, et à un demi-décimètre de hauteur au-dessus de sa base, on remarque de chaque côté les doigts du pied; mais il n'y a pas de mains, ce qui indique l'enfance de l'art. On croit reconnoître, sur le revers, que la figure est assise ou même accroupie. Il y a lieu de s'étonner que les yeux soient sans pupilles, tandis qu'on les trouve indiquées dans un bas-relief découvert récemment à Oaxaco.

Le basalte de cette sculpture est très-dur et d'un beau noir; c'est du vrai basalte auquel sont mêlés quelques grains de péridot, et non de la pierre lydique ou porphyre à base de *grünstein*, que les antiquaires appellent communément basalte égyptien. Les plis de la coiffe, et surtout les perles, sont d'un grand fini, quoique l'artiste, dépourvu de ciseaux d'acier, et travaillant peut-être avec les mêmes outils de cuivre mêlé d'étain, que M. de Humboldt a rapportés du Pérou, ait dû trouver de grandes difficultés dans l'exécution.

Ce buste a été dessiné très-exactement, sous les yeux de M. Dupé, par un élève de l'académie de peinture de Mexico. Il a 0,38 de hauteur, sur 0,19 de largeur. La dénomination de *Buste d'une Prêtresse* lui est donnée dans le pays. « Il se pourroit cependant, dit notre savant » voyageur, qu'il représentât quelque divinité mexicaine, » et qu'il eût été placé originairement parmi les dieux » pénates. La coiffe et les perles qui se retrouvent dans » une idole découverte dans les ruines de Tezcuco, et que

» j'ai déposée au cabinet du roi de Prusse, à Berlin, auto-
» risent cette conjecture. L'ornement du col et la forme
» non monstrueuse de la tête, rendent plus probable que
» le buste représente simplement une femme aztèque.
» Dans cette dernière supposition, les bourrelets canne-
» lés qui se prolongent vers la poitrine, ne pourroient
» être des tresses, car le grand-prêtre ou *tepantcohuat-*
» *zin* coupoit les cheveux aux vierges qui se dévouoient au
» service du temple. »

Une certaine ressemblance entre le *calantica* des têtes d'Isis et la coiffe mexicaine, les pyramides à plusieurs assises, analogues à celles du *Féyum*, l'usage fréquent de la peinture hiéroglyphique, les cinq jours complémentaires ajoutés à la fin de l'année mexicaine, et qui rappellent les *épagomènes* de l'année memphitique, offrent, selon M. de Humboldt, des points de ressemblance assez remarquables entre les peuples du nouveau et de l'ancien Continent. « Nous sommes cependant bien éloignés, dit
» ce savant, de nous livrer à des hypothèses qui seroient
» aussi vagues et aussi hasardées que celles par lesquelles
» on a fait des Chinois une colonie de l'Égypte, et de la
» langue basque un dialecte de l'hébreu. La plupart de ces
» analogies s'évanouissent dès que l'on examine les faits
» isolément. L'année mexicaine, par exemple, malgré
» ses épagomènes, diffère totalement de celle des Égyp-
» tiens. Un grand géomètre qui a bien voulu examiner les
» fragmens que j'ai rapportés, a reconnu par l'intercala-
» tion mexicaine, que la durée de l'année tropique des
» Aztèques est presque identique avec la durée trouvée
» par les astronomes d'Almamon. (LAPLACE, *Exposition*
» *du Système du Monde*, 3e édit., p. 554.) En remon-
» tant aux temps les plus reculés, l'histoire nous indique
» plusieurs centres de civilisation, dont nous ne con-

» noissons pas les rapports mutuels, tels que Méroé, » l'Égypte, les bords de l'Euphrate, l'Indostan et la » Chine. D'autres foyers de lumières, encore plus an- » ciens, étoient placés peut-être sur le plateau de l'Asie » centrale; et c'est au reflet de ces derniers que l'on est » tenté d'attribuer le commencement de la civilisation » américaine. »

S'il nous étoit permis d'émettre une opinion sur une matière qui nous est si imparfaitement connue, nous serions portés à croire que le Mexique et le Pérou ont eux-mêmes été les foyers originaires d'une civilisation très-antique, laquelle, sans doute, a pu être modifiée par l'influence des colonies venues du nord et du centre de l'Asie. Pourquoi les deux Amériques n'auroient-elles pas eu leurs races d'hommes indigènes comme elles ont eu leurs animaux et leurs végétaux particuliers?

La planche IIIe de cet Atlas pittoresque nous donne une idée de la capitale du Mexique. La ville de *Tenochtitlan*, capitale d'*Anahuac*, fondée l'an 1325, sur un petit groupe d'îlots situé dans la partie occidentale du lac salé de Tezcuco, fut totalement détruite pendant le siége qu'en firent les Espagnols, en 1521, et qui dura soixante-quinze jours. La nouvelle ville qui compte près de cent quarante mille habitans, a été reconstruite par Cortez, sur les ruines de l'ancienne, en suivant les mêmes alignemens des rues; mais les canaux qui traversoient ces rues ont été comblés peu à peu, et Mexico, singulièrement embelli par le vice-roi comte *de Revillagigedo*, est aujourd'hui comparable aux plus belles villes de l'Europe. La grande place représentée dans la troisième planche de l'Atlas de M. de Humboldt, est le site qu'occupoit jadis le grand temple de Mexitli, qui, comme tous les *téocalli*, ou maisons des dieux mexicains, étoit un édifice pyrami-

dal, analogue au monument babylonien dédié à Jupiter-Bellus. On voit à droite le palais du vice-roi de la Nouvelle-Espagne, édifice d'une architecture simple appartenant originairement à la famille des Cortez qui est celle du *marquès del valle de Oaxaca*, *duca de Monte Leone*. Au milieu de la gravure se présente la cathédrale, dont une partie (*el Sagrario*) est dans l'ancien style indien ou moresque, vulgairement appelé gothique.

La *Plaza Mayor*, qu'il ne faut pas confondre avec le grand marché de *Tlatelolco*, décrit par Cortez dans ses lettres à l'empereur Charles-Quint, est ornée depuis l'an 1803, de la statue équestre du roi Charles IV, exécutée aux frais du vice-roi, marquis de Branciforts. Cette statue en bronze est d'une grande pureté de style et de la plus belle exécution; elle a été dessinée, modelée, fondue et placée par le même artiste, *don Manuel Tolsa*, natif de Valence en Espagne, et directeur de la classe de sculpture de l'académie des beaux arts à Mexico. « On ne sait, dit M. de Humboldt, ce qu'on doit le plus » admirer, ou du talent de cet artiste, ou du courage » et de la persévérance qu'il a déployés, dans un pays » où tout restoit à créer, et dans lequel il lui a fallu » vaincre les obstacles les plus multipliés : ce bel ou- » vrage a réussi dès la première fonte. La statue pèse » près de vingt-trois mille kilogrammes ; sa hauteur » excède de deux décimètres celle de la statue équestre » de Louis XIV, qui étoit à la place Vendôme à Paris. » On a eu le bon goût de ne pas dorer le cheval; on s'est » contenté de l'enduire d'un vernis de couleur olivâtre, » qui tire sur le brun. Comme les édifices qui entourent » la place sont en général peu élevés, on voit la statue » projetée contre le ciel, circonstance qui, sur le dos » des Cordillières, où l'atmosphère est d'un bleu foncé,

» produit un effet très-pittoresque. J'ai assisté au trans-
» port de cette masse énorme, depuis l'endroit de sa
» fonte, jusqu'à la *Plaza Mayor*. Elle a traversé une
» distance d'environ seize cents mètres, en cinq jours.
» Les moyens mécaniques que M. Tolza a employés pour
» l'élever sur un piédestal d'un beau marbre mexicain,
» sont très-ingénieux, et mériteroient une description
» détaillée. »

La grande place de Mexico est aujourd'hui d'une forme irrégulière, depuis que, contre le plan de Cortez, on y a construit le carré qui renferme les boutiques. Pour éviter l'apparence de cette irrégularité, on a jugé nécessaire de placer la statue équestre, que les Indiens ne connoissent que sous le nom du *grand cheval*, dans une enceinte particulière. Cette enceinte est pavée en grands carreaux de porphyre, et élevée de plus de quinze décimètres au-dessus du niveau des rues adjacentes. L'ovale, dont le grand axe est de cent mètres, est entouré de quatre fontaines, et fermé au grand déplaisir des indigènes, par quatre portes, dont les grilles sont ornées en bronze.

Parmi les scènes majestueuses et variées que présentent les Cordillières du Pérou, les vallées sont ce qui frappe le plus l'imagination d'un voyageur européen. L'énorme hauteur des montagnes ne peut être saisie en entier qu'à une distance considérable, et lorsqu'on se trouve placé dans ces plaines qui se prolongent depuis les côtes jusqu'au pied de la chaîne centrale. Les plateaux qui entourent les cimes couvertes de neiges perpétuelles, sont la plupart élevés de deux mille cinq cents à trois mille mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Cette circonstance diminue jusqu'à un certain point l'impression de grandeur que produisent les masses colossales du Chim-

borazo, du Cotopaxi et de l'Antisana, vues des plateaux de Riobamba et de Quito; mais il n'en est point des vallées comme des montagnes. Plus profondes et plus étroites que celles des Alpes et des Pyrénées, les vallées des Cordillières offrent les sites les plus sauvages et les plus propres à remplir l'ame d'admiration et d'effroi. Ce sont des crevasses dont le fond et les bords sont ornés d'une végétation vigoureuse, et dont souvent la profondeur est assez grande pour que le Vésuve et le Puy-de-Dôme y pussent être placés sans que leur cime dépassât le rideau des montagnes les plus voisines. Les voyages intéressans de M. *Ramond*, ont fait connoître la vallée d'Ordesa, qui descend du Mont-Perdu, et dont la profondeur moyenne est de près de neuf cents mètres (quatre cent cinquante-neuf toises). En voyageant sur le dos des Andes, de Pasto à la *ville d'Ibarra*, et en descendant de Loxa vers les bords de la rivière des Amazones, M. de Humboldt et M. Bonpland ont traversé les fameuses crevasses de *Chota* et de *Cutaco*, dont l'une est de plus de quinze cents, et l'autre de plus de treize cents mètres de profondeur perpendiculaire. Pour donner une idée plus complète de la grandeur de ces phénomènes géologiques, il est utile d'observer que le fond de ces crevasses n'est que d'un quart moins élevé au-dessus du niveau des eaux de la mer, que les passages du Saint-Gothard et du Mont-Cenis.

La *vallée d'Icononzo* ou de *Pandi*, dont une partie est représentée dans la quatrième planche, est moins remarquable par ses dimensions que par la forme extraordinaire de ses rochers, qu'on diroit taillés par la main de l'homme. Leurs sommets nus et arides offrent le contraste le plus pittoresque avec les touffes d'arbres et de plantes herbacées qui couvrent les bords de la crevasse.

Le petit torrent qui s'est frayé un passage à travers la vallée d'Icononzo, porte le nom de *Rio de la summa Paz.* Il descend de la chaîne orientale des Andes, qui, dans le royaume de la Nouvelle-Grenade, sépare le bassin de la rivière de la Madeleine, des vastes plaines du Méta, du Guaviare et de l'Orénoque. Ce torrent encaissé dans un lit presque inaccessible, ne pourroit être franchi qu'avec beaucoup de difficultés, si la nature même n'y avoit formé deux *ponts de rochers* qu'on regarde avec raison dans le pays, comme une des choses les plus dignes de fixer l'attention des voyageurs.

Le nom d'*Icononzo* est celui d'un ancien village des Indiens *Muyscas*, situé sur le bord méridional de la vallée, et dont il n'existe plus que quelques cabanes éparses. L'endroit habité le plus proche de ce site remarquable, est aujourd'hui le petit village de *Pandi* ou *Mercadillo*, éloigné d'un quart de lieue vers le Nord-Est. Le chemin de Santa-Fé à Fusagasuga (lat. 4° 20' 2" Nord, long. 5° 7' 14"), et de-là à Pandi, est l'un des plus difficiles et des moins frayés que l'on trouve dans les Cordillières. Il faut aimer passionnément les beautés de la nature, pour ne pas préférer la route ordinaire qui conduit du plateau de Bogota par la Mesa de Juan Diaz aux rives de la Madeleine, à la descente périlleuse du *Paramo*, et de San-Fortunato et des montagnes de Fusaga-Suga, vers le pont naturel d'Icononzo.

La crevasse profonde à travers laquelle se précipite le torrent de la Summa-Paz, occupe le centre de la vallée de Pandi; près du pont, elle conserve sur plus de quatre mille mètres de longueur, la direction de l'Est à l'Ouest. La rivière forme deux belles cascades, au point où elle entre dans la crevasse à l'ouest de Doa, et au point où elle en sort en descendant vers Melgar. Il est

probable que cette crevasse a été formée par un tremblement de terre; elle ressemble à un filon énorme, dont la gangue auroit été enlevée par les travaux des mineurs. Les montagnes environnantes sont de grès à ciment d'argile; cette formation qui repose sur les schistes primitifs (*thonschiefer*) de Villeta, s'étend depuis la montagne de sel gemme de Zipaquisa, jusqu'au bassin de la rivière de la Madeleine. C'est elle aussi qui renferme les couches du charbon de terre de Canoas ou de Chipa, que l'on exploite près de la grande chute de Tequendama.

Dans la vallée d'Icononzo, le grès est composé de deux roches distinctes. Un grès très-compacte et quartzeux, à ciment peu abondant, et ne présentant presque pas de fissure et de stratification, repose sur un grès quartzeux (*sandstein-schiefer*), à grain très-fin, et divisé en une infinité de petites couches très-minces et presque horizontales. On peut croire que le banc compacte et schisteux, lors de la formation de la crevasse, a résisté à la force qui déchira ces montagnes, et que c'est la continuation non interrompue de ce banc, qui sert de pont pour traverser d'une partie de la vallée à l'autre. Cette arche naturelle a 14 mètres et demi de longueur sur 12,7 mèt. de largeur; son épaisseur au centre est de 2,4 mèt. Des expériences faites avec beaucoup de soin sur la chute des corps, et en employant un chronomètre de Berthoud, ont donné à M. de Humboldt, 97,7 mèt. pour la hauteur du pont supérieur au-dessus du niveau des eaux du torrent. La profondeur du torrent paroît être, dans les eaux moyennes, de 6 mèt. Les Indiens de Pandi ont formé, pour la sûreté des voyageurs, d'ailleurs très-rares dans ce pays désert, une petite balustrade de roseaux, qui se prolonge vers le chemin qui conduit au pont supérieur.

Dix toises au-dessous de ce premier pont naturel, s'en trouve un autre auquel on est conduit par un sentier étroit qui descend sur le bord de la crevasse. Trois énormes masses de rochers sont tombées de manière à se soutenir mutuellement. Celle du milieu forme la clef de la voûte, accident qui auroit pu faire naître aux indigènes l'idée de la maçonnerie en arc, inconnue aux peuples du Nouveau-Monde, comme aux anciens habitans de l'Egypte. (Zoega, *de obeliscis, pag.* 407.) « Je ne déciderai pas » la question, dit notre voyageur, si ces quartiers de » rochers ont été lancés de loin, ou s'ils ne sont que les » fragmens d'une arche détruite en place, mais origi- » nairement semblable au pont naturel supérieur. Cette » dernière supposition est rendue probable par un acci- » dent analogue qu'offre le colisée à Rome, où l'on voit » dans un mur à demi-écroulé, plusieurs pierres arrêtées » dans leur chute, parce qu'en tombant elles ont formé » accidentellement une voûte. »

Au milieu du second pont d'Icononzo, se trouve un trou de plus de 8 mèt. carrés, par lequel on voit le fond de l'abîme. Le torrent paroît couler dans une caverne obscure; le bruit lugubre que l'on entend est dû à une infinité d'oiseaux nocturnes qui habitent la crevasse, et que l'on est tenté d'abord de prendre pour ces chauve-souris de taille gigantesque, qui sont si connues dans les régions équinoxiales. On en distingue des milliers qui planent au-dessus de l'eau.

Les Indiens assurent que ces oiseaux ont la grosseur d'une poule, des yeux de hibou, et le bec recourbé. On les appelle *cacas*, et la couleur uniforme de leur plumage qui est d'un gris brunâtre, fait croire à M. de Humboldt qu'ils n'appartiennent pas au genre *caprimulgus*, dont les espèces sont d'ailleurs si variées dans les Cordil-

lières. Il est impossible de s'en procurer, à cause de la profondeur de la vallée. On n'a pu les examiner qu'en jetant des fusées dans les crevasses pour en éclaircir les parois.

L'élévation absolue du pont naturel d'Iconozo, est de 893 mètres (458 toises) au-dessus du niveau de l'Océan. Il existe dans les montagnes de la Virginie, dans le comté de *Rock-Bridge*, un phénomène semblable au pont supérieur que nous venons de décrire. Il a été examiné par M. Jefferson, avec le soin qui distingue toutes les observations de cet excellent naturaliste (*Notes sur la Virginie*, *pag.* 56). Le pont naturel du *Cedar-Kreek*, en Virginie, est une arche calcaire de 27 mèt. d'ouverture; son élévation au-dessus des eaux de la rivière, est de 70 mèt. Le pont de terre (*Rumichaca*) que M. de Humboldt a trouvé sur la pente des montagnes porphyritiques de Chumbaw, dans la province de *Los Pastos;* le pont de *la Mère de Dieu*, appelé *Dantou*, près de Totonilco au Mexique; la roche percée près de Grandola, dans la province de l'Alentejo, en Portugal, sont des phénomènes géologiques qui ont tous quelque ressemblance avec le pont d'Iconozo.

La *chute du Tequendama* a fourni à M. de Humboldt, le sujet d'un article très-intéressant pour les amis de la Géographie-Physique, et que nous allons transcrire en grande partie.

Le plateau sur lequel est située la ville de *Santa-Fé de Bogota*, offre plusieurs traits de ressemblance avec celui qui renferme les lacs mexicains. L'un et l'autre sont plus élevés que le couvent de Saint-Bernard; le premier a 2660 mèt. (1365 toises), le second, 2277 mèt. (1168 toises) au-dessus du niveau de la mer. La vallé de Mexico est entourée d'un mur circulaire de montagnes porphyritiques; elle est couverte d'eau dans son centre, parce

qu'avant que les Européens eussent creusé le canal de Huehuetoca, aucun des nombreux torrens qui se précipitent dans la vallée, ne trouvoit une ouverture pour en sortir. Le plateau de Bogota est également entouré de montagnes élevées; le niveau parfait de son sol, sa constitution géologique; la forme des rochers de Suba et de Sacativa, qui s'élèvent comme des îlots au milieu des Savanes, tout y semble indiquer l'existence d'un ancien lac. La rivière de Funzha, communément appelée Rio de Bogota, après avoir réuni les eaux de la vallée, s'est frayé un chemin à travers les montagnes situées au Sud-Ouest de la ville de Santa-Fé. C'est près de la ferme de Tequendama qu'elle sort de la vallée, en se précipitant par une ouverture étroite, dans une crevasse qui descend vers le bassin de la rivière de la Madeleine. Si l'on tentoit de fermer cette ouverture, la seule que présente la vallée de Bogota, on convertiroit peu à peu ces plaines fertiles en un lac semblable aux lacs mexicains.

Il est facile de reconnoître l'influence que ces faits géologiques ont exercée sur les traditions des anciens habitans de ces contrées. Sans décider si chez ces peuples l'aspect des lieux a fait imaginer des hypothèses sur les premières révolutions du globe, ou si les grandes inondations de la vallée de Bogota sont assez récentes pour que la mémoire ait pu s'en conserver, M. de Humboldt rappelle les traditions mémorables que le conquérant de ce pays, *Gonzalo Ximenes de Quesada,* trouva répandues parmi les Indiens Muyscas, Panchas et Navertuymas, lorsqu'il pénétra le premier dans les montagnes de *Cundinamarca;* c'est ainsi que s'appela chez les indigènes cette vaste contrée. L'autorité citée par M. de Humboldt, est celle de *Lucas Fernandez Piedrahita,* évêque de Panama, *Historia general de nuevo reyno de Grenada* ,

page 17, ouvrage composé d'après les manuscrits de Quesada.

« Dans les temps les plus reculés, avant que la lune n'accompagnât la terre, dit la mythologie des Indiens *Muyscas* ou *Mozcas*, les habitans du plateau de Bogota vivoient comme des barbares, nus, sans agriculture, sans lois et sans culte. Tout-à-coup parut chez eux un vieillard qui venoit des plaines situées à l'Est de la Cordillière de Chirgasa : il paroissoit d'une race différente de celle des indigènes, car il avoit la barbe longue et touffue ; il étoit connu sous trois noms différens, sous ceux de *Bochica*, *Nemquetheba* et *Zuhè*. Ce vieillard, semblable à Manco-Capac, apprit aux hommes à se vêtir, à construire des cabanes, à labourer la terre et à se réunir en société. Il amena avec lui une femme à laquelle la tradition donne encore trois noms, savoir, ceux de *Chia*, *Yubecayguaya* et *Huythaca*. Cette femme, d'une rare beauté, mais d'une méchanceté excessive, contrarioit son époux dans tout ce qu'il entreprenoit pour le bonheur des hommes ; par son art magique elle fit enfler la rivière de Funzha, dont les eaux inondèrent toute la vallée de Bogota ; ce déluge fit périr la plupart des habitans, et quelques-uns seulement s'échappèrent sur la cime des montagnes voisines. Le vieillard irrité chassa la belle Huythaca loin de la terre ; elle devint la lune, qui, depuis cette époque, commença à éclairer notre planète pendant la nuit. Ensuite Bochica ayant pitié des hommes dispersés sur les montagnes, brisa d'une main puissante les rochers qui ferment la vallée, du côté de Canvas et de Tequendama. Il fit écouler par cette ouverture les eaux du lac de Funzha, réunit de nouveau les peuples dans la vallée de Bogota, construisit des villes, introduisit le culte du soleil, nomma deux chefs, entre lesquels il par-

tagea les pouvoirs séculiers et ecclésiastiques, et se retira sous le nom d'*Idaranzas*, dans la sainte vallée d'Éraca, près de Tunja, où il vécut dans les exercices de la pénitence la plus austère, pendant l'espace de deux mille ans. »

Cette fable indienne, qui attribue au fondateur de l'empire de *Zaqua* la chute d'eau du Tequendama, réunit un grand nombre de traits que l'on trouve épars dans les traditions religieuses de plusieurs peuples de l'ancien Continent. On croit reconnoître le bon et le mauvais principes personnifiés dans le vieillard Bochica et dans sa femme Huythaca. Le temps reculé où la lune n'existoit point encore, rappelle la prétention des Arcadiens sur l'antiquité de leur origine. L'astre de la nuit est peint comme un être malfaisant qui augmente l'humidité sur la terre, tandis que Bochica, fils du soleil, dessèche les marais, protège l'agriculture, et devient le bienfaiteur des Muyscas, comme le premier Ynca fut celui des Péruviens.

Les voyageurs qui ont vu de près le site imposant de la grande cascade du Tequendama, ne seront pas surpris que des peuples grossiers aient attribué une origine miraculeuse à ces rochers qui paroissent avoir été taillés par la main de l'homme; à ce gouffre étroit dans lequel se précipite une rivière qui réunit toutes les eaux de la vallée de Bogota; à ces iris qui brillent des plus belles couleurs, et qui changent de forme à chaque instant; à cette colonne de vapeurs qui s'élève comme un nuage épais, et que l'on reconnoît à cinq lieues de distance en se promenant autour de Santa-Fé. M. de Humboldt craint que la belle gravure insérée dans son Atlas, n'excite pas toutes les sensations que le spectacle majestueux de cette chute lui a fait éprouver.

« S'il est difficile, dit-il, de décrire les beautés des

» cascades, il l'est encore plus de les faire sentir par le
» secours du dessin. L'impression qu'elles laissent dans
» l'ame du spectateur dépend du concours de plusieurs
» circonstances : il faut que le volume d'eau qui se préci-
» pite soit proportionné à la hauteur de la chute, et que
» le paysage environnant ait un caractère romantique et
» sauvage. La *Pissevache* et le *Staubbach*, en Suisse,
» ont une très-grande élévation ; mais leur masse d'eau
» n'est pas très-considérable. Le *Niagara* et la *chute du*
» *Rhin*, au contraire, offrent un énorme volume d'eau,
» mais leur hauteur ne surpasse pas cinquante mètres. Une
» cascade environnée de collines peu élevées produit
» moins d'effet que les chutes d'eau que l'on voit dans les
» vallées profondes et étroites des Alpes, des Pyrénées et
» surtout de la Cordillière des Andes. Outre la hauteur et
» le volume de la colonne d'eau, outre la configuration du
» sol et l'aspect des rochers, c'est la vigueur et la forme
» des arbres et des plantes herbacées, c'est leur distribu-
» tion en groupes ou bouquets épars, c'est le contraste
» entre les masses pierreuses et la fraîcheur de la végé-
» tation, qui donnent un caractère particulier à ces
» grandes scènes de la nature. La chute du Niagara seroit
» plus belle encore, si, au lieu de se trouver sous une
» zone boréale, dans la région des pins et des chênes,
» ses environs étoient ornés d'héliconia, de palmiers et
» de fougères arborescentes. »

La chute ou *Salto* de *Tequendama* réunit tout ce qui peut rendre un site éminemment pittoresque. Elle n'est point, comme on le croit dans le pays (*Piedrahita*, ouvrage précité, page 19 ; *Julian* dans *la Perla de la America*, *provincia de Santa-Martha*, 1787, page 9), et comme des physiciens l'ont répété en Europe (*Gehler* dans *Physicalisches Wærterbuch*, t. IV, page 655), la

cascade la plus haute du globe : la rivière ne se précipite pas, comme le dit Bouguer (*Figure de la Terre*, page 92), dans un gouffre de cinq à six cents mètres de profondeur perpendiculaire; mais il existe à peine une cascade qui, à une hauteur aussi considérable, réunisse une si grande masse d'eau. Le Rio de Bogota, après avoir abreuvé les marais qui se trouvent entre les villages de Sacativa et Fontibon, conserve encore près de Canoas, un peu au-dessus du *Salto*, une largeur de quarante-quatre mètres; largeur qui est la moitié de celle de la Seine à Paris, entre le Louvre et le Palais des Arts. La rivière se rétrécit beaucoup près de la cascade même, où la crevasse qui paroît formée par un tremblement de terre, n'a que dix ou douze mètres d'ouverture. A l'époque des grandes sécheresses, le volume d'eau qui, en deux bonds, se précipite à une profondeur de cent soixante-quinze mètres, présente encore un profil de quatre-vingt-dix mètres carrés. On a ajouté au-dessous de la cascade la figure de deux hommes, pour servir d'échelle à la hauteur totale du *Salto*. Le point où ces hommes sont placés, au bord supérieur, a deux mille quatre cent soixante mètres d'élévation au-dessus du niveau de l'Océan. Depuis ce point jusqu'à la rivière de la Madeleine, la petite rivière de Bogota, appelée au pied de la cascade, *Rio de la Mesa* ou *de Tocayura* ou *del Collegio*, a encore plus de deux mille cent mètres de chute, ce qui fait plus de cent quarante mètres par lieue commune.

Le chemin qui conduit de la ville de Santa-Fé au *Salto de Tequendama*, passe par le village de Suacha et la grande ferme de Canoas, renommée pour ses belles récoltes en froment. On croit que l'énorme masse de vapeurs qui s'élèvent journellement de la cascade, et qui sont précipitées par le contact de l'air froid, contribue beaucoup à la grande fertilité de cette partie du plateau de Bogota. A une petite distance de Canoas sur la hauteur de Chipa, on jouit d'une vue magnifique, et qui étonne le voyageur par le contraste qu'elle présente. On vient de quitter des champs cultivés en froment et en orge : outre les *aralia*, l'*alstonia theaformis*, les *begonia* et le quinquina jaune (*cinchona cordifolia*, de *Mutis*), on voit autour de soi des chênes, des aunes, et d'autres plantes dont le port rappelle la végétation de l'Europe; et tout-à-coup on découvre, comme du haut d'une terrasse, et pour ainsi dire à ses pieds, un pays où croissent les palmiers, les bana-

niers et la canne à sucre. Comme la crevasse dans laquelle se jette le Rio de Bogota communique aux plaines de la *région chaude* (*tierra caliente*), quelques palmiers se sont avancés jusqu'au pied de la cascade. Cette circonstance particulière fait dire aux habitans de Santa-Fé que la chute du Tequendama est si haute, que l'eau tombe d'un saut du *pays froid* (*tierra fria*) dans le *pays chaud*. On sent qu'une différence de hauteur, de cent soixante-quinze mètres, n'est pas assez considérable pour influer sensiblement sur la température de l'air. Ce n'est point à cause de la hauteur du sol que la végétation du plateau de Canoas contraste avec celle du ravin : si le rocher de Tequendama, qui est un grès à base argileuse, n'étoit pas taillé à pic, et si le plateau de Canoas étoit aussi abrité que la crevasse, les palmiers qui végètent au pied de la cascade auroient sans doute poussé leurs migrations jusqu'au niveau supérieur de la rivière. L'aspect de cette végétation est d'autant plus intéressant pour les habitans de la vallée de Bogota, qu'ils vivent dans un climat où le thermomètre descend très-souvent jusqu'au point de la congélation.

La notice sur le *Volcan de Cotopaxi*, contient des vues sur la Géographie-Physique, que nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connoître.

« En donnant la description de la vallée d'Icononzo, » dit M. de Humboldt, j'ai observé que l'énorme élévation des plateaux qui entourent les hautes cimes des » Cordillières, diminue, jusqu'à un certain point, l'impression que ces grandes masses laissent dans l'ame » d'un voyageur accoutumé aux scènes majestueuses des » Alpes et des Pyrénées. En effet, ce n'est pas tant la » hauteur absolue des montagnes, que leur aspect, leur » forme et leur agroupement, qui donnent au paysage un » caractère particulier. C'est cette *physionomie des montagnes*, que j'ai tâché de représenter dans une série de » dessins, dont quelques-uns ont déjà paru dans l'Atlas » géographique-physique qui accompagne mon *Essai sur le royaume de la Nouvelle-Espagne* ; il m'a paru d'un » grand intérêt pour la géologie, de pouvoir comparer » les formes des montagnes, dans les parties les plus reculées du globe, comme on compare les formes des » végétaux sous des climats divers. Très-peu de matériaux ont encore été réunis pour ce travail important. » Sans le secours d'instrumens géodésiques, par lesquels » on mesure de très-petits angles, il est presque impos-

» sible de déterminer les contours avec une grande pré-
» cision. En même temps que je m'occupois de ces me-
» sures, dans l'hémisphère austral, sur le dos des Cor-
» dillières des Andes, M. *Osterwald*, aidé par un géo-
» mètre distingué, M. *Tralles*, dessinoit, d'après une
» méthode analogue, la chaîne des Alpes de la Suisse; telle
» qu'elle se présente, vue des bords du lac de Neufchâtel.
» Cette vue, qu'on vient de publier, est d'une telle exac-
» titude, que la distance de chaque cime étant connue,
» on trouveroit leur hauteur relative, en n'employant
» dans le calcul que la simple mesure des contours du des-
» sin. M. Tralles s'est servi d'un cercle répétiteur. Les
» angles par lesquels j'ai déterminé la grandeur des diffé-
» rentes parties d'une montagne, ont été pris avec un
» sextant de Ramsdens, dont le limbe indiquoit avec
» exactitude, six à huit secondes. En répétant ce tra-
» vail de siècle en siècle, on parviendroit à connoître
» les changemens accidentels qu'éprouve la surface du
» globe. Dans un pays exposé aux tremblemens de terre,
» et bouleversé par des volcans, il est très-difficile de
» résoudre la question si les montagnes s'affaissent, ou
» si, par des éjections de cendres et de scories, elles
» augmentent insensiblement. De simples angles de hau-
» teur, pris dans des stations déterminées, éclairciroient
» cette question bien mieux qu'une mesure trigonomé-
» trique complète, dont le résultat est affecté à la fois à
» des erreurs que l'on peut commettre dans la mesure de
» la base, et dans celle des angles obliques. »

« En comparant la physionomie des montagnes dans
» les deux continens, on découvre une analogie de forme
» à laquelle on croiroit ne devoir pas s'attendre, lorsqu'on
» réfléchit sur le concours des forces qui, dans le monde
» primitif, ont agi tumultueusement sur la surface ra-
» mollie de notre planète. Le feu du volcan élève des
» cônes de cendre et de pierre-ponce, où il parvient à se
» faire jour à travers un cratère; des boursoufflures sem-
» blables à des dômes ou à des cloches d'une grandeur
» extraordinaire, paroissent dues à la seule force expan-
» sive des vapeurs élastiques; des tremblemens de terre
» ont soulevé ou redressé des couches remplies de co-
» quilles marines; des courans pélagiques ont sillonné le
» fond des bassins qui forment aujourd'hui des vallées
» circulaires, ou des plateaux entourés de montagnes.
» Chaque contrée du globe a sa physionomie particulière;

» mais au milieu de ces traits caractéristiques, qui ren-
» dent l'aspect de la nature si riche et si varié, on est
» frappé d'une ressemblance de forme qui se fonde sur
» une identité de causes et de circonstances locales. En
» naviguant entre les îles Canaries, en observant les cônes
» basaltiques de Lancerote, de l'Alegranza et de la Gra-
» ciosa, on croit voir le groupe des Monts-Euganéens ou
» les montagnes Trappéennes de la Bohême. Les granits,
» les schistes micacés, les grès anciens, les formations
» calcaires que les minéralogistes désignent sous le nom
» de *formation du Jura*, des *Hautes-Alpes*, ou *de cal-*
» *caire de transition*, donnent un caractère particulier
» au contour des grandes masses, aux déchiremens de la
» crête des Andes, des Pyrénées ou de l'Ural. Partout la
» nature des rochers a modifié la forme extérieure des
» montagnes. »

Le *Cotopaxi*, dont la cime est représentée dans la dixième planche de l'*Atlas pittoresque*, est le plus élevé de ces volcans des Andes qui, à des époques récentes, ont eu des éruptions. Sa hauteur absolue est de cinq mille sept cent cinquante-quatre mètres (deux mille neuf cent cinquante-deux toises) : elle est double de celle du Canigou; elle surpasse par conséquent de huit cents mètres la hauteur qu'auroit le Vésuve, s'il étoit placé sur le sommet du Pic de Ténériffe. Le Cotopaxi est aussi le plus redouté de tous les volcans du royaume de Quito; c'est celui dont les explosions ont été les plus fréquentes et les plus dévastatrices. En considérant la masse de scories et les quartiers de rochers lancés par ce volcan, et dont les vallées environnantes sont couvertes, sur une étendue de plusieurs lieues carrées, on doit croire que leur réunion formeroit une montagne colossale. En 1738, les flammes de Cotopaxi s'élevèrent au-dessus du bord du cratère, à la hauteur de neuf cents mètres. En 1744, le mugissement du volcan fut entendu jusqu'à Honda, ville située sur les bords de la rivière de la Madeleine, à une distance de deux cents lieues communes. Le 4 avril 1768, la quantité de cendres vomies par la bouche du Cotopaxi fut si grande, que, dans les villes d'Hambato et de Tacunga, la nuit se prolongea jusqu'à trois heures du soir, et que les habitans furent obligés d'aller avec des lanternes dans les rues. L'explosion qui arriva au mois de janvier 1803, fut précédée d'un phénomène effrayant, celui de la fonte subite des neiges qui couvrent la montagne; depuis plus de vingt

ans, aucune fumée, aucune vapeur visible n'étoit sortie du cratère, et dans une seule nuit, le feu souterrain devint si actif, qu'au soleil levant les parois extérieures du cône, élevées sans doute à une température très-considérable, se montrèrent à nu, et sous la couleur noire qui est propre aux scories vitrifiées. Au port de Guayaquil, dans un éloignement de cinquante-deux lieues en ligne droite du bord du cratère, nous entendîmes jour et nuit les mugissemens du volcan, comme des décharges répétées de batteries; nous distinguâmes même ce bruit épouvantable dans la mer du Sud, près de l'île de la Punà.

Le Cotopaxi est situé au sud-sud-est de la ville de Quito, à une distance de douze lieues, entre la montagne de Ruminavi, dont la crête, hérissée de petits rochers isolés, se prolonge comme un mur d'une hauteur énorme, et le Quelendana, qui entre dans la limite des neiges éternelles. C'est dans cette partie des Andes qu'une vallée longitudinale sépare les Cordillières en deux chaînons parallèles. Le fond de cette vallée a encore trois mille mètres d'élévation au-dessus du niveau de l'Océan, de sorte que le Chimborazo et le Cotopaxi, vus des plateaux de Lican et de Mulalo, ne paroissent avoir que la hauteur du col de Géant et du Cramont, mesurés par Saussure. Comme M. de Humboldt admet que la proximité de l'Océan contribue à entretenir le feu volcanique, il est avec raison étonné de voir que les volcans les plus actifs du royaume de Quito, le Cotopaxi, le Tungurahua et le Sangay, appartiennent au chaînon oriental des Andes, et par conséquent à celui qui est le plus éloigné des côtes. Les pics qui couronnent la Cordillière occidentale paroissent tous, à l'exception de Rucu-Pichincha, des volcans éteints depuis une longue série de siècles; mais la montagne dont nous présentons le dessin, et qui est éloignée de 2 deg. 2 min. des côtes les plus voisines, celles de l'Esmeralda et de baie de San-Mateo, lance périodiquement des gerbes de feu, et désole les plaines environnantes. Ce fait nous semble une nouvelle preuve en faveur de l'opinion de M. Deluc qui cherche l'origine de l'*eau*, nécessaire aux fermentations volcaniques, dans un résidu du fluide primitif, résidu qu'il suppose exister au-dessus de l'enveloppe granitique du globe.

La forme du Cotopaxi est la plus belle et la plus régulière de toutes celles que présentent les cimes colossales des hautes Andes. C'est un cône parfait qui, revêtu

d'une énorme couche de neige, brille d'un éclat éblouissant au coucher du soleil, et se détache d'une manière pittoresque de la voûte azurée du ciel. Cette enveloppe de neige dérobe à la vue de l'observateur jusqu'aux plus petites inégalités du sol; aucune pointe de rocher, aucune masse pierreuse ne perce à travers ces glaces éternelles, et n'interrompt la régularité de la figure du cône. Le sommet du Cotopaxi ressemble au pain de sucre (*Pan de Azucar*) qui termine le pic de Teyde; mais la hauteur de son cône est sextuple de celle du grand volcan de l'île de Ténériffe.

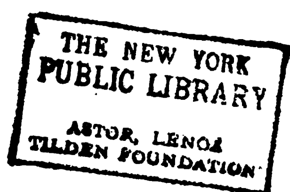
Ce n'est que près du bord du cratère que l'on aperçoit des bancs de rochers qui ne se couvrent jamais de neige, et qui se présentent de loin comme des traits d'un noir foncé: la pente rapide de cette partie du cône, et les crevasses par lesquelles sortent des courans d'air chaud, sont probablement les causes de ce phénomène. Le cratère, semblable à celui du pic de Ténériffe, est environné d'un petit mur circulaire, qui, examiné avec de bonnes lunettes, se présente sous la forme d'un parapet; on le distingue surtout à la pente méridionale, lorsqu'on est placé soit sur la *Montagne des Lions* (Puma-Urcu), soit au bord du petit lac d'Yuracoche.

La partie conique du pic de Ténériffe est très-accessible; elle s'élève au milieu d'une plaine couverte de pierre-ponce, et dans laquelle végètent quelques touffes de *spartium supranubium*. En gravissant le volcan de Cotopaxi, il est très-difficile de parvenir jusqu'à la limite inférieure des neiges perpétuelles. Le cône est entouré de profondes crevasses, qui, au moment des éruptions, conduisent au Rio Napo et au Rio de los Blaques des torrens, mêlés de scories, de pierre-ponce, d'eau et de glaçons. Quand on a examiné de près le sommet du Cotopaxi, on peut presque assurer qu'il seroit impossible de parvenir jusqu'au bord du cratère.

Plus le cône de ce volcan est d'une forme régulière, et plus on est frappé de trouver, du côté du sud-ouest, une petite masse de rocher à demi-cachée sous la neige, hérissée de pointes, et que les naturels appellent la *Tête de l'Inca*. L'origine de cette dénomination bizarre est très-incertaine. Il existe dans le pays une tradition populaire, d'après laquelle ce rocher isolé faisoit jadis partie de la cime du Cotopaxi. Les Indiens assurent que le volcan, lors de sa première éruption, lança loin de lui

une masse pierreuse, qui, semblable à l'extrémité supérieure d'une cloche ou d'un dôme, couvroit l'énorme cavité qui renferme le feu souterrain. Les uns prétendent que cette catastrophe extraordinaire eut lieu peu de temps après l'invasion de l'inca *Tupac Yupanqui* dans le royaume de Quito, et que le quartier de rocher que l'on appelle la *Tête de l'Inca*, a reçu ce nom parce que sa chute fut le présage sinistre de la mort du conquérant. D'autres, plus crédules encore, affirment que cette masse de porphyre à base de *pechstein*, fut déplacée dans une explosion qui arriva au même instant où l'inca *Atalmallpa* fut étranglé par les Espagnols à Caxamarca. Il paroît en effet assez certain que, lorsque le corps d'armée de Pedro Alvarado passa de Puerto Viejo au plateau de Quito, il y eut une éruption du Cotopaxi, quoique Piedro de Cieca (*Chronica del Peru*, 1554, cap. XII, fol. 109) et Garcilasso de la Vega (*Comentarios reales*, lib. II, c. 2, t. II, p. 59) ne désignent que très-vaguement la montagne qui lança les cendres dont la chute subite effraya les Espagnols. Mais, pour adopter l'opinion que premièrement le rocher appelé la *Cabeza de l'Inca* n'avoit pris sa place actuelle qu'à cette époque, il faudroit supposer que le Cotopaxi n'avoit pas eu d'éruption antérieure; supposition d'autant plus difficile à admettre, que les murs du palais de l'Inca à Cuzco, construits par Huayera Capac, renferment des pierres d'une origine volcanique, et lancées par la bouche du Cotopaxi.

On croit peut-être que, dans cet ample extrait, nous avons épuisé ce que le texte de M. de Humboldt renferme de plus intéressant; on se tromperoit: ce que nous n'avons pas extrait, n'offre pas une lecture moins attachante, moins instructive. Aucun ami des sciences historiques ne sauroit se dispenser de lire en entier cet excellent ouvrage.




Mont

SUR
LES ANTIQUITÉS D'AUTUN (1),

Par C. M. Grivaud.

Il paroîtra sans doute extraordinaire que je traite ici des antiquités d'Autun, déjà connues par plusieurs ouvrages, tant anciens que modernes ; mais ayant remarqué qu'aucun auteur n'a publié de plan de cette ville célèbre, dans lequel son état ancien fût indiqué d'une manière positive et détaillée, je me suis décidé à faire graver celui que M. Pasumot avoit dressé, et à rappeler brièvement ce que les historiens de cette

(1) Bibracte, ancienne capitale des Æduens, les plus illustres et les plus puissans d'entre les Celtes, changea de nom sous Auguste. Les habitans de cette ville, pour témoigner leur reconnoissance à ce prince, l'appelèrent *Augustodunum*, d'où lui est resté le nom d'*Autun*, qui en est une abréviation corrompue. Elle porta aussi le nom de *Flavia æduorum* en mémoire des bienfaits dont Constance Chlore et son fils Constantin l'avoient comblée ; mais celui d'*Augustodunum* a prévalu. Il est étonnant qu'on ait eu besoin de la fameuse dissertation de l'abbé Belley pour être convaincu qu'Autun avoit été la Bibracte des Commentaires de César.

ville en ont écrit à différentes époques ; les restes de son ancienne magnificence que le temps et l'avidité ont épargnés, méritent une place tellement distinguée parmi nos antiquités nationales, que l'on me pardonnera sans doute d'y ramener de nouveau l'attention ; j'observerai que le plan qui se trouve joint à cette notice, ne doit pas être réputé d'une exactitude absolument géométrique ; on n'en connoît aucun qui présente cette perfection ; celui de Saint-Julien de Baleune fait en 1580, est le meilleur de tous ; il a servi de modèle à Belleforet, à Braun, à Tassin et à Mérian ; mais il ne donne pas une idée juste de ce qu'Autun a été autrefois, et de ce qu'il est encore aujourd'hui. Celui de M. Pasumot restituera cette ville en la présentant telle qu'elle existoit sous le règne des empereurs Constance Chlore, et Constantin-le-Grand son fils.

L'ancienne Bibracte étoit de forme presqu'ovale ; elle occupoit un terrain d'environ 900 arpens (459,64,80 hectares), comme on peut en juger par l'ancienne enceinte, dont il reste encore de nombreuses ruines ; son plus grand diamètre dirigé du sud au nord, est de 1050 toises (2046,488 mètres), et d'orient en occident il est de 700 toises seulement (1364,325 mètr.) ; ainsi, le diamètre proportionnel se réduisant à 875 toises (1705,407 mèt.), la surface du terrain occupé par la ville, étoit de 765,625 toises, et

son enceinte d'environ 2750 toises (5311,123 mèt.). Ladone (1) a donné une trop grande étendue à cette enceinte, en la portant à onze mille pas; on en trouve à peu près huit mille trois cents, en réduisant le pas à deux pieds; elle étoit fortifiée par une haute muraille flanquée d'un grand nombre de tours, dont la distance et la proportion n'étoient pas égales. La plus grande partie de ces tours dont Ladone porte le nombre à 220, sont à présent entièrement détruites; on voit encore dans quelques endroits les restes des fossés qui avoient été creusés au bas des murailles, et qui vraisemblablement ont existé tout autour de la ville. M. Rosni, dans son Histoire d'Autun (2), a cherché à prouver que la construction des murs qui l'environnoient, est antérieure à l'invasion des Romains dans les Gaules; il appuye son opinion de plusieurs passages de César, d'Eumène et d'Ammien-Marcellin, et il s'étend d'une manière très-savante et très-détaillée sur la différence des matériaux employés par les Romains dans leurs constructions, et de ceux qui composoient l'enceinte de Bibracte; je pense, comme lui, que cette antique cité fut fortifiée de murailles et de fossés, long-temps avant Jules-César.

Les auteurs ont varié sur le nombre des portes

(1) *Antiquit. Augustod., autore Ladoneo* (1640), p. 63.

(2) Hist. de la ville d'Autun (1802), in-4°. Jussieu, à Autun.

que cette ville avoit du temps des Romains; les uns prétendent qu'il y en avoit huit, d'autres six, plusieurs enfin, et Ladone est de ces derniers, n'en admettent que quatre: l'une au sud nommée *porta Cabilonensis, seu Romana;* la seconde au nord-est, *porta Lingonensis;* la troisième au nord-ouest, *porta Senonica seu Janualis*, et la dernière au sud-ouest, *porta Druidum.* Deux grandes rues principales, dirigées l'une de la porte de Châlons à celle de Janus, et l'autre de la porte de Langres à celle des Druides, s'entrecoupoient à peu près au centre de la ville, et y formoient un carrefour à distance égale des portes. L'étendue de l'ancienne Bibracte, me fait présumer qu'outre les quatre portes dont j'ai parlé, il y en avoit plusieurs autres qui n'étoient que des poternes, c'est-à-dire d'une plus petite dimension.

La ville actuelle n'occupe pas tout à fait la moitié de l'emplacement de la première ; elle est appuyée au sud-est et au sud-ouest sur les anciens murs, mais au nord, au nord-est et au nord-ouest, elle est éloignée de l'ancienne enceinte d'environ 300 toises (584,711 mèt.). Avant le règne de François Ier, cette ville ainsi réduite n'étoit ceinte de murailles qu'au sud-est et au sud-ouest; l'angle au nord formoit comme un quartier à part, appelé *Marchau;* il étoit clos de murs avec des tours, dont la construction indiquoit une citadelle du moyen âge. François Ier

étant venu à Autun, fit joindre ce quartier au reste de la ville par l'enceinte moderne qui existe aujourd'hui; cela est prouvé par les chartres et par une inscription qui fut placée dans le mur près de l'angle occidental, et qui est entièrement détruite.

Deux des anciennes portes subsistent encore aujourd'hui, celle de Sens ou porte d'Arroux, et celle de Langres ou porte Saint-André. La première, bâtie en belles pierres de taille sans mortier ni ciment, a environ 50 pieds (16,242 mèt.) de haut sur 60 de large (19,490 mèt.); elle est percée dans son milieu de deux grandes arcades et de deux collatérales plus petites; ces arcades sont surmontées d'un entablement portant un attique d'ordre corinthien à jour, formé par des pilastres cannelés, qui sont restés imparfaits du côté de la ville; ce monument a perdu par le temps environ un quart de sa masse dans la partie latérale qui regarde le nord.

L'autre porte, dont les dimensions sont à peu près les mêmes que celles de la porte d'Arroux, a été entièrement achevée; elle étoit terminée à droite et à gauche par deux corps avancés du côté de la campagne; l'attique au-dessus de l'entablement est composé des deux rangs de pilastres unis; la construction est la même que celle de l'autre porte (1).

(1) M. Rosni (Hist. d'Autun, p. 218) pense que le se-

L'église de Saint-André, construite dans une vaste tour qui faisoit partie de l'antique enceinte, est tellement contiguë à ce beau monument, que la portelle occidentale du corps avancé a été prise pour en faire une chapelle; il ne reste de l'autre côté que la petite arcade avec la voûte, tout le reste du corps avancé ayant été détruit.

Ces monumens ont été assez mal gravés dans l'Antiquité expliquée. M. de Caylus (1) les a aussi donnés d'après les dessins faits il y a près de deux cents ans, par le frère Martel-Ange, jésuite; mais la porte Saint-André n'est pas exactement rendue. Edme-Thomas les a fait graver avec plus d'exactitude dans son Histoire d'Autun; ainsi que M. Leauté, dans son petit ouvrage intitulé *de antiquis Bibractes monumentis*. M. Rosni en a donné des dessins assez exacts, mais trop chargés d'accessoires. M. Millin (2) les a aussi reproduits, mais peu fidèlement, quoiqu'il assure le contraire.

Thomassin qui n'a pas reconnu dans l'architecture de ces deux portes, les proportions données par Vitruve et par d'autres architectes anciens, et que les Romains ont toujours rigoureusement

cond étage de cette porte est de construction moderne; ce qu'il conclut du style de l'architecture et de la qualité des matériaux.

(1) Recueil d'antiq., tom. III, pl. c et ci.

(2) Voyage dans les départem. du midi de la France, pl. XVIII.

observées, a pensé que les édifices antérieurs à la conquête des Gaules par les Romains, étoient l'ouvrage des Grecs ; il les attribue aux Phocéens établis d'abord à Marseille, et qui, se répandant ensuite dans les Gaules, y apportèrent le goût et les proportions de leur architecture (1).

Je ne partage pas l'opinion de M. Thomassin, quoique je sois bien convaincu que Bibracte étoit une ville célèbre, florissante, et tenant le premier rang parmi celles de la Gaule Celtique, avant l'invasion des Romains; mais je distingue parmi les ruines des monumens qui s'y trouvent encore, ceux qui peuvent avoir été l'ouvrage des Æduens, et ceux qui portent évidemment le caractère des constructions romaines. Il paroît certain que les murs de cette ville dont a parlé Ammien-Marcellin (2) avoient été construits par les Gaulois, car ils n'auroient pas été cariés de vétusté lorsque Julien l'Apostat vint à Autun, l'an 356, si cette enceinte n'eût daté que du règne d'Auguste; mais l'état de dégradation où elle étoit du temps de Julien, prouve que les Romains y avoient fait faire de grandes réparations ; on sait que Constance et Constantin-le-Grand, y firent travailler; on ne peut pas douter que le théâtre, l'amphithéâtre,

(1) Mélanges hist. et phil. de Michaut, tom. II.

(2) *Comperit...... Augustoduni civitatis antiquæ muros, spatiosi quidem ambitus carie vetustatis invalidos.* (*Amm. Marc., lib. XVI.*)

les portes, les temples et tous les grands édifices dont on voit encore les ruines, n'aient été l'ouvrage des Romains; cela est prouvé par le caractère particulier des constructions, et par les nombreux fragmens d'inscriptions recueillies en différens temps à Autun; ces monumens datent sans doute de l'époque où cette ville prit le nom d'Auguste en reconnoissance des bienfaits dont il l'avoit comblée, et de la tranquillité dont ses habitans jouissoient sous son règne; il n'est pas étonnant de retrouver dans les ouvrages des Romains, les proportions de l'architecture des Grecs, qui avoient été leurs maîtres et leurs modèles dans les arts; d'ailleurs les proportions données par Vitruve qui vivoit sous Jules-César et sous Auguste, n'étoient peut-être pas encore adoptées alors, aussi généralement qu'elles le furent dans la suite.

Au-delà de l'Arroux et à peu de distance de la porte qui a pris le nom de cette rivière, on voit dans une terre labourable les ruines du temple de Janus, dont les murs ont 7 pieds (2,274 mèt.) d'épaisseur. Ce temple formoit un carré de 52 pieds (16,892) sur chaque face extérieure, 40 pieds (12,994 mèt.) à l'intérieur, et 70 pieds (22,739 mèt.) de hauteur; ce n'étoit qu'une grosse tour qui avoit un étage au-dessus du rez-de-chaussée. Le mur occidental qui étoit celui du fond, et le mur collatéral au midi existent encore presqu'en entier;

le côté septentrional est à peu près détruit, et il ne reste qu'une petite portion du mur oriental. Les deux murs collatéraux étoient percés au rez-de-chaussée par quatre petites fenêtres en plein ceintre ; le mur du fond n'en avoit que deux, entre lesquelles se trouvoit une grande niche d'environ 12 pieds (3,898 mèt.) de haut sur 6 de large, et 4 de profondeur. On a pensé que la statue du Dieu auquel ce temple étoit dédié, avoit été placée dans cette niche ; cette opinion a été contredite avec quelque raison, puisque Janus étant représenté avec deux ou avec quatre visages, il est naturel de penser que la statue devoit être posée sur un piédestal isolé, plutôt que dans une niche (1).

Les quatre murs étoient percés à l'étage supérieur, chacun de trois croisées, représentant les

(1) Janus *bifrons* a été regardé comme le symbole du soleil, dont les deux faces représentoient le lever et le coucher. On a pensé aussi que ces visages indiquoient la connoissance du passé et du futur ; mais l'opinion la plus générale étoit que Janus commençant l'année, les deux faces représentoient l'année qui s'écouloit et celle qui alloit suivre. Janus *quadrifrons* indiquoit, par ses quatre faces, les saisons de l'année ; on avoit érigé à Rome douze autels à ce dieu pour les douze mois ; elles étoient hors de la ville au-delà de la porte *Janicule*. On a vu encore dans cette pluralité de visages les têtes accolées de *Janus* et de *Saturne*, de *Picus* et de *Faunus*, de *Romulus* et de *Numa*.

douze mois de l'année; elles étoient carrées et décorées au-dehors de ceintres figurés, en forme d'abat-jour, et destinées à augmenter la lumière dans l'intérieur du temple. On remarque dans la construction de cet édifice, que les moellons bien choisis qui la composent, ne sont pas interrompus par des lits alternatifs de briques, comme dans la plupart des autres ouvrages romains; l'entrée du temple regardoit l'orient, et quelques degrés devoient y conduire (1).

Il est probable que ce monument a été recouvert d'une voûte; on peut voir ce qu'en a dit M. Courtépée dans son Histoire de la Bourgogne.

On fouilla vers l'an 1750 dans l'intérieur de ce temple, et on découvrit un pavé de marbre rougeâtre, dont une partie fut transportée dans une ferme voisine, nommée la *Janitoye*, et par corruption Génitoye; on a aussi trouvé près de cet édifice une grande quantité de médailles d'or et d'argent, et le champ qui l'avoisine a été longtemps couvert de fragmens de marbre précieux, qui témoignoient son ancienne magnificence.

Pour aller de la porte d'Arroux au temple de Janus, on traverse d'abord la rivière d'Arroux,

(1) M. Millin ne veut pas que ce monument ait été un temple de Janus, parce que, dit-il, rien ne le prouve; mais il ne prouve pas non plus le contraire, et les traditions du pays doivent, ce me semble, être comptées pour quelque chose.

et ensuite celle de Lucenay (1). Le pont placé sur cette petite rivière est composé de 18 arches, et a été construit par les Romains ; il se divise en deux parties : la première, construite pour le passage ordinaire de la rivière, en coupe le cours perpendiculairement, et comprend 10 arches en plein ceintre, ayant chacune 16 pieds (5,197 mèt.) de diamètre ; les piles ont 8 pieds (2,599 mèt.) de large. La seconde partie qui fait un retour en angle contre le cours de la rivière, servoit à la décharge de ses eaux lorsqu'elle étoit débordée, et facilitoit en tout temps l'accès du pont principal ; cette dernière portion du pont comprend 8 arches en plein ceintre, ayant 11 pieds (3,573 mèt.) de diamètre, et des piles de 5 pieds (1,624 mèt.) de large. La longueur totale du pont, est donc de 60 toises (116,942 mèt.) ; il a 6 pieds (1,949 mèt.) de largeur dans toute son étendue, et n'a point de parapet ; il est séparé du pont d'Arroux par un espace de 60 pieds (19,490 mèt.) de terre ferme ; ce dernier pont est moderne, et bâti en partie sur les fondations de l'ancien qui étoit un peu plus remonté vers le nord.

A l'extrémité et à droite du pont d'Arroux, on voyoit encore, il y a moins de quarante ans, les ruines d'une rotonde qui passoit pour avoir

(1) On la nomme encore *Tarenai* ou *Tavernai*, et son nom latin est *Taranis*. La carte générale de France la désigne improprement sous celui de ruisseau de *Creusevaux*.

été le temple de *Dis* ou Pluton (1). La négligence et la cupidité ont fait disparoître les restes de ce monument; c'étoit une espèce de tour bâtie sur un tertre, et à laquelle on montoit par des degrés. Son diamètre y compris l'épaisseur des murs, étoit de 12 toises (23,388 mèt.), et son circuit de 50 pas; le rez-de-chaussée étoit élevé de 18 à 20 pieds (5,847 à 6,497 mèt.) au-dessus du sol, et on avoit pratiqué au-dessous plusieurs pièces voûtées qui servoient à rendre les oracles. On y découvrit en 1650, un puits très-profond, qui depuis a été comblé tout à fait, et l'emplacement de l'édifice est tout ce qui en reste aujourd'hui.

C'est dans la plaine en avant de la ville et sur les rives de l'Arroux, qu'étoit le champ de Mars, dont plusieurs auteurs ont oublié de parler; c'étoit là que les Æduens formoient leurs assemblées générales, et passoient leurs revues militaires. Ce canton appelé dans les titres du 15e siècle, *in Campo Martis*, a conservé le nom de *Chaumar* ou *Chamar*.

J'ai déjà parlé de l'enclos environné de tourelles et de fossés, placé dans le carrefour principal de l'intérieur de la ville, et qui a retenu le nom de *Marchau*. Avant que les premiers ducs

(1) *Voyez* Pierre de Saint-Julien, Ladone et Thomas, et le Voyage pittoresque de la France (Bourgogne), n° 6; on y voit une ruine de ce monument, telle qu'elle existoit il y a 25 ans.

de Bourgogne y fissent bâtir un palais, c'étoit là que se tenoient les petites assemblées militaires; des titres anciens désignent cette place par le nom de *Martiale Forum*. Quelques écrivains ont pensé mal à propos, que ce *Martiale Forum* étoit le champ de Saint-Ladré, qui fut ainsi nommé dès le XIIe siècle. Cette place, qui depuis long-temps est la principale de la ville, étoit anciennement couverte des débris de quelque grand édifice; le chapître les fit enlever, et consacra pendant long-temps ce terrain à la culture.

Bérécinthe ou *Cybèle*, étoit en grande vénération chez les anciens habitans d'Autun, où cette déesse avoit un temple; la fête annuelle que l'on y célébroit, fut la cause du martyre de Saint-Symphorien. Il est probable que ce temple a existé à l'endroit où fut depuis construite l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand; c'est le sentiment de Ladone (page 192). On a même considéré comme les restes du temple de Cybèle, le clocher qui étoit commun à l'abbaye et à la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, dont il étoit isolé, quoiqu'il y parût attenant: c'étoit une tour qui portoit des caractères évidens d'antiquité; elle avoit 50 pieds (16,242 mèt.) de hauteur, 23 pieds (7,471 mèt.) de large sur chaque face extérieure, et 18 pieds (5,847 mèt.) à l'intérieur; les murs avoient 2 pieds et demi d'épaisseur. Cet édifice construit en gros moellons

appareillés, étoit divisé au-dehors en deux parties: le rez-de-chaussée haut de 30 pieds (9,745 mèt.), et un étage supérieur. L'entrée qui se trouvoit à la face méridionale, avoit 12 pieds (3,898 mèt.) de largeur, et étoit voûtée en plein ceintre; on y montoit par un perron qui a été détruit depuis longues années. Cette entrée étoit surmontée d'un entablement avec fronton, dont on voyoit encore des traces, et cette décoration devoit être accompagnée de deux ou de quatre colonnes. Le rez-de-chaussée étoit éclairé par une lucarne sur chaque face, percée en plein ceintre vers le milieu de l'étage, et divisée en deux lucarnes plus petites et de même forme. L'étage supérieur étoit séparé du rez-de-chaussée par un cordon en briques saillantes; il recevoit la lumière par quatre fenêtres sur chaque face, accouplées deux à deux, et voûtées chacune en plein ceintre, et en pierres avec un rang de briques par-dessus. Un cordon supérieur formé par des pierres et des briques posées alternativement, terminoit la décoration de ce monument assez semblable au temple de Janus.

C'est dans les fondations de l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand, dont un particulier est aujourd'hui propriétaire, que l'on suppose enfoui le monument le plus important peut-être qui existe en France. C'est un bloc de marbre, reste précieux des piliers carrés placés sous les portiques

des écoles *méniennes* ou *méniannes*, et sur lesquels on avoit gravé l'itinéraire des voies romaines qui conduisoient en Italie. Ces piliers accompagnoient cette magnifique carte de l'univers, qui couvroit les murs des portiques de ces écoles (1). Une lettre du père L'Empereur, jésuite, insérée dans le journal de Trévoux (décembre 1706, page 2097), nous apprend que le bloc précieux que nous regrettons, fut conservé long-temps dans l'intérieur de l'abbaye. On y voyoit une portion d'itinéraire de la Gaule Cisalpine, entre *Rimini* et *Turin*, dans lequel il étoit fait men-

(1) Cette carte n'est connue que par la description qu'en a faite le rhéteur Eumène dans son discours pour le rétablissement des écoles, prononcé, l'an 298, devant *Riocius Varus*, préfet des Gaules, auquel il y donne le titre ordinaire de *vir perfectissimè*.

Videat prætereà in illis porticibus juventus et quotidie spectet omnes terras et cuncta maria, et quidquid in victissimi principes urbium, gentium, nationum, aut pietate restituunt, aut virtute devincunt, aut terrore. Si quidem illic ut ipse vidisti (credo), vir perfectissimè, instruenda pueritiâ causâ, quo manifestius oculis discerentur, quæ difficilius percipiuntur auditû, omnium cum nominibus suis locorum situs, spatia, intervalla, descripta sunt, quidquid ubique fluminum oritur et conditur quacumque se littorum sinus flectunt, quo vel ambitû cingit orbem, vel impetû irrumpit oceanus.

Eumen. Oratio pro Restaur. Scholis, cap. XX, inter Panegyricos veteres, edit. Paris., 1643.

tion de plusieurs villes omises dans les autres itinéraires, telles que *Forum Lepidi, Finès Gallorum* (1), et ce monument unique échappé aux ravages de la barbarie et des siècles, a été considéré par des ignorans plus barbares que les Vandales, comme une pierre inutile et sans prix, et jeté dans les fondations des nouveaux bâtimens; plus d'un amateur zélé de l'antiquité, voudroit sans doute, comme le savant abbé Lebeuf, être assez riche pour retirer ce monument de l'oubli; espérons que le siècle qui commence sous les plus heureux auspices, verra ce désir satisfait, et que le gouvernement s'occupera, lorsque de plus grands intérêts le permettront, d'organiser dans tout l'Empire des fouilles suivies et bien conduites, dont les résultats promettent des succès assurés. Une mesure bien nécessaire en attendant cette organisation, seroit que les magistrats préposés à l'administration des départemens, s'opposassent de tout leur pouvoir à la destruction des monumens antiques, que le temps n'a pas tout à fait détruits; ces titres parlans d'ancienneté, devroient être d'ailleurs respectés et protégés par les habitans des pays qui les possèdent.

Continuons à parcourir les dehors de la ville

(1) La carte géographique la plus ancienne qui nous soit parvenue, est celle de Peutinger, dite aussi la carte Théodosienne.

d'Autun, et à parler des monumens qui ont anciennement existé dans sa première enceinte.

Je ne veux pas oublier le pavé magnifique qui conduisoit à la porte d'Arroux. On en voyoit encore en 1775, une portion très-bien conservée, dans une longueur de plus de 50 toises (97,452 mèt.) sur près de 30 pieds (9,745 mèt.) de largeur. Ce pavé avoit été construit avec des blocs de granit, d'une forme irrégulière, posé sur un massif épais de cailloutage. Ces massifs ont été appareillés avec tant de soin, qu'il ne reste aucun vide entr'eux; ils avoient depuis 3 pieds carrés jusqu'à 9 (0,975 mèt. jusqu'à 2,924 mèt.) de superficie, et de 15 à 16 pouces (0,406 à 0,433 mèt.) d'épaisseur. Le travail de ce pavé paroît le même que celui de la voie appienne, dans laquelle le basalte remplaçoit le granit employé à Autun, et dans des dimensions beaucoup moindres. Ce pavé ne peut être que l'*opus reticulatum* de Vitruve. On a détruit vers l'an 1776, ce qui s'étoit conservé de ce monument, parce qu'il rendoit le trajet impraticable aux chevaux qui traversoient cette partie de la ville; on en a retrouvé des traces à la porte du *Marchau* et au carrefour de la porte des Marbres; il est probable que le même pavé existoit de la porte de Langres à celle des Druides, quoiqu'il n'en soit resté aucuns vestiges. Ces pavés aboutissent aux grandes arcades des portiques; et des trottoirs bordés de pierres posées de champ,

à peu près à un pied (0,325 mèt.) au-dessus du pavé, étoient destinés aux piétons, et conduisoient aux arcades latérales des portes.

Entre la porte de Langres et la porte Romaine, dans l'enceinte des anciens murs, étoient le théâtre et l'amphithéâtre; la naumachie n'étoit pas éloignée de ces deux monumens, mais elle se trouvoit hors de l'enceinte.

On connoît les ruines du théâtre sous le nom de *Caves Juliot*, et par corruption *Caves Joyaux*. Ces restes précieux ont été bouleversés, et les pierres en ont été enlevées lors de la construction du séminaire qui n'en est pas éloigné. On distingue cependant encore la forme entière du théâtre en demi-ovale, et l'emplacement des siéges et des portes ou *vomitoires*. Le *proscenium* et la scène ont été entièrement détruits. L'orchestre avoit environ 34 toises (66,267 mèt.) de longueur (1), l'épaisseur de l'amphithéâtre y compris les portiques, étoit de 16 toises (31,184 mèt.), et ne varioit point dans toute son étendue; ce qui donne un grand diamètre de 66 toises (128,636 mèt.) mesuré dans la ligne du *proscenium* qui n'avoit que 10 toises (19,490 mèt.) dans son petit diamètre.

On voit sous l'emplacement des siéges dans tout le pourtour, plusieurs petits caveaux, dont les

(1) Le théâtre de Marcellus à Rome n'avoit que 30 toises (58,471 mèt.).

voûtes sont inclinées selon l'abaissement des gradins qu'elles supportoient ; on a pensé que ces caveaux avoient été de quelque usage pour le service du théâtre, mais les *pateraux* ou pierres friables, dont les murs étoient revêtus, étant d'une consistance peu solide, les animaux destinés aux combats n'ont pas pu y être enfermés puisqu'ils y auroient facilement occasionné de fortes dégradations.

Il paroît qu'en 1610, il existoit encore des restes assez considérables de ce monument ; on y reconnoissoit plusieurs rangs de siéges placés par étages ; mais tout cela a disparu. La bâtisse est composée de petits grès enchâssés dans un ciment d'une extrême dureté, comme dans les paremens extérieurs des anciens murs de la ville. Les façades des portiques étoient sans doute en pierres de taille, qui auront d'autant mieux tenté la cupidité, qu'elles pouvoient être employées sans autre travail dans des constructions nouvelles.

La route d'Autun à Châlons passe très-près de ce théâtre, et a dû former autrefois une des rues principales de la ville. A 50 toises (97,452 mèt.) de là et au nord, étoit situé un vaste amphithéâtre (1) dont il ne reste aujourd'hui que l'emplacement; on en voyoit encore d'assez beaux res-

(1) Une médaille de Vespasien, trouvée dans le massif des constructions de cet édifice par M. Chapet, ancien professeur du collége de Tournon, a fait penser que ce

tes sur la fin du 18e siècle; l'excavation ovale que le terrain a conservée, indique seule qu'il y avoit autrefois un édifice en cet endroit; il a pu avoir de 15 à 16 toises (29,235 à 31,184 mèt.) d'épaisseur, et son grand diamètre dirigé de l'est à l'ouest, est d'environ 60 toises (116,942 mèt.); on reconnoît aisément à l'orient une de ses portes principales, et on aperçoit sur les bords de la grande route actuelle, quelques traces des murs de fondation, ce que le volume des pierres indique suffisamment. On a pensé, mais cela est peu vraisemblable, qu'il a existé une communication souterraine entre le théâtre et l'amphithéâtre. Thomas a donné une gravure en élévation de ce dernier édifice (1), dont la face extérieure étoit de trois étages; cette gravure a été copiée par le père Montfaucon et plusieurs autres, mais plus récemment par M. Rosni (Hist. d'Autun, page 289). Voici ce que Ladone a dit de ces deux monumens.

Quid referam duo quæ stabant hâc parte theatra cryptis horrenda innumeris? Ubi sæva ferarum mos genera asservare fuit..... Ditiacus princeps

monument avoit été construit sous le règne de ce prince. *Voyez* le Voyage de M. Millin dans les départemens du midi de la France, tom. 1er, p. 309.

(1) Hist. d'Autun, dont 104 pages seulement ont été imprimées à Lyon en 1660 chez Barbier, et que le père Montfaucon a mal à propos attribuée à Jean Aubery.

hoc condidit Æduus, illud Julius extruscit Sacrovir........ Reliquiæ spectantur adhuc avulsaque saxa, disjectæ procul et moles, raptæ que columnæ, et muri ingentem latè traxere ruinam.

Dans le fossé de la ville, à peu de distance du théâtre et au-dessous du séminaire, il y avoit il y a peu d'années, deux grosses pierres de taille épaisses, de plus de deux pieds (0,650 mèt.) sur deux et trois (0,650 et 0,975 mèt.) de long, et deux (0,650 mèt.) de large; les moulures qui y étoient sculptées, annonçoient qu'elles avoient fait partie d'une frise du théâtre ou de l'amphithéâtre.

Ces pierres portoient des fragmens d'inscriptions en belles lettres majuscules, hautes de 6 pouces (0,162 mèt.); on y lisoit entr'autres, PATRI PAT. MAXIMO. On trouve sur les médailles d'Auguste, le titre de *pater patriæ*, auquel les habitans d'Autun avoient encore ajouté le mot *maximus*, pour exprimer toute l'étendue de leur vénération et de leur amour pour le prince. Un savant Autunois s'étoit efforcé de rapprocher les lettres et les mots conservés sur les pierres dont je viens de parler, mais il n'a jamais pu réussir à reconnoître leurs liaisons, et à fixer le sens de l'inscription.

Non seulement la ville d'Autun avoit des théâtres pour la récréation et l'amusement de ses habitans,

mais elle avoit aussi une naumachie : c'étoit un vaste bassin creusé au pied des murs de la ville du côté du levant ; on le remplissoit aisément au moyen d'écluses placées sur les ruisseaux qui descendoient de *Mont-Jeu*. On prétend que 100,000 hommes pouvoient jouir du spectacle naval représenté sur ce bassin, en se répandant dans tous les lieux qui l'avoisinent en le dominant ; ce bassin est comblé depuis longues années, et c'est aujourd'hui une prairie, appelée *Pré-l'Evêque ;* sa forme, sa position, son voisinage avec les théâtres, et enfin le témoignage des historiens ne peuvent laisser aucun doute sur l'ancien usage de cet emplacement.

En continuant le tour des anciens murs de l'est au sud, on arrive à l'ancienne porte Romaine aussi appelée *Porte des Marbres*. Ce dernier nom avoit été conservé à la porte nord-est de la ville actuelle, construite sous François Ier, et démolie en 1777 ; j'y reviendrai en faisant la description de l'intérieur de la ville nouvelle. On a supposé que la porte Romaine étoit celle par laquelle les Empereurs faisoient leur entrée dans la ville. Thomas dit qu'on a tiré des ruines de ce monument, des piliers, des corniches, et d'autres fragmens très-nombreux de marbre, qui furent en partie transportés au château de Mont-Jeu, et partie employés au parvis de l'église Saint-

Lazare, qu'on appeloit aussi *les Marbres;* ces fragmens annoncent que la porte antique des Marbres étoit décorée avec magnificence.

Le dernier monument placé hors de l'enceinte de Bibracte, dont j'aie à parler, est la pyramide de *Couar*, objet des recherches sans nombre des savans pendant plusieurs siècles, et toujours aussi peu connu quant à son origne et sa destination.

Ce monument quadrangulaire, élevé sur un socle et terminé par une masse sphérique, a environ 40 pieds (12,994 mèt.) de largeur à chaque face, et près de 50 pieds (16,242 mèt.) de hauteur perpendiculaire, y compris celle du socle; il est situé sur une éminence au nord-est de la ville, et on l'aperçoit de tous les côtés. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une masse informe de maçonnerie, composée de moellons de granit, liés par un ciment très-dur.

Les quatre angles de cette pyramide répondent à peu de chose près, aux quatre points cardinaux. Thomas a écrit qu'on montoit à son sommet par un escalier tournant, dont on voyoit encore de son temps des traces très-distinctes; ce fait a été reconnu entièrement faux, car il y a peu d'années que le plan incliné de la face sud-ouest étoit encore assez bien conservé pour reconnoître que l'escalier dont parle Thomas n'a jamais existé. Je ne pense donc pas qu'on ait jamais placé au sommet de cette pyramide, l'urne

qui renfermoit les cendres de Divitiacus, ni que ce monument ait servi de phare pour guider les voyageurs qui se rendoient à Autun pendant la nuit.

On a fait en différens temps plusieurs fouilles, dans l'espoir d'obtenir quelques éclaircissemens sur l'époque de la construction, et sur la destination de cette pyramide, mais toutes ont été sans succès. L'excavation faite en 1635, jusqu'au centre du monument, a prouvé que c'étoit une masse solide (1). D'autres recherches très-récentes ont seulement fait connoître que l'édifice étoit construit à plat sur le sol, et qu'on avoit déjà fouillé précédemment dans les mêmes endroits. On a prétendu qu'en 1635, on découvrit *au circuit de cette pyramide*, une médaille d'or portant pour légende, *gloria Ædu. druid. que*, et représentant un Gaulois vêtu d'une longue robe et armé d'un casque (2). N'auroit-on pas pris pour une médaille gauloise une monnaie frappée du temps de Constantin, où l'on trouve précisément des types et des légendes qui ont beaucoup de rapport avec la prétendue médaille de Divitiacus? La légende usée dans quelques-unes de ses parties, aura présenté un sens auquel on aura

(1) Mélanges hist. et phil. de Michault, tom. 2.

(1) Thomas, Ladone et Courtépée ont parlé de cette médaille, et ont dit qu'elle ne pouvoit avoir été frappée qu'en l'honneur de Divitiacus.

attribué la signification rapportée par les auteurs que j'ai cités (1).

François Ier visita cette pyramide en 1531, avec Budée et Chasseneux (2) qui, après avoir examiné sa construction et le lieu de son emplacement, jugèrent que c'étoit le tombeau de quelque grand seigneur autunois; ce qui paroît certain, c'est qu'en effet ce monument est funéraire, et a été élevé à la mémoire de quelque chef gaulois, illustre par ses exploits ou ses vertus. Ce tombeau a beaucoup de rapport avec celui de Cestius, qu'Aurélien fit comprendre dans l'enceinte actuelle de la ville de Rome. Le terrain qui environne ce monument d'Autun, a en effet été un des polyandres ou cimetières de l'ancienne ville de Bibracte; on y a découvert en différens temps, des épitaphes païennes, des urnes de terre et de verre et des médailles, la plupart du haut Empire. On conservoit à Dijon la plus curieuse des urnes cinéraires recueillies dans cet endroit (3); on lisoit sur une de ses anses : *J. Suri C. L. N.* On a prétendu que cette inscription

(1) On trouve entr'autres celles-ci : *gloria exercitus*, deux soldats debout; *gloria Romanorum*, la déesse Rome casquée et assise; *gloria Constantini Aug.*, un guerrier portant un trophée en traînant un captif et en foulant un autre aux pieds, etc., etc.

(2) *Chassanei Catalog. glor. mundi*, *p.* 2, *consid.* 5.

(3) Mélang. hist. et phil. de Michaut, tom. 2, p. 173.

annonçoit que ce vase renfermoit les restes de *Julius Surrus* qui vivoit du temps de Jules-César, et qui aima mieux se donner la mort que de se soumettre aux Romains. Je pourrois combattre peut-être avec succès cette opinion, mais je laisse à d'autres cette discussion. M. Rosni, dans son Histoire d'Autun, page 270, dit qu'il a vu cette urne, dite de *Surrus*, au château de Mont-Jeu avec plusieurs autres qui avoient été recueillies dans les polyandres d'Autun. L'emplacement de celui qui avoisinoit la pyramide de Couar, a porté long-temps le nom de *Champ des Urnes* (1).

Celui de la pyramide est vraisemblablement celtique. Ladone (pages 5 et 60) le fait dériver du mot hébreu *Kaber* (קבר), qui signifie tom-

(1) M. Millin (Voyage dans le midi de la France, tom. 1er, page 321) suppose qu'il y a eu autrefois un cellier dans cet emplacement, parce qu'on avoit cessé de brûler les morts à l'époque où Autun étoit une ville romaine florissante, et que les urnes découvertes près de la pyramide de Couar avoient la forme des grandes amphores dans lesquelles on conservoit le vin ; l'usage de brûler les morts ne fut entièrement aboli que vers la fin du 4e siècle, ou même au commencement du cinquième, et Autun florissoit déjà depuis long-temps à cette époque, comme M. Millin le fait lui-même remarquer, p. 306 du même ouvrage. D'ailleurs la position du Champ des Urnes et sa distance de la ville convenoient à un polyandre, ce qui me paroît assez prouvé pour ne pas m'attacher à réfuter plus longuement l'opinion de ce savant.

beau; il pense que c'est de cette racine qu'on a tiré les mots *caverna*, *cavare*, *cave* et *caveau*. Thomas a adopté ce sentiment, et paroît avoir souvent copié ceux de Ladone. Le village voisin de la pyramide a reçu de ce monument le nom de *Couar*.

Rentrons en suivant le plan dans la ville actuelle d'Autun, par la porte dite des Marbres, et parcourons brièvement cette enceinte moderne, en disant un mot de chacun des monumens qui y existoient anciennement.

J'ai dit que la nouvelle porte des Marbres avoit été démolié en 1777. On n'avoit employé dans sa construction aucune espèce de marbre, mais on y avoit encastré avec beaucoup de symétrie et de soin, divers fragmens de sculptures antiques, recueillis dans une fouille faite à la fin du 17e siècle dans la place du Champ de Mars. On remarquoit sur ces sculptures, des ornemens de bon goût, une grappe de raisin, une tête de cheval de grandeur naturelle, le buste d'un homme assis, un médaillon rond avec un buste, etc.

A peu de distance de l'emplacement de cette porte, on voit un grand pan de mur ceintré assez élevé et percé d'une grande fenêtre en plein ceintre; ce mur a 3 pieds (0,975 mèt.) d'épaisseur, et a été construit en blocage, c'est-à-dire de pierres jetées dans un bain de mortier, avec des lits alternatifs de très-grandes briques, et un

revêtement extérieur de *pateraux*. Ladone et Thomas ont cru reconnoître dans ces ruines, appelées vulgairement *Maison de Saint-Symphorien*, les restes du temple d'Apollon dont Eumène a parlé. Ladone dit que c'étoit une rotonde de 300 pas ou 600 pieds (194,904 mèt.) de circonférence. M. Rosni n'adopte point cette opinion, parce qu'il observe avec vraisemblance que l'épaisseur du mur dont il est question n'auroit pas été suffisante pour supporter la voûte d'un édifice aussi considérable que celui dont on veut qu'il ait fait partie.

Parmi les temples anciens que le rhéteur Eumène a cités, et dont il ne reste plus aujourd'hui de traces, étoit celui d'Hercule, très-voisin des Écoles Menianes, et que Maximien Hercule fit rétablir. Les historiens d'Autun (1) ont écrit que l'église des Cordeliers occupoit la place de cet ancien édifice; ces mêmes écrivains ont aussi regardé comme les restes d'un autre temple d'Hercule, la tour attenante à la porte Saint-André.

Les écoles Menianes ou Meniennes, dont j'ai parlé, étoient cette célèbre Académie des Gaules citée par Tacite (2), à l'occasion de la jeunesse florissante que Sacrovir avoit mise sous les armes. Ces écoles étoient situées dans l'emplacement du

(1) Ladone, pages 139 et 190.

(2) *Nobilissimam galliarum sobolem liberalibus Pudiis ibi operatam*. (Annal. 3-43.)

jardin et du verger des Cordeliers. Il y a environ 130 ans que l'on y voyoit encore les fondations des principales distributions des classes et des portiques (1). Cette position s'accorde très-bien avec ce que dit Eumène, qui place ce magnifique édifice sur la rue Romaine, par laquelle les empereurs se rendoient à leur palais; il dit qu'il étoit dans un endroit apparent entre le capitole, le temple d'Apollon, et le temple de Minerve, placé près de la porte des Druides.

M. l'abbé Gandelot (2) dit que le nom de ces écoles vient du voisinage des murs *Mœnia.* Mais cet édifice étoit au centre de la ville, et par conséquent éloigné des murs : cette opinion n'est donc pas soutenable. Eumène dit indifféremment *Scholæ Menianæ* ou *Meniana.* On sait que les Romains donnoient ce dernier nom à des corps avancés de leurs édifices, et assez semblables à nos balcons; le nom de ces écoles viendroit donc simplement de la forme de leur construction, ce que le savant rhéteur semble exprimer clairement par ces mots : *Videat in illis porticibus Juventus.* Les anciennes lois romaines interdisoient aux particuliers ce genre de bâtisse, lorsqu'il pouvoit intercepter la vue des voisins; ce nom venoit d'un citoyen romain appelé *Menius*, que le mauvais état de ses affaires obligea de vendre sa maison;

(1) Ladone, p. 19 et 20.

(2) Hist. de Beaune, pag. xvij.

il ne se réserva qu'une colonne qui étoit devant, et sur laquelle il fit élever ce que nous appelons un balcon (1).

Un peu au-dessous de l'emplacement de ces écoles, dans le jardin de l'hôpital Saint-Gabriel, est une fontaine près de laquelle on voit l'entrée d'un égoût souterrain construit pour l'écoulement des eaux de cette source; il est voûté en plein ceintre, et de construction antique; deux hommes peuvent aisément y passer de front. Il traverse le Marchau, et son embouchure, tout à fait obstruée aujourd'hui, devoit se trouver près de la porte d'Arroux. Le plan d'Autun, par Pierre de Saint-Julien, représente dans le jardin de l'hôpital un édifice rond, qui n'a pu être que des bains antiques, à peu près semblables à ceux dont on voit des restes à Bourbon-Lancy.

Il est certain qu'il y avoit anciennement, à Autun, plusieurs établissemens de bains publics; Eumène fait mention de leur réparation, dans son panégyrique d'action de grâces à Constantin; on a regardé, comme les restes d'un de ces bains, un bassin rond de 10 à 12 toises (23,388 mèt.) de diamètre, et pavé en marbre, qui fut découvert en 1669, dans les fouilles qui furent faites pour les fondations du grand séminaire. On recueillit aussi, près de la fontaine de l'hôpital, à

(1) *Voyez* les notes de Perrault sur Vitruve, livre 5.

l'époque où l'on y fit des réparations, des statues, des bases et des fragmens de colonnes de marbre.

J'ai déjà parlé du Marchau, qui se trouve sur la route que je parcours actuellement dans la nouvelle enceinte d'Autun; je passe au champ de Saint-Ladre, dans lequel on a indiqué, dans le plan, l'ancien palais des empereurs; on ne peut révoquer en doute l'existence de ce monument, dont Eumène à sans doute parlé, lorsqu'il a dit: *Exornavimus vias quibus ad palatium pervenitur.* Il ne reste rien de cet ancien édifice, que je pense avoir été situé dans le champ de Saint-Ladre, en s'étendant du côté de Saint-Jean l'Evangéliste; je puise cette opinion dans le texte d'Eumène, qui disoit à Constantin: *Ubi deflexisses ad templum Apollinis nostri.* Il est vraisemblable que les empereurs entroient à Autun par la porte Romaine, suivoient la rue jusqu'au temple d'Apollon, où ils se détournoient pour passer devant les Ecoles Meniennes, et arriver à leur palais.

Indépendamment du temple de Minerve, situé dans l'enceinte du capitole, il paroît qu'il y en avoit un second dont Ladone a cru reconnoître les traces dans l'enclos de l'abbaye de Saint-Andoche (1), où l'on voit une tour antique de forme

(1) Ladone, p. 18 et 19. — Voyage littér. de D. Martonne.

carrée, et nommée dans tous les anciens titres *tour de Minerve*. Il y avoit une cave au-dessous, le rez-de-chaussée servoit de cuisine, et le premier étage de salle commune aux religieux. Cette tour a beaucoup de rapport avec celle de Saint-Jean-le-Grand, que j'ai dit avoir appartenu au temple de Cybèle.

Les auteurs ont encore parlé de plusieurs autres édifices qui décoroient l'ancienne ville d'Autun, les temples de Jupiter, de Junon, de Pallas, dont il ne reste aucuns vestiges, et qu'Eumène place au capitole; celui d'Anubis, auquel on a pensé que la rue *Chauchiens* devoit son nom, et dans le voisinage de la ville, les temples de Cupidon, de Vénus, et de Priape; M. Rosni (1) dit que dans ce dernier on adoroit le coucou, d'où cet endroit prit le nom de *Cucubarre*, cocu d'ivoire, et qui s'est changé par corruption en celui de *Couard*, qu'il porte aujourd'hui.

Tous les auteurs sont d'accord sur l'existence d'un capitole à Autun, mais ils varient sur le lieu de son emplacement. Les uns veulent qu'il ait été au centre de la ville, où est aujourd'hui le Champ de Mars; d'autres, à l'endroit où on a bâti le grand séminaire; plusieurs enfin le placent au château, et M. Pasumot, qui a dressé le plan ci-joint, paroît avoir adopté ce dernier sen-

(1) Hist. d'Autun, p. 245.

timent, qui est en effet le plus commun et le plus vraisemblable ; car cet édifice, qui étoit la citadelle de la ville, a dû nécessairement exister sur un endroit élevé comme celui où se trouve le château ; Ladone dit qu'il y restoit une ancienne tour de 200 pas de circuit qui en renfermait une autre dans son enceinte. On a découvert dans le voisinage et très-près de cette tour des statues de pierre représentant Mars, Vénus et Cupidon, deux personnages consulaires, un cheval, un bœuf et un bouc. Cet auteur dit encore qu'on avoit reconnu dans cet endroit les degrés du Capitole, et cet édifice étoit séparé de la ville par une enceinte dont on voyoit des traces du temps d'Edme Thomas. On y entroit par deux portes : l'une qui communiquoit à la ville, étoit peu éloignée de celle des bancs ; l'autre étoit près de la haute tour des Rivaux ou Revaux, qui est la *tour Juelle* de *Ladone* (1).

Dans presque toutes les rues, aux angles des carrefours, aux portes des maisons, devant les portes-cochères et les boutiques, on aperçoit des fragmens souvent considérables de marbre et de granit qui ont été travaillés et polis ; on y voit aussi de beaux restes de colonnes, indépendamment des huit colonnes de Saint-Martin et d'un fragment considérable qui gisoit devant l'église de Saint-Symphorien ; il y en avoit un

(1) Ladone, pag. 25.

de 8 pieds (1,624 mèt.) de long et 28 pouces (0,758 mèt.) de diamètre au pied d'une croix, à l'extrémité de la rue du pont d'Arroux. On en avoit même transporté dans les villages environnans, notamment à Echaumotte, où on en voyoit un morceau de 3 pieds (0,975 mèt.) de long et 20 pouces (0,541 mèt.) de diamètre, sur le grand chemin, près de la dernière maison.

Les granits employés anciennement à Autun, ont été pour la plupart tirés des carrières voisines de cette ville; on y trouve aussi une espèce de beau porphyre vert en grandes masses; il y a des mines de fer et de plomb, et toute cette partie fournit aux amateurs de la minéralogie et de la botanique une abondante récolte de matériaux précieux et très-rares dans le reste de la France.

Les habitans actuels de la ville d'Autun se sont récriés sur l'indignation que M. Millin avoit témoignée dans son Voyage dans les départemens du midi de la France, contre la destruction non seulement autorisée, mais organisée par les autorités du pays, des restes précieux qui attestoient l'ancienne magnificence de leur ville; cependant M. Millin n'a fait que répéter ce que tous les amateurs de l'antiquité ont dit depuis plusieurs siècles aux Autunois, chez qui cette indifférence pour la gloire de leur pays paroît être héréditaire; ce sentiment est cependant en contradiction avec

le caractère de hauteur qui paroît dominer parmi eux. Que les descendans dégénérés des nobles Æduens se résignent donc à entendre des vérités dures et des reproches mérités, jusqu'à ce qu'ils en fassent disparoître les justes motifs. M. Millin leur a cité des vers de Jean Guyon, l'un de leurs plus doctes compatriotes; j'y ajouterai ce passage de Ladone qui a écrit l'histoire de leur ville dans le dix-septième siècle (1).

Penè et periere ruinæ, non possum quin succenseam civibus nostris qui venerandæ antiquitatis monumenta, sacrilegâ manu quotidie diruunt, et quod non hostiles flammæ, non tormenta bellica, non omnium edax et consumptrix vetustas penitus abolere potuerant, id ipsi totis viribus adque omnibus admotis machinis evertunt.

Puisse enfin la voix du reproche qui s'est élevée de toutes parts contre les Autunois, devenir la sauve-garde des restes de monumens antiques qui se sont conservés chez eux jusqu'à ce jour, et les autorités locales les protéger contre la destruction, avant que l'œil du gouvernement, qui pénètre partout, ne se porte sur elles, et ne les force à s'occuper d'une tâche qu'elles auroient dû remplir depuis long-temps.

Les restes de voies militaires sont depuis quelque temps assez rares aux environs d'Autun. Ce-

(1) Pages 72 et 74.

pendant on reconnoît encore au pied de la pyramide de Couard, du côté de l'orient, des restes de celle qui y montoit depuis la porte de Châlons. De là ce chemin gagnoit, en longeant la montagne, le parc de Montjeu, où on en retrouve une portion assez bien conservée.

Ce seroit ici le lieu de traiter des douze voies antiques qui sortoient d'Autun, savoir, trois par la porte Romaine, trois par celle de Langres, et six par la porte de Janus. Il paroît qu'aucune route que celle qui conduisoit à la montagne habitée par les Druides, ne sortoit par la porte à laquelle ces prêtres donnoient leur nom; mais M. Pasumot ayant traité en détail de quelques-unes de ces voies, et me proposant de parler des autres dans une notice de toutes les voies romaines de l'ancienne province de Bourgogne, je me borne à indiquer ici la direction des douze voies militaires d'Autun.

Des trois qui sortoient par la porte Romaine, l'une conduisoit à Châlons, la seconde à Tournus et la troisième à Mâcon, par Mont-Cénis et Mont Saint-Vincent.

Celles qui sortoient par la porte de Langres conduisoient, la première à Besançon, par *Crusinium;* la seconde à Alise, par Arnay-sur-Arroux et Sombernon, et la dernière aussi à Alise, et à Langres, mais plus directement en passant par Mont-Saint-Jean et Pouillenay.

Des six voies qui sortoient par la porte de Janus, l'une étoit celle de Saulieu, qui avec la première voie de la porte Romaine, conduisant à Châlons, faisoit partie de la grande voie d'Agrippa qui partoit de Lyon, et aboutissoit à Boulogne; la deuxième alloit à Briare par Château-Chinon; la troisième à Nevers, en passant aussi par Château-Chinon; la quatrième alloit à Bourges par Decise et Nevers. La cinquième à Bourbon-Lancy par *Boxum*, et enfin la sixième à *Procrinium*. Cette dernière voie est nommée par les auteurs autunois *via Aulercica;* elle passoit par Toulon-sur-Arroux et aboutissoit à la Loire au Pont-Bernachon, près duquel la table de Peutinger indique qu'existoit *Procrinium*.

Ce que Ladone, Thomas et d'autres écrivains nous ont fait connoître d'Autun, dans les derniers temps qui nous ont précédés, prouve que cette ville renfermoit, il y a un siècle, un grand nombre de beaux restes d'antiquité; comme l'a écrit Ladone, les mains sacriléges de ses citoyens lui ont donc fait plus de mal que les armes des barbares et la faux du temps. Autun fut ruinée en 260, sous le règne de Claude-le-Gothique; Attila la réduisit en cendres en 451; elle fut ravagée en 532 par Childebert et Clothaire, qui y assiégèrent Gondemar, roi des Bourguignons. En 820, les Sarrasins la mirent à feu et à sang, et en 894, elle fut pillée et brûlée en grande

partie par les Normands. Quelle idée ne doit-on pas se faire de la splendeur et de la magnificence d'une ville au milieu de laquelle tant de malheurs et de dévastations avoient épargné un aussi grand nombre de monumens que ceux qui y existoient encore il y a si peu de temps! Duchesné (1) ne pouvoit rien dire de plus juste que ce qu'il a écrit d'Autun : *Ædua quanta fuit, ipsa ruina docet.*

(1) Antiquités des villes de France.

DESCRIPTION
DU CAUCASE ORIENTAL,
OU
DES CONTRÉES SITUÉES ENTRE LES FLEUVES
KUR ET TEREK;

Par M. Marschall de Bieberstein;

Analysée par M. Depping.

Depuis long-temps le Caucase ou *Kawkas* fixe l'attention des naturalistes et des géographes. Cette grande chaîne de montagnes, dont les parties les plus élevées sont toujours couvertes de neige et de glace, a près de deux cents lieues de long depuis son extrémité occidentale, auprès de *Ghaekae*, jusqu'à *Targhu* (1). Sa largeur n'est pas partout la même : du côté de la mer Caspienne, elle est de cent dix; dans le milieu, c'est-à-dire entre les fleuves de *Terek* et d'*Arakui*, seulement de trente-six, et le long de la porte ou du col de Cumanie, de cinquante lieues. Ce plateau élevé est depuis des temps immémoriaux la retraite des

(1) Cette manière de compter n'est pas généralement admise. (*N. d. R.*)

peuples les plus belliqueux de la terre. C'est sur le Caucase, que les Mongoles, les Arabes, les Perses, les Tartares et les Russes ont rencontré des barrières qui arrêtoient leurs expéditions victorieuses, et des peuples que n'effrayoit point le bruit de leurs immenses conquêtes. Séparées par des rochers et des forêts, les peuplades du Caucase offrent cependant un mélange de races, dont l'origine est pour le géographe un problême presqu'impossible à résoudre. Leur langage est également de la plus grande variété, et se compose d'un nombre infini de dialectes; quelques-unes de ces langues diffèrent entièrement des langues connues de l'Asie et de l'Europe; dans d'autres, on démêle quelque trace d'un langage connu; d'autres conservent sans aucun alliage les restes d'une seule langue ancienne; enfin il y en a qui sont formées des débris mélangés de plusieurs langues de l'antiquité.

La guerre que les Russes ont soutenue dans ce pays, à la fin du dernier siècle, en marchant sur la Perse, a valu à la géographie quelques nouveaux détails, que nous ne pouvons manquer de recueillir dans ces Annales. Ils sont dus aux soins de M. Marschall de Bieberstein qui, pendant que l'armée russe traversoit le Caucase, a étudié en savant la nature dans ces contrées remarquables. Son ouvrage est postérieur de quelques années à celui de Reineggs, qui contient également plusieurs

observations dignes de l'attention des géographes. Nous réunirons quelquefois, dans cet article, les renseignemens de ces deux voyageurs.

Le pays dont nous allons donner la notice topographique, est situé entre les fleuves de Terek et de Kur, le long de la mer Caspienne ; il a cent cinquante lieues de long, en s'étendant depuis le 39° jusqu'à 44° lat. nord ; la largeur en est fort inégale, et en général peu considérable, relativement à la longueur. L'étendue superficielle de ce pays se monte un peu au-delà de 2500 milles carr.

Avant de parler de sa division politique, nous allons le considérer d'abord sous son aspect physique.

Météorologie. La proximité de la mer et les monceaux de neige qui couvrent constamment les sommets de la branche septentrionale du Caucase, sont sans doute les causes qui empêchent ce pays d'éprouver autant de chaleur que les contrées européennes situées sous les mêmes degrés de latitude. Mais quoique tempéré, le climat en est dangereux pour les étrangers à cause des variations auxquelles il est sujet. Vers le milieu d'avril, le printemps y est on ne peut plus agréable ; mais un mois après la chaleur devient déjà insupportable, et continue pendant plusieurs mois ; quelles que soient cependant les chaleurs de la journée, les nuits sont très-fraîches. Dans les mois d'été, il tombe des averses sur les monta-

gnes; et, ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il s'y forme très-rarement des orages. Même dans les plus fortes chaleurs, l'atmosphère se décharge de ses vapeurs sans éclairs et sans tonnerre. Vers l'équinoxe d'automne, le temps devient variable; de violens ouragans et les beaux jours se succèdent inégalement. Les pluies deviennent très-fréquentes au milieu d'octobre, et à cette époque, la neige couvre déjà les montagnes de la région moyenne. Il y a rarement des gelées en novembre, et ce n'est que dans le dernier mois de l'année que la plupart des arbres perdent leur feuillage. Il gèle alors pendant la nuit seulement, et il tombe de la neige qui cependant ne reste que quelques jours dans le pays plat. C'est depuis le milieu de février jusqu'à la mi-mars que la gelée et la neige sont le plus fréquentes. Depuis cette époque jusqu'à ce que le printemps se soit fixé, le temps est variable.

Productions naturelles. Ce que Reineggs a dit sur le gaz inflammable et sur les phénomènes d'un endroit appelé *Ateschjah*, est confirmé par les détails que rapporte M. de Bieberstein; celui-ci prouve contre Gmelin, que la substance inflammable de cet endroit n'est qu'un gaz. Les habitans apportèrent quelques outres remplies du gaz inflammable de cet endroit au camp russe, qui en étoit éloigné de plusieurs lieues. L'expérience simple et décisive qu'on y fit alors, ce fut d'at-

tacher un tuyau à l'ouverture de ces outres, et d'approcher une lumière au bout de ce tuyau. Chaque fois qu'on répétoit cet essai, on voyoit l'air dans l'outre prendre feu, et continuer de s'enflammer avec plus ou moins de vivacité, d'après la quantité d'air plus ou moins grande qui s'accumuloit auprès de l'ouverture par le moyen de la pression : du reste la flamme n'étoit accompagnée ni de fumée ni d'odeur de naphte.

Du côté de la mer, surtout dans la presqu'île d'Abscharon, on trouve fréquemment des sources de bitume et de naphte; c'est aussi dans cette partie qu'on voit beaucoup de lacs salés; le sel amer et celui de Glauber s'y trouvent soit en cohérence avec le sel ordinaire, soit en masse particulière; le sel de Glauber est celui qui y prédomine, l'autre n'en forme qu'une partie inhérente peu considérable. Dans quelques endroits on rencontre de petites élévations coniques, d'où sort avec ébullition une eau mêlée de limon. Ces sources ressemblent en petit à celles que Pallas à décrites dans son *Tableau de la Tauride.*

La variété des plantes est très-grande dans le pays que nous décrivons : une bonne partie s'en trouve dans la Tauride, mais il y en a aussi plusieurs qu'on chercheroit vainement ailleurs. M. de Bieberstein, qui dans ses recherches s'est particulièrement occupé de la botanique, donne, dans le supplément de son ouvrage, la nomenclature de

soixante-quatorze espèces de plantes très-rares ou totalement inconnues. Dans les forêts on trouve des chênes, des hêtres blancs, des ormes, des pruniers sauvages, des pommiers, une grande quantité de poiriers ordinaires et de poiriers à feuilles de saule (*Pyrus salicifolia*), l'olivier bâtard d'orient, à feuilles étroites et à feuilles larges (*elaeagnus angustifolia* et *orientalis*), des châtaigniers dont le fruit se vend partout en octobre à très-bas prix, des térébenthins, des pistachiers, des grenadiers à fruits doux et à fruits aigres, le mûrier blanc et noir, et la vigne qui est très-commune et s'élève jusqu'au sommet des arbres les plus élevés; les figuiers et les noyers sont plus rares; quant aux bouleaux et aux pins, on n'en trouve nulle part.

Le sol de ce pays produit aussi en abondance des arbustes de toute espèce, des plantes salines, beaucoup de fleurs sauvages dont plusieurs mériteroient une place dans nos jardins, et toutes sortes de plantes propres au ménage, à la teinture et à la médecine. Le règne animal n'y est pas moins varié que la végétation; les animaux les plus remarquables sont: la panthère qui se trouve le long du Kur, et dont la longueur est quelquefois de quatre pieds sans compter la queue qui en a trois; le *chaus caspien* (*felis chaus*) qui habite les terrains bas et couverts de roseaux, et les forêts de peupliers le long du Kur; les chacals, trés-nom-

breux aux environs de Derbent, Baku, Schamaki et Sallian, où des troupeaux entiers de ces animaux font entendre pendant la nuit leurs hurlemens affreux ; les ours, les hyènes, les loups, les chats sauvages et les renards. Dans les roseaux des bords du *Kur* et aux embouchures du *Coisu*, on trouve quantité de sangliers, et les bois sont peuplés de cerfs et de daims. Des troupeaux de gazelles au petit goître (*antilope subgutturosa*), parcourent le territoire stérile de Schirwan ; l'espèce de lièvre dont la soie ne s'altère point pendant l'hiver, est partout très-commune ; le lièvre de terre ou *gerboa* qui se distingue par sa forme singulière, habite les contrées les plus arides aux environs des sources de bitume et de naphte. La classe des oiseaux n'y est pas moins riche que celle des quadrupèdes : on trouve des aigles d'une grandeur extraordinaire et diverses espèces de grands vautours, particulières aux climats chauds. Viennent ensuite le grand fauçon, des oiseaux de proie de toute espèce, des oiseaux aquatiques grands et petits, tels que cigognes, grues, cygnes, oies, canards, corbeaux aquatiques, oies à goître, plongeurs et poules d'eau. Le faisan de Colchide (*phasianus Colchicus*) est très-commun dans ce pays ; on y trouve de plus le françolin de Tournefort (*tetrao francolin* Lin.), celui des Pyrénées (*tetrao alchata* ou *tetrao caudatus* Gmel.); la petite outarde (*otis tetrax*), des pigeons, et

diverses espèces d'alouettes, surtout la grande alouette à collier noir (*alauda calantica* Lin.). En novembre des troupes innombrables d'oiseaux de passage traversent ces contrées pour se rendre aux bords des fleuves de la Perse. Parmi les amphibies on distingue la tortue de rivière (*testudo lutaria* Lin.) qu'on trouve non seulement dans l'eau, mais aussi dans les régions plus élevées, même au milieu de la plaine aride auprès du Kur; le lézard sans pieds (*lacerta apoda*), et un grand nombre de serpens de plusieurs sortes, particulièrement dans la plaine de Mugan. Quant aux insectes, on voit des sauterelles, des cigales, des spectres (*mantis* Lin.), des scorpions, et des tarentules. Le scorpion-araignée (*phalangium araneoides*) est très-dangereux : il croît jusqu'à la longueur de trois pouces : la partie antérieure de sa tête est munie de deux petites vessies remplies de venin; à chacune de ces vessies est attachée une pointe aiguë qui sert à l'animal pour piquer son adversaire, et par laquelle s'infiltre dans la piqûre le venin de la vessie; de tous les poisons du règne animal c'est peut-être le plus dangereux, à l'exception de celui du serpent à sonnettes. La tarentule est plus rare dans ces contrées que le scorpion-araignée, et moins grande que celle qui habite la Moldavie, et diverses contrées de la Russie méridionale.

Agriculture. Les habitans de ces contrées cul-

tivent autant de blé qu'il en faut pour leur entretien et pour celui de leur bétail. Les espèces de grains les plus cultivées sont le froment pour le semis d'hiver, et l'orge pour le semis d'été. Presque nulle part on ne trouve du seigle ou de l'avoine; on cultive du millet pour en faire du *busa*, boisson d'un goût aigrelet; dans les contrées où il n'y a pas de vin, on en extrait aussi de l'eau-de-vie. Le riz n'est cultivé que dans la plaine entre le *Kubas* et l'*Ata*; aussi introduit-on quantité de riz de *Ghilan*. On s'adonne beaucoup à la culture de la lentille, qu'on mêle au riz pour en faire le *pilaw* ou *plow*, mets favori des Orientaux. Dans quelques endroits on sème des pois plats (*lathyrus sativus*) et des pois-chiches (*cicer arietinum*); les pois ordinaires ne se voient presque nulle part; le blé de Turquie, les féves de marais et les pommes de terre, sont des productions inconnues aux habitans de ce pays. On ne cultive qu'un peu de sésame et de coton, et point de chanvre ni de lin. Les melons sont du meilleur acabit et en très-grand nombre; la meilleure espèce est celle dont la cosse est très-lisse, et la chair entièrement verte; c'est aussi la plus rare. Le safran vient assez bien pour qu'on puisse en exporter une partie. Il n'y a que des Arméniens qui aient des potagers; outre les légumes on y trouve du poivre, une espèce de *solanum* (*solanum melongena*) dont le fruit oblong appelé *pottitschan*

est de la grosseur d'une citrouille, et d'une couleur qui tire sur le violet : on en fait grand cas dans le pays ; les graines de pavot sont employées dans toute espèce de pâtisserie : on en couvre même le pain blanc. La culture de la vigne est également entre les mains des Arméniens ; le vin de Schamachi est le meilleur du pays ; mais en général on n'emploie que de très-mauvais procédés pour cultiver la vigne et pour faire le vin. Les vergers contiennent outre les arbres fruitiers de la classe commune, des abricotiers, des pêchers, des amandiers, des figuiers et des grenadiers ; mais la plupart de ces productions sont inférieures à celles de la France, de l'Allemagne et d'une partie de la Russie, tant pour la variété que pour la saveur.

L'art d'élever et de multiplier le bétail, est dans ces contrées aussi imparfait que celui de l'agriculture. L'éducation des chevaux est en général fort négligée, et il n'y a que très-peu de haras ; aussi est-on obligé de faire venir les bons chevaux de monte du Lesghistan ou des contrées méridionales de la Perse. Les habitans de Schirwan, au défaut de chevaux pour la monte, se servent d'ânes, de bœufs et quelquefois aussi de buffles. La race des chevaux indigènes paroît tenir le milieu entre la race de Circassie et celle de la Natolie ; les chevaux sont de moyenne hauteur et ont une belle tête, des yeux vifs et de larges narines dont le bord est plus relevé que d'ordinaire ; ils

sont bien pris quant au corps et aux pieds; ils sont dociles et bons coursiers; mais ils ne supportent pas de longues fatigues, surtout si on ne peut leur donner une nourriture réglée. Les ânes sont d'un grand usage dans les montagnes; la rive droite du Kur fournit de bons mulets à des prix raisonnables. Les bêtes à cornes sont comme dans la Tauride, petites, mais fortes, et pour la plupart d'une couleur brune ou noire. Quant aux bœufs, nous venons de dire que l'on s'en sert comme de chevaux; on les serre et on les sangle pour les charger ou pour les monter. On trouve partout beaucoup de buffles; dans le pays entre le Rubas et l'Ata, ces animaux sont même plus communs que les bêtes de somme ordinaires. Ce n'est qu'aux environs de Baku qu'on rencontre des chameaux à deux bosses.

La position du pays favorise, on ne peut davantage, la multiplication des bêtes à laine, mais les troupeaux ne sont pas assez considérables, et on les entretient plutôt pour la boucherie, que pour tirer parti de la laine; d'ailleurs on ne tient que la race tatare-calmoucke, dont la chair est succulente, mais la laine mauvaise. Les brebis de cette race se distinguent, comme on sait, par une queue fort épaisse, qui n'est qu'un seul morceau de graisse. En hiver, on voit, dans toutes les régions basses situées auprès de la mer, beaucoup de brebis et de chèvres; mais ces ani-

maux appartiennent pour la plupart aux Lesghiens qui habitent les montagnes, et que la neige force de descendre avec leurs troupeaux dans la plaine.

Passons maintenant à la description politique de ce pays. On divise toute la contrée située entre le Terek et le Kur, en trois provinces: celles de *Koumuk*, *Daghestan* et *Schirwan*, dont la première est sous l'influence de la Russie, tandis que les deux autres dépendent en partie de la Perse. Nous allons décrire chacune de ces provinces en particulier.

I. *Province de Koumuk.*

Cette province est située entre les rivières de *Terek* et de Koisu, et forme une plaine très-fertile, étant arrosée par ces deux rivières, ainsi que par celles d'Aksai et de Kasma. Elle est gouvernée par plusieurs chefs ou *begs*, dont les deux plus puissans résident dans les villes d'*Aksai* et *Endery*, au pied des montagnes. Les habitans de Koumuk sont des Tatars; dans les villes il y a des marchands arméniens et géorgiens. En hiver, il y vient aussi un grand nombre de *Lesghiens* (1) qui quittent avec leurs troupeaux les montagnes, pour aller s'établir dans la plaine, moyennant un tribut qu'ils sont obligés de payer aux *begs* de Koumuk. Les Tatars - Nogais entretiennent de

(1) *Lesghæ* ou *Leki*; en russe, *Lesghinzi*.

nombreux troupeaux, et vivent sous des tentes de feutre mobiles, auprès des fleuves, des canaux et des citernes.

La longueur de cette province est à peu près de 22, et la largeur de 16 lieues.

II. *Le Daghestan.*

Le nom de cette province signifie *pays de montagnes;* elle est située entre le Koisu et la petite rivière de Rubas, et elle comprend quatre petits États, savoir, 1° celui de *Shamghal*, 2° celui d'*Uzmey*, 3° *Derbent*, 4° *Tabasseran.*

Nous dirons quelques mots de chacun en particulier.

1° Le territoire de *Shamghal* ou *Chabaal;* il s'étend depuis le *Kuru-Koisu* (1) jusqu'à la petite rivière d'*Urusai-Bulak*, le long de la mer : il a environ 14 à 16 lieues de large sur 28 de long; la partie plate est cultivée en grains, et rendue fertile par le moyen de nombreux canaux qui y portent les eaux des montagnes voisines. Mais on n'y trouve de demeures que pour le bétail; les habitations sont bâties au milieu des bois et des rochers dont les intervalles forment des val-

(1) *Kuru-Koisu*, c'est-à-dire Koisu sec, parce que le lit n'en est rempli que lors de la fonte des neiges dans les montagnes. Le *Kuru-Koisu* n'est qu'un bras du Koisu.

lons étroits et profonds ; les fleuves qui descendent des monts lesghiens ont un courant extrêmement rapide ; ceux d'Oseni et de Manassa en sont les plus considérables. C'est entre ces deux fleuves qu'est située la ville de *Tarki*, capitale de la province. Elle est bâtie dans un ravin trés-resserré sur le penchant des montagnes ; sa population est de dix mille habitans, parmi lesquels il y a beaucoup de marchands arméniens et géorgiens. La ville de *Buinacki*, moins considérable que Tarki, est située sur la rivière du même nom.

2° Le territoire d'*Uzmey*, entre l'*Urusai-Bulak* et le petit *Darbach*. Il s'étend le long de la côte, ayant à peu près 16 lieues de long et autant de large ; il est en grande partie montagneux, et arrosé par trois fleuves assez considérables, savoir le *Chamraseni*, le grand *Buam* et le grand *Darbach*, ainsi que par plusieurs ruisseaux que l'on saigne fréquemment pour l'arrosage des champs. Ce pays est bien peuplé ; il abonde en bois et en grains.

Le chef de ce district porte le titre d'*Uzmey* ; il réside dans le bourg de Baschli sur la rivière du même nom, à huit lieues de la mer Caspienne. Sur la rivière d'*Intsche* est située la ville d'*Ottamich* ; la plupart des villages sont bâtis au milieu des montagnes. Les habitans des bords du Buam s'appellent *Kaïdaques* ; ceux des bords du *Dar-*

bach, *Karakaïdaques*, et ceux qui demeurent entre les embouchures du grand *Buam* et du *Darbach*, *Berekæzes*.

3° Le territoire de *Derbent*, quoique le moins considérable de tous, puisque le long de la côte il n'a que huit, et dans l'intérieur trois à quatre lieues; c'en est cependant le plus important à cause de la position de la ville de Derbent. Le *Darbach* et le *Rubas* bornent ce district au nord et au sud; le sol marécageux situé entre ces deux fleuves est entrecoupé par une quantité de ruisseaux; on y voit quelques champs de blé magnifiques. La ville de Derbent, bâtie sur la pente d'une colline, est entourée de murs construits en pierres de taille; ils forment un carré oblong, et ont au moins cinq brasses de hauteur; leur épaisseur est, en plusieurs endroits, de dix pieds; de distance en distance, ils sont munis de tours rondes ou carrées. La forteresse, plus élevée que la ville, en est séparée par un ravin très-étroit et très-profond; les murs du fort ont partout six brasses, et les tours à peu près huit brasses de hauteur. Reineggs (tome I) observe, avec raison, que ce sont des chefs-d'œuvre de hardiesse et de solidité; mais qu'ils ne sont pas d'une très-grande utilité, attendu que le fort est trop élevé pour protéger la ville, et trop éloigné pour défendre le port. D'après les observations les plus récentes, Derbent est situé sous 41° 52' lat. nord; la déclinaison

de la boussole y étoit, le 16 juin 1796, de 11° 41' 20" Est.

4° Le district de *Tabasseran*, entre le *Darbach* et le *Rubas*, s'étend au-delà du territoire de Derbent jusqu'aux plus hautes montagnes des Leschiens, à une distance de dix à douze lieues. Selon Reineggs, les tribus qui habitent ce district, et qui, outre la langue tartare, en parlent encore une autre toute particulière, contiennent jusqu'à dix mille familles; celle qui règne actuellement, conserve ce privilége depuis six siècles.

III. *Province de Schirwan.*

Cette province, plus considérable et plus importante que les deux autres, mérite que nous la décrivions aussi avec plus de détail. Sa longueur, depuis l'embouchure du Rubas jusqu'à celle du Kur, est de seize lieues; sa largeur varie: elle est de sept lieues auprès du Rubas, de dix-sept aux environs de Ruba, de plus de vingt-deux à l'embouchure de l'*Ata*, et d'environ soixante-dix depuis la pointe de la presqu'île d'*Abscharon* jusqu'à l'endroit du Kur où ce fleuve est traversé par le chemin de *Nouveau-Schamachi* à la ville *Gancha*; à partir de là, on voit la largeur diminuer peu à peu jusqu'à l'embouchure du Kur.

La province de Schirwan comprend plusieurs districts que l'on peut considérer d'après leur di-

vision naturelle ou politique. Commençons par les divisions naturelles ; nous verrons ensuite quelles sont les limites que la politique a données à chaque district. Ces divisions sont au nombre de quatre, savoir : 1° le pays plat, au pied des montagnes, entre le *Rubas* et l'*Ata*; 2° la contrée aride et montagneuse située entre l'*Atatschai* (1) et la rive gauche du Kur ; 3° la plaine auprès du Kur ; enfin 4° la haute région qui touche à ces trois contrées.

1° *La plaine entre le Rubas et l'Atatschai.* Sa longueur est de trente-six lieues auprès de la côte, et de quatorze entre le *Samur* et le *Kesartschai*; elle est bordée en forme d'arc par les hautes montagnes qui depuis Derbent s'éloignent peu à peu de la côte, et s'y rapprochent du côté de l'embouchure de l'*Atatschai*. Leurs revers chargés continuellement de neige, donnent naissance à un grand nombre de rivières qui se partagent en plusieurs branches, et se jettent, par un lit très-large quoique peu profond, dans la plaine, en roulant beaucoup de pierres et de matières terreuses dissolues Ces nappes d'eau entremêlées de bosquets, de vergers, de vignes et de plantations de mûriers qui entourent les villages, offrent un coup d'œil charmant. Parmi les fleuves qui arrosent cette plaine,

(1) Le mot *tschai* signifie un petit fleuve : ainsi *Atatschai* veut dire le petit fleuve *Ata*.

les plus considérables sont : le *Gurgeni*, à environ quatre lieues du Rubas, le Samur qui coule à environ deux lieues du Gurgeni et qui est très-rapide et très-enflé pendant l'été : il a en outre une particularité, c'est que la hauteur et la force de son courant varient périodiquement dans la journée, et que quelquefois il remplit soudain de ses eaux les fossés situés à une certaine hauteur et à une distance assez considérable. A environ quatre lieues plus loin coulent en diverses directions plusieurs bras du Kesartschai, en occupant une étendue de quatre lieues. Il n'y a qu'environ une lieue depuis le véritable lit de ce fleuve jusqu'à celui de Déli, sur lequel sont situés, *Kuba* sous 41° 24, et plus bas *Nizabad* avec un petit port peu commode. Après ce fleuve se succèdent à des intervalles de 5 ou 6 quarts de lieue, l'*Aktschai*, le *Karatschai*, le *Dschagidschich*; à 3 lieues de là, le *Belboh*, puis à une distance semblable, le *Schabran*, sur la rive gauche duquel est situé la ville de *Schabran*, autrefois importante, mais actuellement ruinée. A 2 lieues et demie au-delà, coule la rivière d'*Ewitsche*; six lieues plus loin est celle de *Gulgen*, et enfin à trois lieues et demie de celle-ci, coule l'*Atatschai*.

2° *La contrée aride et montagneuse entre l'Atatschai et la plaine du Kur*. La limite occidentale de ce district passe sur la chaîne de montagnes qui traverse le pays de Schirwan dans toute sa longueur. La largeur ou l'espace entre cette

chaîne et la mer est très-considérable dans les endroits où la côte forme des saillies ; entre l'embouchure du *Suguite* ou *Kosutchai* jusqu'aux hauteurs de *Nouveau-Schamachi*, elle est de plus de vingt-huit lieues; la longueur est de trente-quatre. La partie la plus aride et la plus stérile de ce district, est celle qui s'approche de la mer, surtout aux environs de Baku, où le sol argileux est imprégné de parties salines et bitumineuses. Cette circonstance est pourtant une source de richesses pour la ville, qui tire des sommes importantes du débit du naphte, du bitume et du sel. *Baku* est situé sur une langue de terre ou presqu'île appelée *Abscharon*, qui renferme non seulement d'excellentes sources de bitume et de naphte, ainsi que des lacs salés, mais dont la surface est aussi susceptible de prendre feu sur tous les points. Parmi les fleuves de cette contrée montagneuse, le *Pirsagat* est le seul qui se jette dans la mer; tous les autres se dirigent du haut des montagnes sur le Kur sans toucher à cette contrée.

3° *La plaine sur la rive gauche du Kur.* Elle s'étend en remontant le Kur, à une distance de cinquante-sept lieues; la plus grande largeur peut se monter à seize ou vingt lieues. Les montagnes de la contrée dont nous venons de parler, lui servent de limites. Les campagnes situées le long du fleuve, sont exposées aux inondations, et cou-

vertes de roseaux; du côté de la mer le sol est stérile et imprégné de sel, mais il est fertile du côté des montagnes. A environ vingt-huit lieues de son embouchure, le Kur reçoit à droite l'*Aras*; à l'endroit du confluent est situé un grand village appélé *Dschawat*. Après sa réunion avec l'Aras, le Kur est large de soixante-dix brasses, et ce n'est que jusqu'à ce confluent qu'on le peut remonter; des rochers disséminés dans son lit, empêchent les vaisseaux d'aller au-delà; à deux lieues de la mer le fleuve se partage en plusieurs branches, dont les plus considérables sont la branche septentrionale et la branche méridionale. Les îles situées entre ces bouches appartiennent à Schirwan; c'est sur la branche principale qu'est située la ville de *Sallian*, formée de la réunion d'un grand nombre de villages le long du fleuve; sa principale ressource est la pêche qui est extrêmement abondante dans le Kur.

4° *La haute région des montagnes*. Ce district est le plus grand de tous; les plus hautes montagnes, le *Schachdag* au-delà de *Kuba*, et le *Khalader*, au-delà de *Vieux-Schamachi*, sont toujours couvertes de neige. Une nombreuse tribu de *Kasi-Koumüks* habite les montagnes entre le *Samur* et le *Déli*; son chef s'appelle *Khanbutai*. Le mont *Kalader* est situé sur le territoire d'un autre chef, l'*Uma-Chan*, auquel obéissent les Awares, qui sont une tribu lesghienne.

Les petites vallées qui séparent les montagnes de ce district sont fertilisées par une quantité de rivières et de ruisseaux qui ont leurs sources sur les hauteurs. C'est surtout aux environs de Kuba que l'on voit les paysages les plus rians et qu'on jouit du coup d'œil le plus varié. *Vieux-Schamachi*, éloigné d'une forte lieue du fleuve Pirsagat, et d'environ huit lieues de *Nouveau-Schamachi*, ressemble maintenant à un monceau de ruines; cette ville renferme à peine cent familles. Les coteaux des environs, surtout du sud, sont plantés de vignes.

Considérée sous le rapport politique, la province de *Schirwan* comprend six districts, savoir : 1° district du Chan de Kuba; 2° district au-delà de l'*Atatschai*, conquis par le Chan de Kuba; 3° district de Sallian; 4° district du Chan de Baku; 5° district du Chan de Schamachi; 6° district du Chan de Scheki.

1° *District du Chan de Kuba.* Il comprend les hautes montagnes entre le Rubas et l'Atatschai jusqu'au Leghistan, et la belle plaine dont nous avons parlé, c'est-à-dire la partie la plus fertile et la plus peuplée de Schirwan. La capitale en est *Kuba*, ville petite, fortifiée par une muraille avec des tours, et bâtie sur le rivage escarpé du Déli. Le Chan actuel, qui, quoique mineur, a succédé à son frère Tschich-Ali, en 1796, s'ap-

pelle Assan, et il est sous la protection de l'empereur de Russie.

2° *Conquêtes du Chan de Kuba et Derbent au-delà de l'Atatschai.* Avant Feth-Ali Chan (1), qui possédoit en patrimoine le territoire de Kuba, et qui s'empara de Derbent et de presque toute la province de Schirwan, les possessions des Chans de Baku et de Schamachi commençoient à la rive droite de l'*Atatschai.* L'un avoit tout le pays littoral, et l'autre le reste jusqu'à la frontière du Leghistan. Mais Feth-Ali se rendit maître de la plus grande partie des possessions du Chan de Baku, et ne lui laissa que la ville de Baku avec un petit territoire. Cette conquête qui lui est restée n'est pas cependant d'une grande importance, attendu qu'elle comprend une contrée montagneuse, stérile et mal peuplée.

3° *District de Sallian*, qui comprend la ville de Sallian et la plaine voisine sur la rive gauche du Kur : il appartient par héritage au Chan de Kuba qui le fait gouverner par un intendant ou *saïb.* On assure que la pêche dans le Kur qui se fait en

(1) Ceux qui désirent connoître les détails de la vie de ce conquérant, en trouveront de satisfaisans dans l'ouvrage de Reineggs. Feth-Ali Chan mourut en 1789; son fils Achmed Chan lui succéda, et ne lui survécut que d'une année. Le gouvernement échut alors à son second fils *Tschich* Ali. Celui-ci fut obligé en 1796 d'abandonner Derbent aux Russes, et de se sauver par la fuite.

grande partie par des sujets russes du gouvernement d'Astrakan, lui rapporte annuellement environ 50,000 roubles en argent.

4° *District du Chan de Baku.* Il n'en reste plus rien que la presqu'île d'*Abscharon* située sur la rive droite du *Suguite ;* c'est la partie la plus stérile et la plus importante du Schirwan, à cause des revenus du sel et du bitume, et à cause du port de Baku qui est très-vaste et très-commode, et le seul qu'on trouve sur cette côte de la mer Caspienne. Le sel se transporte en grande partie par terre à Schamachi et plus loin, et le naphte à Gilan, où les ménages ne font usage d'aucune autre matière combustible pour l'éclairage, à cause des vers à soie. Ce territoire qui appartient à la ville, renferme environ trente villages; le Chan actuel s'appelle Hussein Kuli.

5° *District du Chan de Schamachi.* Ce pays autrefois puissant et florissant, mais ruiné depuis Nadir-Schach par de fréquens troubles, est composé de la campagne située au-delà de l'*Atatschai* jusqu'au domaine du Chan de Chiki et jusqu'au Leghistan, et puis de la partie supérieure de la plaine du Kur. Les ruines de *Vieux-Schamachi*, ancienne capitale du pays, en attestent l'état florissant dans les temps passés; on y trouve de belles mosquées en pierres de taille, avec des dômes voûtés, et d'autres édifices publics d'une construction massive, dont le temps et les mains de

l'homme n'ont encore détruit qu'une foible partie. Vers l'an 1770, avant que Feth-Ali, Chan de Kuba et de Derbent, se fût rendu maître de cette ville, et eût fait prisonnières ou chassé les familles des Chans indigènes, elle commença à refleurir, aux dépens de Nouveau-Schamachi, qui à son tour fut abandonné et tomba en ruines; mais Feth-Ali la fit rebâtir, et depuis lors la ville jouit du repos jusqu'en 1795. Dans cette année elle fut détruite par l'usurpateur *Aga-Mahommed Chan*, et sa population actuelle ne paroît pas monter au-delà de 6000 habitans, parmi lesquels il y a plusieurs marchands arméniens qui font le commerce des étoffes de soie d'une qualité médiocre. Après la mort de Feth-Ali, l'ancienne famille régnante est rentrée dans ses droits. *Nassem* et *Mustapha*, fils d'*Agasse Chan*, frère du prince chassé par Feth-Ali, se disputèrent alors le gouvernement; ce fut Nassem qui l'obtint en 1796 par la protection de la Russie.

Dans le voisinage de Vieux et de Nouveau-Schamachi, entre les montagnes, sont situées plusieurs bourgades habitées entièrement par des Arméniens. Dans la plaine il y a des familles qui mènent une vie nomade et habitent sous des huttes faites de claies et recouvertes de couvertures de feutre et de nattes de roseaux.

6° *District du Chan de Chiki*, situé dans les hautes montagnes sur le Kur, et borné par Gaus-

cha, la Géorgie et le Leghistan. La capitale en est *Nughi* ou *Scheki*, composée de trois cents maisons et protégée par un château fort, appelé autrefois *Kara Hissar*, et maintenant *Gellœsin Gœrœsin*; il est bâti sur une élévation et a résisté aux troupes victorieuses de *Nadir-Schach*. La population de cette ville et des villages qui en dépendent, se monte à 2,800 familles. Les événemens tragiques qu'a éprouvés la ville de Nughi, sont consignés dans l'ouvrage de Reineggs, auquel nous sommes obligés de renvoyer le lecteur pour cet objet.

Au sud de Nughi, sur la rive du Kur, est situé un grand bourg florissant, appelé *Akdasch*, avec trois cents maisons; il est fréquenté par toutes les peuplades voisines à cause du commerce.

MÉMOIRE

SUR

LA VILLE DE PAPENBOURG;

Par MM. SEETZEN *et* HEINEMEYER; *traduit de l'Allemand.*

On a déjà souvent observé que les géographes décrivent avec une exactitude scrupuleuse des contrées du globe très-éloignées, tandis que plusieurs particularités relatives à l'état de l'Europe échappent à leur attention. *Papenbourg* envoie tous les ans un grand nombre de navires dans la mer du Nord, dans la Baltique, dans l'Océan; et cependant la plupart des auteurs connoissent à peine le nom de cet endroit, si souvent répété dans les journaux, depuis le blocus continental; quelques-uns semblent douter de son existence, d'autres l'ignorent entièrement (1). Essayons de

(1) Le Dictionnaire de la Géographie Commerçante, imprimé à Paris, en l'an VII, ne contient pas le nom de *Papenbourg*.

Voici tout ce que l'on trouve dans le *Dictionnaire de Vosgien* (Paris; Dentu, 1810) : « *Papenbourg*, bourg *du royaume de Westphalie*, aux frontières de l'Ost-Frise.

suppléer à cette pénurie de renseignemens. Un voyage dont le but étoit de visiter les colonies établies dans les tourbières du pays de Grœningue, nous a, par suite, conduit à Papenbourg et nous a mis à même de voir cet endroit, et d'y prendre des informations dont nous espérons que la communication sera agréable au public.

Papenbourg est situé à l'extrémité septentrionale de la partie de l'évêché de Munster, cédée au duc d'Aremberg, sur les frontières de l'Ost-Frise.

Il n'y a pas cent quarante ans que tout ce canton n'étoit qu'un marécage désert, inculte, inhabitable, dont l'œil ne pouvoit apercevoir les bornes. A l'exception d'un vieux château tombant en ruines, et de deux ou trois misérables chaumières, on n'y découvroit aucune trace du travail des hommes. Ce fut à peu près en 1675 que M. *de Landsberg-Veelen*, seigneur de ce terri-

Il prend un grand accroissement et fait un commerce considérable avec la Baltique. » Cet article est tiré de la *Géographie de toutes les parties du monde*, publiée par MM. *Mentelle* et *Malte-Brun*, à l'exception des mots : *Royaume de Westphalie*, qui contiennent une grande erreur. Le rédacteur du Dictionnaire aura vu que M. Malte-Brun place Papenbourg dans le *cercle de Westphalie*, ce qui étoit exact lors de la publication de cette géographie; mais le *cercle* de ce nom est très-différent du *royaume* auquel on a depuis donné le même nom. (*N. d. R.*)

toire, résolut, à l'exemple des Hollandais, de tirer parti de ce marécage immense, d'en faire d'abord une *colonie-tourbière*, et de commencer par-là à rendre cette solitude affreuse propre à la culture. Pour y parvenir, on tira de l'Ems, qui en est peu éloigné, un canal navigable que l'on a continué peu à peu dans toute l'étendue du marais. Plusieurs colons vinrent s'établir sur les bords du canal. L'exploitation de la tourbe, son exportation sur des bateaux, la construction de ces petits navires, la culture du terrain d'où l'on avoit tiré la tourbe, tous ces travaux assuroient pour long-temps aux nouveaux habitans une occupation utile et profitable. On abattit l'ancien château qui fut remplacé par une église. On augmenta le nombre des canaux navigables, on les prolongea, et la colonie acquit graduellement son étendue et sa figure actuelles.

Le canal principal part de l'Ems et communique avec ce fleuve par l'écluse appelée *Drosten-Sihl*, qui est placée dans la digue, et construite de brique. Elle a coûté de 20 à 22,000 florins de Hollande. L'eau surabondante de tous les canaux et tous les navires qui vont et viennent, doivent passer par cette écluse. A partir de ce point, le canal suit la direction du sud-est dans une étendue d'environ 3200 pas, et traverse un espace bas et marécageux qui va jusqu'aux confins de la colonie dans le nord; il reçoit dans sa route un ruis-

seau venant du sud-ouest, appelé le *Derver*, qui se prolonge avec lui vers la digue qui sépare l'Ost-Frise du territoire de Papenbourg. A l'entrée de la colonie un bras de 500 pieds de long court de même dans la direction du sud-est jusqu'aux chantiers de construction; on le passe sur un pont. Le grand canal se dirige ensuite au sud dans une largeur de 1500 pas, jusqu'au-dessus de l'église. On a aussi placé un pont dans cette partie. Le canal court après cela de nouveau au sud-est; c'est là que se trouve la première écluse à sas; puis il fait 1100 pas à l'est et 2300 au sud-est. Dans cet espace se trouvent deux écluses à sas et un pont. Enfin le canal, après avoir parcouru 6000 pas vers le sud, aboutit à un lac appelé le *Grand Lac*, qui l'alimente en grande partie. On trouve dans cet intervalle deux ponts et l'église neuve. La longueur entière du grand canal est par conséquent de 15,200 pas, ce qui, à raison de 2 pieds et demi (du Rhin) par pas, et de 23,669 pieds par mille géographique, fait une longueur d'un mille et demi.

Outre ce canal principal, on en a aussi creusé quelques autres assez considérables pour extraire la tourbe. Si l'on additionnoit la longueur de tous les canaux de Papenbourg, elle s'éleveroit à deux milles et demi. Le nombre des canaux accessoires ou intérieurs, est pourtant moins grand ici que dans le pays de Grœningue, ce qui rend plus pé-

nible en différens endroits le transport de la tourbe et des engrais ; car alors il faut se servir de chariots depuis le point où l'on exploite la tourbe jusqu'aux navires. Mais la nature du terrain rendroit l'établissement des canaux trop dispendieux. Le sable s'élevant trop haut, on seroit obligé de creuser beaucoup, sans être dédommagé de ses frais et peines par la tourbe que l'on trouveroit.

Comme le sol tourbeux va insensiblement en montant, on s'est vu forcé, pour ne pas creuser trop profondément, et pour ménager l'eau nécessaire à la navigation, d'établir trois écluses à sas. La partie supérieure et la plus élevée du canal est alimentée par deux grands étangs ou lacs situés plus haut que lui, et connus sous le nom de *Grosse-Meer* et de *Berkemeer*. Ils communiquent avec le canal par des fossés. Si par la suite on avoit besoin d'une quantité d'eau plus abondante, un lac peu éloigné appelé le *Brunzel*, et plus considérable que les deux autres, suffiroit pour tenir le canal constamment plein.

Des deux côtés des canaux sont placées les maisons. Elles n'ont qu'un étage, sont bâties de brique, à la hollandaise, avec des pignons sur la façade, et couvertes de tuiles. Presque toutes ont de ces portes d'une dimension énorme, telles qu'on en voit aux granges de la Westphalie. Elles ont en général un air de propreté soigneuse que l'on ne rencontre guère dans les villages du haut pays

de Munster. On peut inférer de là que les Papenbourgeois sont dans un état de prospérité qui est habituel à toutes les colonies-tourbières. Le nombre des maisons est de quatre cents; tous les jours il s'accroît.

Quelques habitans ont une fortune considérable. La population va au-delà de 2500 ames. Les femmes y sont plus nombreuses que les hommes, ce qui vient peut-être de ce que beaucoup de jeunes gens qui ont pris le parti de la mer, y périssent. Il y a par la même raison plus de veuves que de veufs. On n'a pas compris dans le dénombrement des habitans, les charpentiers étrangers qui travaillent dans les chantiers, ni les matelots étrangers embarqués sur les navires de Papenbourg.

Le nombre des naissances l'emporte, année commune, sur celui des décès. Quelquefois les ravages de la petite-vérole dérangent cette proportion. On a aussi l'exemple d'une année de grande mortalité, causée par la fièvre putride. Outre ces deux maladies, la fièvre bilieuse et la fièvre scarlatine sont assez communes; mais la fièvre d'accès y est assez rare. Cela prouve que les canaux ont beaucoup desséché ce terrain marécageux et diminué considérablement ses exhalaisons pernicieuses. Il n'y a pas de médecins, et l'on n'y trouve qu'un chirurgien. A une lieue de distance, dans le bourg d'Aschen-

suffisoit pas pour couvrir les frais d'entretien. Le seigneur résolut, il y a une trentaine d'années, de donner les deux plus anciennes écluses à bail perpétuel héréditaire, avec la réserve de réméré, moyennant une somme pour pot-de-vin et un cens annuel. Cet arrangement lui procura quatre mille florins pour chaque écluse. La nouvelle sera sans doute payée plus cher. Les fermiers sont tenus de maintenir les écluses en bon état et de payer environ un ducat de cens annuel. Ils perçoivent 4 s. 3 deniers de Hollande pour chaque navire mâté, et 3 sous pour chaque navire non mâté, qui passent l'écluse.

La principale industrie de Papenbourg consiste dans l'exploitation et dans le commerce de la tourbe, ainsi que dans la culture du terrain d'où on l'a extraite. Quelqu'un est-il dans l'intention de prendre un ou plusieurs lots de terre à tourbe non encore exploitée? il s'adresse à l'intendant du seigneur. Un lot est composé d'un espace de cent verges de long (mesure de Grœningue) sur vingt verges de large, le long du canal. Pendant les quatre premières années, le colon ne paye aucune redevance pour la cession du terrain. Sa seule obligation est de creuser la moitié de la largeur du canal qui borde sa possession. Le colon qui est sur la rive opposée, creuse l'autre moitié. Les quatre ans expirés, il est soumis pour l'extraction de la tourbe, pour le terrain mis en cul-

ture, et pour sa possession en général, à une redevance extrêmement modique.

Tant que la tourbe s'extrait dans des lieux proches du canal, on la transporte au rivage sur des brouettes; mais ensuite il faut se servir de charrettes.

Papenbourg a plus de cent soixante grands navires qui vont en mer. Les plus grands sont de 260 tonneaux. On y compte en outre plus de cent navires à tourbe ou bélandres, dont on se sert pour exporter la tourbe en Ost-Frise, à Brême, à Hambourg, le long des côtes septentrionales de la Hollande, etc. Ces bélandres portent chacun seize à vingt tonneaux de tourbe; ils rapportent en retour de la bourbe, de la vase des ports, et du fumier. On emploie toutes ces substances comme engrais. Un terrain fumé de cette manière, soit qu'il ait été entièrement dépouillé de la couche tourbeuse ou non, peut porter toutes sortes de grains, de légumes, de fruits et d'arbres, et tout y vient à merveille. On cultive surtout le seigle, l'avoine, le sarrasin et les pommes de terre. Nous vîmes des récoltes superbes, même dans les tourbières non encore exploitées. Ces parties desséchées par le moyen des fossés creusés dans celles qui avoient été exploitées, avoient acquis un si haut degré de solidité, qu'on les cultivoit de la même manière. On a aussi établi sur ce sol des prairies excellentes. Le bétail y prospère. On n'em-

ploie le lait qu'à faire du beurre, et l'on aime mieux faire venir le fromage de l'Ost-Frise, où il a une célébrité méritée.

Le transport de la tourbe a donné naissance à un genre d'industrie qui est devenu de la plus haute importance, la construction des navires. Papenbourg a dix-neuf chantiers de construction; un seul a des docks ou bassins pour le radoub des navires. Les chantiers sont dans une direction parallèle au canal. On lance les navires à l'eau par le moyen d'appareils particuliers. On construit tous les ans environ soixante navires, la plupart pour le compte de la Hollande, le reste pour l'Ost-Frise, le pays de Jever, etc. Le bois de chêne dont on se sert se tire de la partie méridionale du pays de Munster. On le fait flotter sur l'Ems; mais comme le chêne est très-pesant, et que le fleuve n'est pas très-profond, on se sert pour les soulever, au défaut de bois résineux, de barriques vides. On fait venir les pins et les sapins de la Norvège et des ports de la Baltique. On paye la coque d'un navire en bois de chêne, 18 à 20 sous le pied cube. Nous rappellerons que l'on obtient le nombre de pieds cubes d'un navire en multipliant les unes par les autres, la longueur, la largeur et la profondeur. On se sert ici de l'expression de *pied carré* au lieu de pied cube. Si le constructeur ne livre pas le navire au terme stipulé, il paye un dédommagement, par exemple, un ducat par chaque jour de retard.

La plupart des charpentiers viennent de l'Ost-Frise. Il y en a à peu près douze à quinze employés à chaque chantier. Leur paye est d'un ducat de Hollande par jour. On ajoute à cette somme trois verres d'eau-de-vie.

On compte à Papenbourg plusieurs corderies. On fait venir de Hollande la toile à voile, et on la travaille.

On y trouve aussi un moulin à scier les planches et deux moulins pour les grains, ainsi que deux brûleries d'eaux-de-vie et plusieurs brasseries. On y boit beaucoup d'eau-de-vie, quelquefois même avec excès.

La liberté de l'industrie y est entière: on n'y connoît ni corporations, ni tribus, ni maîtrises. Chacun exerce la profession qu'il a choisie, sans payer aucune rétribution.

Les Papenbourgeois sont catholiques, et en général peu instruits. Le ministre de l'ancien souverain du pays avoit depuis peu fait tous ses efforts pour y répandre les lumières et les connoissances utiles, et en écarter les préjugés et la superstition. Il avoit établi deux écoles pour les enfans et une école normale. Les effets de ces institutions sensées et bienfaisantes, ne peuvent manquer de se faire sentir par la suite.

La physionomie des habitans trahit trop souvent leur ignorance. Les femmes surtout ont les traits du visage grossiers et inanimés; elles sont

massives et lourdes. Leur maintien et leurs manières ne sont guère plus aimables. Leur costume est laid. Elles portent une coiffe de toile de coton terminée en pointe, un corset et jupe de bure, de gros bas de laine noirs, des souliers épais et de petites boucles. Un grand nombre vont nu-pieds. Leur poitrine est ornée d'une grosse croix en métal, et d'un collier d'ambre à grains énormes. Leur tête est encore défigurée par des demi-cercles de métal qui partent de l'occiput, et viennent aboutir au-dessus des tempes. Ajoutez à ces agrémens l'effet produit par la fumée qui remplit sans cesse leurs maisons, de même que la plupart de celles de la Westphalie, et qui, joint à leur défaut de propreté, leur donne le teint des bohémiennes. Quelle surprise désagréable pour les étrangers qui arrivent de la Hollande, où les femmes sont d'une propreté si recherchée et ont le teint d'une délicatesse si exquise !

Les hommes sont beaucoup mieux. Ils ont les traits plus agréables et plus animés. Ils doivent probablement cet avantage à leurs courses fréquentes dans les pays étrangers. Ils sont grands et robustes.

Les Papenbourgeois ont beaucoup d'attachement pour leur pays. Tout en effet doit le leur faire aimer : l'accroissement constant de la prospérité de la colonie est si rapide, qu'il fixe sans

cesse l'attention de ses habitans. Pour peu que leur absence se prolonge, ils trouvent à leur retour des changemens avantageux. Tout y est pour eux du plus grand intérêt, car rien n'a autant d'attrait pour l'homme que l'ouvrage de ses mains. En général, les habitans des colonies établies dans les tourbières, ne parlent de leur pays qu'avec enthousiasme.

On ne trouve dans ce territoire qu'une seule espèce de serpent, le *coluber berus*, et beaucoup de lézards communs. Dans les cantons voisins plus élevés, plus secs et plus boisés, on rencontre fréquemment la couleuvre et l'orvet. Parmi les oiseaux on observe quelquefois l'engoulevent. Le règne végétal offre la plupart des plantes ordinaires dans les tourbières de ce climat, ainsi que la bruyère commune, et l'espèce appelée *erica tetralix*.

Le fond du sol au-dessous de la tourbe est du sable, de même que dans le haut pays. On n'y voit point d'argile ou de glaise, car les plantes qui donnent naissance à la tourbe ne croissent que dans un terrain sablonneux.

Les arbres, les troncs et les racines que l'on rencontre dans le lit de tourbe et au-dessous, sont d'espèces très-différentes, et ont été enterrés à des époques diverses. Beaucoup de racines conservent encore leur position naturelle dans le sol sablonneux du dessous, ce qui prouve qu'avant la

naissance de la tourbière, il existoit en ce lieu des arbres dont quelques-uns étoient considérables. On voit aussi très-clairement par la disposition d'un grand nombre de racines, que les troncs ont été rompus au-dessus du sol. Des ouragans impétueux les auront renversés, ainsi que cela arrive encore dans les grandes forêts ; et comme on les trouve aujourd'hui dans le lieu même où ils tombèrent, on peut induire delà qu'à l'époque de ce désastre, le pays étoit très-peu peuplé, ou qu'il y avoit abondance extrême de bois. La plupart de ces arbres sont des chênes, des pins et des sapins. Les aunes et les bouleaux que l'on découvre dans la tourbière, sont d'une origine plus récente ; ils ont végété sur la surface du marais, et s'y sont ensuite enfoncés.

J. B. E.....

MÉLANGES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DES MOEURS, DES ARTS ET DE LA CIVILISATION.

UNE histoire bien raisonnée des progrès de la civilisation, ne sauroit être que le résultat d'une longue série de recherches minutieuses sur chacun des objets sans nombre qui, dans un semblable ouvrage, doivent être pris en considération. Parmi ces recherches, il y en a qui pourront délasser les lecteurs de ces *Annales*.

I. *De l'Usage des patins de neige chez divers peuples.*

Dans sa description des pays caucasiens, Strabon dit que les peuples habitant les montagnes au-dessus de la ville de Dioscurias, marchoient sur la neige au moyen de grandes sandales de bois attachées à leurs pieds. Le même usage existoit dans la Médie et dans l'Arménie.

Chardin a retrouvé cet antique usage chez les Mingréliens. « Ils avoient, dit-il, à leurs pieds une

» manière de sandales propres pour aller sur la » neige, que je n'ai vue qu'en ce pays-là. La se» melle a la forme et la longueur d'une raquette » sans manche, mais pas tant de largeur; le ré» seau est aussi plus lâche et le bois est tout rond. » Cette chaussure les empêche d'enfoncer dans la » neige, car elle n'y entre pas plus d'un travers » de doigt. Ils courent fort vite avec, et ne » laissent que de légères traces et fort incertaines » de la route qu'ils ont tenue, parce que cette » chaussure n'a ni devant ni derrière. »

Les *Scritofinnes* placés dans la Scandinavie par Procope, Adam de Brême, et Paulus Diaconus, tiroient, selon le dernier de ces auteurs, leur nom d'un mot « qui, dans *leur langue barbare*, signifie » *sauter*, parce que, par le moyen d'une pièce » de bois courbée, ils sautoient avec une si grande » légèreté, qu'ils surpassoient à la course les ani» maux sauvages de leur pays ». On ne sauroit s'empêcher de reconnoître ici les grands patins de neige, en usage chez la plupart des nations de l'Europe et de l'Asie septentrionale.

Les voyageurs français qui ont retrouvé le même usage chez les tribus sauvages de Canada, ont donné à ces patins ou grands souliers, le nom de *raquettes*.

Mais le fait le plus curieux qui se rapporte à cette manière de voyager, c'est l'existence peu connue d'un très-bon *corps militaire* en Norvège,

qui ne marche qu'au moyen de patins de neige. Ce corps est désigné sous la dénomination de *Skielæber*; c'est-à-dire coureur-patineur, dénomination provenant de celle de *skie* donnée à la planche longue, étroite et mince qu'on attache aux pieds pour glisser sur la neige.

La Norvège est pendant quatre à cinq mois couverte de neige; et à quelques lieues de distance des bords de la mer, elle s'amoncelle si considérablement, qu'il devient impossible de sortir de la route frayée, soit à pied, soit à cheval. On est obligé de frayer de nouveau cette même route dès qu'une nouvelle neige vient de tomber; cela se fait à l'aide d'une machine en forme de charrue, pointue sur le devant et s'élargissant toujours vers le derrière : traînée par des chevaux, elle perce, aplanit la neige, et ouvre, pour ainsi dire, le chemin.

Malgré toutes ces difficultés, la chasse fut de tout temps fort exercée dans ce pays autrefois très-abondant en animaux féroces et toujours en bêtes fauves et en menu gibier, occupation que semblent d'ailleurs prescrire la brièveté des jours et la longueur de l'hiver.

Le Norvégien sentit, dès les premiers temps, la nécessité de trouver un moyen de sortir de sa cabane, et de pouvoir parcourir les forêts dans toutes les directions et avec une grande célérité. Il imagina les *skier* ou patins. Ce sont deux plan-

ches larges comme la main, de l'épaisseur à peu près du petit doigt, un peu creuses en-dessous au milieu pour empêcher la vacillation et pousser en droite ligne. La planche attachée sous le pied gauche a dix pieds de longueur; celle qui sert au pied droit n'en porte que six environ; toutes deux sont courbées en haut aux extrémités, plus élevées cependant par devant que par derrière. On les attache aux pieds avec deux courroies appliquées au milieu d'elles, et pour cette raison on les laisse plus élevées et plus épaisses dans cette partie. La planche du pied droit est souvent doublée de peau de renne ou de peau de chien de mer, de sorte qu'en traînant successivement en droite ligne et parallèles les pieds armés de patins, la peau très-glissante avec le poil résiste cependant, et donne un élan plus fort lorsqu'on appuie avec le pied à contre-sens, et que par-là on fait hérisser le poil.

Il est certain qu'un patineur bien exercé, pour peu que la neige soit compacte, va plus vite en plaine, et continue sa marche rapide plus long-temps que ne feroit le meilleur cheval en trottant sur la plus belle chaussée. Lorsqu'il descend une montagne, il le fait avec une telle précipitation, qu'il est obligé de modérer son élan pour ne pas perdre haleine; il monte plus lentement parce qu'il est forcé d'aller en zig-zag; mais il arrive pourtant aussi tôt au sommet que le meilleur piéton, et

quelque peu de consistance que la neige ait acquise, il n'enfonce point.

L'expérience ayant prouvé que, malgré les obstacles multipliés par la rigueur de l'hiver, la Norvège a été souvent attaquée par l'ennemi, précisément dans cette saison, et cette manière de faire des courses sur patins étant en usage, on songea bientôt à former un corps militaire des gens les plus habiles dans cet exercice.

Ce corps est composé de deux bataillons, l'un pour le midi, l'autre pour le nord; il est fort de 960 hommes.

L'uniforme actuel consiste en une courte veste verte, un surtout gris à collet jaune, un pantalon gris et un bonnet de cuir noir.

Les armes sont une carabine attachée avec une courroie qui passe sur l'épaule, un large couteau de chasse, un bâton long de trois aunes et demie, épais d'un pouce et un quart, et dont le bout est armé d'un fer pointu : à quelque petite distance, il est enchâssé dans un morceau de fer circulaire qui sert principalement à ralentir la course en descendant; le patineur le met alors entre ses pieds, le fait traîner ainsi ou à côté de lui, ou s'en sert pour se pousser en avant lorsqu'il faut monter; enfin, il en fait usage suivant le besoin et les circonstances. Ce bâton offre en outre un point d'appui au fusil, lorsque le patineur veut lâcher le coup.

Tout paysan norvégien tire à main libre, et manque très-rarement le coup.

Le corps des patineurs joint à cet exercice celui des chasseurs ordinaires, des troupes légères dont il doit être regardé comme faisant partie; il en remplit toutes les fonctions : il n'en diffère que parce qu'il marche en patins; et cela lui donne sur eux un très-grand avantage.

Les patineurs se mouvant très-agilement, et se trouvant par la hauteur de la neige à l'abri de toute poursuite, tant de la part de la cavalerie que de l'infanterie, peuvent poursuivre impunément la colonne ennemie en marche, et la harceler sans cesse des deux côtés de la route sans courir aucun danger. Quelques coups de canon ne feroient même aucun effet sur des patineurs éparpillés à la distance de deux ou trois cents pas, dont les mouvemens d'ailleurs sont si prompts, qu'à l'instant où l'on croit les voir encore, ils ont déjà disparu pour reparoître quand on s'y attend le moins.

Lorsque l'ennemi vient à se reposer, c'est le véritable moment de la supériorité des patineurs: quelques précautions qu'on ait employées, on est toujours aux prises avec des troupes qui n'ont besoin ni de chemin ni de sentier, traversant indifféremment marais, lacs et fleuves, pourvu qu'il y ait de la neige; quand même la glace qui est au fond seroit trop foible pour porter

homme ou cheval, le patineur glisseroit dessus par la rapidité de son élan. Aussi, nul corps n'est plus propre en hiver à faire des reconnoissances, à donner des rapports sur l'ennemi, et même à remplir les fonctions de courrier. On pourroit cependant supposer qu'il leur seroit difficile de se tourner à cause de la longueur de leurs patins; mais il n'en est point ainsi : ils rétrogradent du pied droit auquel est attachée la planche courte, ils le mettent verticalement contre le pied gauche qu'ils lèvent alors, et le placent parallèlement au pied droit, et les voilà tournés; veulent-ils l'être entièrement, ils répètent la manœuvre.

Aux exercices d'hiver ordinaires, les patineurs se forment sur trois rangs, à la distance de trois pas entre les serre-files, et de huit pas de rang à rang, distance qu'ils observent dans tous leurs mouvemens, tant qu'ils ne sont pas éparpillés, afin de n'être point gênés dans l'usage de leurs patins. Lorsqu'il faut faire feu, le second et le troisième rangs avancent vers le premier, de sorte que chaque carré forme un échelon à part.

L'attirail des patineurs, chaudrons, bouteilles, haches, bêches, etc., est transporté sur quelques traîneaux ou voitures placées sur patins, et qu'un homme seul traîne aisément à l'aide d'une courroie qui lui passe de l'épaule droite au côté gauche, comme celle d'un carabinier.

Le militaire, auteur de cette description intéres-

sante (1), ajoute qu'on pourroit renchérir sur cette invention, en attachant à ce corps quelques petites pièces de campagne qu'on feroit traîner de la même manière que le bagage.

II. *Commerce muet chez diverses tribus sauvages.*

Ce qu'Hérodote rapporte de ce singulier commerce, est confirmé d'une manière incontestable par les auteurs modernes qui ont parlé de l'Afrique. Selon l'historien grec, il y avoit au-delà des colonnes d'Hercule, un peuple auquel les Carthaginois portoient toutes sortes de marchandises en échange de l'or qui y étoit très-abondant; ce trafic se faisoit sans dire une parole. Chacune des deux nations plaçoit ses marchandises dans un endroit convenu, et les emportoit ou les laissoit, selon qu'elle étoit mécontente ou satisfaite de l'échange. Suivant l'arabe *Bakoui*, ces nègres si riches en or, habitoient assez avant dans l'intérieur de l'Afrique; il donne le nom de *Belad-al-Tibri* à leur pays éloigné de trois mois de marche de Segelmassen. Les marchands annonçoient leur arrivée par le bruit du tambour, et échangeoient, de la manière décrite ci-dessus, du sel, des bois odoriférans, des anneaux et des bracelets de cuivre, contre de la poudre d'or (*Noticès et ex-*

(1) Insérée dans *le Nord littéraire*, par *Olivarius*.

traits des manuscrits de la Bibliothèque du roi, t. 2, p. 394). *Ibn al Ouardi* donne le nom de *Karkas* à ce pays des nègres, et décrit le commerce de la même manière, excepté que les nègres brûloient les objets dont ils n'étoient pas satisfaits (*Notices et extraits*, t. 2, p. 36). *Çadamosto* trouva aussi ce même commerce lors de son voyage en Afrique. Il dit que les habitans de Melli troquoient leur sel contre de l'or, à des nègres inconnus qui demeuroient à l'orient de Melli sur le bord d'un grand fleuve, et que ce commerce se faisoit sans proférer une parole (*Ramusio*, t. 1, ch. 109). Des voyageurs plus récens encore en parlent aussi, voyez *Ro. C**** (dont le nom n'est pas connu), dans le recueil de *Purchas*, t. 2, p. 239; *Shaw*, dans son Voyage en Barbarie, et *Hoest* dans sa Relation de Maroc. Cependant ces derniers ne semblent que répéter une vieille tradition. Long-temps après Hérodote, les Séres faisoient le commerce de la même manière avec les étrangers qui abordoient chez eux (*Pline*, l. VI, ch. 17.).

BULLETIN DES VOYAGES, DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE.

N° XXXV.

Voyage aux îles de Téneriffe, la Trinité, Saint-Thomas, Sainte-Croix et Porto-Ricco, éxécuté par ordre du gouvernement français, en 1796-1798, par M. *Ledru*, accompagné de notes et d'additions par M. *Sonnini*, avec une carte de l'île de Porto-Ricco, d'après Lopez, gravée par J. B. Tardieu. Deux vol. in-8° (1).

(PREMIER EXTRAIT.)

Le capitaine Baudin avoit recueilli, dans ses voyages particuliers, un grand nombre d'objets précieux pour l'histoire naturelle, spécialement pour la botanique; ces objets déposés dans l'île espagnole de la Trinité, n'avoient pu passer en Europe à cause de la guerre entre la France et l'Angleterre; M. Baudin en fit valoir l'importance, tant auprès du gouvernement français, qu'auprès

(1) Chez *Arthus Bertrand*, libraire, *rue Hautefeuille*, n° 23. Prix, 10 fr.; et 13 fr. franc de port.

de l'illustre *Joseph Banks;* grâce à l'intercession de cet ami des sciences, l'amirauté d'Angleterre accorda des passe-ports à un bâtiment que le directoire de la république française avoit fait armer pour transporter au Nouveau-Monde M. Baudin et quelques naturalistes destinés à l'aider dans les travaux nécessaires pour la conservation de ses collections, dont il avoit fait hommage au *Muséum d'Histoire Naturelle.*

Repoussée de l'île de la Trinité par le général Picton, qui en étoit le gouverneur, l'expédition ne put pas remplir son but principal; mais un séjour de quatre mois aux îles Canaries, de deux mois et demi aux Antilles danoises et de neuf à Porto-Ricco, permit aux savans de l'expédition de recueillir des objets d'histoire naturelle, peut-être aussi nombreux et aussi précieux que ceux qu'ils étoient allés chercher.

M. *Ledru* fut choisi comme botaniste de l'expédition; aussi, une grande partie de son voyage roule sur la Flore du pays qu'il a visité; mais, homme instruit et sensible, ce savant fit encore beaucoup d'observations sur l'état civil, politique et moral des contrées où il séjourna le plus longtemps. M. Ledru ne demeurant pas à Paris, un savant justement célèbre, M. Sonnini, s'est chargé de surveiller l'édition de ce voyage; il y a joint des notes très-instructives et très-intéressantes sur les oiseaux, les poissons et les quadrupèdes, dont il est question dans la relation de l'auteur.

La description des îles Canaries occupe la majeure partie du premier volume; elle peut être consultée avec utilité, même par ceux qui auront lu l'excellent *Essai sur les Iles Fortunées*, que nous devons à M. *Bory Saint-Vincent.* Cette description tire une grande partie de son mérite des observations d'histoire naturelle qui ne peuvent être appréciées ici, et des détails topographiques qu'on

ne pourroit analyser avec fruit, qu'autant qu'on les compareroit à toutes les relations précédentes. Le court séjour que fit M. Ledru à l'île de la Trinité, ne lui a pas permis de recueillir beaucoup de notions sur cette contrée intéressante. C'est le deuxième volume de ce *Voyage* qui intéresse particulièrement les amis de la géographie. La description des *Antilles danoises* et de celle de l'*île de Porto-Ricco*, offre un précieux accroissement de connoissances, surtout de géographie politique. Nous allons en donner un extrait.

L'île danoise de *Saint-Thomas* est située au 67e degré 8' 24" de longit., et au 18e deg. 20' 42" de latit., entre Porto-Ricco, Tortòle et Saint-Jean. Sa plus grande longueur, de l'est à l'ouest, mesurée sur la carte de Jefferys, est de 14' 9", environ cinq lieues; et sa plus grande largeur, du sud au nord, de 5' 42", deux lieues, un peu moins. La déclinaison de l'aiguille aimantée y est de 40° 5', et la mer s'élève sur les côtes, à la hauteur d'un mètre.

Les Danois l'occupèrent en 1671. Après avoir incendié une partie des forêts qui couvroient son sol montueux et sablonneux, ils y établirent toutes les plantations dont elle paroissoit susceptible. Cette propriété naissante auroit atteint une plus grande extension, si plusieurs riches cultivateurs n'avoient dirigé leur activité vers le commerce, afin de profiter des avantages naturels que leur offroit une rade sûre, à l'abri des vents, et capable de contenir une flotte de 150 voiles.

Cet avantage la fit fréquenter, à la fin du XVIIe siècle, par les flibustiers qui venoient y vendre ou mettre en sûreté le fruit de leurs rapines. Depuis qu'une saine politique a déclaré ce port neutre, il a toujours été, en temps

de guerre, l'entrepôt le plus riche des denrées de l'Amérique.

Pendant la guerre des États-Unis avec l'Angleterre, on y compta 200 gros bâtimens à la fois, sans parler des petits; depuis celle de la coalition contre la France, Saint-Thomas a vu augmenter rapidement son commerce, sa population, ses trésors. La capitale est en ce moment un des plus riches dépôts de l'Amérique, pour les marchandises de toute espèce; bâtie au pied des montagnes, sur les bords de la rade, elle ne forme pour ainsi dire qu'une seule rue fort longue; mais les maisons, irrégulièrement construites, sont dénuées de goût et d'élégance. On en comptoit à peine 250 en 1789; ce nombre a augmenté de moitié depuis cette époque, par l'affluence extraordinaire des colons réfugiés.

La population blanche est composée d'Anglais, de Hollandais, d'Allemands, de Français et de Danois; ces derniers en forment la moindre portion. Le ton de la société est en général fort triste; tout ici est vénal, rien ne se prise qu'au poids de l'or : l'esprit mercantile, développé par le mélange de tant de nations étrangères, a produit un égoïsme funeste et corrompu les mœurs. Les Danois seuls vivent d'une manière décente.

On goûte rarement à Saint-Thomas ces divertissemens de société qui donnent du prix aux richesses. Peu d'habitans se livrent à l'étude des lettres.

La population de l'île étoit, en 1775, de 336 blancs et de 4296 esclaves; total 4632. En 1789, de 492 blancs, 160 nègres libres, et 4614 esclaves; en tout, 5266. En 1797, elle étoit de 726 blancs, 239 nègres libres, et de 4769 esclaves; en tout 5734.

En 1775, il y avoit dans cette île 69 plantations, assez mal tenues, dont 27 à sucre et 42 à d'autres cultures

moins importantes, mais qui nourrissoient de nombreux troupeaux de bêtes à laine; en 1792, on y comptoit 76 plantations, savoir, 40 en cannes à sucre, et 36 en coton. Leurs produits ne passent pas annuellement 1408 barriques de sucre, 450 de rhum, du poids de 49 myriagrammes (environ 1,000), et de 293 à 342 myriagrammes de coton (6 à 7 milliers).

Les impôts, réunis aux droits perçus à la douane, suffisent, en temps de paix, pour les dépenses administratives, la solde de la garnison et le salaire des officiers civils; ils donnent même un excédant de 2 à 3000 rixdalers en faveur du fisc; mais en temps de guerre, cette balance devient incertaine par l'impossibilité de percevoir exactement les droits établis; par les fraudes multipliées des agens de la ferme souvent coalisés avec les négocians; par l'augmentation des dépenses du gouvernement et par le commerce interlope: il en résulte que l'île de Saint-Thomas, remplie de vastes magasins dont la valeur est quelquefois de 30 millions tournois, appartenant à des négocians étrangers, est peu avantageuse au Danemarck; tandis que celle de Sainte-Croix, couverte de cultures florissantes, rapporte davantage à la métropole qui en reçoit presque toutes les productions.

Saint-Thomas est partagé en cinq quartiers ou districts, dont les attributions administratives sont les mêmes que celles de Sainte-Croix.

Une sage tolérance permet tous les cultes dans cette colonie: cinq y sont en plein exercice: 1° le *luthéranisme*: c'est la religion du gouvernement; 2° le *calvinisme*: c'est celle des Hollandais, auxquels se joignent les Anglais qui n'ont pas de temple particulier; 3° les *frères Moraves* possèdent deux habitations à l'est et à l'ouest de la ville. « C'est là, dit M. Ledru, que ces vertueux chrétiens

» partagent leur temps entre la pratique des devoirs » domestiques, l'agriculture et l'instruction des nègres.

» Chaque dimanche, ceux-ci, à l'heure indiquée, ac» courent de tous les quartiers de l'île pour écouter les » instructions paternelles que ces bons frères leur adres» sent avec cette touchante simplicité qui caractérise la » morale de l'Evangile. Le plus grand silence règne dans » l'auditoire; vous croyez entendre Vincent de Paul, » Fénélon ou Brydayne parlant le langage de la charité à » des malheureux de quelque village de France, en » versant les consolations de la religion dans les ames » flétries par la misère. Ces pauvres esclaves émus, at» tendris aux accens d'un ministre de paix qui vient en » quelque sorte partager leurs peines, trouvent moins » pesantes les chaînes de la tyrannie; ils chérissent, ils » adorent une religion qui leur apprend que tous les » hommes sont frères, qu'il existe un Dieu vengeur des » opprimés, ennemi des oppresseurs; l'espoir d'une fé» licité future qui doit être la récompense de la vertu, » les rend plus soumis à leurs maîtres, plus actifs au » travail, plus patiens dans leurs peines. Les Africains » attachent une extrême importance à l'honneur d'être » admis dans ces assemblées religieuses; ils redoutent » plus la honte d'en être exclus, en punition de quelque » faute, que la rigueur des châtimens de l'atelier. On en » a vu mourir de douleur, parce que l'entrée du temple » leur étoit interdite pour quelque temps...... Non!....... » Saint-Thomas n'a pas de citoyens plus vertueux, de » magistrats plus intègres, de prêtres plus utiles, de » colons plus laborieux que ces frères Moraves ».

4° Les *Juifs*, nombreux et fort riches, ont une synagogue mal tenue, où ils exercent le culte de Moïse : nulle part on ne voit de fonctions religieuses remplies avec

aussi peu de gravité. Les Israélites, plus occupés de commerce que de religion, entrent, sortent, reviennent, causent ensemble comme s'ils étoient à la bourse; vous les voyez passer fréquemment d'un siége à l'autre, et lire des bordereaux, tandis que le rabbin et les lévites vous écorchent les oreilles par leurs voix glapissantes.

5° Les *Catholiques*, la plupart réfugiés français, exercent paisiblement leur culte à l'extrémité occidentale de la ville.

En temps de paix, le commerce de Saint-Thomas se réduit à peu de chose; voici une esquisse de celui que fait annuellement cette colonie en temps de guerre: Bristol, Lancastre et Liverpool lui envoient, sur douze à quinze bâtimens, des draps, de la bijouterie, de la faïence, de la quincaillerie et autres objets de manufactures anglaises, pour 15 à 16,000,000 de liv. Ces bâtimens prennent en retour un peu de café et de sucre, beaucoup d'indigo, de bois de teinture ou de travail, et presque tout le coton que le commerce dépose à Saint-Thomas.

On peut évaluer à 10 ou 12 millions de francs la cargaison de 50 à 60 navires qu'elle reçoit de Brême, Hambourg, Altona, Christiania et Copenhague: depuis longtemps, cette dernière ville lui fournit beaucoup de salaisons, de bois travaillés, des cordages, du savon de Russie; et, depuis quelques années, cette même capitale lui procure des épiceries de l'Inde et des toiles.

Raguse, Venise et Gênes envoient à Saint-Thomas, sur 30 à 40 bâtimens, pour 4 à 5 millions de marchandises, chargées à Livourne, ou dans les ports de France: leurs retours se font en denrées coloniales.

Cette île tire d'Amsterdam quelques objets de fabrique hollandaise ou flamande; des États-Unis, de la viande, du poisson salé, des vins de France, beaucoup de co-

mestibles; quelques nègres exportent directement d'Afrique, du bois travaillé, entre autres, des maisons entières dont les différentes pièces numérotées, sont taillées avec tant de justesse et de précision, qu'un architecte dresse, à votre demande, en vingt-cinq jours, un ou plusieurs appartemens complets. Ces objets voiturés sur quatre-vingt-dix à cent bâtimens, portant pavillon américain, produisent à peu près 4 à 5 millions. Leurs vendeurs prennent en retour beaucoup de sucre, de café et de rhum.

Toutes les marchandises déposées à Saint-Thomas sont de là répandues dans les autres colonies et dans l'Europe. Leur valeur totale est de 25 à 30 millions.

L'île est défendue par le *fort Christian*, par 100 hommes de troupes de ligne venus de l'Europe, et de 360 de milice coloniale.

L'île de *Sainte-Croix*, la plus grande des Antilles danoises, comprend en longueur 19' 5" = $6\frac{1}{5}$ lieues; en largeur 5' 30"=$2\frac{1}{2}$ lieues, et on en évalue sa surface à 51,900 acres carrés. Sa pointe la plus orientale est au 17° 45' 11" de latitude, 67° 0' 15" de longitude, et sa pointe la plus occidentale est au 17° 44' de latitude, et au 67° 19' 20" de longitude. Cent soixante Français s'en emparèrent sur les Espagnols, en 1651. Après avoir incendié les forêts, ils couvrirent son sol très-fertile, de plantations de tabac, de coton, d'indigo et de cannes. Tels furent les progrès de la colonie, qu'elle comptoit, en 1662, 822 blancs, avec un nombre d'esclaves proportionné. Mais bientôt les vexations multipliées du monopole, forcèrent ces actifs et industrieux colons d'abandonner l'île en 1696, pour transporter à Saint-Domingue les débris de leur fortune. Elle étoit presque inculte et déserte en 1733. A cette époque, la France en céda la propriété au Danemarck, pour 738,000 livres. Les nouveaux possesseurs

ont su profiter des avantages que leur offroit un sol excellent quoique peu profond, et très-propre à la culture du sucre.

Sainte-Croix est presqu'entièrement cultivé depuis le sommet des collines jusqu'aux bords de la mer. Son sol est partagé en 346 habitations, qui comprennent chacune 150 acres de terre. Celles de la partie septentrionale nourrissent un grand nombre de bestiaux.

Le Danemarck lui fournit des chapeaux, des draps, des toiles, de la faïence, du fer, des cuirs, de l'orfévrerie, tous les objets de constructions navales, des marchandises exportées de l'Inde, des vins d'Europe.

L'Amérique lui apporte des farines, des salaisons, du café, etc. Ces bâtimens prennent en retour les productions du pays, qui se montent annuellement à environ 18,800 barriques de sucre, 7,400 barriques de rhum et 616 myragr. de coton (12,600 livres). La barrique de sucre se paye ordinairement 150 à 160 piastres, et celle de rhum 100 à 120. Le prix de cet article et celui du sucre augmentent de $\frac{1}{8}$ en temps de guerre, ou dans les années peu abondantes, comme l'ont été celles de 1794 et 1795.

Suivant Catteau ou plutôt suivant la Statistique d'*Oxholm*, Sainte-Croix a produit, de 1778 à 1792, 136,009 livres de sucre, valant 9,555,917 rixdalers : sur cette quantité, l'Europe en a reçu 126,462,972 livres; le reste a été enlevé par l'Amérique. En 1792, dit M. *West* (1), l'île a fourni au Danemarck 11,000,000 de liv. pesant de sucre, estimées 1,650,000 écus danois, et le tiers de cette quantité en rhum, évalué 550,000 écus. Dans la même année, cette colonie livra au commerce étranger, sucre, 3,000,000 pesant, au prix de 450,000 écus, et 1,000,000

(1) Directeur des écoles publiques de Sainte-Croix.

de rhum, qui fut payé 150,000 écus. Total du prix des exportations en 1792, 2,800,000 écus.

Catteau présente le tableau suivant de 1793 à 1796:

ANNÉES.	SUCRE.	RHUM.	COTON.
1793 . . .	24,887 barriq.	9,993 barriq.	455 sacs.
1794 . . .	15,156	7,118	392
1795 . . .	14,204	7,655	235
1796 . . .	18,620	11,200	203

On voit que les produits avantageux du sucre avoient fait négliger la culture du coton. Mais le gouvernement s'est proposé de l'encourager en permettant, depuis 1796, l'exportation à l'étranger des cotons de la colonie, moyennant un droit de $7\frac{1}{2}$ pour 100.

Christianstadt, la capitale, est bâtie au nord-est, et au fond d'un golfe sur un roc calcaire de madrépores, couvert d'une couche de 2 à 3 pieds d'argile rouge et de terreau noir.

C'est une ville agréable, composée d'environ 660 maisons qui renferment une population de 5000 habitans. On y compte onze rues parallèles du nord-est au sud-ouest, coupées à angle droit par six autres rues du nord-ouest au sud-est. Sa plus grande longueur est de 2800 pieds danois, et sa plus grande largeur de 1700. Le port reçoit annuellement 40 à 50 bâtimens de la métropole, d'Hambourg, d'Altona; et 60 à 70 des États-Unis, mais d'un tonnage inférieur. La rade est protégée par deux forts, dont l'un, *Sophia Frederica*, est situé dans un îlot, au nord de la ville, et l'autre, *Louisa Augusta*, est construit à l'extrémité occidentale d'une langue de terre. Les vaisseaux sont obligés de passer sous les batteries de ces forts, et de suivre une direction tortueuse dans cette rade peu profonde en beaucoup d'endroits.

Friderikstadt, située au sud-ouest de l'île, compte 12 à 1500 habitans et 200 maisons.

Cette ville, régulièrement bâtie, est longue de 2400 pieds danois, sur une largeur de 1500. Cinq rues, droites et parallèles, la traversent du nord au sud, et cinq autres de l'est à l'ouest. Sa rade foraine a 4 à 9 brasses de profondeur, et sert de débouché aux productions du sud-ouest.

Sainte-Croix est partagée en neuf quartiers ou districts, dont chacun nomme un représentant au conseil d'administration de la colonie. Cette administration est chargée du régime intérieur de l'île et de la répartition des charges publiques sous la surveillance du gouverneur en chef. Celui-ci est assisté de trois conseillers ordinaires nommés par la métropole, qui partagent avec lui le soin des affaires publiques, excepté de celles qui concernent le militaire, la police et les relations extérieures, dont il a seul la direction.

En 1775, on comptoit dans cette île 2471 blancs, savoir, 574 hommes, 442 femmes, 336 garçons, 541 filles, 365 ouvriers, 77 servantes, et 136 militaires.

A la même époque, elle nourrissoit 22,244 esclaves et 155 affranchis : total, 22,399. En 1789, sa population étoit de 1952 blancs, 953 nègres libres, et 22,472 esclaves : total, 25,377. En 1797, elle étoit de 2226 blancs, 1664 affranchis, 25,452 esclaves : en tout, 29,342. Elle avoit alors 28,655 acres de terre consacrée à l'agriculture, 115 moulins à vent, 149 moulins mis en mouvement par des animaux, et 3869 chevaux ou mulets. La valeur de cette belle colonie, vendue, en 1733, 738,000 livres, a prodigieusement augmenté : d'après le calcul que M. West a communiqué à M. Ledru, toutes les habitations, avec leurs ateliers complets, forment un capital de 145,500,000

livres; les deux villes de Friderikstadt et de Christianstadt sont estimées 13,125,000 liv., sans compter les marchandises. Les nègres domestiques et ouvriers des villes sont évalués à 8,855,000 liv. Ainsi la colonie entière vaut un capital de 167,480,000 liv.

Elle est défendue par trois foibles châteaux placés, savoir, deux à Christianstadt et le troisième à Friderikstadt, par 280 soldats européens et 400 hommes de milice coloniale.

Le nombre des nègres sur les habitations varie depuis 80 jusqu'à 400. Celle qu'on nomme la *Princesse*, près de Christianstadt, qui appartient à M. le comte Schimmelman de Copenhague, fabrique tous les ans 4 à 500 barriques de sucre, occupe 390 noirs, et vaut un million de piastres.

M. Ledru doit au docteur West des détails intéressans sur l'existence des esclaves à Sainte-Croix. Ils travaillent dix heures par jour, depuis le lundi jusqu'au samedi. Le gouvernement, persuadé que la fortune des propriétaires dépend de la santé de leurs ouvriers, n'a point fixé le genre de nourriture qu'on leur donneroit. L'usage général est d'accorder, par semaine, à chaque nègre de l'un et l'autre sexe, 10 à 12 mesures de farine de maïs et une forte ration de viande salée ou de harengs de Marstrand. Le prix moyen de ces comestibles s'élève annuellement à environ 25 écus danois.

Lors de la récolte, les nègres reçoivent un supplément de vivres en cannes et en rhum; ils peuvent en outre le dimanche, et pendant les heures du repos, cultiver leur jardin, amasser du fourrage, du bois de chauffage, engraisser des pigeons, des poulets, pêcher, etc. Le produit de ce genre d'industrie sert à améliorer leur sort, quelquefois à racheter leur liberté.

La loi protége l'existence de ces infortunés, et défend

expressément aux colons de s'arroger sur eux le droit affreux de vie et de mort. On cite même une sentence de la haute cour de justice, résidant à Copenhague, qui a condamné au dernier supplice un propriétaire convaincu d'avoir tué son esclave. Une ordonnance, du mois d'octobre 1773, porte aussi qu'un nègre affranchi ne pourra, sous quelque prétexte que ce soit, rentrer dans l'état de servitude.

Les revenus du gouvernement sont d'environ 280,000 rixdalers. Les droits perçus aux douanes en forment la branche la plus lucrative, comme le prouve le tableau suivant extrait de Catteau :

ANNÉES.	RIXDALERS.	SCHELINGS.
1793	166,108	77
1794	164,467	50
1795	140,627	37
1796	191,431	20

Les frais d'administration et autres dépenses coloniales absorbent environ les deux tiers de ces revenus. Ainsi la balance en faveur du fisc est au moins de 90,000 rixdalers. En 1769, elle fut de 105,295 rixdalers.

Il y a dans l'île deux églises luthériennes et une église hollandaise réformée. On y trouve des Moraves, des Mennonistes, des Quakers, des Juifs, quelques Anglicans et quelques Presbytériens. Les Catholiques ont un temple à Christianstadt et un autre à Friderikstadt.

Sainte-Croix est dans ce moment une des colonies les plus florissantes des Antilles, en raison de son étendue, et ne le cède peut-être qu'à la Barbade et à Antigoa. Les mœurs y sont en général douces. A la ville, comme dans les habitations, tout respire l'aisance et le ton de la bonne société. Les colons sont affables envers les étrangers, et

humains envers les nègres qui, par reconnoissance, sont laborieux et tranquilles. L'ordre, l'économie et l'activité règnent sur chaque habitation.

L'île est percée, de l'est à l'ouest et du nord au sud, par des routes de 15 mètres de largeur, solides, régulières, et qui entretiennent une communication facile des deux villes à toutes les habitations.

La petite île de *Saint-Jean*, placée entre Saint-Thomas et Sainte-Croix, est la troisième possession danoise aux Antilles. On lui donne une lieue trois quarts de longueur sur une environ de largeur. La capitale est située au sud-est, à l'entrée d'un golfe profond qui forme une rade très-sûre; mais elle n'a point de port. Les Danois s'emparèrent de cette île en 1795, leur nombre n'étoit que de 62.

En 1775 sa population étoit de 110 blancs et de 2324 esclaves : total, 2434. En 1789, elle n'étoit que de 167 blancs, 16 nègres libres, et 2000 esclaves : total, 2183. En 1797, de 113 blancs, 15 nègres libres, et 1992 esclaves ; au total, 2120 habitans. Une telle diminution dans les cultures et dans la population de cette île, dont le sol et le climat sont bons, doit être attribuée à l'émigration de plusieurs propriétaires qui ont transporté à Saint-Thomas ou à Sainte-Croix leurs capitaux et leur industrie. Les produits actuels de Saint-Jean ne passent pas annuellement 800 barriques de sucre, 300 de rhum, et 3500 livr de coton. Le café y est très-rare, mais d'une qualité supérieure.

Le commerce des îles danoises avec la métropole, occupe environ 90 à 100 bâtimens par an, et 1500 à 2000 matelots. Il consiste spécialement en coton, en sucre et en rhum. Les articles inférieurs sont le café, le tabac, le gingembre et des fruits. Ce commerce seroit plus avanta-

geux à la nation, s'il n'y avoit pas dans ces colonies un grand nombre de propriétés appartenant à des Anglais et à des Hollandais, dont plusieurs vivent dans leur patrie, et y consomment le bénéfice net de leurs habitations. En 1779, leurs productions annuelles se réduisoient à peu de café, à beaucoup de coton, et à 17 ou 18 millions pesant le sucre brut, et à une grande quantité proportionnée de rhum. Les produits ont beaucoup augmenté depuis cette époque.

En 1775, la population de ces îles étoit de 31,788 habitans; en 1789, de 33,026; et en 1797, de 37,195, dont 3062 blancs, 1918 hommes de couleur et 14,266 Africains.

Le nombre total des acres de terre est de 71,453, dont il y en avoit alors 48,305 cultivées, savoir ; 32,014 en cannes; 1388 en cotonniers, et le reste en menues denrées.

Dans ces derniers temps, les meilleures récoltes se sont élevées à 21,000 barriques de sucre de 1000 à 1100 livres, 9150 de rhum et environ 221 quintaux de coton.

Le Danemark, la Norvège, le Holstein, consomment ordinairement la moitié de ces produits; le reste est livré au commerce d'Europe. Jusqu'à ce jour, le gouvernement n'a rien négligé pour activer l'industrie et la prospérité de ces îles. En 1754, il les délivra des oppressions du monopole et acheta pour 9,900,000 livres, les droits et les effets d'une compagnie privilégiée, établie en 1735.

La navigation dans ces îles fut alors ouverte à tous les sujets de la domination danoise. Bientôt Saint-Thomas fut déclaré port neutre et ouvert à tous pavillons. Une ordonnance de novembre 1782, étendit cette faveur à Saint-Jean.

Sainte-Croix a vu successivement diminuer les entraves

mises à son commerce. Cette île obtint, en 1771, une liberté dont elle étoit privée, sur l'exportation du sucre brut, et le paiement des droits perçus à la douane. Actuellement tous les vaisseaux de la métropole peuvent communiquer directement avec Sainte-Croix ; mais ils doivent décharger leurs retours à Copenhague, excepté les sucres destinés pour les villes danoises qui ont des raffineries. Altona seule, assez favorisée par sa position sur l'Elbe, ne jouit pas de cet avantage.

Enfin, le gouvernement danois, persuadé avec raison que des hommes libres sont plus propres que des esclaves à cultiver utilement le sol des Antilles, a donné au monde l'exemple d'abolir la traite des noirs. Une ordonnance du mois de mars 1792, déclare que tout commerce des nègres cessera d'avoir lieu dans les colonies danoises, en 1803. A cette époque, les planteurs ont dû ménager de plus en plus le sang de leurs esclaves, et encourager la fécondité des négresses; leurs champs cultivés par des créoles qui surpassent les Africains en force et en intelligence, continueront de donner des récoltes abondantes, et l'humanité n'aura plus à gémir sur les sacrifices que lui imposoit l'intérêt du commerce.

Les Antilles danoises jouissent, depuis 1788, de deux bons colléges établis, l'un à Sainte-Croix, et l'autre à Saint-Thomas.

« On sait, dit avec raison M. Ledru, que l'organisation judiciaire en Danemark, est une des mieux coordonnées et des plus parfaites qui existent en Europe, par l'établissement des comités de conciliation, espèce de magistrature populaire qui termine promptement et à très-peu de frais la plupart des contestations civiles. Le bienfait de cette institution a été étendu aux Antilles danoises qui lui doivent une partie de leur prospérité. Avant qu'une

cause soit jugée par les tribunaux ordinaires, le comité de conciliation doit en prendre connoissance et employer tous les moyens propres à rapprocher les parties. Pour cet effet, il y a dans chaque ville et même dans chaque district à la campagne, deux citoyens chargés de ce ministère. Leurs fonctions sont essentiellement gratuites. Si leurs efforts ne sont pas couronnés du succès, l'affaire est portée devant le tribunal de première instance, composé d'un seul juge en chaque ville. La décision de ce magistrat, que la loi charge aussi de l'exécution des mesures de police ordinaire, peut être annullée ou confirmée par le tribunal de seconde instance à Sainte-Croix, et dont la juridiction s'étend sur les trois colonies. Cette première cour d'appel est composée d'un président et de deux assesseurs. Enfin, lorsque l'objet de la contestation dépasse la valeur de 200 écus danois, les parties intéressées peuvent appeler à la haute cour de justice, résidante à Copenhague. »

(*La suite à un Cahier prochain.*)

HISTOIRE de France pendant le XVIII[e] *Siècle, par M. Ch.* LACRETELLE, *Professeur d'Histoire à l'Université impériale.* Tome IV (1).

(PREMIER EXTRAIT.)

APRÈS avoir, dans la première moitié de son troisième volume, tracé le tableau de la littérature et de la phi-

(1) Volume in-8° de plus de 400 pages. Prix : 5 fr. broché, pris à Paris ; et 6 fr. 25 cent. pour le recevoir *franc de port* par la poste. Le Tome V sera publié incessamment. Le prix des Tomes I, II et III est de 15 fr., pris à Paris ; et de 19 fr. par la poste, *francs de port*. En papier vélin, le prix est double. A Paris, chez F. *Buisson*, Libraire-Éditeur, rue Gilles-Cœur, n° 10.

losophie du 18e siècle, considérées dans leurs rapports avec la société civile et politique, M. Lacretelle a consacré le reste de ce volume à l'histoire de la monarchie pendant les années 1749-1763. Les prodigalités de Louis XV, ses occupations futiles, ses désordres auxquels le nom de galanterie seroit mal appliqué, l'infâme établissement d'un sérail dans le *Parc-aux-Cerfs*, la multiplicité des factions et des cabales, au milieu desquelles on voit l'abbé Bernis et le duc de Choiseul-Stainville parvenir successivement au *vizirat*, l'influence toujours croissante de madame de Pompadour, les misérables querelles sur les billets de confession, qui, suscitées par un zèle maladroit, servirent à livrer plus rapidement la religion de l'État aux sarcasmes de l'incrédulité; à côté de cette décadence du gouvernement, l'esprit public, s'élevant et se fortifiant, mais aussi s'égarant, parce qu'aucun homme d'État n'étoit là pour en diriger le noble essor; le génie français, déployant son activité et son adresse dans des entreprises de commerce et de fabrique; les villes embellies et agrandies; les beaux arts, occupés à orner des palais voluptueux, mais l'étude de la politique, de la guerre et de l'administration abandonnée, par ceux qui auroient dû s'y livrer, à des faiseurs de théories et à des savans de cabinet; le luxe et la mollesse descendant jusque dans les classes inférieures de la bourgeoisie; tous les esprits tournés vers les plaisirs et les jouissances; la philosophie orgueilleuse et intrigante, cachant sous de vaines promesses de félicité publique, un égoïsme raffiné et une ambition sournoise; telle étoit la France avant la guerre de sept ans, guerre honteuse, et qui fit perdre à la cour de Versailles toute espèce de considération au-dehors. Voilà les sujets que traite M. Lacretelle dans ses *Livres* X et XI.

Dans le quatrième volume, les livres XII et XIII ren-

forment les douze années restantes du long règne de Louis XV. Voici comment l'historien peint lui-même la nature désagréable du sujet qu'il est obligé de traiter.

« Si le règne de Louis XV eût été suivi d'un règne » prospère qui, par son énergie, eût réparé les torts de » la mollesse et de l'irrésolution; l'historien pourroit » tracer avec une rapidité dédaigneuse le tableau des » douze dernières années de ce monarque; il indiqueroit » les désordres d'une cour énervée, heureux d'en voiler » les détails. Comme l'abolition des Jésuites ne fut point » accompagnée en France des catastrophes qui ensanglan- » tèrent celle des Templiers, il diroit en peu de mots » que des moines furent renversés pour avoir conçu le » projet d'une domination universelle. Le triomphe que » l'autorité royale remporta sur les parlemens lui paroî- » troit le dénouement forcé d'une lutte inégale. Dans » l'examen de divers incidens et de quelques procès cu- » rieux, il s'apercevroit bientôt que le temps en a di- » minué l'intérêt, et il n'en surchargeroit pas sans né- » cessité nos annales. Il compareroit les vastes projets » d'un ministre, le duc de Choiseul, avec leurs foibles » résultats, et ne donneroit pas à des rêves brillans » l'attention que réclament des combinaisons dont le suc- » cès démontre la justesse et la vigueur.

» Arrivé à l'époque où la France voit sa considération » politique honteusement interrompue, il franchiroit cet » intervalle aussi vite que l'honneur de la patrie semble » l'exiger. En parlant des mœurs, des belles-lettres et de » la philosophie, il pourroit peindre à grands traits le » mouvement d'une nation qui se précipite en quelque » sorte vers le bien-être que ses lumières lui promettent. » Mais les malheurs, la chute et la mort de Louis XVI » font une loi de rechercher avec plus de scrupule, de

» retracer avec plus de sévérité les fautes de son aïeul, » et de saisir dans des événemens frivoles en apparence » les pronostics ou les mobiles d'une révolution terrible. »

Nous osons dire que, malgré quelques réclamations dictées par la vanité et des souvenirs de parti, M. Lacretelle est partout resté fidèle à l'esprit d'une noble et franche impartialité qui caractérise ce bel exorde. Nous en fournirons la preuve en analysant, dans un extrait suivant, le tableau qu'il a tracé du *ministère du duc de Choiseul*. Dans un troisième article, nous examinerons le livre XIV, contenant l'histoire du *ministère de Turgot*, au sujet duquel nous avons quelques idées à ajouter à celles de M. Lacretelle. Mais pour donner d'abord une idée générale de l'art admirable avec lequel cet éloquent historien sauve ce que les personnages scandaleux, qu'il est obligé de mettre en scène, ont d'ignoble et d'indigne de la gravité historique, nous allons citer un seul exemple décisif; c'est le portrait de la femme profondément immorale, dont l'influence a long-temps avili la France.

« La marquise de Pompadour prolongeoit son empire » sur un roi que l'habitude lui asservissoit au défaut » de l'amour, et même d'une tendre amitié. Louis lui » montroit la même docilité qu'il avoit eue pour le cardi- » nal de Fleury. Les cabales des courtisans se taisoient » devant elle. Des femmes jeunes, éblouissantes de beauté, » passoient des embrassemens de Louis à une prompte » obscurité, tandis que la favorite, en faisant d'infâmes » spéculations sur ses rivales mêmes, recueilloit près du » trône le magnifique salaire de leur commun déshon- » neur. Pour montrer quel prestige est attaché à un long » partage du pouvoir suprême, il faut dire que madame » de Pompadour n'étoit pas seulement adulée, mais, en

» quelque sorte, respectée de la cour. Ses traits avoient » pris de la dignité. L'altération que l'âge avoit apportée à » sa beauté, se cachoit sous un air imposant : personne, » en la voyant, ne songeoit à ce que son rôle avoit de plus » honteux ; elle écartoit, à force de fierté, la pensée du » Parc-aux-Cerfs. De sévères magistrats qui venoient » quelquefois négocier en secret avec elle, au nom du » parlement, étoient, de leur aveu, intimidés en sa pré- » sence, ou rassurés par son sourire : un mot lui suffisoit » pour avertir un ennemi caché qu'elle démêloit ses tra- » mes ; elle savoit intimider jusqu'au maréchal de Riche- » lieu. Le prince de Soubise et d'autres seigneurs d'une » grande naissance, s'honoroient de porter le nom d'amis » de la marquise. Le ton qu'elle avoit auprès du roi, étoit » celui d'une amitié respectueuse et courageuse ; elle af- » fectoit de ne point le flatter ; en le détournant des » devoirs d'un roi, elle sembloit toujours l'inviter à les » reprendre ; elle montroit de la vénération pour la reine, » dont elle usurpoit la place, et la trouvoit heureuse de » n'avoir à s'occuper que du ciel. Irritée de n'avoir pu » vaincre le mépris du dauphin, elle tenoit la cour » éveillée sur les ridicules qu'elle croyoit remarquer dans » ce prince, opposoit son maintien embarrassé à la no- » blesse et à la grâce de son père, railloit sa piété, par- » loit *de sa haire et de sa discipline*, et supposoit qu'il » s'enfermoit souvent pour réciter son bréviaire en habit » de jésuite. Après avoir eu souvent à se plaindre des prin- » cesses, filles du roi, elle les avoit enfin convaincues » qu'il étoit dangereux de condamner en elle le choix du » monarque : c'étoit au milieu de ces petites combinaisons » d'une femme inquiète et artificieuse qu'elle visoit à ob- » tenir la réputation d'un grand caractère. Son luxe étoit

» toit la bizarrerie de ses caprices ; on avoit multiplié pour » elle de frivoles inventions dont elle n'étoit charmée qu'un » jour.

» L'aptitude qu'elle avoit à éprouver ou à jouer l'en- » thousiaste, lui suggéroit mille choses enivrantes pour » la vanité des artistes et des gens de lettres. Elle n'étoit » pas pour les philosophes une alliée très-sûre. Comme » maîtresse d'un État, elle avoit souvent à s'offenser des » leçons sévères qu'ils adressoient aux rois. Mais leur » doctrine étoit en général si indulgente pour toutes les » fautes qui se couvrent du nom de l'amour, que son » intérêt lui prescrivoit de la favoriser.

» Le docteur Quesnai, chef des économistes, persuadé » de l'infaillibilité du système d'administration qu'il » avoit découvert, voulut faire servir au bonheur des na- » tions l'amitié de madame de Pompadour. Celle qui vi- » voit au milieu des pompes et des soucis de la royauté, » descendoit souvent dans l'appartement modeste où elle » logeoit son médecin. Là, elle venoit se consoler des » calamités dont elle étoit cause, par des rêves de félicité » publique. Charmée d'une doctrine dont elle se décla- » roit missionnaire, elle voyoit le moment où l'État tire- » roit ses ressources d'un impôt unique, licencieroit une » armée de traitans, de commis, et rameneroit les jours » de Henri IV. Après s'être exaltée dans ses projets, et » les avoir expliqués elle-même avec chaleur, avec grâce, » aux plus jeunes adeptes de cette école, la marquise » de Pompadour venoit demander au contrôleur général » des acquits-comptans pour elle et pour ses protégés ; » plaidoit, au nom de l'humanité, contre toute réforme » qui diminuoit le luxe de la cour, et tranquillisoit le roi » sur l'accroissement aussi bien que sur la mauvaise assiette » des impôts. Les différens traits que je viens de rassem-

» bler sur la marquise de Pompadour, ne doivent point » être considérés comme des contradictions de son caractère, mais comme les rôles successifs que prend » une comédienne. Pour faire illusion aux autres, elle » commençoit par s'en faire à elle-même. S'il étoit per- » mis d'établir un parallèle entre une femme qui conduisit Louis XV à l'excès du libertinage et celle qui amena » Louis XIV à une austère piété, on pourroit remar- » quer que l'une et l'autre, pleines de dextérité dans » leurs combinaisons particulières, étoient également » inhabiles à conduire un Etat. Celle-ci eût voulu gou- » verner la cour et le royaume comme le monastère de » Saint-Cyr. Celle-là laissoit tout s'altérer dans les lois de » la vieille monarchie. Madame de Maintenon choisissant » entre des personnages pieux, madame de Pompadour » choisissant entre des hommes affranchis de tout scru- » pule, avoient le malheur de rencontrer presque tou- » jours la médiocrité ou l'ineptie. Elles contribuèrent » aux désastres d'une guerre malheureuse, l'une par sa » timidité, l'autre par son orgueil. La dette de l'État » s'accrut également sous l'influence d'une favorite dés- » intéressée que sous celle d'une favorite dont l'avidité » donnoit le signal à tous les courtisans. »

Ce morceau peut donner une idée du style naturel et élégant, sage et animé, égal et varié, concis et harmonieux par lequel l'ouvrage de M. Lacretelle se distingue au-dessus de tous les ouvrages historiques modernes.

(*La suite au Cahier XXXVI.*)

Description Topographique et Statistique de la France, contenant, avec la Carte de chaque Département, la Notice historique de son ancien État, ses Divisions Territoriale, Civile et Politique, les Montagnes, Rivières, Canaux, Navigation intérieure, Agriculture, Productions, Industrie, Commerce, Étendue, Population, Contributions, Instruction publique, Mœurs, Antiquités, etc.; par J. PEUCHET *et* P. G. CHANLAIRE. Tome Ier, comprenant 25 Livraisons *in*-4°. Paris, 1810; chez M. CHANLAIRE, l'un des Auteurs, rue Geoffroi-Langevin, n° 7 (1).

DEPUIS que nous avons annoncé la vingt-cinquième livraison qui termine le premier volume de cette intéressante et utile collection, et qui comprend la description du département de Loire-Inférieure, les auteurs ont déjà publié les six suivantes, ce sont les départemens de la Meurthe, de Doubs, de Deux-Nèthes, de Sarthe, de Finistère et d'Oise. Ceux de la Vendée, des Deux-Sèvres,

(1) Il paroît deux livraisons par mois. Le prix de chaque livraison ou de la notice de chaque département, composée de 3 feuilles, format *in*-4°, petit-romain à 2 colonnes, sur papier dit grand-raisin, avec la grande carte du département, est de 3 francs. La carte seule se vend 2 fr. La collection entière des cartes des départemens, est fixée à 1 fr. 25 cent. la carte, sans les notices, et avec les notices, à 2 fr. 25 cent. par département.

de Haute-Saône et des Hautes-Alpes, vont paroître incessamment. Lorsqu'ils auront été publiés, nous les analyserons ensemble, et en attendant nous allons dire quelques mots sur le plan que les auteurs se sont prescrit dans cet ouvrage, et qui est le même pour toutes les livraisons.

La notice de chaque département commence par une introduction littéraire, dans laquelle on trouve une liste raisonnée des ouvrages topographiques et historiques qui ont été publiés sur ce département, et quelquefois une courte notice biographique sur les auteurs de ces sortes d'ouvrages. Les auteurs traitent ensuite successivement de l'ancienne province dont le département a fait partie, de l'origine de son nom, de ses limites, du climat, des montagnes, des rivières, canaux, navigation, grandes routes; du sol, de l'agriculture, de la nature des fermes, des prairies, des marais, des bois, des terres incultes, des productions végétales, du montant de leur produit, des animaux, des mines, de la pêche, de l'industrie et des progrès qu'elle a faits, des différentes manufactures et fabriques, des valeurs qu'elles mettent en circulation et du travail qu'elles exigent. A ces détails s'en joignent d'autres non moins utiles, concernant le commerce, les douanes, les foires, les anciennes mesures rapportées au système métrique, l'étendue territoriale, les opérations trigonométriques relatives aux travaux du cadastre, la population, ses rapports avec l'étendue du département, et la dissémination des habitans sur le territoire de chaque arrondissement. Quant à cette dernière partie, elle est exécutée d'après des principes combinés par M. Chanlaire, et assez importante pour que nous jugions à propos, avant d'achever de parler du plan de l'ouvrage, de consigner ici les idées principales qui forment la base de ce travail.

» Jusqu'à présent, dit M. Chanlaire, on paroît ne s'être

occupé que de connoître en somme la population d'une commune; on a réuni la population de chaque commune composant un canton, pour avoir la population du canton; celle des cantons du même arrondissement, pour obtenir la population de l'arrondissement entier; et enfin, la population des arrondissemens communaux du département, pour déterminer le nombre des habitans que ce département pourroit offrir. A la vérité il se trouve des états de population où l'on a distingué l'âge, le sexe, l'état de célibat, de mariage ou de viduité des individus. Mais il est un autre point de vue, sous lequel nous examinerons la population, et que personne, avant nous, n'a ainsi considéré; nous voulons parler de sa dissémination. Personne, en effet, n'a rien publié encore sur la manière dont la population se trouve répartie sur le territoire de chaque département; cet objet cependant est digne de toute l'attention de l'observateur. »

« En effet, un département qui a 500,000 habitans, dont un 10e se trouve dans les villes, diffère totalement d'un autre département, ayant un même nombre d'habitans, dont un 20e seulement existe dans les villes, et d'un troisième département ayant encore une population égale, mais n'offrant pas une ville de 8,000 habitans. Pour arriver au but que nous désirions atteindre, il falloit décomposer en quelque sorte, sous le point de vue où nous l'envisageons ici, la population de la France entière. Voici le moyen par lequel on est parvenu à ce but : il a été dressé des états qui, pour chaque commune, présentoient le nom des lieux isolés en dépendans, la population de ces lieux isolés, et celle du chef-lieu de chaque commune. »

« Ces états dressés par les juges de paix, revus par MM. les préfets, lors de la réduction des cantons, ont

donné le moyen de former le tableau dont nous parlons, et de recomposer ainsi, d'après la population de chaque chef-lieu de commune et des lieux isolés ou dépendans, la population totale du département. C'est alors que se présente l'utilité du rapprochement dont nous entendons parler : car on ne pourra disconvenir qu'il y a une très-grande différence entre la population d'une petite ville de 4000 habitans réunis sur un même point, et la population d'une commune qui a un pareil nombre d'habitans disséminés sur un territoire d'un myriamètre carré et placés dans 2, 3 et 400 habitations isolées. »

« En prenant pour exemple deux départemens, l'un (la Sarthe) contenant un plus grand nombre de lieux isolés que l'autre (la Meurthe), on trouve dans la Sarthe que l'arrondissement communal de Mamers qui contient plus de 113 mille habitans, en a environ 64 mille répandus dans près de 6,000 habitations isolées qui ne se rattachent qu'à 145 communes; que l'arrondissement de Saint-Calais, même département, qui n'a que 60 communes et 63,000 habitans, offre la moitié de sa population dans les lieux isolés qui sont au nombre de plus de 3,000. Enfin, que le département de la Sarthe offre 413 communes et plus de 20,000 lieux isolés, que sa population totale est d'environ 387 mille habitans, dont 210 mille dans des lieux isolés et 176 mille dans des chefs-lieux de communes. Passons au département de la Meurthe qui contient plus de 347 mille habitans, sur un territoire égal à peu près à celui de la Sarthe; on ne trouve que 800 lieux isolés, donnant au total une population de 16,000 mille habitans, tandis que le surplus qui approche de 331 mille, se trouve dans les chefs-lieux de communes. »

« Ainsi donc le département de la Sarthe a moins de moitié de sa population dans les chefs-lieux de communes,

tandis que le département de la Meurthe en a plus des 19 vingtièmes. »

On voit par ces idées générales combien de pareils rapprochemens seroient utiles au gouvernement, puisque c'est de la plus ou moins grande dissémination de la population, que dépendent ordinairement l'esprit public, les lumières et l'instruction dans un département; la révolution en a fourni des preuves, sa funeste influence a été bien plus considérable dans les endroits où la population étoit plus rapprochée; mais aussi quand une fois les cantons isolés avoient commencé à participer à la fureur des villes, le feu de la discorde y étoit bien plus difficile à éteindre que dans les villes. On sent aussi que plus la population est disséminée, plus le gouvernement doit avoir soin de multiplier les moyens d'instruction publique, afin que les lumières soient également réparties sur tous les points de l'empire. Les travaux que M. Chanlaire a faits à cet égard, et dont il a exposé le résultat dans un mémoire lu, il y a six ans, à l'Institut et approuvé par ce corps savant, peuvent être d'un grand secours à cet égard. C'est donc un des avantages que la *Description Topographique et Statistique de la France* a sur d'autres ouvrages du même genre.

Après avoir traité de la population, les auteurs s'occupent dans chaque notice des mœurs et des traits principaux du caractère des habitans, et puis de l'état de l'instruction publique. Ils passent ensuite à la description des villes et endroits remarquables; ils en font connoître l'origine, les établissemens, le commerce et les hommes célèbres qui les ont illustrés. La notice se termine enfin par un aperçu de l'archéologie ou connoissance des monumens anciens qu'offre le département.

Quoique ce plan, d'après lequel seront faites les notices

de tous les départemens de l'empire, paroisse un peu uniforme et monotone, il est cependant très-propre à conserver l'ordre convenable à un ouvrage d'aussi longue haleine, et à faciliter les recherches que l'on peut être dans le cas de faire sur tel ou tel objet d'un département quelconque. Pour donner d'ailleurs plus d'intérêt à leurs descriptions, les auteurs ont soin d'insérer dans chaque notice des détails curieux et piquans sur des objets qui ne se trouvent que dans le département dont il est chaque fois question. C'est ainsi qu'en décrivant le département des Bouches-du-Rhône, ils parlent de la *transhumation* des bêtes à laine qui, partant de la Crau d'Arles, vont, pendant près de six mois, en pâturage d'été dans les départemens d'Isère, de Drôme, de Hautes et Basses-Alpes. La notice sur le département du Jura devient intéressante par la description des *Chalais* ou Fromageries, par des détails sur les sorciers, et sur l'émigration des voituriers montagnards; celle du département de Corrèze, par la description des haras de Pompadour; celle du département d'Aveyron par des détails curieux sur les caves de Roquefort, etc.... Plusieurs de ces objets se trouvent déjà décrits dans d'autres ouvrages, particulièrement dans les mémoires de statistique rédigés par les préfets, et dans les annuaires des départemens; mais on n'est pas fâché de les retrouver dans un ouvrage qui doit embrasser tout ce qui concerne la France.

MM. Peuchet et Chanlaire ont cru devoir ne s'astreindre à aucun ordre dans la publication des livraisons, et traiter chacune comme un ouvrage à part, afin de laisser aux acquéreurs la liberté de les réunir et de les classer à volonté. Peut-être la plupart aimeroient-ils mieux de les voir publier dans l'ordre analogue à la situation des départemens; mais du moins il ne résulte aucun

grand inconvénient de la forme que les auteurs ont préféré de donner à leur ouvrage. On pourroit encore faire quelques observations sur les notes qui se trouvent au bas des pages et qui ne paroissent pas toujours avoir beaucoup de rapport avec le texte ; heureusement elles ne sont pas en grand nombre et n'occupent pas beaucoup d'espace dans ces livraisons dont l'impression économique n'est pas un des moindres avantages. Nous désirons que cette entreprise soit encouragée comme elle le mérite par les suffrages du public.

(*Article de M.* DEPPING.)

MANUEL géographique et statistique du Portugal (1).

Nous n'avions pas en français d'ouvrage méthodique sur le Portugal, pays très-intéressant par lui-même, et dont les circonstances politiques rendent la connoissance encore plus importante. L'auteur de ce *Manuel* l'a composé d'après des écrivains dont l'authenticité est reconnue : ce sont MM. *Ebeling, Antillon, Lueder, Link, Ruder,* etc. On trouvera dans cette brochure de 128 pages des renseignemens utiles et intéressans qu'on chercheroit en vain dans de nombreux volumes.

Le Portugal, l'État le plus occidental de l'Europe, est situé, à partir de la pointe du Cabo da Roca jusqu'à l'extrémité orientale de la province d'Alemtejo, entre 8° 15' 15", ou suivant la Connoissance des temps pour l'an 1808, entre 8° 9' 24", et 10° 5' longitude de Ferro.

(1) Brochure in-8° de 128 pages. Prix 1 fr. 50 c., et 1 fr. 75 c. *franc de port par la poste.* A Paris, chez F. *Buisson*, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10.

Sa latitude s'étend, depuis le *Cabo de Santa Maria* au sud jusqu'à l'extrémité septentrionale au-dessus de *Melgaco* sur le Minho, suivant Ebeling, entre 36° 56' 34" et 42° 7' 30" ; ce qui lui donne au plus, du nord au sud, une étendue de 75,25 milles géographiques, et de l'est à l'ouest, 32 milles géographiques. En réduisant cet espace sur la carte, nous trouvons au Portugal une surface d'environ 1650 milles géographiques carrés. *Busching* lui en donne 1845 milles carrés géographiques; *Cromé* l'estime à 1711 milles carrés, et Tozé ne lui en accorde que 1545.

Antillon place le Portugal entre 37° 5' et 42° 12' de latitude nord, et entre 3° 3' 30" et 43' 50" de longitude occidentale de Madrid.

Les limites du continent portugais ont été fixées par des pactes avec l'Espagne, rarement par la nature, ou, pour mieux dire, par une partie du cours des fleuves Minho, Douro, Tejo, Guadiana et de quelques petites rivières qui s'y jettent. Le Portugal occupe presque toute la côte occidentale de la péninsule Hispanique.

Le seul aspect du Portugal doit faire présumer que c'est un pays bien arrosé. Les grands fleuves qui descendent de l'Espagne, y deviennent navigables.

Le Portugal est riche en eaux thermales, qui paroissent être les indices d'un embrasement souterrain. Selon *Vasconcellos*, elles sont au nombre de deux cents; ce qui est digne de remarque, c'est que la plupart de ces sources et les plus chaudes sortent du granite. Le foyer qui échauffe ces sources réside donc ou dans le granite ou au-dessous de lui; de là partent les eaux les plus chaudes, qui sont refroidies à mesure qu'elles passent par des couches d'autres pierres. Ce n'est pas une observation rassurante pour les habitans de la terre que le foyer des sources thermales, des volcans et des tremblemens de

terre, soit si profond; car les explosions doivent nécessairement produire un effet d'autant plus violent et plus dévastateur, qu'elles partent d'un point plus rapproché du centre du globe.

Le Portugal abonde également en eaux minérales dont les effets salutaires sont vantés par les habitans, mais dont les parties constitutives n'ont point encore été soumises à l'analyse des chimistes. On prétend que l'eau de l'une de ses sources a la propriété de faire avorter; ceux qui sont chargés de leur surveillance, ont les ordres les plus sévères pour n'en point laisser prendre.

Si nous en croyons les anciens, la péninsule Hispanique étoit jadis un véritable Pérou. Du temps des Romains, on y exploitoit avec ardeur les métaux nobles; et les sables d'*or* que le Mondego, le Sabor, le Téjo supérieur, etc., charrient, démontrent suffisamment la présence de ce métal dans le sein de la terre. Les demi-métaux ne manquent pas en Portugal, tels que le *bismuth* natif, de l'*antimoine* sulfuré et des pyrites *arsenicales* assez riches; mais on n'en tire plus aucun parti.

La véritable richesse du Portugal consiste en une variété de fruits qu'elle produit dans la plus grande perfection, et avec une telle abondance, que leur exportation forme une branche de commerce considérable.

Les plus belles oranges sont recueillies dans la vallée de Colares en Estramadure, aux environs de Coimbra en Biera. Les figues sont très-abondantes et très-succulentes en Algarve. L'olivier, multiplié partout, donne un produit très-considérable. Les vins de Portugal sont fameux, et ils forment une branche essentielle de l'exportation.

Parmi les plantes qui servent à la teinture, nous pou-

vons citer le *sumac*, cultivé dans les provinces septentrionales, et dont les feuilles s'exportent en quantité.

L'*aloès* américain embellit les paysages du midi, et des nerfs divisés de la feuille on prépare un fil qui sert à faire des tissus fins. Le *ciste ladanifère* répand ses parfums sur toutes les montagnes de schiste et dans les landes; il n'est employé que comme combustible, et on ne sait tirer aucun parti de la résine odoriférante qui en couvre les feuilles et les boutons. De nombreux bosquets de romarins, d'autres arbustes et plantes aromatiques, tels que le myrte, le thym, la lavande et les fleurs de tous les fruits du Midi y réussissent en plein air, offrent une ample nourriture aux abeilles; le miel de Portugal est délicieux. On néglige cette branche d'industrie sous prétexte que les abeilles sont nuisibles aux vignes, et actuellement on ne tire même plus des ruches toute la cire qui se consomme dans les églises.

Toutes les eaux du Portugal sont riches en poissons. Les embouchures des fleuves en fourmillent, et plusieurs poissons de mer y remontent.

Les sciences et la littérature sont bien déchues de cet état brillant où elles se trouvoient au 16e siècle; néanmoins leur goût s'étend de plus en plus; elles sont encouragées, et les institutions publiques établies pour leur avancement commencent à prospérer. L'université de Coimbra est la seule qu'il y ait dans le pays; elle est bien dotée, et jouit de priviléges importans.

Les grandes bibliothèques, ouvertes aux gens studieux, sont assez nombreuses. On a aussi établi des cabinets d'histoire naturelle, de médailles, un musée des arts, etc. L'observatoire de Coimbra est célèbre; il y a de plus un observatoire royal et deux autres dans la capitale.

Les Portugais n'ont fait aucun progrès dans les arts;

il faut cependant en excepter l'architecture et même la musique. La peinture et la gravure trouvent peu d'encouragement.

L'abbé *D. B. Machado*, dans sa bibliothèque lusitane, dit que, depuis l'ère chrétienne jusqu'en 1759, le Portugal et ses dépendances ont produit 5592 auteurs. Il en revient 28 à l'Afrique, à l'Asie 45, à l'Amérique 91, et 65 aux Iles. Parmi les ouvrages écrits sur la théologie scholastique et mystique, il y a un poème : *Poema epicum de conceptione beatæ Mariæ; Coimbrica*, en 1791 vers, par Manoel de Oliveira Ferreira.

Le père Manoel Monteiro écrivit sur les plaisirs et les peines que Jésus crucifié avoit éprouvés dans le Portugal, et Camaro discuta la question de savoir pourquoi les lions et les autres bêtes féroces, mais non le fer et le glaive, avoient épargné les saints Martyrs. Soixante-sept auteurs ont enrichi la littérature de 74 romans; 24 ont consigné le fruit de leurs méditations dans 33 ouvrages sur l'Art poétique; 266 poètes ont composé 399 poèmes latins; 163 auteurs dramatiques ont fait 190 pièces de théâtre.

Toute cette richesse littéraire, compulsée et bien comptée, présente 12,435 ouvrages, brochures et feuilles. Une grande partie de ce fatras consiste en manuscrits qui se tiennent humblement cachés sous la poussière des bibliothèques.

***Mines de l'Orient*, *Recueil périodique, consacré à l'Histoire, la Littérature et la Géographie de l'Orient.* IIe Cahier. A Vienne en Autriche.**

Cette continuation d'un Recueil précieux sous beaucoup de rapports, s'est fait long-temps attendre; mais ce retard,

causé par le voyage de M. de *Hammer*, principal rédacteur qui s'étoit rendu à Paris pour revendiquer, en faveur de la bibliothèque de Vienne, les manuscrits orientaux qu'on avoit portés en France; ce retard, dis-je, a été bien récompensé par le mérite des morceaux que renferme ce Cahier.

La belle traduction en vers allemands de l'*Éloge de Bagdad*, poème persan, par madame *Helmine Chezy*, et les intéressans extraits de la *Sunna*, ou la tradition littérale de Mahomet, par M. *Hammer*, ne regardent qu'indirectement les matières auxquelles ces Annales sont consacrées. Une *lettre de M. Seetzen*, datée de Kahira (Grand-Caire) le 4 février 1809, et une relation de M. *Salvatori*, médecin, sur son voyage de Constantinople à Téhéran, nous fourniront quelques extraits pour un cahier prochain. Nous nous bornons cette fois-ci à transcrire le morceau suivant, dû à la plume de M. *Hammer*, et qui paroît devoir plaire également à toutes les classes de lecteurs.

« *Sur la Galanterie de Saladin et de son frère Malek-Adel.* »

« Ces deux noms sont de la plus grande célébrité dans nos anciennes chroniques des Croisades et dans les romans historiques de nos jours qui les ont embellies. »

« L'histoire nous peint *Saladin*, ou plutôt *Sala-hed-din* et *Melek-Aadel* comme deux grands princes inspirant la terreur aux Croisés par la rapidité de leurs conquêtes, et gagnant tous les cœurs par leurs procédés généreux envers les vaincus. Cette renommée est trop bien fondée pour pouvoir jamais être contestée; et les injures que l'esprit de haine et de fanatisme a vomies contre Saladin

par la bouche d'un ou deux chroniqueurs des croisades, loin de nuire à sa véritable gloire, ne nuisent qu'à la réputation de véracité de ceux qui ont fait de vains efforts pour la ternir. »

« Cependant nos romanciers historiques, peu contens du tableau que leur trace l'histoire des grandes et belles qualités de ces deux princes, ont cru devoir l'embellir encore ; et peu satisfaits de les peindre comme des exemples de grandeur d'ame, de courage et de générosité, ils nous les donnent encore pour des modèles de galanterie et de délicatesse, et d'autres attentions chevaleresques envers les dames. »

« *Saladin* figure dans les amours d'Éléonore de Guienne, qui s'étoit trop attachée à sauver l'ame de son amant turc, au risque de perdre la sienne ; et *Malek-Adel*, dont le mariage projeté avec la sœur de Richard Cœur-de-Lion, échoua par des intrigues de prêtres, est devenu, grâce à la plume élégante de madame Cotin, le plus tendre, le plus délicat, le plus transcendant de tous les amans chevaleresques, l'idole de toutes les femmes sensibles, et le désespoir de tous les galans qui ne se sentent pas le courage d'atteindre cet héroïsme d'amour. »

« Tout enchantés que nous le sommes des vertus romanesques de ce héros et de la fortune qu'il a faite auprès des dames, nous avons cru acquérir quelque titre à leur bienveillance, en fouillant dans des manuscrits arabes, espérant découvrir, dans les sources de l'histoire, des exploits inconnus et de nouveaux traits propres à extasier les dames d'admiration, et à confondre l'incrédulité des hommes jaloux de tant de perfections. Il est bien fâcheux pour nous que nos peines aient été si mal récompensées, et qu'au lieu de découvrir quelques plumes brillantes de lumière de ce phénix des chevaliers arabes, nous

« Là où nous devions nous attendre à retrouver en lui un second Coriolan, il s'est couvert, par un procédé indigne, envers les dames de sa propre famille, du blâme éternel de l'histoire. »

« Nous en sommes sincèrement affligés, et pour lui et pour les dames dont il avoit été, jusqu'ici, le favori. »

« Les illusions nous rendent si heureux, qu'il est impardonnable à l'histoire d'en venir détruire de si belles ! Nous voudrions ménager celles des dames, sans cependant nuire à la vérité historique. Pour ne leur point déplaire par le résultat malheureux de nos recherches, nous les prions de se persuader qu'elles n'ont eu pour but que des personnages historiques, qui n'ont rien de commun avec les personnages des romans, enfans chéris de leur sensibilité. La différence même des noms les empêchera de confondre les héros de l'histoire avec ceux du roman. Si les premiers ne doivent pas être jugés par les seconds, ils ne doivent non plus leur faire aucun tort. Que *Saladin* et Malek Aadel jouissent en paix du comble de faveur où ils se trouvent placés dans l'esprit des dames ; ils sont aussi peu les véritables Sala-Hed-Din et Malek Aadel, que le Mahomet de Voltaire est le Mohammed de l'histoire. »

Lettre au Rédacteur des Annales des Voyages.

MONSIEUR,

Il s'est glissé, dans le n° XXXI de vos Annales, une faute d'impression assez grave. Elle eût pu fournir aux malins ample sujet de critique ; mais, ou ils n'y ont point fait attention, ou bien ils l'auront prise pour une

leçon correcte. Je ne prends le parti de la relever que parce qu'elle me donne l'occasion d'éclaircir une difficulté que, dans le numéro suivant, vous déclarez n'avoir pu résoudre.

Dans un passage de votre aperçu des relations sur l'île de Madagascar, on lit, p. 14 du n° XXXI, ou du Ier Cahier du t. XI, que les bœufs de cette île sont des zèbres. Au premier coup d'œil cela m'a choqué, et j'ai trouvé l'expression très-inexacte. Mais avec un peu de réflexion, j'ai deviné que vous aviez écrit : les bœufs de Madagascar sont des zebus. Le compositeur, à qui la robe rayée du zèbre est plus connue que la pelage uniforme du zebu, et qui sait que ce solipède se trouve dans l'Afrique australe, a lu zèbre et a placé ce mot au lieu de celui qui étoit dans votre manuscrit. Vous qui aviez la tête pleine de votre sujet, en corrigeant les épreuves, vous avez cru lire ce que vous aviez écrit, et la faute est restée. Elle eût pu causer un grand scandale ; heureusement nous en avons été préservés.

Venons à présent au doute que je me propose de dissiper. M. Dumaine dit dans sa relation, page 160 du même volume, que dans toutes les fêtes funèbres célébrées à Madagascar, les morts sont les mieux servis en morceaux de bœuf, qu'on dépose auprès d'eux. Le foie et la *loupe*, ajoute-t-il, sont les mets friands dont on les régale. Vous avez fait à ce sujet une note dans laquelle vous avouez que vous ignorez le sens du mot *loupe*, terme colonial, inconnu en France.

Vous ne vous rappeliez pas en ce moment une particularité de l'organisation du zebu. Les trois variétés qu'offre cette espèce de bœuf diffèrent par la grosseur et par la couleur, mais elles portent toutes sur les épaules une bosse ou *loupe* entièrement charnue, qui est du

double plus grosse sur le mâle que sur la femelle. Or, c'est de cette loupe que M. Dumaine a voulu parler. Elle est sans doute un manger délicat; et l'on doit y attacher d'autant plus de prix que la chair du bison n'est pas très-bonne si l'animal n'a pas été engraissé. On peut, sans faire tort aux habitans de Madagascar, supposer qu'ils ne donnent pas à l'éducation des bestiaux les mêmes soins que les nations européennes. Par conséquent la loupe du zebu doit presque toujours être le morceau le meilleur, et les gastronomes africains doivent trouver que c'est ce qu'il y a de plus friand. Dans les contrées de l'Afrique où l'on fait la chasse aux éléphans, on ne mange pas la chair de cet énorme quadrupède, parce que, suivant l'expression d'un nègre, elle ressemble à une planche bouillie; mais on se régale de la trompe et des pieds cuits à l'estouffade.

Je serois flatté que vous partageassiez mon opinion au sujet de la loupe, et que l'explication que je donne, dissipât les doutes qui s'étoient élevés dans votre esprit.

Votre dévoué serviteur,

J. B. EYRIES.

DESCRIPTION

DE QUELQUES

ONUMENS ANTIQUES

QUI EXISTOIENT

AUX BAINS DU MONT-D'OR (1).

ON ne doit pas être étonné de trouver des mo-
umens antiques dans un endroit célèbre par des
aux, dont les propriétés salutaires sont bien cons-
tées. Les Romains ont connu les eaux minérales
s plus renommées des Gaules, parce qu'ils les
nt recherchées et fréquentées; ils ont même
écoré et entretenu les endroits où ces eaux se
rouvoient, et nous voyons encore aujourd'hui
lans la plupart de ces bains, des restes des ou-
vrages magnifiques qu'ils y ont construits. Dans
a carte de *Peutinger*, rédigée sous les enfans

(1) *Dour* est un terme celtique qui signifie *eau*. Ausone et Sidoine Apollinaire ont nommé le *Mont-d'Or* en latin *Mons Duranüs* : d'où se dérive *Duranonia*, la Dordogne, qui y prend sa source. G.

de l'empereur Théodose, Honorius et Arcadius, tous les endroits connus des Romains par leurs eaux, sont désignés par la figure d'un grand château de forme carrée.

Je me suis proposé seulement de faire ici la description des monumens antiques que le temps a épargnés aux bains du Mont-d'Or; ils sont peu connus, et leur découverte n'est pas très-ancienne. M. *Dufraisse de Vernines*, de l'académie de Clermont, a donné sur ces monumens une dissertation qui se trouve dans le Recueil des Pièces de littérature, imprimé à Clermont en 1748. Il dit que l'auteur du livre *des Merveilles des eaux naturelles*, imprimé en 1605, est le premier qui ait fait connoître ces monumens. Cependant ils avoient été reconnus et examinés en 1575 par M. Louis Chaduc, habile antiquaire, qui les avoit décrits et fait dessiner; mais son ouvrage n'a pas été publié. M. Dufraisse a donné avec sa dissertation, des gravures faites d'après les dessins du manuscrit de M. Chaduc, et il pense que ces monumens sont du temps d'Agrippa, c'est-à-dire de la plus haute antiquité romaine dans les Gaules. Ce qui m'a décidé à publier de nouveau ces restes intéressans pour les développer et les faire connoître d'une manière plus détaillée, c'est que l'auteur du livre des Merveilles des eaux naturelles ne parle que des ruines d'un seul monument;

M. Dufraisse en cite deux, mais il y en a un troisième dont il paroît que personne n'a encore parlé (1).

Quoique ces monumens ne puissent pas contribuer beaucoup à notre instruction relativement à l'époque et à la perfection des arts, cependant ils présentent de l'intérêt, puisqu'ils prouvent l'attention que les Romains ont apportée à conserver les eaux minérales, ces utiles présens de la nature, à en rendre l'usage plus commode et plus agréable, et qu'ils offrent enfin des restes précieux de la magnificence avec laquelle on décoroit anciennement les édifices publics.

Les bains du Mont-d'Or étoient composés de trois bâtimens : l'un, qui existe encore aujourd'hui, est le petit bain appelé *Bain de César*; le second, qui est le grand bain, est une reconstruction moderne; et le troisième étoit un Panthéon dont il ne reste que de belles ruines qui ont été dispersées.

Le bâtiment des grands bains n'a rien de frappant ni de magnifique; c'est une vaste salle voûtée

(1) Dans les dessins accompagnés de notes manuscrites par M. de Beaumesnil, qui sont déposés à la bibliothèque des Quatre-Nations, on trouve, à l'article *Auvergne*, pag. 11 et suiv., tous les monumens que cet amateur zélé de l'antiquité avoit pu découvrir aux bains du Mont-d'Or. G.

en plein cintre, au fond de laquelle on a construit, en pierres de taille, deux réservoirs carrés, longs d'environ 5 pieds et demi (1,787 mèt.) sur 4 pieds 3 pouces (1,380 mèt.) de large, et deux pieds (0,650 mèt.) de profondeur. Six personnes peuvent se baigner à la fois dans chaque réservoir. L'un est destiné aux hommes, et l'autre aux femmes. Une banquette de maçonnerie couverte de pierres de taille, ménagée dans tout le pourtour de la salle, sert à reposer ceux qui attendent leur tour pour se baigner, ainsi que les personnes qui sont préposées au service des malades.

La principale entrée est une porte-cochère en pierres de taille sans ornemens, et voûtée en plein cintre; il y aussi une porte de dégagement petite et carrée, pratiquée dans un des côtés du bâtiment. On ne reconnoît pas dans la construction de cet édifice, celle des Romains qui bâtissoient leurs gros murs en formant la masse intérieure de pierres jetées seulement dans un bain de mortier; ils la revêtoient ensuite d'une chemise extérieure. La construction de ceux-ci est tellement moderne, que dans le pignon oriental on voit les restes d'une vieille fenêtre murée dont la voûte est en ogive; les pierres, même celles de taille, sont mal jointes, parce qu'elles ont été trop grossièrement appareillées; mais la distinction de deux bains différens, et la solidité du

bâtiment, font conjecturer que la construction actuelle n'est qu'une réparation de l'ancienne.

Le petit bain qui est très-voisin et un peu au-dessus du premier, a toujours été nommé *Bain de César*, sans que l'on puisse connoître l'origine de cette dénomination. Peut-être ce bain étoit-il réservé particulièrement aux personnes les plus qualifiées. C'est une espèce de caveau aussi voûté en plein cintre, terminé en rond-point et n'ayant que 10 pieds (3,248 mèt.) de long sur 8 (2,599 mèt.) de large. On a placé dans le fond une cuvette ronde en pierre, et non pas en fer comme on l'a avancé; elle a 2 pieds et demi (0,812 mèt.) de diamètre et autant de profondeur, et elle est enfoncée en terre de manière que le bord supérieur est de niveau avec le sol; l'eau entre dans cette cuvette par un trou latéral, et cette baignoire qui est unique, n'est pas très-commode. On avoit ménagé dans le mur de chaque côté de la cuvette, à environ 6 pieds (1,949 mèt.) de haut, deux canaux auxquels on avoit adapté des robinets qui fournissoient l'eau; mais ces canaux se sont obstrués par la suite des temps, et les robinets, devenus inutiles, n'existent plus.

L'entrée de ce bain est décorée d'un petit portail tout en pierres de taille; l'architecture est une espèce d'ordre toscan; elle est composée de deux pilastres sans piédestal, d'une corniche et d'un

fronton; les cimaises du fronton n'existent plus. On peut juger véritablement de ce monument par l'élévation et la coupe que j'en donne à la planche ci-jointe, *fig.* I à V. M. Dufraisse l'exalte beaucoup dans sa dissertation, mais il en a donné une gravure avec des colonnes et des proportions qui n'ont jamais existé.

Le devant de ce petit portail est pavé de belles et magnifiques pierres de taille, mais qui sont également mal jointes et mal appareillées; il est aisé de reconnoître que ce petit édifice n'est pas entièrement de construction antique, et qu'une partie de la voûte est même très-moderne; ce n'est qu'une reconstruction dans laquelle on a conservé ce que le temps avoit épargné, en élevant la voûte moderne sur les restes de la voûte ancienne. Cette réparation dans laquelle on n'a pas consulté le bon goût, a produit l'exhaussement du fronton; mais la dernière bâtisse n'étant pas en pierres de taille, on distingue aisément l'addition qui a été faite de la partie antique de l'édifice.

Le troisième monument, qui étoit le principal et le plus magnifique, étoit, comme je l'ai dit, un Panthéon. Il fut construit à peu de distance du grand bain; il existe à présent, sur l'emplacement de cet édifice, une maison bâtie depuis environ soixante ans, et située sur la place dite de la Fontaine de la Magdeleine. On ignore l'époque de la

destruction de ce temple dont il ne reste que des fragmens peu considérables, engagés dans le mur de fondation de la maison dont je viens de parler. On en voit un côté dans l'intérieur de la cave, et un autre au-dehors; cette ruine est formée par quatre grosses pierres de taille qui font chacune une assise. On peut voir par le dessin de la partie extérieure (Planche n° VII), la portion d'une grosse colonne de 3 pieds (0,975 mèt.) de diamètre, à laquelle se trouvent engagés une autre petite colonne d'un pied (0,325 mèt.) de diamètre, un pan coupé, et une portion de mur en retour : tout le massif est chargé de sculptures en relief. Dans l'intérieur de la cave, on retrouve la grosse colonne avec une base d'ordre dorique, sans plinthe ni piédestal, mais posée seulement sur un socle hors de terre, de la hauteur de 18 pouces (0,487 mèt.) (Planche n° VI). Le fût de la colonne est partagé en différens compartimens plus longs que larges, et séparés par des cadres, dont les inférieurs sont armés de boucliers, et les supérieurs d'enfans ou génies dont il ne reste que les extrémités inférieures; sur la portion de mur est une cassolette dans laquelle brûlent des parfums; au bas de ce vase, sont les restes d'un petit animal que son attitude et ses oreillettes font reconnoître pour un lapin.

On retrouve au-dehors la même sculpture sur la grosse colonne, qu'en-dedans de la cave; mais

la petite colonne est lisse, ainsi que le pan coupé; la portion de mur en retour est séparée en deux par les moulures d'une imposte qui traverse le pan coupé et aboutit à la petite colonne. Au-dessus de ces moulures est un ornement en rinceau accompagné de deux enfans. Le reste se trouve caché dans la terre. On voit au-dessus un génie sacrificateur ayant le corps penché en arrière et le bras gauche élevé; devant lui est une urne posée sur une petite colonne. Une moulure courbe qui s'élève sur l'imposte, indique que ce retour de mur formoit l'ornement d'une porte ou d'une fenêtre.

On voit dans la cave de la même maison plusieurs pierres d'un volume considérable, principalement une d'elles qui sert de pavé et ressemble à une tombe. On pourroit conclure d'après ces monumens, que cet endroit et ses environs recèlent une grande partie des ruines de l'édifice qui y existoit anciennement, quoique l'on en retrouve ailleurs plusieurs fragmens, comme j'aurai bientôt occasion de le dire.

Ce n'est point sur des conjectures hasardées et sans fondement que l'on a avancé que l'édifice dont ces ruines ont fait partie, étoit un Panthéon. C'est une tradition appuyée sur des actes qui remontent jusqu'en 1420. M. Chaduc avoit relevé des copies de terriers seigneuriaux de ce pays, dans lesquels l'endroit où sont ces monu-

mens est constamment appelé le *terroir du Panthéon*.

On doit présumer que cet édifice n'étoit pas seulement décoré d'une grosse colonne, et il y en avoit au moins quatre, puisque l'on connoît trois bases. Une belle assise de ces colonnes sert de pied à une croix (Planche n° VIII) sur la place de la Fontaine de la Magdeleine; c'est une portion de fût d'une seule pierre, ayant trois pieds deux pouces (1,029 mèt.) de haut sur trois pieds (0,975 mèt.) de diamètre. Elle est sculptée comme celle de la cave, et présente des compartimens et des cadres. On y voit des génies dans des attitudes différentes et en regard les uns des autres; dans les cadres inférieurs, sont alternativement des boucliers et des animaux. Ces sujets étoient, à ce qu'il paroît, répétés dans toute la longueur de la colonne; ainsi le dessin de ce fragment suffit pour donner une idée de la richesse de l'ensemble. On remarque dans l'assise que je viens de citer, un génie ayant à ses pieds un vase d'une forme très-élégante, et dans le cadre au-dessous, on reconnoît la louve allaitant Remus et Romulus, quoiqu'il ne reste des enfans qu'une masse informe défigurée par le temps. Ce génie et la louve se retrouvent deux fois sur cette portion de colonne. Les autres génies sont représentés dans divers jeux et exercices de la palestre, et les animaux sont des oies ou cygnes, des co-

lombes et des poulets sacrés, dont les uns mangent du grain, d'autres ont la tête élevée.

On voit en outre cinq autres assises de ces colonnes, toutes ornées des mêmes sculptures, plus ou moins conservées; la première semblable, mais moins haute que la précédente et très-mutilée, est restée long-temps dans le grand bain, où elle ne pouvoit être d'aucune utilité; elle en a été retirée et placée en-dehors, près de ce bain.

La seconde est aujourd'hui dans le cimetière; elle avoit été creusée, et a servi long-temps de bénitier dans l'église.

La troisième, qui n'est qu'un fragment inutile, se voit dans un mur de contrefort qui appuie la maison du Panthéon du côté de la porte de la cave.

Enfin la quatrième et la cinquième, qui sont encore assez volumineuses, servent de pied à deux croix : l'une qui est à l'entrée du cimetière, et l'autre hors du village sur le chemin qui va au hameau *le Quereuil*. Cette dernière portion, quoique du même diamètre que les autres, en diffère par les sculptures qui la couvrent et qui ne sont que des étages de feuilles d'eau; elle devoit être placée immédiatement sur l'assise qui est à l'entrée du cimetière, où l'on voit un étage de feuilles d'eau au-dessus des compartimens qui régnoient sur le fût de chaque colonne; et ces deux fragmens formoient vraisemblablement les

chapiteaux. Je n'ai trouvé aucuns vestiges de la corniche de ces chapiteaux.

J'ai reconnu seulement des restes d'entablemens dans le mur de contrefort dont je viens de parler, et dans un amas de pierres qui supportent les auges en bois dont on se sert pour conduire l'eau jusqu'au moulin du village. On voit encore dans ces amas de pierres, une portion de petite colonne lisse semblable à celle du nº VII de la planche. On trouve aussi dans l'église deux portions du fût de ces petites colonnes; une autre a été placée dans la voûte moderne du Bain de César; et enfin, une autre portion est fichée en terre à quelque distance et le long de l'écoulement des eaux de ce bain.

On peut juger d'après ces ruines, de la magnificence de ce Panthéon, à la décoration duquel il paroît que rien n'avoit été épargné.

Voilà tous les détails dans lesquels je peux entrer sur les monumens antiques des bains du Mont-d'Or. Comme il ne s'y trouve aucune inscription, et que l'histoire n'en fait aucune mention, il est difficile d'assigner une époque précise à la construction des édifices dont ces ruines ont fait partie; le défaut de plinthes et de piédestaux pour porter les colonnes, les feroit croire de l'antiquité la plus reculée; cependant la correction du dessin, l'exécution des figures, leurs attitudes et leurs actions, les boucliers, les animaux et tous les au-

tres accessoires, obligent de reconnoître le travail et le goût des Romains; si les proportions de la belle architecture romaine ne se retrouvent ni dans le portail du Bain de César, ni dans le pan coupé du Panthéon, c'est qu'il est vraisemblable, comme le prouve encore le mauvais appareil des pierres, que ces monumens appartiennent aux temps du Bas-Empire, où les arts avoient déjà dégénéré. Ce qui vient encore à l'appui de cette opinion, c'est qu'il ne paroît pas que les Romains aient connu les eaux du Mont-d'Or dans les premiers temps de leur séjour dans les Gaules, puisqu'aucun auteur n'en a parlé, et qu'elles ne se trouvent ni indiquées ni désignées dans la carte de Peutinger, comme les autres eaux thermales de ces provinces. On pourroit objecter que ces eaux n'ont point été indiquées dans cette carte, parce que celles qui s'y trouvent, étoient placées sur des routes principales dont la connoissance étoit l'objet particulier du travail de Peutinger. Mais je répondrois à cette objection qu'il a existé deux voies différentes qui conduisoient aux eaux du Mont-d'Or: l'une venoit directement de Clermont, et l'autre de l'occident, en côtoyant du côté du midi le vallon de la Dordogne. J'ai retrouvé les restes de la première de ces voies antiques dans la traversée de ce qu'on appelle *la Checré*. C'est un courant de matières volcanisées entre *la Cassière* et *Font-*

Clairan. On y reconnoît d'assez longues portions d'une route bien conservée, et soutenue par des lisières dont on retrouve l'alignement de distance à autre. Quant à la voie occidentale, il y en a des vestiges très-certains au-dessus de *Pradelles*, près d'une maison nommée *le Charlais.* Au surplus, le Panthéon construit près des bains du Mont-d'Or, annonce l'importance de ce lieu et leur omission dans la carte de Peutinger; ou plutôt, le silence de cet auteur prouve que ces bains n'ont été fréquentés et embellis d'édifices somptueux que postérieurement au quatrième siècle de l'Eglise.

Il me suffit d'avoir fait connoître ces monumens aux curieux et aux savans, qui peut-être en porteront un jugement plus approfondi et plus certain en les examinant sur les lieux. Je ne dois pas oublier d'indiquer ici des ruines du Panthéon qui ont été transportées hors du village des Bains. On voit à Clermont deux assises et deux bases des colonnes sculptées dont j'ai parlé, et qui y ont peut-être été portées anciennement en entier. L'une de ces assises ornées de génies, boucliers, etc., est placée à côté de la porte collatérale de la cathédrale, près de l'évêché. L'autre est dans la rue et près de la Boucherie; tout le monde la connoît à Clermont sous le nom de *Pierre du Mazet.* Elle servoit d'indication et de

dans cet endroit que M. Démarest a découvert une carrière dans laquelle il y avoit des tombeaux de cette même pierre, qui n'étoient que commencés et que l'on n'avoit pas eu le temps de terminer.

On voit encore à Clermont d'autres monumens romains; on y reconnoît plusieurs parties de l'enceinte d'*Augusto-Nemetum*, nommée ensuite *Civitas Arverna* (1). Elles se trouvent sous les portiques de l'Évêché, à la tour de la Monnaie et aux murs de la prison. Cette enceinte étoit formée de pierres de taille assez volumineuses pour lui donner la plus grande solidité.

Dans la rue des Bohêmes se trouve, au-dessus d'une fenêtre, une pierre arénaire qui servoit autrefois d'imposte, comme elle en sert encore aujourd'hui; elle a 7 pieds (2,274 mèt.) de longueur et a été taillée en fronton. Dans le tympan a été sculptée une grosse tête coiffée de feuillages pendans de chaque côté et accompagnés de deux serpens symboliques, l'un à droite et l'autre à gauche.

(1) *Augusto-Nemetum* ou *Arverna Civitas*, quitta ces noms pour prendre celui de Clermont qu'elle reçut d'un château qui dominoit cette ville. Un auteur, du temps du roi Pepin, fait ainsi mention de la ville et du château.

Anno X regni, rex Pippinus usquè urbem Arvernam cum exercitû veniens, claromontem castrum captum atquè succensum bellendo cepit.

Eclaircissemens sur l'ancienne Gaule de Belley, p. 259.

Simeoni a le premier cité ce monument, mais la gravure qu'il en a publiée n'est pas exacte (1).

Une pierre de même espèce et de même dimension que la précédente, étoit placée au-dessus d'une fenêtre dans le mur extérieur du petit séminaire qui borde la promenade ; elle en fut retirée et alloit être retaillée pour le nouveau bâtiment, lorsque M. du Boulay, ingénieur inspecteur des ponts et chaussées, et M. Jubié, inspecteur des manufactures de la province, l'achetèrent pour la sauver de la destruction. Elle portoit une tête en relief, ornée de six rayons, avec le cou et la naissance du corps ; deux ailes étendues partoient de ses épaules ; le style de ces deux sculptures paroissoit d'un bon temps de l'art.

Je pourrois citer aussi une pierre longue de 5 pieds 3 pouces (1,705 mèt.) sur 8 à 9 pouces (0,018 à 0,020) de haut, placée à la porte de la

(1) Dom Martin relig. des Gaulois, t. 2, p. 110, l'a aussi fait graver. Il prétend que c'est la représentation d'une divinité gauloise qu'il nomme *Onuava*. Il fait une grande dépense d'érudition pour établir son opinion, et veut que cette déesse fut la même que la Vénus céleste des Grecs et des Romains, et que l'*Astarté* des Phéniciens. Pourquoi ne pas dire tout simplement que c'est une tête de Méduse si souvent représentée sur les monumens? C'est en se livrant trop à ce désir de tout expliquer, que l'on embrouille la science au lieu de l'éclaircir, et que l'on donne comme des certitudes les rêves d'une imagination exaltée. G.

chapelle du grand séminaire sous le portique à gauche où elle sert de banc. C'est un fragment de frise sculptée en feuillage. A chaque extrémité sont deux groupes de feuilles d'acanthe, et dans le milieu un pampre de vigne. Des pierres semblables à celle-ci servent de fondation aux colonnes de la nef, dans l'église Saint-Allyre. Le style de ces monumens les fait croire aussi d'une antiquité reculée. Ce sont bien certainement les restes de quelque ancien et superbe édifice, dont on trouve encore d'autres traces dans les rues de Clermont, où sont épars des tronçons, bases de colonnes, etc.

Le monument connu dans cette ville sous le nom *des Salles*, et plus anciennement de Château-Sarrasin (1), mérite d'être remarqué. Ce qui en reste a fait partie d'un vaste édifice situé sur une terrasse ou substruction construite en blocage de pierres brutes jetées dans un bain de ciment; elle est élevée de 4 pieds (1,299 mèt.) au-dessus du sol. Ce qui existe encore de cet édifice consiste en une portion très-ruinée du mur septentrional de 16 pieds 9 pouces (5,217 mèt.) d'élévation, sur 55 pieds (17,866 mèt.) de longueur. Ce mur

(1) Cette dénomination pourroit faire penser que ces barbares s'étoient retranchés, lors de quelques-unes de leurs invasions, dans cette forteresse, comme ils l'ont fait dans beaucoup d'autres endroits, notamment dans les arênes de Nismes.

étoit décoré extérieurement par des colonnes de 2 pieds 10 pouces (0,920 mèt.) de diamètre, espacées de 10 en 10 pieds (3,248 mèt.), construites comme le mur, en maçonnerie sans renflement et engagées de moitié. Ce mur est aussi composé d'un blocage de pierres jetées dans un bain de ciment et dont l'extérieur est un parement de petits moellons d'échantillon de 4 pouces (0,009 mèt.) en carré environ, interrompus de 3 en 3 pieds (0,975 mèt.) par des rangs horizontaux de briques qui occupent toute l'épaisseur du mur. On n'y voit dans l'intérieur aucune sorte de décoration, mais seulement le cintre d'une voûte qui a été abattue. Cet édifice étoit de forme carrée; la terrasse ayant 108 pieds (35,082 mèt.) sur chaque face et excédant le mur de 6 pieds (1,949 mèt.), chaque côté de l'édifice avoit 96 pieds (31,184 mèt.) de long sur environ 4 pieds (1,299 mèt.) d'épaisseur. La construction d'une tour crénelée qui peut dater de trois ou quatre cents ans, et de quelques autres bâtimens moins anciens, a dénaturé tout à fait ce qui restoit de ce monument, dont on a encore sacrifié une partie pour former une cour et un jardin. Peut-être les pierres sculptées dont j'ai parlé plus haut, venoient-elles de cet édifice, ainsi qu'une magnifique tombe de Cippolin, qui portoit l'épitaphe de Saint-Genet; elle est rapportée dans les Mémoires de l'Académie des ins-

criptions, tome VI. Trois colonnes du même marbre qui se voient dans la chapelle d'entre saints (*inter sanctos*), église de Saint-Allyre, avoient peut-être la même origine, à laquelle on peut encore donner les marbres cippolins et autres dont on a fait les petites colonnes du cloître de cette abbaye et le beau bloc de blanc et noir (*bianco è nero*) employé d'abord dans l'escalier par lequel on montoit du cloître à l'église, et qui en fut retiré lorsque l'on sut apprécier cette belle matière.

On voit dans l'église de Chamaillère deux portions d'une belle colonne de cippolin qu'on a sciée en deux pour appuyer la voûte de la chapelle des fonts baptismaux; il y a encore dans le cloître de cette cathédrale une portion de colonne de cippolin fond rouge (*amandola*), et le reste d'une colonne de marbre blanc tacheté. Un fragment de fût, aussi de cippolin, sert de borne dans la rue voisine de cette église, et le haut d'une colonne de granit, d'environ deux pieds de diamètre, se trouve encastré dans le mur de clôture d'une terre labourable, derrière le calvaire de Saint-Allyre.

Grégoire de Tours a fait mention d'un temple de *Vasso*, bâti à Clermont, et Pline (lib. 4, cap. 7) cite une statue colossale de Mercure, haute de 70 coudées (environ 105 pieds ou 34 mèt.), travaillée dans cette ville par Zénodore, qui y

employa dix années, et reçut pour salaire 40 mille sesterces (1). On paroîtroit, d'après cela, fondé à penser que les ruines, dites *les Salles*, sont un reste de ce temple de *Vasso* ou Mercure, auquel on devoit monter par des degrés qui ont été détruits.

J'ai vu dans le cloître de l'abbaye de Mauzat, près de Riom, un monument antique important. Je l'ai fait graver (planche ci-jointe n°s 10 à 12). C'est un piédestal, ou plutôt un autel en granit, avec une inscription au génie de l'Auvergne ou des Auvergnats, GENIO ARVERNORUM. Ces deux mots gravés sur une des faces de la plinthe sont séparés par une espèce d'ornement en forme de cœur, et les lettres hautes de 33 lignes (0,074 mèt.) en sont très-maigres. Les quatre dernières qui finissent le mot *Arvernorum* sont en retour sur une autre face de la plinthe, et le reste de l'inscription au-dessous de la corniche sur la face du dé; les lettres de cette partie n'ont que 21 lignes (0,047 mèt.) de hauteur. L'inscription a été copiée avec exactitude pour la forme et les contours des lettres, et il ne paroît pas qu'il y en ait eu d'effa-

(1) Le petit sesterce, *sestertius* ou *nummus*, étoit le quart du denier romain, et valoit environ 2 sous et demi de notre monnoie. Le grand sesterce, *sestertium*, en valoit 1000 petits ou 125 liv. tournois. Il est ici question sans doute du grand sesterce. G.

cées, la pierre n'ayant souffert que dans les angles. Au milieu de la plate-forme de la plinthe supérieure se trouve un creux de 5 pouces et demi de profondeur, qui servoit peut-être à fixer une statue. On ignore l'origine de ce monument ainsi que celle d'une portion considérable de fût de colonne cannelée en marbre blanc, qui se trouve placée près du cippe. Elle a un pied (0,325 mèt.) de diamètre sur 6 pieds et demi (1,011 mèt.) de haut; il seroit possible qu'un grand édifice eût existé anciennement sur la place qui est à l'entrée de l'abbaye. On a découvert dans le même endroit, et en différens temps, d'autres fragmens de colonnes et des décombres considérables. Si c'étoit un temple, et que le cippe et la colonne dont je viens de parler en aient fait partie, le mauvais goût des caractères de l'inscription fait juger qu'il ne peut avoir été construit que dans les derniers temps du paganisme.

Savaron a cité le cippe dont j'ai parlé dans son ouvrage sur les antiquités de Clermont; mais il a mal rendu l'inscription en la donnant ainsi :

GENIO ARVERNORUM
SEXT..... OR.... SVAVIS
...... AP.......

M. Lancelot, dans ses recherches sur *Ger-*

govia (Mémoires de l'académie des belles-lettres, tome VI), a aussi rapporté cette inscription; il ne sera pas inutile de transcrire ici ce qu'il en dit pour démontrer que non seulement il n'a pas donné cette inscription telle qu'elle est, mais qu'il l'a plutôt interprétée à sa manière que citée avec exactitude.

« Je ne sais, dit M. Lancelot, si on ne pour-
» roit pas croire Siméoni auteur de l'inscrip-
» tion qui se trouve dans le Reinesius, copiée
» d'après le père Sirmond (*not. in sidon*).

GENIO ARVERNORUM
SEX. ORCIVS SVAVIS
AEDVVS.

» Luc Laugerman l'avoit lue autrement; *d'Ar-*
» *vernorum*, il a fait *Avernorum*, et *d'Orcius*,
» *Procilius*.

» Cette inscription se trouve dans le cloître de
» l'abbaye de Mozac au faubourg de Riom (1). Je
» l'ai examinée avec attention; les caractères
» n'ont assurément point le goût antique; il
» semble qu'elle ait été faite avec la pointe d'un
» couteau, tant les lettres ont peu d'enfonce-
» ment : il m'a semblé que la fausseté en sautoit

(1) Mausat, Mausatum près de Riom, et non pas Mozac au faubourg de Riom.

contient. Nous reviendrons sur ce point; parlons d'abord du livre en général. L'imprimeur Jean Kankel voulant donner un essai de son travail, publia un recueil de voyages écrits dans la langue de son pays, afin que les étrangers ne pussent pas reprocher à ses compatriotes de ne pas être en état de montrer des relations des voyages faits par eux dans les pays lointains. Cette intention patriotique étoit très-louable, mais il faut convenir franchement que les caractères, l'impression et le papier de ce livre sont détestables, et ne font pas pressentir, même de loin, le degré de supériorité que les presses de Stockholm ont atteint depuis cette époque.

L'auteur de la première relation, Nils Matson Koeping ou Kioping, naquit en 1630 en Westmanie dans la ville de Koeping, où son père Matthias-Nicolas Tunembontanus étoit doyen ou prevôt ecclésiastique. Celui-ci avoit pris son nom de Tuna en Dalecarlie où il avoit vu le jour. Le fils, à son exemple, s'appela Koeping, d'après le lieu de sa naissance. On l'avoit destiné aux professions savantes; il fut en conséquence envoyé au gymnase de Westerås; mais son père étant mort en 1646, il servit d'abord comme matelot sur un navire marchand, puis sur un corsaire. Il s'embarqua en 1648 comme *bosseman* au service de la compagnie hollandaise des Indes Orientales; étant

arrivé à Batavia, il fut obligé, malgré sa répugnance, de s'enrôler comme soldat.

Il visita en 1650 les états du Grand-Mogol, la côte de Malabar, Cochin et Surate; puis il vint à Gameron et parcourut presque toute la Perse. A Ispahan, il fut soldat dans les gardes du corps de Schah Abbas II, qui étoit monté sur le trône en 1642, et mourut en 1667. Il obtint son congé, et voyagea pour son compte dans la Tatarie Asiatique, la Médie, l'Arménie; revint à Ispahan, et s'attacha en 1651, en qualité d'interprète, à Philippe l'Angel, avec qui il fit le voyage de l'Arabie.

En 1652 il servit encore à Ceylan comme soldat, et fut commandé pour la chasse des éléphans, ce qui fit beaucoup de tort à sa santé. En 1653, il accompagna comme interprète l'envoyé hollandais, Henri Pelliconie, dans son voyage à la mer Rouge, dans l'Arabie Heureuse et l'Arabie Pétrée; visita l'Égypte, gravit les monts Horeb et Sinaï, et retourna de là à la côte de Coromandel, à Malaca et à Sumatra. En 1654 il s'embarqua sur un navire hollandais, alla à la Chine, à Siam, et à l'île Formose, près de laquelle il fit naufrage. Il revint en 1665 à Java, d'où il retourna en Suède l'année d'après.

Il arriva à Stockholm au mois d'octobre 1656, après avoir été absent de sa patrie huit ans et sept mois. Il fut placé sur la flotte comme lieutenant,

et se trouva en 1657 au combat naval qu'elle livra aux Danois; et, l'année suivante, à celui qu'elle soutint contre les Hollandais. On croit qu'il mourut en 1667. Il avoit écrit une relation abrégée de ses aventures, dont Samuel Lœnboin fut l'éditeur.

En se rappelant l'éducation qu'avoit reçue Koeping, et la manière dont il a voyagé, on ne peut pas s'attendre à trouver beaucoup de choses intéressantes et utiles dans sa relation. Il avoit renoncé à l'étude de trop bonne heure pour avoir acquis les connoissances nécessaires à ceux qui veulent, dans leurs voyages, faire des observations et les rédiger convenablement. Ayant en outre voyagé comme matelot, soldat, ou employé au service d'autrui, il lui avoit été impossible de noter avec précision ce qu'il voyoit, ce qu'il apprenoit, ce que lui racontoient des personnes dignes de foi. Il est très-probable que ce n'est qu'après son retour qu'il aura rédigé, le mieux qu'il aura pu se le rappeler, le peu de choses qu'il avoit notées.

Sa relation n'offre pas un journal continu; elle ne consiste qu'en un très-petit nombre d'observations éparses sur les pays et les lieux que l'auteur a vus; l'on n'y trouve ni dates ni les motifs qui l'ont fait aller dans tous les endroits dont il parle. On rencontre quelquefois des noms de villes et de lieux qu'il seroit très-difficile de déterminer;

mais les détails qui leur sont relatifs ne récompenseroient pas de la peine que l'on prendroit pour y parvenir.

Linné dit que Koeping est un narrateur de bonne foi (1), Blumenbach assure au contraire que tout son livre n'est qu'un tissu des fables les plus niaises et les plus absurdes (2). La vérité ne se trouveroit-elle pas entre ces deux jugemens opposés, portés par deux hommes également instruits? On ne découvre, dans la relation de Koeping, ni faussetés ni exagérations débitées de propos délibéré. La plupart des inexactitudes tiennent plus à l'époque à laquelle l'auteur vivoit, qu'à lui, et se retrouvent dans presque toutes les relations du même temps. Elles ne leur enlèvent pourtant pas le degré de confiance qu'il est équitable de leur accorder à d'autres égards.

Koeping fut témoin, à Ceylan, de la manière dont on termina une contestation qui s'étoit élevée au sujet d'un champ. Il fut adjugé à celui des deux contendans qui prit avec la main nue trois pièces de cuivre dans un vase rempli d'huile

(1) Koeping habet multa de animalibus et plantis sparsa, simplici stylo..... sed omnia reliqua quæ retulit de his, simplicitate et fide summâ recenset, quorum omnia reliqua hodie notissima et confirmata.......

Lettre au lord Monbodde.

(2) Liber ineptarum fabellarum plenissimus. — *De generis humani varietate.* Gottingue, 1795, in-8°, p. 269.

bouillante. N'eut-on pas recours en ce cas à l'artifice dont usent nos bateleurs quand ils ont l'air d'avaler de l'huile bouillante?

Il vit à Pelicatte (Paliacate), sur la côte de Coromandel, une femme enceinte pour avoir eu commerce avec un orang-outang. L'individu qu'elle mit au monde tenoit de l'homme et du singe; il étoit extrêmement velu. Dès qu'il eut vu le jour, il se mit à grimper sur des poteaux et des arbres. Il est permis de révoquer en doute la vérité de ce récit; elle ne me paroît nullement démontrée. On doit cependant observer que Koeping n'a vu la femme qu'avant sa délivrance; il a reconnu qu'elle étoit grosse, mais il n'a pas connu le père. D'ailleurs une infinité de voyageurs ont parlé d'incidens semblables; et plusieurs philosophes ont ajouté foi à la possibilité de procréations de ce genre. On peut consulter à ce sujet Liceti (1), Jasp. Baulieu (2), Schurigus (3) et Girtanner (4).

L'anecdote qui m'a le plus frappé est celle de la femme portugaise dont plusieurs auteurs ont parlé. Ils racontent que cette infortunée, jetée

(1) *De monstrorum naturâ*, Patavii, 1634, in-4°.

(2) *De hermaphroditorum monstrosorumque partuum natura*. Oppenheimii, 1614, in-8°.

(3) *Gynaecologia*, Dresdae, 1730, in-4°.

(4) Observations sur le principe de Kant, relatif à l'histoire naturelle. Gottingue, 1796, in-8°, p. 281 (en all.).

par un naufrage dans une île habitée uniquement par des singes, eut commerce avec un de ces animaux. Il en naquit deux enfans que le père précipita dans la mer quand il vit que cette pauvre femme avoit profité de l'occasion de s'échapper sur un navire de sa nation. L'inquisition de Lisbonne, instruite de ce qui lui était arrivé, la condamna au feu, parce qu'elle avoit mieux aimé se laisser faire un enfant, que de se faire mettre en pièces. Mais le roi lui remit sa peine; et elle fut enfermée pour le reste de ses jours dans un couvent.

Le récit de Koeping, qui a causé le plus de sensation, est celui qui a rapport aux hommes à queue. Il assure les avoir vus dans les îles de Nicobar. Personne n'eût peut-être relevé cette assertion, si Linné ne l'eût citée plusieurs fois à l'appui de ce qu'il avançoit. Voici les propres expressions du voyageur : « C'étoient des gens de grande » taille et fort laids. Leur couleur étoit d'un jaune » noirâtre. Ils avoient au derrière des queues » comme celles des chats, mais dégarnies de » poils : ils les remuoient à leur gré. »

C'est aux naturalistes qu'il appartient de rechercher jusqu'à quel point ce récit est fondé en vérité; mais je dois dire, pour mettre l'honneur du bon Suédois à l'abri de tout soupçon, que d'autres voyageurs ont fait mention de la même particularité. Peut-être ont-ils pris de grands singes pour des hommes, ou bien ont-ils cru que

la peau d'animaux à queue, dont ceux-ci étoient couverts, faisoit partie de leur corps (1). On sait que, de nos jours, des hommes très-instruits, et même des hommes de génie (2), ont ajouté foi à l'existence de ces individus à queue, ou du moins ne l'ont pas entièrement révoquée en doute. Cette difformité peut provenir d'un nombre de vertèbres lombaires plus considérable que celui que l'on rencontre ordinairement chez l'homme.

La seconde relation contenue dans le recueil, est celle d'*Olof Ericson Willman*. Il entra comme volontaire en 1647 au service de la compagnie hollandaise des Indes Orientales, s'engagea pour cinq ans, moyennant dix florins par mois, et s'embarqua pour les Indes. Il suivit l'ambassade hollandaise à la capitale du Japon, et revint en

(1) Voyez à ce sujet *Girtanner*, l. c.; *Buffon*, *Blumenbach*, *Desbrosses*.

(2) *Monboddo*, *of the origin and progress of language*. Edimb., 1773, in-8°, t. 1, p. 234.

Maupertuis, Œuvres, Lyon, 1756; in-8°, t. 11, p. 351. « J'aimerois mieux une heure de conversation avec » eux qu'avec le plus bel esprit de l'Europe. »

Mongez, Journal de physique, t. 11, 1773, p. 143. « L'existence de ces hommes à queue est très-constante. » M. de Lalande, observateur sage et exact, m'a dit en » avoir examiné un à Paris qui étoit garçon sellier. Cette » excroissance, longue de trois à quatre pouces, le fatiguoit beaucoup, et il avoit bien de la peine à la ranger, » quand il vouloit s'asseoir ou s'habiller. »

1654 en Sicile, où il devint capitaine de vaisseau de la marine royale.

Son voyage ne renferme qu'un très-petit nombre d'observations que l'on puisse extraire. Il dit qu'en mer, tandis que le navire voguoit à pleines voiles, une boule qui pesoit huit livres tomba sur le pont et tua deux hommes. Jadis on traitoit de fables les récits de cette nature : aujourd'hui ils servent à prouver que, depuis long-temps, il est question d'aérolithes.

Willman étant au Japon, vit tomber de la neige le 4 décembre 1651. Il n'avoit pas aperçu ce météore depuis quatre ans qu'il étoit absent de son pays. On lui montra un petit dictionnaire latin, portugais et japonais. Les Portugais l'avoient fait imprimer en 1595 à Amacusa, ville distante de quatre lieues de Nangasaki. Ils avoient fondé dans cet endroit un collége et une imprimerie (1).

(1) *Thunberg* a vu au Japon ce même dictionnaire chez un vieil interprète qui le conservoit précieusement comme un héritage de famille. C'étoit un in-quarto ; le titre y manquoit. Il étoit sur papier du Japon ; et comprenoit 906 pages, outre l'errata. Thunberg apprit dans la préface qu'il avoit été rédigé par la société des frères européens et japonais, d'après le modèle du dictionnaire de Calepin ; il chercha en vain à en acheter un autre exemplaire, ou à se le procurer par voie d'échange. . . .

Marsden, dans son ouvrage intitulé : Catalogue of

Willman donne les noms de tous les lieux par où il passa pour aller à la capitale du Japon, mais il ne dit rien qui soit digne de remarque.

Le troisième morceau du recueil, qui nous occupe, est une relation du Japon par le même Willman. Elle est très-succincte, très-incomplète, et ne contient que ce que d'autres voyageurs ont dit avec plus de détails.

Le recueil est terminé par une pièce qui me semble la plus curieuse. En voici le titre : « Relation abrégée de la route suivie depuis la grande principauté de Russie jusqu'au royaume de la Chine, en traversant la Mongolie et le Cathay, ainsi que le fleuve Oby, avec des observations sur le chemin de Sibérie en Chine, et une des-

dictionaries, vocabularies, grammars, and alphabets, imprimé à Londres en 1796 en 1 vol. in-4°, indique ce dictionnaire sous ce titre : *Dictionarium latino-lusitanicum ac japonicum. Amacusa*, 1595, *in-4°*.

J'ignore si quelqu'un a vu en Europe un exemplaire de ce dictionnaire; au moins Marsden, Adelung ni Murr n'en parlent pas. S'il eût existé en 1796 dans la grande bibliothèque de Paris, M. Langlès en eût fait mention dans sa traduction de Thunberg. Peut-être s'en trouve-t-il en Portugal.

Cet ouvrage est différent du *Dictionarium japonicum* imprimé à Nougasavi en 1598 en un volume petit in-folio. Murr mentionne celui-ci dans son nouveau Journal, I, p. 30 (en allemand).

cription succincte des villes et des lieux. Ce voyage a été fait par les ambassadeurs que le grand-duc de Russie, actuellement régnant, a envoyé au Tartare-Nieuki, qui s'est depuis peu emparé de la Chine, mais qui n'ont pas été admis, parce que les Russes se sont refusés aux démonstrations de respect exigées par les Chinois, qui vouloient qu'ils se prosternassent. »

On doit regretter que l'éditeur n'ait absolument rien dit de l'original de ce voyage, et n'ait pas désigné sa date. Si le titre est exact, il doit être question de l'ambassade envoyée par Alexis Michaelowitz qui régna de 1645 à 1676. Elle eut vraisemblablement lieu postérieurement à l'année 1644, puisque ce fut à cette époque que les Tartares, qui s'appeloient alors Nieuki, et qui, aujourd'hui, portent le nom de Mantcheoux, envahirent et subjuguèrent la Chine. Il m'a, d'ailleurs, malgré les recherches les plus multipliées, été impossible d'obtenir des renseignemens précis à cet égard. Je crois pourtant que la légation dont parle l'éditeur suédois, est antérieure à l'époque qu'il indique, car elle est d'accord, pour les faits principaux, avec une relation d'ambassade en Chine, que Muller a trouvée dans les archives de Tomsk, et dont il a donné un extrait (1). Alors il s'agiroit d'une ambassade qui

(1) Recueil pour servir à l'histoire de Russie, p. 477 (en allemand).

eut lieu en 1619 (1) sous Michel Federowi
premier grand-duc de la famille Romanof. Ce
le Bojar Ivan Semonowitsch Kurakin, waywo
de Tobolsk, qui en donna l'idée. La mission f
confiée à deux cosaques, Ivasthko Petlin, et Pi
tunko Kisylow. Leurs noms sont mentionnés da
les traductions que l'on trouve dans différe
recueils (2); mais ces diverses versions offre
des dissemblances très-nombreuses. La suédois
est une des moins complètes, et cependant on y
trouve quelques choses que l'on chercheroit vai

(1) Et non en 1664, comme l'a cru l'éditeur suédois.

(2) *Purchas his Pilgrimes*, 1625, t. 3, liv. 4, ch. 11, p. 797. C'est la plus ancienne édition. On y trouve un rapport de l'administration de Tobolsk, adressé au grand-duc Michel Federowitz. Il est en date de l'année 1619. On y avoit joint les lettres du Khan Altin, et du monarque de la Chine au grand-duc. La première est traduite en anglais; mais la dernière manque, parce qu'à Tobolsk il ne s'étoit trouvé personne en état de la traduire. On voit par la première que dès-lors les Russes mettoient la plus grande importance à acquérir des lumières sur leurs voisins d'Asie. Vient ensuite la relation des deux Cosaques ou « Itinéraire de la route qu'ils avoient tentée par ordre », c'est-à-dire leur voyage à la Chine. C'est ce que je connois de plus complet. On n'apprend pas comment les Anglais ont eu communication de ces papiers.

Bergeron, Traité des Tartares, p. 105. Il fait partie de

ment dans les autres, mais qui ne sauroient
éresser que les bibliographes de profession.

recueil de voyages. Voyez aussi son Traité de navi-
tion, p. 46.

Debry, India orientalis.

Recueil de P. Van-der-Aa (en hollandais), t. 3. Le
pport des Cosaques y est très-complet.

Recueil de Talander (en allemand), etc.

J. B. E.

SUITE

DU

VOYAGE EN SUÈDE,

FAIT DANS LES ANNÉES 1808 – 1809;

Par THOMAS HARRINGTON; *traduit de l'anglais.*

DOUZIÈME LETTRE.

Stockholm, 15 décembre 1808.

Vous me demandez si le swédenborgianisme trouve encore beaucoup de partisans dans ce pays qui en est le berceau. Avant de répondre directement à votre question, permettez que je vous trace le tableau général de la religion en Suède.

Depuis le règne de Gustave III, les diverses communions chrétiennes jouissent en Suède du libre exercice de leur culte. Mais le nombre d'individus catholiques, calvinistes ou juifs, est extrêmement foible, et ne s'élève peut-être pas à 5000 dans toute l'étendue du royaume. La religion évangélique-luthérienne est non seulement celle de la presque totalité des habitans de la

Suède, mais l'établissement civil de cette religion est profondément et intimement lié à la constitution politique du royaume; les patriotes suédois y voient une des sauve-gardes de la liberté et de l'indépendance nationales.

L'ordre du clergé, qui tient le deuxième rang dans les diètes, se compose de 14 évêques, parmi lesquels celui d'Upsala est en même temps archevêque et orateur né du clergé, 196 *doyens* ou prevôts ecclésiastiques, 13 à 1400 *pasteurs*, 2 à 3000 adjoints et vicaires (1); le dénombrement de 1795 donna pour les ecclésiastiques, leurs femmes et enfans, un total de 16,252 individus; il faut encore, conformément à la constitution, comprendre dans le clergé, les professeurs, lecteurs et maîtres des divers établissemens d'instruction qui, avec leurs familles, formoient, à l'époque indiquée, un total de 1578 individus.

Le clergé qu'on appelle aussi en suédois *læro-stând*, c'est-à-dire *ordre enseignant*, forme une petite aristocratie élective et même en quelque sorte héréditaire. La plupart de pasteurs sont nommés de la manière suivante : le chapitre de l'évêché ou le *consistoire ecclésiastique*, composé des professeurs de théologie, pour les siéges près desquels il y a une université, et, pour les autres, des lecteurs des gymnases, propose à la com-

(1) Après la perte de la Finlande, il y a 2 évêchés, 26 doyennés et 2 à 300 *pastorats* de moins.

mune trois candidats choisis parmi ceux qui présentent la plus longue liste de *mérites*, c'est-à-dire de titres académiques ; la commune en choisit un à la pluralité des voix. Les *doyens* sont proposés par les pasteurs de chaque doyenné et nommés par l'évêque. Lorsqu'un évêché vient à vaquer, tout le clergé diocésain choisit à la pluralité des voix trois candidats; le chapitre les propose au roi qui est obligé de nommer l'un d'entre eux. L'archevêque est élu par le roi d'après les propositions faites par tous les chapitres du royaume. On conçoit que l'intérêt personnel, d'accord jusqu'à un certain point avec l'équité, assure aux *fils*, et surtout aux *gendres* des principaux pasteurs, la succession aux places, de préférence à tout nouveau venu. Tout le clergé exerce collectivement une voix à la diète, c'est-à-dire une quatrième partie de la souveraineté nationale ; il envoie à cette fin à la diète un député par évêché, élu par le chapitre ou consistoire, et un représentant par doyenné, choisi par les pasteurs. Dans tout le cours du dernier siècle, la majorité du clergé a appuyé le pouvoir royal contre l'aristocratie nobiliaire ; mais cet ordre d'état s'opposeroit de même au despotisme, et encore plus à tout projet qui tendroit à introduire une domination étrangère.

Le sort des membres du clergé varie singulièrement ; les évêques ont, en général, depuis

6000 à 10,000 *rixdalers* (30,000 à 50,000 fr.) : il y en a dont les revenus s'élèvent à 12 ou 15,000 *rixdalers*; c'est plus que n'en rapportent les meilleures places civiles ou militaires. Les *pastorats* sont, dans les provinces septentrionales, d'une étendue démesurée; quelques-uns comptent 8 à 9000 habitans : le revenu *casuel* est, par conséquent, très-grand; et si les terres affectées au presbytère sont en bon rapport, le pasteur peut souvent se faire un revenu de 4 à 5000 *rixdalers*. Les *comministres* sont une sorte de vicaires dont le sort n'est guère brillant; cependant ils ont des revenus fixes, tandis que les *adjoints* ou aides dépendent entièrement du pasteur auquel ils sont attachés, et qui les traite quelquefois avec hauteur et dureté. J'ai vu un pauvre *adjoint* se tenir humblement debout derrière la chaise de M. le pasteur, qui, occupé d'un bon dîner, sabloit du vin de Bordeaux, tandis que l'adjoint buvoit de la petite bière; madame la *curée* envoyoit le pauvre adjoint faire des commissions serviles. Il faut en convenir, cet excès d'humiliation n'est pas fréquent; il ne tombe que sur des individus avilis, mais il existe, et il nuit à la considération du sacré ministère.

Vous concevez maintenant, mon cher ami, que la religion dominante n'est pas en Suède, comme en Allemagne et en Danemarck, une simple affaire de spéculation philosophique et

d'utilité morale : c'est un anneau essentiel dans la chaîne politique ; c'est, comme en Angleterre, une institution qui a pour garantie la constitution elle-même, et qui, à son tour, peut lui servir de garantie, si le clergé est animé d'un bon esprit. La Suède a même sur l'Angleterre le précieux avantage de ne point renfermer des dissidens dans son sein. C'est une des causes qui ont empêché les intrigues de Catherine II d'obtenir ici les funestes succès qu'elles ont eu en Pologne.

Il vous est facile, d'après ces considérations, d'apprécier ce que les philosophes français appelleroient la *bigoterie* et le *fanatisme* des Suédois. L'irréligion, n'en doutez point, est assez répandue dans les villes, et même parmi les ministres du culte ; mais une sorte de pudeur, le respect des convenances, et surtout la politique nationale, empêchent l'incrédulité de lever le front en public. On a dernièrement applaudi à la décision d'un évêque qui refusa la sépulture chrétienne à un naturaliste, *Fagréus*, qui s'étoit publiquement séparé de l'église.

Le peuple, en Suède, est très-sincèrement attaché à sa religion ; il ne néglige aucun acte du culte, et regarde avec mépris ceux qui affectent les airs d'esprit fort. Il y avoit autrefois dans chaque église de Suède un inspecteur chargé de veiller à ce que chacun écoutât avec attention, et en silence, le sermon quelquefois un peu long ;

s'il arrivoit à quelqu'un de s'endormir, l'inspecteur le touchoit avec une longue hallebarde dont il étoit muni.

Le Suédois est très-porté à des rêveries sur le monde immatériel. Dans les provinces les moins peuplées, il règne encore des superstitions qui remontent aux temps du paganisme. On croit les montagnes remplies de pygmées industrieux, bienveillans, et possesseurs de beaucoup d'or et d'argent; on croit entendre, dans le silence de la nuit, la harpe que fait résonner le génie du fleuve; on voit danser les fées, à la clarté de l'aurore boréale, sur la prairie émaillée de fleurs.

Dans les classes les plus élevées, ces aimables superstitions sont remplacées par d'autres rêveries. La franc-maçonnerie, d'ailleurs très-respectable en Suède [ainsi que je vous l'ai déjà dit (1)], a donné naissance à quelques associations moins estimables; il y en a une entre autres qui s'occupe de la recherche de la pierre philosophale; elle veut aussi ressusciter le magnétisme. Les *frères Asiatiques* passent pour avoir des vues révolutionnaires; mais il paroît plus vraisemblable que cette prétendue secte n'est qu'une invention chimérique d'un extravagant, nommé *Bohemann*. Ce Suédois qui avoit acquis, dans la révolution française, de grandes richesses qu'il dépense à Copenhague et à Altona, a cru se rendre redoutable

(1) Lettre quatrième.

a de lui une bonne édition des sentences de *Publius Syrus*, avec les notes d'Érasmus et les siennes; il la publia en 1709, lorsqu'il porta encore le nom de Swedberg.

Ce fut vers l'an 1740, que Swédenborg afficha ouvertement ses rêveries sur le monde intellectuel : il prétendit avoir des communications fréquentes et immédiates avec les esprits; il assura qu'il avoit reçu des révélations sans nombre, concernant le culte de la Divinité, le sens de l'Écriture, l'état des hommes après leur mort; il annonça que dans un voyage mystérieux il avoit recueilli les détails topographiques les plus exacts sur le ciel, l'enfer, les autres mondes, et leurs habitans. C'est le sujet d'une vingtaine d'ouvrages sortis de sa plume féconde, et traduits en diverses langues, tels que les *Arcanes célestes*, les traités *du Jugement dernier* et de la *destruction de Babylone*; celui du Cheval blanc, dont il est parlé dans l'Apocalypse; celui de la *nouvelle Jérusalem*; celui de l'*Amour conjugal*, *de la Sagesse angélique*, etc., etc. Ces écrits, dénoncés au clergé suédois, furent examinés par une assemblée d'évêques et de professeurs qui en portèrent un jugement équivoque, en déclarant qu'ils ne les comprenoient pas assez pour décider s'il y avoit des choses contraires à l'Écriture, mais qu'ils en regardoient la lecture comme dangereuse. L'un des plus fameux est intitulé : *Mer-*

veilles du ciel, de l'enfer, des terres planétaires et astrales, d'après le témoignage de ses yeux et de ses oreilles. Pernety, qui l'a traduit du latin en français, nous apprend que l'évêque Swedberg, père de Swédenborg, étoit déjà entêté d'opinions analogues à celles qu'a débitées son fils.

Swédenborg prétend avoir eu sa première grande vision à Londres, en 1743. Pendant qu'il dînoit, le Seigneur lui apparut sous la forme humaine, mais lumineux; il lui dit : *ne mange pas tant.* La seconde vision lui apprit à qui il avoit affaire ; c'étoit Dieu qui l'avoit choisi pour expliquer les livres sacrés. Il ne se donne pas pour prophète ; il déclare même ne pas connoître l'avenir, mais communiquer avec les anges, les esprits, et surtout avec les hommes nouvellement décédés. Il a su par eux des choses qu'eux seuls connoissent. Voici maintenant les principaux dogmes de ce visionnaire, dans ses propres termes :

« Il y a trois articles essentiels à croire, la
» divinité de Jésus-Christ, la sainteté des écri-
» tures, la vie qui est charité : quelles que soient
» les opinions erronées auxquelles un homme
» s'est abandonné, s'il évite le mal et fait le bien,
» non par des motifs d'intérêt, d'ambition et de
» vanité, mais par haine pour le mal, et par amour
» pour le bien, il pourra être régénéré et arriver
» à la lumière.

» Les théologiens ont mal défini les trois per-

» sonnes de la Trinité divine; elles sont con-
» centrées en Jésus-Christ. La Trinité humaine
» comprend, dans chaque individu, l'ame, le
» corps et l'opération qui en procède. Cette
» Trinité divine n'est qu'un *Jehovah*, qui est à
» la fois créateur, rédempteur, régénérateur.
» Jésus-Christ crucifié est ce *Jehovah*, car il ne
» diffère des Juifs que comme Dieu non mani-
» festé. Ainsi, la Trinité est dans le Seigneur
» Dieu rédempteur et sauveur Jésus-Christ, qui
» comprend le Père, le Fils et le Saint-Esprit,
» car Dieu est une essence et en personne.

» La Bible renferme un sens caché qui cor-
» respond au sens naturel et littéral: le sens caché
» étant de deux espèces, il y a, en dernière ana-
» lyse, trois sens: le céleste, le spirituel, le na-
» turel, unis par des *correspondances*. Au moyen
» de ces divers sens il s'établit une communica-
» tion entre Dieu et les hommes qui composent
» son église.

» Jusqu'au temps de Job, les mortels avoient
» connu cette sublime science des sens corres-
» pondans; mais perdue depuis le temps des pa-
» triarches, elle a été heureusement retrouvée
» par Swédenborg, à qui le Seigneur l'a mani-
» festée pour en faire part à la race humaine, et
» afin que l'église, fondée, il est vrai, sur la
» Bible, mais qui décline et s'approche de sa fin,
» reprît sa vigueur primitive, et fût conduite
» par l'esprit divin. »

« Dès le moment où il eut obtenu les faveurs
» célestes, ses yeux s'ouvrirent ; il conversa face
» à face avec les anges ; il eut accès dans leurs
» maisons ; elles sont disposées comme les nôtres,
» mais beaucoup plus belles, et avec des appar-
» temens très-variés ; elles sont entourées de por-
» tiques et ceintes de jardins superbes. Ces de-
» meures sont réunies en villes, ayant des rues et
» des places carrées.

» Les anges ont la forme humaine ; ils portent
» des vêtemens aériens ; toutefois ceux du ciel
» supérieur sont entièrement nus. Il y a trois
» cieux composés chacun d'une multitude in-
» nombrable de sociétés.

» Chaque société céleste est un ciel en abrégé,
» et chaque ange en est un sous la plus petite
» forme. Ils vivent en rapport habituel, ont une
» manière d'écrire qui leur est propre, et con-
» versent entre eux sur leurs affaires domes-
» tiques, sur l'état civil de leurs sociétés, et sur
» la vie morale et spirituelle. On ne parle
» qu'une seule langue dans le ciel. Un jour Swé-
» denborg causoit familièrement avec les anges ;
» ils lui demandèrent ce que signifioit le mot *paix*
» sur la terre. On y nomme *paix*, répliqua-t-il, le
» temps où les princes ne sont pas tourmentés de
» leur fureur pour l'effusion du sang humain,
» dans le seul but de satisfaire leur orgueil et leur
» ambition. » En général Swédenborg respire les

principes de la démocratie établie en Suède depuis l'an 1720; mais jamais un réformateur n'a plus soigneusement que lui évité tout ce qui peut provoquer des révoltes.

Des anges il descend aux hommes, et déclare « que les époux, après leur mort, seront réunis; » l'amour naturel sera fini : mais comme le véritable amour conjugal consiste dans l'union des » esprits et des volontés, cette union mentale » sera parfaite, et les époux seront élevés par la » sagesse et le bonheur au rang des êtres angéliques. Les hommes, dans l'autre vie, ont des » corps, une forme humaine, des habits, des » logemens; ils conservent leurs affections : tout » présente une conformité de notre monde avec » le monde spirituel; conformité de plaisirs, de » peines, d'occupations. Il y a même des églises; » on y prêche de très-beaux sermons. Les corps » actuels ne ressusciteront pas; mais après la » mort, chacun est revêtu d'un corps spirituel » qui étoit enfermé dans le matériel ». Dans le système de Swédenborg, le monde des esprits ressemble au purgatoire des catholiques romains; car c'est le rendez-vous commun où arrivent tous les hommes décédés, où ils sont préparés pour le ciel ou pour l'enfer, excepté un petit nombre qui sont immédiatement admis dans la gloire, ou jetés dans les tourmens. « Les méchans, dit-il, ne peuvent pas vivre dans le ciel; » l'atmosphère céleste les suffoqueroit.

» L'Écriture ne parle pas de la fin du monde, » mais de la fin du siècle. Or, la fin du siècle si- » gnifie la fin de l'église. Il y a quatre églises sur » la terre : la très - ancienne ou adamique, l'an- » cienne ou noachique, l'israélite et la chré- » tienne. Toutes ont leur commencement, leur » progrès et leur fin qui a lieu lorsqu'il n'y a » plus de foi ni de charité. A la fin de chaque » église, il se fait un jugement sur les hommes » morts et rassemblés dans le monde des esprits. » L'église chrétienne, soit catholique, soit pro- » testante, est actuellement à sa fin : Jésus-Christ » s'est incarné pour préparer la voie à la nouvelle » église. Le jugement final a commencé en 1757, » époque à laquelle ont commencé également le » second avénement de Jésus-Christ, non en » personne, mais dans un sens spirituel, et la » nouvelle église chrétienne, désignée dans l'A- » pocalypse par les nouveaux cieux et la nouvelle » terre. C'est *la nouvelle Jérusalem;* pour la » préparer, Swédenborg, rempli de l'esprit di- » vin, a reçu l'ordre positif d'expliquer la parole » sacrée et d'ouvrir les cœurs à une union plus » intime avec Dieu. Le ciel est ouvert aux païens » s'ils ont bien vécu, ainsi qu'à tous les enfans » morts sans baptême : il n'y a dans l'enfer que » ceux que leurs péchés y précipitent; et le feu » infernal n'est que l'amour céleste métamorphosé » par l'amour de soi et du monde. L'essentiel ici bas

» est de n'être pas dominé par ces deux amours ;
» alors il est facile d'aller au ciel, quelle croyance
» qu'on ait suivie ».

A ces idées philosophiques, Swédenborg joint des détails topographiques sur le ciel. Les Hollandais occupent la partie méridionale du ciel ; les Suédois demeurent vers le nord ; ceux des Anglais dont la conduite a été guidée par la foi et la charité, sont placés au centre. Or, qu'est-ce qui nous vaut, à nous autres Anglais, cette prérogative ?
« C'est que nous connoissons mieux la Bible,
» attendu que nous avons ici bas une entière li-
» berté de penser, de parler et d'écrire. »

Il y a dans l'autre monde, selon Swédenborg, des villes ressemblantes à Londres : les Anglais s'y rendent naturellement après leur mort. Les villes hollandaises ont une structure singulière ; les habitans sont très-défians : si un espion y entre, on le surveille lui-même.

Les juifs ont pour gouverneur des juifs convertis au christianisme, et attentifs à punir ceux qui parlent mal de Jésus-Christ. Ils négocient en pierres précieuses. Les quakers sont relégués dans un désert ; les frères Moraves, rivaux du swédenborgianisme, sont vus de très-mauvais œil dans le ciel ; ils doivent rester près de l'entrée, si même ils entrent ; car, selon notre prophète, « ils ont la charité en horreur, re-
» gardent l'ancien Testament comme inutile, mé-

» prisent le nouveau, n'ont égard qu'à quelques » textes de Saint-Paul, et embrassent même, » à l'égard de la nature divine de Jésus-Christ, » l'hérésie d'Arius ».

Ces aperçus sur le système de Swédenborg, vous font assez voir que c'est un composé de plusieurs parties hétérogènes. Cet homme extraordinaire aura lu les auteurs mystiques; il y aura puisé des sentimens d'une charité fervente; il aura joint à cette exaltation chrétienne quelques idées de tolérance et de morale universelle apprise à l'école des philosophes anciens et modernes: voulant confirmer par l'autorité de la sainte Écriture cette doctrine nouvelle qui fermentoit dans sa tête, il se sera enfoncé dans la lecture des théologiens et des pères de l'église, lecture où il est si facile de perdre la trace de l'orthodoxie et de s'égarer dans les mille routes de l'hérésie. Enfin, à tout ce mélange d'idées incohérentes, se sera jointe une disposition valétudinaire, une sorte de fièvre qui lui aura causé des rêves tels que ceux qu'un savant de Berlin, M. Nicolaï, assure en avoir éprouvé dans le cours d'une maladie (1). Voilà les raisons par

(1) Nicolaï assure avoir été assez maître de sa raison pour étudier en observateur les rêves qui l'assiégeoient. Il en a rendu compte à l'académie des sciences de Prusse, par un mémoire que Biester a inséré dans les *Feuilles berlinoises*. Nicolaï explique tout par des causes physi-

lesquelles on peut expliquer comment un homme plein de savoir, d'une probité parfaite, et éloigné de toute ambition, a pu débiter de bonne foi les extravagances publiées par Swédenborg.

Il n'est pas difficile à concevoir que beaucoup de têtes exaltées aient embrassé une doctrine qui, au milieu de ses bizarreries, frappe l'imagination et flatte le sentiment; mais je peux pourtant vous assurer que le nombre des Swédenborgiens est infiniment moindre ici, dans leur contrée natale, que chez nous. Le ridicule qu'on a versé sur eux, les plaisanteries du roi Gustave III, les efforts de la société dite *pour le sens commun*, leur ont enlevé beaucoup de partisans. Il paroît que plusieurs Suédois, d'ailleurs éclairés, restent attachés au système de la nouvelle Jérusalem, moins parce qu'ils en approuvent la partie visionnaire, que parce qu'ils trouvent quelques traces d'une philosophie indépendante de toute croyance, et parce qu'ils voudroient faire servir l'enthousiasme de cette secte, soit à

ques. Nous conseillerons pourtant aux philosophes impartiaux de lire avec attention le singulier *Essai sur les phénomènes du rêve*, par *Baxter*, dans son traité de l'*Immatérialité de l'ame*. Ce n'est pas sans doute que nous soyions tentés d'attribuer, avec cet Anglais, les rêves à l'action des *êtres surnaturels*, des *esprits immondes*; mais nous pensons que les causes matérielles connues ne peuvent pas expliquer *tout* ce que ces phénomènes présentent d'extraordinaire. (*N. d. R.*)

une réforme politique de leur patrie, soit à la fondation d'une colonie utile sous d'autres rapports. Mais il faut avoir l'esprit tourné vers la calomnie pour dire, ainsi que l'a fait le fameux abbé Barruel, dans un de ses romans, que les swédenborgistes appartenoient à des loges occultes, dont le plan étoit de renverser tous les autels et tous les trônes; cet écrivain extravagant avoit même accusé d'athéisme le théosophe suédois, qui ne voyoit cependant partout que des esprits et des anges.

Par suite d'une tradition orale de Swédenborg, qui place au centre de l'Afrique la nouvelle Jérusalem, on a vu ces sectaires mettre le plus vif intérêt à la formation des colonies libres, dans cette contrée, près du cap Mésurada. D'après un passage de Swédenborg, ils condamnent l'esclavage des nègres : telle est la raison pour laquelle ils ont coopéré à l'établissement de Sierra-Léona, où résidèrent, pendant quelques temps, *Afzelius* et *Ulric Nordenskiöld*. Ce dernier a écrit un très-bon mémoire sur l'utilité des colonies dans les deux Indes et en Afrique. Son frère, Auguste Nordenskiold, auteur d'un journal très-patriotique, dédia au roi Gustave III, une brochure intitulée : *Forme constitutionnelle de l'assemblée de la nouvelle Jérusalem*, dans laquelle, assimilant les écrits de Swédenborg à l'Écriture sainte, il demandoit le libre exercice du culte

pour sa secte qui n'a pas de temples en Suède. Mais en lisant attentivement cette brochure, on est tenté d'y voir moins un rêve de dévotion que le plan caché d'une république à établir en Suède. Auguste Nordenskiold étoit au surplus l'homme le plus bienfaisant, le plus loyal et le plus instruit; je l'ai beaucoup connu à Hambourg en 1798. En 1787, il s'étoit formé, à Stockholm, une petite *société exégétique et philanthropique*, qui, aux dogmes de Swédenborg, vouloit rattacher le système du magnétisme. Le duc de Sudermanie, frère de Gustave III, en étoit membre. Le prince, aujourd'hui landgrave, Charles de Hesse, a écrit à la société. Dans sa lettre, il professe son adoration pour Jésus-Christ; mais la secte n'a jamais pu former en Suède, comme chez nous, une église visible. Elle vit avorter ses efforts pour ériger des temples en divers pays du continent.

Les Swédenborgiens se sont vantés d'avoir beaucoup d'adhérens à Paris, à Rouen, à Avignon; mais les livres français qu'on m'a fait voir comme devant être dans le sens de Swédenborg, parlent du pape et de l'église catholique en des termes que désavoueroit le chef de la secte. A Copenhague, on nomme une douzaine de Swédenborgiens, dont pas un Danois. Un chirurgien français nommé *Chartanier*, et un homme de lettres nommé *Parraud*, ont, à ce qu'on dit,

formé à Paris une petite *société exégétique*, à laquelle appartenoit le célèbre philanthrope *Charles Wadstrom*, Suédois, mort à Paris le 5 avril 1799, et qui a publié divers ouvrages, entre autres un mémoire sur *les Colonisations*. Persuadé comme on l'est dans la secte, que la nouvelle Jérusalem est dans l'Afrique, Wadstrom étoit allé visiter cette contrée en 1787 avec le bon, le savant Sparmann. Ce dernier passoit pour être de la secte, et quoiqu'il ait eu l'air de s'en défendre dans ses écrits, l'opinion n'est pas moins restée la même sur son compte.

Voilà, mon cher ami, une assez longue lettre de théologie ou de théosophie, comme il vous plaira de l'intituler; mais l'histoire d'une aussi étrange aberration de l'esprit humain, provoquée non pas par un grossier et ignare fanatique, mais par un homme savant, honnête et bien élevé, méritoit en effet l'intérêt de curiosité que vous m'avez paru y mettre.

(La suite de ces lettres, contenant quelques observations du voyageur sur Stockholm, et la relation de son voyage dans le midi de la Suède, ne nous est pas parvenue assez à temps pour pouvoir être insérée dans ce cahier; elle paroîtra dans le suivant.)

DESCRIPTION

DE

LA FÊTE DU PAPEGAI,

CÉLÉBRÉE AUTREFOIS A ORANGE;

Par M. GASPARIN.

Nous devons compte à nos lecteurs des matériaux qui nous sont parvenus, et qui vont servir à composer cette notice ; ils leur seront garans de notre fidélité, et serviront à notre justification, si quelqu'un, possédant de nouveaux documens, ajoutoit de nouveaux détails à ceux que nous allons donner.

Le premier et le plus important des manuscrits qui nous ont été remis, est une relation d'une de ces fêtes, écrite par M. *R. W.*, et qui porte pour épigraphe deux vers de *la Pucelle.*

Cette pièce est curieuse ; c'est la description des fêtes que donna l'auteur lui-même lorsqu'il fut roi de la fête.

Nous allons transcrire ces détails, en élaguant tout ce que nous jugerons superflu de mettre sous les yeux du public.

Ceux qui ont lu ce manuscrit ne seront point surpris que nous nous soyions imposé ce travail.

Nous joindrons aux lumières que nous avons tirées de ce manuscrit, celles que nous trouverons dans les pièces suivantes : 1° Un manuscrit sans nom d'auteur, qui paroît écrit par un ancien chanoine de la cathédrale, si l'on en juge par le grand nombre de pièces concernant les droits du chapitre, qui y sont copiées. Il faisoit partie de la bibliothèque de feu M. Dumas, ex-député à l'assemblée constituante. 2° Un extrait d'acte de nouveau bail par le roi et la compagnie des arbalétriers de la ville d'Orange, du 8 décembre 1725, passé au greffe du domaine.

Toutes les cérémonies que nous allons décrire, n'étoient pas d'obligation ; il n'y avoit d'essentiellement prescrit par les statuts de la compagnie que le concours pour les prix des mousquets donnés par la ville, la *partie royale*, les visites des sergens aux magistrats de la ville et aux officiers de la compagnie, enfin les cérémonies du dernier jour : mais, dans la suite des temps, on avoit introduit un grand nombre de divertissemens nouveaux, qui s'étoient perpétués par l'émulation des différentes personnes qui s'étoient succédées dans la *royauté*, mais qui n'étoient point d'obligation. D'ailleurs, ces plaisirs nouveaux étoient sujets à varier chaque année ; on ne trouvera donc pas mauvais si, pour en donner une idée, je m'at-

tâche à suivre l'ordre de M. R. W. d'aussi près qu'il me sera possible.

Le mot de *Papegai* signifioit, dans l'ancien langage provençal, un perroquet; en Italie, il s'appelle encore *papagallo*. Ainsi la fête du Papegai n'étoit autre chose que la fête du perroquet, la fête de l'oiseau. Son origine se perd dans la nuit des temps, selon M. W.; selon l'acte de bail, elle ne remonteroit qu'à la seconde race de nos princes, la maison des Baux, qui a régné sur Orange depuis l'année 1173 jusqu'en 1393. En suivant cette opinion, qui nous paroît assez probable, nous pourrions fixer la date de cette origine vers l'année 1361. Voici ce qui nous le fait croire : Raymond V régnoit alors sur la principauté; la bataille de Poitiers avoit eu lieu quelques années auparavant (en 1356), et les historiens nous racontent les soulèvemens des paysans, qui couroient le pays, brûloient les châteaux, et vengeoient sur leurs seigneurs les désastres qu'on avoit essuyés à cette malheureuse journée; ils font aussi mention des brigandages de ces troupes de soldats licenciés après la paix, qui causèrent tant de mal à nos provinces. La peste s'unissoit à tous ces maux. (Voyez *Mézerai*, le roi Jean.) Nos annales nous disent que l'union du prince et des sujets sauva la principauté d'Orange de tous ces malheurs. Le peuple orangeois, loin de partager les égaremens de ses voisins,

lutta de générosité avec son souverain, acheta de lui le droit de juridiction, paya la somme convenue, et déchira généreusement le contrat. Le prince ne voulut pas se laisser vaincre en générosité : il rendit aux citoyens ce qu'ils avoient acheté, et qu'ils refusoient si noblement. Il leur donna, en outre, le gouvernement municipal, qui a subsisté dans la même forme jusqu'à la révolution, et pour se garantir des attaques du dehors, il exerça les habitans aux armes, en forma des compagnies et les disciplina. Et admettant donc la supposition que la fête dont il est question ait été créée sous la seconde race de nos princes, je crois qu'on ne peut trouver une époque plus favorable que celle-ci ; et il est naturel de considérer la fête comme un reste de ces institutions militaires établies par Raymond V.

Quoi qu'il en soit, les princes encourageoient avec soin cet exercice, et se mêloient eux-mêmes aux jeux de leurs sujets. En 1616, Philippe-Guillaume de Nassau abattit l'oiseau d'un coup de flèche, et fut proclamé roi de la fête.

L'institution des armes à feu divisa l'ordre de l'oiseau en deux compagnies : la première conserva le nom de compagnie d'arbalétriers, et continua à tirer l'oiseau à l'arc de triomphe, comme cela s'étoit toujours pratiqué. La seconde fut la compagnie des arquebusiers, et tira un

autre oiseau au cirque. Bientôt chacune de ces compagnies voulut avoir un roi, et la compagnie des arquebusiers transporta aux mois d'août et de septembre la fête, qui commençoit auparavant au premier mai, sous prétexte, selon M. W., que cette nouvelle époque fournissoit davantage aux plaisirs de la table. Les arbalétriers continuèrent de tirer leur oiseau au premier de mai. Nous allons seulement décrire ici les jeux de la compagnie des arquebusiers, qui, composée des personnes les plus riches de la ville, ne tarda pas à éclipser celle dont elle tiroit son origine.

La compagnie des arquebusiers avoit la forme et le titre d'un ordre militaire. Chaque année on créoit un nouveau chevalier. Il étoit défendu d'en créer davantage; mais ceux qui avoient été rois, étoient de droit commandeurs de l'ordre.

Pour devenir chevalier sans avoir été roi, il falloit avoir vingt ans de service comme simple arquebusier. Alors on remettoit son placet au secrétaire de l'ordre, et celui-ci le présentoit au roi qui y faisoit droit.

La décoration des chevaliers consistoit en une croix d'or, sur laquelle étoit un oiseau d'argent avec une balle dans le bec; celle des commandans étoit brodée en paillettes, et représentoit une étoile rayonnante, au milieu de laquelle se trouvoit aussi l'oiseau.

Les officiers de la compagnie étoient le roi, le major, le capitaine, le lieutenant, l'enseigne, quatre sergens d'armes, un secrétaire et un trésorier. Elle consistoit en 70 à 80 fusiliers, 1 tambour-major, 6 tambours, 3 fifres, et 13 à 14 musiciens.

Le roi étoit distingué par la couronne qu'il portoit sur sa tête, le sceptre qu'il tenoit à sa main, et le cordon bleu qu'il portoit en sautoir.

Les autres officiers militaires étoient distingués par leurs épaulettes et le hausse-col; les sergens d'armes par des écharpes bleues; le secrétaire et le trésorier par le cordon ponceau.

L'uniforme de la troupe étoit gris-clair, revers et paremens écarlate. Les tambours et les musiciens portoient le même uniforme, excepté qu'il n'étoit pas galonné.

La compagnie étoit divisée en quatre pelotons, commandés chacun par un des quatre sergens d'armes, qui étoient en effet capitaines.

Les princes d'Orange avoient accordé au roi de la fête une décharge générale de toutes ses impositions de ville. Cette gratification servoit d'abord de premier fonds pour les dépenses que la fête occasionnoit; on y joignoit le prix des engagemens annuels, qui étoit ordinairement de six livres par arquebusier : mais les dépenses s'étant beaucoup augmentées, on convint que les prétendans à la royauté feroient entre eux un

pari, dont le montant seroit remis au roi. Malgré tous ces réglemens, jamais ces sommes n'équivaloient à la dépense; et la royauté étoit toujours une charge plus ou moins pesante, selon la splendeur des fêtes que donnoit le monarque.

La fête duroit environ trois semaines, selon M. W. Cette durée paroîtroit un peu longue, si l'on n'expliquoit pas cette expression. De la première cérémonie à la dernière, il s'écouloit en effet trois semaines; mais, pendant ce temps, tous les jours n'étoient pas des jours de fête, et il y avoit de grands intervalles entre les réjouissances.

Le premier jour de la fête, le roi assembloit sa troupe, la passoit en revue, et la conduisoit en bon ordre à l'étang d'Agland, où elle tiroit à la cible; le prix étoit un mousquet, donné par la ville. Elle en donnoit un second, huit jours après, et pour le disputer, on revenoit, dans le même ordre, au même lieu. Enfin, le quinzième jour, on retournoit à l'étang avec plus de solennité, et en grande parade, chaque officier de l'ordre portant ses décorations, et on tiroit de nouveau à la cible; le prix étoit une paire de gants que donnoit le roi. Ce dernier exercice prenoit le nom de partie royale; cette journée finissoit par un grand souper, et ouvroit une série de fêtes qui ne se terminoient que par la chute de l'oiseau et le couronnement d'un nouveau roi.

Pendant la première quinzaine, le roi tenoit conseil chez lui; il y rassembloit les officiers et les chevaliers de l'ordre, et on y régloit les cérémonies de la fête. Les tambours parcouroient chaque jour la ville, portant en pompe l'oiseau escorté par plusieurs fusiliers; ils recevoient les engagemens de ceux qui désiroient à l'avenir faire partie de la compagnie.

Il faut décrire ce merveilleux oiseau, qui donnoit son nom à toute la fête. Il étoit de bois, cuirassé sur la poitrine d'une plaque de fer doré; il avoit une couronne dorée sur la tête; son corps étoit peint en vert, sa tête étoit élevée, son bec doré; ses ailes étoient étendues, ainsi que sa queue, et il sembloit ainsi vouloir prendre son essor.

Ordinairement à l'époque de la partie royale, la ville se remplissoit d'étrangers; les auberges et les maisons particulières suffisoient à peine pour les recevoir, et les habitans des environs qui n'avoient pu trouver de gîte, couchoient au bivouac, autour de la ville.

Le lendemain de cette partie, la compagnie alloit en cérémonie chercher la reine, qui, accompagnée d'une cour nombreuse et brillante, venoit prendre place sur des siéges disposés dans un champ voisin de la ville, où les jeunes arquebusiers lui donnoient le divertissement d'une grande partie de barre. Les joueurs étoient

distingués par des écharpes rouges et bleues; une musique nombreuse et les applaudissemens des spectateurs animoient et contribuoient à échauffer cette partie. Le jour suivant, le roi donnoit un prix à ses frais, au mousquetaire qui abattoit l'oiseau qui, ce jour-là, étoit fixé et rivé au-dessus du cirque.

Les différens jeux varioient comme nous l'avons dit, selon le caprice des ordonnateurs de la fête; mais ils étoient suivis, le lendemain, d'une cérémonie d'obligation; les sergens se rassembloient pour aller faire visite aux magistrats de la ville, et aux fonctionnaires de l'ordre. Ils étoient précédés de la musique et des arquebusiers, marchant par quatre; la troupe s'arrêtoit souvent pour faire des décharges de mousquet. Les armes, très-fortes en métal, supportoient des charges extraordinaires, et faisoient des explosions très-fortes. La simple charge étoit d'une once de poudre, mais on la doubloit très-souvent.

Le mousquet étoit supporté par une fourchette: il existe maintenant peu de ces armes à Orange: elles ont été presque toutes enlevées dans les désarmemens successifs de la révolution.

La troupe, marchant dans cet ordre, étoit reçue chez tous les magistrats, qui leur offroient une collation abondante; et quand la tournée étoit finie, elle se rendoit chez le roi qu'elle conduisoit à la salle des festins, à la lueur d'un nombre infini de flambeaux.

Les salles de l'hôtel-de-ville servoient ordinairement à ces solennités. Elles étoient magnifiquement disposées pour recevoir cette brillante troupe qui, après un joyeux festin, alloit prendre la reine pour la conduire au bal qui terminoit cette bruyante journée.

Le lendemain, veille du grand jour, la compagnie alloit de bonne heure chercher le roi et la reine pour les conduire à la messe. Un dais magnifique étoit préparé pour eux, et il portoit ces paroles d'une latinité peu classique : *Passer non CADERETUR super terram, sine rege nostro.* Pendant le service, des dames de la cour faisoient une quête pour marier une pauvre fille, et quand il étoit fini, le roi étoit reconduit en pompe à son palais. L'après-midi, toute la troupe alloit reprendre les souverains pour les conduire à une arêne où l'on avoit pratiqué un amphithéâtre, et d'où ils voyoient le spectacle des luttes et des courses ; la reine distribuoit elle-même le prix aux vainqueurs. La journée se terminoit par la comédie ou par le bal. On tiroit quelquefois un feu d'artifice.

Enfin le grand jour de la fête étoit arrivé ; le canon l'annonçoit à nos environs ; les rues de la ville étoient remplies d'une foule innombrable accourue à nos solennités. Laissons décrire à M. W. la plaisante cérémonie qui ouvrit cette brillante journée, l'année de son règne. « Tout-

à-coup une douce mélodie se fait entendre au loin, et bientôt on aperçut un grand cortége qui s'avançoit à pas lents, accompagnant un brancard porté par six robustes arquebusiers. Sur le brancard étoit étendue l'effigie du grand Marlborough. Quatre dames vêtues de blanc tenoient les quatre coins du poêle, et se couvroient les yeux de leurs mouchoirs pour voiler non des pleurs, mais un sourire agréable qui eût gâté le plaisant sérieux de la cérémonie; au-devant marchoient trois hérauts d'armes grotesquement habillés : l'un d'eux portoit au bout de sa hallebarde les chausses de peau du grand Marlborough; le second étoit armé de son sabre ; le troisième ne *portoit rien*, mais il étoit habillé de noir et blanc, et masqué d'une manière ridicule ; il paroissoit conduire le cortége. La musique jouoit l'air de Marlborough, qui étoit en même temps ridiculement psalmodié par tous les assistans qui étoient escortés par quarante fusiliers.

» Rendus à la salle du festin, où un brillant dîner les attendoit, les arquebusiers entonnoient les louanges de tous les règnes passés, et chantoient tous les couplets composés à leur occasion. Chacun de ces couplets étoit accompagné de *vivat!* C'étoit là la chronique de ces rois d'un moment qui étoit conservée dans la mémoire de nos gais troubadours. Avant de partir pour décider du successeur à la royauté, on réclamoit

des sujets le droit de joyeux avénement à la couronne ; cette somme étoit ajoutée à celle de la cotisation : c'étoit le gage des plaisirs de l'année suivante, qui devoit être remis au nouveau souverain dont l'adresse alloit être couronnée. Alors la compagnie se mettoit en marche avec tous ses attributs pour se rendre sur la place du Cirque.

» Ces attributs étoient l'oiseau, le drapeau, le sceptre et la couronne. Dès que la compagnie les portoit, on n'étoit plus admis dans les rangs sans en faire partie et sans être revêtu de l'uniforme. Elle traversoit la ville en faisant un feu continuel de mousqueterie ; arrivé sur la place du cirque, l'oiseau étoit placé dans son créneau ; on le saluoit d'une décharge générale, et on alloit prendre les consuls à l'hôtel-de-ville.

» L'ancien roi faisoit alors le dernier acte de son autorité ; il créoit un chevalier de l'ordre, et l'armoit. Les consuls tiroient ensuite les premiers coups sur l'oiseau, et toute la compagnie suivoit selon le rang de l'appel nominal. Dès que l'oiseau étoit entièrement démembré, on le dérivoit, il n'étoit plus alors retenu que légèrement, et le plus foible coup pouvoit le renverser. Dans cet état, ceux qui ne prétendoient pas à la royauté ne tiroient plus, et les concurrens au trône se présentoient seuls pour tirer. Ils convenoient entre eux de la valeur du pari qu'ils remettroient à celui qui seroit roi ; on les appeloit ensuite

pour tirer selon leur rang d'ancienneté. Les cris et les acclamations générales annonçoient au public la chute de l'oiseau, et le nouveau roi étoit élevé et montré à ses sujets. Après le premier moment d'enthousiasme, chacun reprenoit son rang, et on conduisoit le roi à l'hôtel-de-ville, où, en présence des magistrats et devant tous les membres de l'ordre, il prêtoit serment en ces termes : « Nous, N., jurons et promettons devant Dieu et toute la compagnie des arquebusiers de la ville d'Orange, ici présente, de la régir et gouverner en bon et légitime souverain; la protéger de notre autorité royale contre tous les ennemis de notre couronne et de notre État; défendre contre tous les partis étrangers qui viendroient l'attaquer, comme l'équité le requiert; lui maintenir ses jeux et ses exercices en leur état durant notre règne; garder, faire garder et observer ses statuts, réglemens et ordonnances, sans permettre qu'ils soient violés ni altérés en quelque façon que ce soit, et généralement en tout et partout, comme le devoir, la raison et les anciennes et louables coutumes de leurs jeux le portent ».

» Le roi nommoit alors les nouveaux officiers de l'ordre; un repas splendide, suivi d'un bal, terminoit la journée et la fête. » M. W. ajoute seulement l'appel suivant à ses concitoyens : « Braves citoyens, ne laissez jamais perdre ce beau privilége de vos jeux militaires que vous conservez de-

puis tant de siècles avec tant de gloire; encouragez vos enfans à vous imiter dans vos mâles exercices; que la renommée publie à chaque règne la magnificence de vos joyeuses fêtes, et que votre oiseau majestueux s'élève ainsi que l'aigle dans la nue, et commande à jamais à tous les autres. »

Nous dirons, avec moins d'emphase, que nos aïeux entendoient mieux que nous l'art des plaisirs, qu'ils savoient se lier par d'autres liens que le malheureux lien des affaires qui nous sépare au lieu de nous réunir; et quand nous voudrons faire renaître cette vive et franche gaîté, cette aimable cordialité que nos dissentions n'ont que trop altérées, il faudra marcher sur leurs traces.

LETTRE

De M. SILVESTRE DE SACY *au* RÉDACTEUR *des* Annales des Voyages,

SUR

UNE INSCRIPTION GRECQUE DÉCOUVERTE A AXUM.

MONSIEUR,

Je ne doute point que vous ne vous proposiez de faire connoître aux lecteurs de vos *Annales,* le voyage du lord Valentia, par un extrait proportionné à l'importance de cet ouvrage. La relation de ce voyage exécuté pendant les années 1802 et suivantes, jusques et compris l'année 1806, a paru à Londres dans le courant de 1809, en trois volumes in-4°, sous le titre suivant: *Voyages and Travels to India, Ceylon, the red Sea, Abyssinia and Egypt, by George, Viscount Valentia,* et ce titre seul joint à la date de ces voyages suffit pour exciter puissamment la curiosité. En attendant que vous puissiez satisfaire cette curiosité, vous me permettrez peut-être de faire connoître à ceux de vos lecteurs qui prennent un intérêt particulier aux découvertes littéraires, un monument précieux, trouvé en Abys-

sinie; parmi les ruines d'Axum, monument d'autant plus important, qu'il jette un grand jour sur la célèbre inscription d'Adulis, et doit, ce me semble, fixer l'opinion sur l'authenticité de cette inscription, qui a été le sujet de diverses contestations entre les savans.

Lord Valentia, désirant profiter de son séjour à Mokha pour obtenir quelques lumières sur l'état actuel de l'Abyssinie, et pour établir, s'il étoit possible, des relations de commerce entre les établissemens anglais de l'Inde et cette partie de l'Afrique, se détermina à envoyer M. Henry Salt, son secrétaire et son dessinateur, accompagné de quelques autres personnes de sa suite, d'interprètes et de présens, vers le gouverneur de la province de Tigré, *Ras Welléta Sélassé*, avec ordre de pousser son voyage jusqu'à Gondar, capitale des états du *Négus*, s'il en trouvoit la facilité. M. Salt ayant tenu un journal exact de l'exécution de cette mission, lord Valentia l'a inséré en entier dans la relation de ses voyages, dont il n'est pas la partie la moins curieuse. C'est de ce journal que sera tiré ce que je vais dire, et je ne ferai qu'abréger le récit du voyageur anglais.

M. Salt a visité deux fois les ruines d'Axum, d'abord dans un voyage qu'il y fit exprès, en s'y rendant d'Antalow, résidence actuelle du gouverneur de Tigré, et ensuite à son passage pour

retourner à Mokha. La relation de M. Bruce, qui est tantôt confirmée, et tantôt convaincue d'exagération et d'infidélité par le récit de M. Salt, servoit en quelque sorte de guide et d'indicateur au voyageur, et déterminoit l'objet de ses recherches. En suivant le récit de Bruce, M. Salt devoit se flatter de trouver parmi les ruines d'Axum une inscription grecque que le voyageur écossais assuroit y avoir vue (1); aussi un de ses premiers soins fut-il de s'informer, des prêtres qui l'accompagnoient et des habitans du lieu, si parmi ces ruines il n'y avoit point quelque pierre qui portât des caractères d'écriture; et il examinoit lui-même avec la plus grande attention toutes les pierres qui s'offroient à ses regards, pour y découvrir, s'il étoit possible, l'objet de ses recherches. Une inscription en caractères éthiopiens, fut d'abord découverte par M. Salt; mais outre qu'elle est de peu d'importance, le sens en est fort douteux, malgré la peine qu'a prise M. Salt pour l'interpréter. Du lieu où notre voyageur avoit trouvé cette inscription, on le conduisit à un autre endroit, à un demi-mille environ de l'église d'Axum, où il devoit, lui disoit-on, trouver une pierre sur laquelle étoient gravés des caractères. Son espérance ne fut point trompée. Sur une pierre dressée en cet endroit, et ayant environ

(1) Voyage aux sources du Nil, trad. franç., t. III, page 148.

huit pieds anglais de haut, trois pieds et demi de large et un d'épaisseur, il aperçut effectivement une inscription en caractères grecs. Quelques lignes de l'inscription étoient cachées par la terre que le temps avoit accumulée au pied de ce monument. En la déblayant, M. Salt parvint à avoir l'inscription entière. Je ne détaillerai point tous les soins qu'il prit, soit lors de cette première découverte, soit lors de son retour à Axum, pour s'assurer de la fidélité des copies qu'il avoit tirées de cette inscription; ils ne semblent laisser rien à désirer. Si l'on trouve dans la copie publiée par M. Salt, quelques lettres confondues et mises l'une pour l'autre, comme l'*alpha* et le *lambda*, le *delta* et le *lambda*, l'*omicron* et le *théta*, il est évident que ces erreurs proviennent des ravages du temps qui ont fait disparoître quelques traits de ces caractères; et ces inexactitudes, loin de nuire à l'authenticité de cette copie, ne font que lui assurer un plus haut degré de confiance. Outre la copie figurée de l'inscription, M. Salt en donne dans sa relation le texte avec une traduction littérale en anglais, et quelques notes critiques. Mon principal objet étant de faire connoître les résultats qu'on peut tirer de ce monument, je ne m'arrêterai pas aux difficultés que pourroient offrir quelques mots en particulier, et sans entrer dans aucune discussion du texte, j'en

offrirai aux lecteurs une traduction latine littérale. La voici :

Aeizanas rex Axumitarum et Homeritarum, et Raeïdan et Æthiopum, et Sabaïtarum et Sileæ, et Tiamo, et Bogaïtarum et Kaeï, rex regum, filius dei invicti Martis; quum rebellassent aliquando gens Buraïtarum (1), *misimus fratres nostros Saizana et Adephan, ut illos bello adorirentur; ipsis vero dedentibus se, quum eos subjecissent, ad nos duxerunt, cum ipsorum liberis, bobusque.........* (2) *et ovibus........* (3) *et jumentis onerariis, nutrientes eos bobus, et frumento alentes, potumque eis præbentes zythum, vinumque, et alia potûs genera, eaque omnia usque ad satietatem. Qui quidem reguli sex erant, cum gente sua numero.........* (4) *quibus ad alimoniam præbita fuerunt singulis diebus, panes hordeacei* (5) *et vinum. Mense Achreisi adduxerunt*

(1) Ou plutôt *Bogaïtarum*.

(2) Il y a ici quatre lettres numérales ; la première est incertaine, les trois autres valent 112.

(3) Il y a pareillement ici quatre lettres numérales, dont les deux premières me sont inconnues, les deux dernières valent 24.

(4) Les lettres numérales me semblent être ΔΥΕ, c'est-à-dire 4405.

(5) Les lettres numérales sont un M, un B, et une autre dont la valeur est incertaine ; mais il y a sur le M un accent qui sans doute en change la valeur.

eos ad nos. Quibus cum dedissemus omnia queis indigebant, eos vestibus quoque instructos transmigrare fecimus, et constituimus eos in quodam loco nostræ ditionis qui dicitur Matmak. Jussimus ipsis rursùs alimoniam dari, assignantes his sex regulis boves........ (1) Quo autem gratum testarer animum ergà invictum Martem qui me genuit, posui illi statuam auream unam, et argenteam unam, et æreas tres. Quod faustum sit!

M. Salt pense que *Raeïdan* indique une tribu arabe du Yémen; que *Silea* est *Zeïla*, port de la côte d'Abyssinie; *Tiamo*, le *Téhama* ou la partie basse et maritime de l'Arabie; *Bogaïtæ*, les peuples nommés *Bedja* ou *Bodja* (2) par les écrivains arabes, et qui habitent la côte orientale de la haute Égypte et de la Nubie. Il ne sait que faire de τοῦ Καίου ou Τουκαίου; car l'on peut dire des deux manières.

Quant au roi *Aeizana* ou *Aïzana*, son nom se trouve ainsi que celui de son frère *Saïzana*, dans une lettre adressée par l'empereur Constance à ces deux princes, qui y sont qualifiés *rois des*

(1) Il y a ici cinq caractères numéraux, dont le troisième est inconnu; les deux premiers sont ΜΒ, et les deux derniers ΡΗ. On lit dans le texte τοῖς ἐξάσιν βασιλείσκοισ. M. Salt observe qu'il ne sait que faire du mot ασιν; je crois que ἐξάσιν est le datif pluriel de ἑξὰς employé ici par abus au lieu de ἓξ.

(2) On peut aussi prononcer *Béga* ou *Boga*.

Axumites. Cette lettre rapportée par Saint Athanase (1), avoit pour objet d'engager ces princes à chasser l'évêque Frumentius, apôtre de l'Abyssinie, et les autres prêtres qui défendoient la cause de Saint Athanase. La lettre de Constance est de l'an 356, et si, comme le pense Baronius, et comme il y a effectivement lieu de le croire, Aïzana et Saïzana étoient alors convertis au christianisme, il est vraisemblable que l'inscription dans laquelle Aïzana se qualifie *fils du dieu Mars*, et atteste que pour témoigner à ce dieu sa reconnoissance, il lui a fait faire une statue d'or, une d'argent et trois d'airain, est antérieure à cette date. D'ailleurs dans l'inscription, Aïzana seul a le titre de roi, et il est question de ses deux frères Saïzana et Adéphan. Dans la lettre de Constance, il n'est fait mention que des deux princes Aïzana et Saïzana, et ils sont qualifiés également de *rois des Axumites*, ce qui autorise à conjecturer qu'entre l'époque de l'érection de ce monument, et celle de la lettre écrite par l'empereur Constance, Adéphan pouvoit être mort, et Saïzana avoir été associé à l'empire par Aïzana qui peut-être n'avoit point d'enfans.

L'inscription d'Axum n'a point été entièrement inconnue aux missionnaires jésuites établis en Abyssinie, ainsi qu'il résulte d'un passage de la

(1) *Op. S. Athan.*, ed. de Montfaucon, t. I, p. 315, *In Apol. ad imp. Constant.*

relation du P. Tellèz, qui n'a point échappé au savant Job Ludolf (1) : il est étonnant qu'ils y aient donné si peu d'attention, et qu'ils l'aient regardée comme un mélange barbare de lettres grecques et latines. Ludolf avoit bien jugé qu'un examen plus attentif y feroit découvrir une inscription grecque. Quel prix le père de la littérature éthiopienne en Europe, n'eût-il pas attaché à la découverte de M. Salt?

Voyons ce que M. Salt, lui-même, dit au sujet des résultats qu'on peut tirer de cette heureuse découverte.

« Quoique cette inscription en elle-même ne soit pas, dit-il, d'un grand intérêt, elle offre cependant diverses particularités curieuses. Telle est l'hospitalité exercée par le roi envers les ennemis par lui subjugués, auxquels il fait fournir la viande, le pain, le vin et la bierre, conduite absolument pareille à ce qui se pratique encore aujourd'hui dans ce pays envers les étrangers, comme on en trouve la preuve à chaque page du journal de Poncet et du mien. Ce qu'il y a de plus important dans cette inscription, c'en est le commencement et la fin, qui offrent la preuve qu'Axum a été effectivement la capitale d'une nation connue sous le nom d'*Axumites*, et ajoutent ainsi beaucoup de poids aux témoignages de dif-

(1) *J. Ludolf. ad hist. suam Æthiop. Comment.*, p. 251 et 252.

férens auteurs qui nous ont transmis le souvenir de plusieurs faits relatifs à cette nation et de diverses ambassades envoyées à ses souverains par les empereurs romains, témoignages qui jusqu'à présent restoient enveloppés de beaucoup de doutes, parce qu'ils n'étoient confirmés par aucun fait connu, par aucun monument trouvé en Abyssinie.

» Cette inscription prouve aussi l'existence d'un roi des Axumites, nommé *Aïzana*, et qui avoit un frère appelé *Saïzana*, ce qui établit d'une manière incontestable l'authenticité de la lettre adressée par l'empereur Constance à ces deux frères, que Saint Athanase désigne sous le nom de *souverains des Axumites* (1). Or, il convient d'observer que c'est principalement sur l'autorité de cette lettre, que repose la certitude de l'introduction du christianisme en Abyssinie à cette époque. Nous apprenons en outre de cette même inscription, que ce peuple étoit très-puissant dès ce temps-là, et que son monarque s'étoit déjà emparé de la souveraineté sur une grande

(1) J'ai réformé ici une erreur de M. Salt, qui suppose qu'Aïzana et Saïzana sont qualifiés dans la lettre même de Constance, de *souverains des Axumites*, ce qui n'est pas. C'est Saint Athanase qui, en parlant d'eux, dit τοῖς ἐν Αὐξούμει τυράννοις. L'adresse de la lettre porte simplement : Νικητὴς Κωνστάντιος, μέγιστος, σέβαστος, Αἰζανᾷ καὶ Σαζανᾷ.

partie de l'Arabie, d'où il résulte que la domination des Abyssins sur cette contrée, et conséquemment sur la mer Rouge, a duré beaucoup plus long-temps qu'on ne l'avoit soupçonné jusqu'ici.

» Ce monument, trouvé si avant dans l'intérieur du pays, nous fait aussi connoître que la langue grecque étoit devenue d'un usage très-familier dans cette contrée, et confirme par-là même ce que l'auteur du Périple rapporte du savoir de Zoscalès (1). Enfin, c'est par cette inscription que nous apprenons pour la première fois, que les Abyssins avoient adopté les dieux de la Grèce. En même temps elle réfute la tradition qui fait descendre les rois de ce pays de la reine de Saba, et adopter à la nation le culte des juifs, et infirme, au moins en ce qui concerne la religion du pays, l'autorité des annales appelées *Chroniques d'Axum*, pour les siècles antérieurs à l'érection de ce monument.

» La connoissance de cette inscription jette aussi un nouveau jour sur un autre monument, également curieux et important, que le voyageur Cosmas assure avoir trouvé à Adulis, et qui a singulièrement fixé l'attention des savans, et particulièrement celle du D[r] Vincent qui a écrit une dissertation sur ce sujet,

(1) *Zoscales...... græcarum litterarum peritus.* Voyez *Arriani Peripl. maris Erysthr. ed. Stuckio*, p. 2.

» Cosmas vivoit du temps de l'empereur Justin, et visita Adulis en qualité de commerçant. Pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, il entreprit de déchiffrer une inscription grecque qui se trouvoit en ce lieu-là, et cela, pour satisfaire aux désirs d'Elesbaan ou Càleb, souverain d'Abyssinie, qui étoit sur le point de faire une expédition en Arabie, et qui probablement avoit ouï parler à Axum de cette inscription, et avoit entendu dire qu'elle étoit relative à des conquêtes faites par l'un de ses prédécesseurs. La première partie de cette inscription étoit gravée sur une table de pierre, de l'espèce nommée *basanite*, et contenoit, après l'énumération des titres de Ptolémée Evergète, le détail des victoires que ce prince avoit remportées en Asie. La seconde partie étoit gravée sur une chaise de marbre blanc, et offroit le détail d'un grand nombre de victoires remportées en Abyssinie ; elle faisoit suite à la première, comme le supposoit Cosmas, quoique cependant il ne l'affirme pas positivement, se contentant de dire : *εἶτα ὡς ἐξ ἀκολουθίας, καὶ εἰς τὸν δίφρον ἐγέγραπτο οὕτως.*

» Les objections qu'on peut faire contre l'inscription d'Adulis, ne sont applicables à cette inscription, qu'autant qu'on la regarde dans son entier comme un seul tout ; et jusqu'ici elle n'a été envisagée que sous ce point de vue. On objecte : 1° que Ptolémée Evergète n'a régné que

25 ans; tandis que dans la dernière partie de l'inscription, gravée sur la chaise de marbre, il est dit que ce monument a été érigé par un roi qui étoit dans la 27e année de son règne; 2° que dans la première partie gravée sur la table de pierre, tout est mis à la troisième personne; au lieu que dans la seconde, gravée sur la chaise, c'est le roi lui-même qui parle à la première personne; 3° que le langage de la seconde partie diffère beaucoup de celui de la première, le même sens étant exprimé dans les deux parties de l'inscription par des mots différens. Ainsi, remarque-t-on, au lieu des mots στράτευμα et στρατεύματα employés dans la deuxième partie, la première offre les mots δυνάμεις et δυνάμεων : où l'une fait usage du mot χώρα, l'autre emploie constamment ἔθνος; enfin, ce qui est exprimé dans la première par κυριεύσας, l'est dans la seconde par ὑπέταξα. Une quatrième objection porte sur ce que Ptolémée est appelé dans la première partie *fils de Ptolémée, descendant par son père d'Hercule, et par sa mère de Dionysus, l'un et l'autre fils de Jupiter;* tandis que dans la seconde, le roi se qualifie lui-même de *fils de Mars.* On objecte, en cinquième lieu, qu'Agatarchide, Strabon, Pline, en un mot, tous les écrivains qui ont fleuri entre le temps de Ptolémée et celui de l'empereur Justin, ne font aucune mention des conquêtes exécutées par Ptolémée en Abys-

sinie ou dans la mer Rouge ; tandis qu'on ne peut supposer qu'Agatarchide, qui donne une exposition détaillée de cette côte maritime, ignorât totalement l'existence d'Adulis, place qui auroit dû être bien connue, si la seconde partie de cette inscription avoit eu réellement trait à Ptolémée; ni que ce même écrivain, qui recueilloit ses matériaux de la bibliothèque des Ptolémées, cinquante ans seulement plus tard, eût ignoré des événemens d'une aussi grande importance, et qui appartenoient précisément au sujet sur lequel il amassoit des renseignemens pour l'instruction d'un prince descendu de ce même Ptolémée.

On peut encore ajouter à ces objections que dans le sommaire de toutes les victoires, qui se trouve à la fin de la seconde partie de l'inscription d'Adulis, il n'est pas fait la moindre allusion à celles dont il est parlé dans la première partie. En effet, sur la table de pierre il est question de conquêtes faites en Syrie, en Perse, dans la Bactriane, etc.; au lieu que sur la chaise, les conquêtes ne paroissent pas s'étendre à l'est au-delà de la mer Erythrée.

» Quoique quelques-unes de ces difficultés aient déjà été observées et mises en avant, on n'a encore répondu à aucune d'une manière satisfaisante; et en effet, appliquées à l'inscription considérée comme un tout, elles me paroissent absolument insolubles. Mais il y a un moyen de

les réduire toutes à rien, c'est de considérer les deux parties de l'inscription comme deux inscriptions différentes : car, tout ce que l'on y a trouvé d'obscur, tient uniquement à ce qu'on a pris le tout pour une seule et même inscription ; systême cependant qui n'est fondé que sur cette unique circonstance, que les deux inscriptions ont été trouvées l'une auprès de l'autre. Que Cosmas ait supposé qu'elles devoient être réunies, on n'en sera pas surpris, si l'on fait attention qu'il dut se trouver fort embarrassé de savoir à qui attribuer la seconde. D'ailleurs, Cosmas, comme on peut s'en convaincre par un seul coup d'œil jeté sur son ouvrage, étoit un esprit foible, un homme simple et crédule, dont l'opinion, quand même il l'auroit énoncée d'une manière affirmative, ne devroit être d'aucun poids. Il est bon d'observer, en outre, que non seulement il n'y avoit aucune connexion entre la table de pierre sur laquelle se trouvoit la première inscription et la chaise de marbre où se lisoit la seconde, mais qu'il n'est fait aucune mention de la chaise de marbre dans l'inscription gravée sur la table de pierre, ni réciproquement de la table de pierre dans l'inscription gravée sur la chaise de marbre. La forme même de cette table de pierre est si différente de celle de la chaise, que cette table ne peut jamais avoir fait partie de ce dernier monument ; il est évident que ce sont l'ouvrage de

deux époques différentes, les piliers qui constituent une portion de la chaise appartenant indubitablement au temps du Bas-Empire. Ces raisons, ajoutées à la considération tirée de la différence des matériaux dont sont faites la table et la chaise, suffisent, je crois, pour mettre hors de doute, et démontrer que ce sont ici deux inscriptions différentes. Je suis donc autorisé à les distinguer, et à appeler la partie gravée sur la pierre *la première,* et celle qui est gravée sur la chaise de marbre *la seconde inscription d'Adulis.*

» Je considère la première comme une inscription commémorative des victoires remportées par Ptolémée en Asie, et dont le témoignage confirme des faits auxquels divers écrivains ont fait allusion ; mais comme elle est conçue à la troisième personne, je m'imagine qu'elle a été transportée à Adulis par quelque bâtiment marchand, en conséquence des ordres du roi, sans que Ptolémée ait jamais visité lui-même cette côte ; elle peut même avoir été gravée et transportée à Adulis à une époque postérieure. Quant à la seconde inscription, elle me paroît être un monument érigé par quelque roi d'Abyssinie, pour conserver le souvenir des victoires d'un long règne. Je vais exposer les principales raisons sur lesquelles j'établis mon opinion.

» Ma première preuve est tirée de la grande

conformité qu'on observe entre cette inscription et celle que j'ai trouvée à Axum ; toutes deux sont conçues à la première personne ; toutes deux parlent en termes pompeux de quelques exploits peu importans ; elles se servent, pour exprimer la reconnoissance du roi, du même mot ευχαριστία, mot qui n'étoit point d'un usage ordinaire avant l'ère chrétienne, et elles emploient les mêmes expressions ὑπέταξα, ἐπολέμησα, ἔθνη, ce qui fait un contraste avec la première inscription d'Adulis, dans laquelle, ainsi qu'il a déjà été observé, les mêmes idées sont rendues par des termes différens.

» Secondement, les noms propres de lieux de la seconde inscription d'Adulis, sont purement abyssins ; quelques-uns s'y trouvent tels qu'on les emploie encore aujourd'hui. Ils ont été si peu altérés en passant en grec, qu'on les reconnoît aisément ; ce qui n'auroit pas eu lieu, suivant toute apparence, sous un Ptolémée.

» En troisième lieu, le langage est mauvais dans les deux inscriptions : on y voit la première personne du singulier en concordance avec des verbes au pluriel ; les noms masculins et féminins, comme τοῦ βασιλείου et τῆς βασιλείας, y sont employés indifféremment pour exprimer la même chose, ce qui n'indique pas le temps des Ptolémées.

» Un quatrième point de conformité consiste

en ce que la personne qui parle dans l'inscription gravée sur la chaise de marbre, prend à la fin, de même qu'Aïzana dans celle d'Axum, le titre de *fils de Mars.* Celui-ci a consacré des statues *en l'honneur,* dit-il, *de l'invincible Mars qui m'a engendré,* τοῦ ἐμὲ γεννήσαντος ἀνικήτου Ἄρεως, et celui-là dédie une chaise en l'honneur de Mars, *lequel aussi,* ce sont ses propres termes, *m'a engendré,* ὅς με καὶ ἐγέννησε. Cette conformité est extrêmement remarquable.

» Cinquièmement, enfin, tous les détails contenus dans cette seconde inscription d'Adulis, s'expliquent très-facilement en la rapportant à un roi d'Abyssinie ; il en est tout autrement, si on la considère comme s'appliquant à Ptolémée : sous ce point de vue elle présente des difficultés insurmontables.

» Avant d'établir ceci par un examen détaillé de l'inscription, je dois faire une observation préliminaire, c'est que l'omission du nom d'Axum dans cette inscription, est tout à fait en faveur de mon opinion. En effet, il n'y a rien de surprenant qu'un roi d'Abyssinie n'ait fait aucune mention de sa capitale dans un monument de cette nature, comme cela a lieu dans l'inscription d'Axum. Au contraire, si Ptolémée fût venu à Axum, comme il faudroit l'admettre, si on lui attribue les conquêtes détaillées dans l'inscription d'Adulis, il n'auroit pas manqué de faire

quelque mention de cette ville, qui eût été la partie la plus importante de ses conquêtes. On objectera peut-être que la ville d'Axum n'existoit point encore, et qu'elle peut avoir été bâtie par Ptolémée. Il seroit en ce cas bien plus extraordinaire encore qu'un pareil événement fût indiqué par ce monument (1), sans qu'on en eût jamais eu aucune connoissance en Égypte; en sorte qu'il soit demeuré inconnu à Agatarchide, Strabon et Pline. Maintenant, ayant sous les yeux l'inscription dont il s'agit, telle qu'elle a été publiée par Fabricius et Montfaucon (2); et considérant tous les exploits qui y sont rappelés comme la conquête d'un roi d'Abyssinie qui part pour les exécuter d'Axum, lieu de sa résidence, je vais montrer qu'on peut facilement suivre et indiquer sa marche sur la carte que j'emprunte de Ludolf, en la rectifiant d'après mes propres observations. Je supposerai seulement que ces conquêtes ont été faites en différentes fois; un règne de 27 ans offre assez d'espace pour cela.

» La première place conquise est *Gaza*, que

(1) Le raisonnement de M. Salt semble porter à faux; l'inscription d'Adulis, de quelque manière qu'on l'envisage, ne faisant aucune mention d'Axum, ni de la fondation de cette ville.

(2) Elle a aussi été publiée avec quelques notes par Chishull dans ses *Antiq. asiat. christ. æram antecd.*, page 73 et suiv.

nous retrouvons sous le nom d'*Adegada* ou *Gaza* (*ade* signifiant seulement une ville ou un district); c'étoit une place de grande importance, située sur la route d'Adulis : il s'y faisoit, dès ce temps-là, selon toute apparence, un grand commerce, et elle fut dans la suite une des plus fortes places de sûreté tenues par les jésuites. Le premier lieu conquis après celui-ci est *Agamé*, district qui étoit autrefois très-étendu, et qui est encore aujourd'hui d'une grande importance et tient un rang distingué entre les principaux districts soumis au vice-roi de Tigré. De là se rapprochant, peut-être à cause de quelque insurrection survenue pendant son absence, du lieu ordinaire de sa résidence, il soumet la province de *Sigué*, ou de *Siré*, comme le conjecture le D. Vincent. Le même prince, entreprenant après cela une expédition vers le midi, fait la conquête d'*Awa* ou *Ava*, c'est-à-dire *Ade-awa* ou *Adawi*, district considérable et limitrophe de celui d'Axum; de là il marche droit à *Tziama* ou *Tsama*, lieu qu'on reconnoît sur la carte de Ludolf, et passe ensuite à *Gambéla* ou *Jambéla*, riche et beau district dans la province d'*Enderta*, dont la capitale étoit autrefois *Mucculläh*, ville principale de ce district. Après cela, il soumet *Zingabene* et *Angabé*, c'est-à-dire la province de *Bugné* habitée par des noirs (ou Gallas), et *Angabet* ou *Andabet* dans le *Bégemder*. Ne pouvant

pénétrer plus loin, il revient en suivant le cours du *Tacazzé* et fait la conquête de *Tiama*, lieu inconnu, et d'*Athagaw* ou les *Agaws*, sans rien entreprendre contre *Lasiné* ou *Lasta*, lieu dont la force auroit pu lui faire éprouver une résistance insurmontable.

» Une autre saison le trouve entreprenant une conquête plus étendue et mieux concertée. Deux armées (comme on peut le supposer) se mettent en marche, l'une pour prendre possession de *Lasta* et continuer l'expédition de l'année précédente, l'autre pour traverser le *Tacazzé*. De ce côté il soumet *Kalaa* (1) ou *Salait*, et *Semené* ou *Samen*; puis, redescendant le long du *Tacazzé*, il fait la conquête de *Zaa* ou *Zava*, *Gabala* ou *Aba-Gule*, *Atalmo* ou *Lamalmo*. Alors il fait sa jonction avec l'autre armée qui venoit de soumettre *Lasta*; et les deux armées réunies conquièrent tout le royaume de *Béga* ou *Béga-Midra*, le mot *Midra* ne signifiant autre chose que *terre*, *région*, *district*, comme on le voit dans *Midra Bahre* (*regio maris*), ainsi qu'on le lit dans la carte de Ludolf. La partie du sud étant ainsi pacifiée, une quatrième expédition est projetée dans la partie du nord : le récit en est très-succinct dans l'inscription, peut-être par la

(1) Les noms propres de lieux tirés de l'inscription d'Adulis, sont souvent altérés dans le texte de M. Salt: je les ai rétablis.

raison que la plus grande partie des provinces du nord étoient déjà en la possession des Abyssins ; car il faut remarquer que c'est de ce point que leur puissance s'est d'abord étendue dans l'Afrique. Les *Tangaïtes* qui touchoient aux frontières de l'Égypte, sont subjugués, et ici nous trouvons une expression remarquable, qui n'auroit jamais été employée par un monarque égyptien : *alors*, dit l'auteur de l'inscription, *je leur ouvris une route pour se rendre à pied des places de ma domination en Égypte ;* πεζεύεσθαι ἐποίησα τὴν ὁδὸν, ἀπὸ τῶν τῆς ἐμῆς βασιλείας τόπων μέχρις Αἰγύπτου. La route dont il est ici question, demeura ouverte jusqu'au temps de Justinien, vers l'an 506, comme nous l'apprenons de Procope qui dit : *Ab Auxomide ad Elephantidem urbem, Romani imperii limitaneam in Ægypto, tantum est viæ quantum diebus triginta vir expeditus conficiat.*

» Après cela le conquérant dirige sa marche vers le sud-est (Ptolémée en auroit-il agi ainsi ? n'auroit-il pas plutôt marché vers l'Égypte ?) ; il soumet les *Anniné* et *Métiné*, ou les tribus sauvages des montagnes, puis les *Sesea* ou (comme je le conjecture, les *Schiho*) les *Rauso* (peut-être les *Rusamo* d'aujourd'hui), nation de la contrée où croît l'encens ; enfin les *Solaté* ou tribus de pasteurs, auxquels il confie la garde de la côte maritime. Ils en sont restés en possession jusqu'à

ce jour, si, comme je le conjecture, ils sont les mêmes que la *Samaulé*.

» A la suite de ces conquêtes une expédition est formée contre l'Arabie, et là nous trouvons l'origine du pouvoir que les rois d'Abyssinie conservèrent dans la suite si long-temps, sur une grande partie de cette contrée. Pour cette nouvelle expédition, une armée de mer et une armée de terre sont préparées, précisément comme nous le voyons dans la suite, au temps d'Élesbaan. C'est ici le lieu de remarquer qu'il n'étoit pas naturel que Ptolémée, pour attaquer l'Arabie, se rendît dans ce pays par Adulis, ou que son armée, après en avoir fait la conquête, revînt à Adulis pour rentrer en Égypte. Mais que peut-on désirer de plus convaincant, que la manière dont le conquérant s'exprime en rapportant les faits qui suivent son retour de l'Arabie? « *Ayant subjugué* (par le » moyen de mes généraux) *toutes les nations qui* » *environnent mon territoire*, πάντα τὰ ὁμοροῦντα » τῇ ἐμῇ, c'est-à-dire, *du côté de l'est jusqu'au* » *pays où croît l'encens*; *du côté de l'ouest jus-* » *qu'à l'Éthiopie et jusqu'à Sasus* (place direc- » tement opposée à Aden, ce qui ne peut s'en- » tendre que d'un roi d'Abyssinie); *ayant paci-* » *fié toutes les terres soumises à ma domination*, » *je descendis à Adulis* (remarquons bien cette expression *je descendis*; d'où? d'*Axum*; rien n'est en effet plus vraisemblable que cela, le roi

vient d'Axum à Adulis, lorsque son armée est *de retour de l'Arabie*; mais comment Ptolémée *auroit-il pu s'exprimer* de la sorte ?) *pour sacri-* » *fier à Jupiter, à Mars et à Neptune, en faveur* » *de ceux qui naviguent* (et non à Bacchus ou à Hercule, dont Ptolémée n'auroit certainement pas manqué de faire mention); *et ayant rassem-* » *blé en ce lieu toutes mes forces, j'ai consacré* » *cette chaise à mon père Mars, en la 27e année* » *de mon règne* ».

» La conformité de cette dernière inscription avec celle que j'ai découverte à Axum, cette circonstance extraordinaire que les auteurs de l'une et l'autre reconnoissent Mars pour leur père, me convainquent entièrement, non seulement que la première a été érigée par un monarque abyssin, mais même que l'époque où elle a été érigée, n'est pas fort éloignée de celle de l'érection du monument d'Axum. Peut-être l'une et l'autre appartiennent-elles au même roi; car il est bien remarquable que, suivant l'histoire publiée par M. Bruce, Aeïzana, le même qui porte, suivant Ludolf et M. Bruce, le nom d'*Abréha*, régna justement 27 ans.

» C'est une chose bien digne de regret que nous n'ayions pas le commencement de cette inscription d'Adulis; mais il n'est pas surprenant qu'il ait été effacé par un laps de temps de trois ou quatre cents ans, que nous pouvons compter

entre l'époque de son érection et le temps de Cosmas. Quand même il n'auroit point été totalement effacé, il auroit pu être trop difficile à lire pour nos déchiffreurs, qui étoient loin d'être des savans; ou peut-être contrarioit-il leur opinion, qui attribuoit le tout à Ptolémée. Ne pourroient-ils pas l'avoir omis ou supprimé à dessein (quoique, à dire vrai, Cosmas paroît d'un caractère trop simple et trop honnête, pour être soupçonné d'une telle mauvaise foi), afin d'attribuer à un souverain grec l'honneur d'avoir conquis tant de pays? Car il faut se souvenir que Cosmas étoit grec (nation dont la véracité n'est pas à l'abri du soupçon), et qu'il devoit s'intéresser à la gloire de Ptolémée, plus qu'à celle d'un roi d'Abyssinie..... Au surplus, il me paroît clairement démontré que ce qu'on appelle l'inscription d'Adulis, forme deux inscriptions. Le reste de mes conjectures n'est pas également prouvé; mais les motifs sur lesquels je les ai établies sont, je crois, suffisans pour les rendre dignes de l'attention des savans, plus propres que moi à décider de semblables questions. »

Je n'ai fait, Monsieur, qu'abréger, comme j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer, l'exposé et les raisonnemens de M. Salt. Je n'ai voulu y mêler aucune réflexion critique, quoique toutes les conjectures de ce savant voyageur ne me parois-

sent pas également vraisemblables. Il me suffit de dire qu'il me paroît avoir parfaitement établi que l'inscription d'Adulis forme réellement deux inscriptions qui n'ont rien de commun ; que de ces deux inscriptions, celle qui étoit gravée sur la chaise de marbre blanc, appartient incontestablement à un roi des Abyssins ou Axumites; enfin, qu'elle doit être antérieure à la conversion des Abyssins, ou du moins à celle de leur roi au christianisme. J'ai peine à croire qu'on doive l'attribuer à Aïzana, parce qu'il me paroît vraisemblable que ce prince embrassa lui-même le christianisme, postérieurement à l'érection du monument découvert à Axum par M. Salt, et qu'Aïzana ayant régné 27 ans, si on lui attribuoit l'inscription d'Adulis, il faudroit nécessairement admettre qu'il étoit encore païen la 27e année de son règne. Il me paroît d'ailleurs assez vraisemblable que le souverain d'Axum, auquel est due l'inscription d'Adulis, fut le premier prince de ce pays qui porta ses armes au-delà de la mer Rouge, et soumit une partie de l'Arabie méridionale; et qu'au contraire Aïzana, qui, dans l'inscription d'Axum, se qualifie *roi des Homérites, des Sabrites, de Raeïdan*, etc., et ne fait cependant mention d'aucune expédition au-delà de la mer Rouge, semble avoir reçu de ses pères la domination sur ces nations de l'Arabie.

Au reste, je m'éloignerois de mon but en me livrant ici à de semblables discussions. Je finis donc en me félicitant d'avoir eu cette occasion de vous entretenir d'un objet intéressant, et de vous renouveler l'assurance des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc., etc.

SILVESTRE DE SACY.

SUR L'ÉTAT ACTUEL

DE L'ILE DE JAVA,

Communiqué à la Société d'Émulation de l'Ile-de-France (1).

L'HISTOIRE connue des peuples qui habitent l'île de Java, ne remonte pas très-loin; on ne peut se procurer des renseignemens positifs sur les temps qui ont précédé les établissemens des Européens dans cette île. Ce qu'on sait par tradition est mêlé de tant de merveilleux, qu'il est très-difficile d'en distinguer le vrai. Les prêtres seuls ont quelques connoissances de leur histoire; mais ils se plaisent à envelopper leurs récits de toutes les subtilités de la plus aveugle superstition. Aux questions qu'on leur adresse, ils ne répondent pas deux fois de suite de la même manière, sur le même sujet. On conçoit donc la difficulté de s'éclairer sur l'histoire des peuples Javans; et depuis que les Hollandais possèdent l'île de Java, ils n'ont écrit que ce qui

(1) Par un Négociant qui a fait divers voyages à Java, et qui a promis une relation commerciale de cette île intéressante, aujourd'hui dépendante de l'Empire français.

avoit quelque rapport avec les affaires de leur Compagnie. C'est ainsi qu'on n'ignore pas les circonstances de la conquête du royaume de Jacatra, et la courageuse résistance de ses habitans, qui se laissèrent forcer jusque dans un petit fort, qui existe encore aujourd'hui dans les environs de Batavia. L'armée du roi de Jacatra, entièrement dispersée dans cette circonstance, se rallia quelque temps après, et, considérablement augmentée, vint attaquer les Hollandais qui, peu nombreux à leur tour, se retirèrent dans leur château, où ils eurent à soutenir un siége affreux qui ne fut levé que par un moyen singulier. Les Hollandais cernés dans leurs fortifications, s'affoiblissoient tous les jours par la misère et les maladies; ils étoient dans le désespoir, lorsque le chef des assiégeans mécontenta quelques-uns de ses officiers. Un de ceux-ci, plein de ressentiment, eut l'adresse de pénétrer dans le fort, et engagea les Hollandais à faire ramasser tous les excrémens; et, un jour qu'ils laissèrent approcher les assiégeans jusqu'au pied des murs du château, on répandit sur eux à plusieurs reprises, toutes sortes d'immondices. Ce moyen répandit l'horreur parmi les ennemis, qui s'enfuirent épouvantés. Les Hollandais firent de suite une sortie; mais ils ne trouvèrent plus personne. Le même jour, 30 mai 1619, arriva d'Europe le général *Pieterz Coen*, avec une flotte et

des troupes de débarquement. Tous les ans on célèbre à Batavia l'anniversaire de ce grand jour, qui assura aux Hollandais la possession du royaume de Jacatra ; ils n'y furent plus troublés depuis. La ville de Batavia est bâtie sur les ruines de l'ancienne Jacatra.

On trouve aussi quelques fragmens de l'histoire de Bantam, royaume autrefois considérable dans la vie des gouverneurs hollandais. Ce royaume fut usurpé anciennement par un neveu du roi qui y régnoit alors, avec les secours de la Compagnie hollandaise. Le légitime souverain fut déporté aux îles Moluques, et le nouveau roi devint l'esclave de ceux qui l'avoient aidé. Il avoit contracté des dettes considérables que ni lui ni ses descendans n'ont encore pu acquitter; il est toujours sous la verge hollandaise. Lorsqu'un roi de Bantam meurt, la Compagnie envoie un ambassadeur avec une suite considérable, pour couronner le nouveau roi. Il reçoit toute son autorité de la régence ; et dans ses lettres, il appelle le gouverneur-général son père, et les membres de la régence ses frères.

Le pays de Bantam est extrêmement malsain; c'est au point que, de temps en temps, les personnes un peu considérables vont à Batavia dans le dessein d'y rétablir leur santé, en respirant un air plus pur. En général, toute la côte septentrionale de Java est très-insalubre; mais Bantam,

situé dans la partie occidentale du détroit de la Sonde, et Balambouang, dans la partie orientale sur le détroit de Baly, sont d'une insalubrité dont on n'a pas d'idée (1).

L'empire de Mataran étoit le plus considérable; il étendoit sa domination sur presque toute l'île de Java, avant que les Européens y eussent établi des comptoirs; ceux-ci, avec le temps, se sont assujettis tous les petits états, et ont obtenu des empereurs de Mataran, une domination absolue sur toute la côte septentrionale de l'île; mais les Hollandais se sont rendus tributaires de l'empire pour une somme d'environ 30,000 piastres par an. La Compagnie, convaincue de la foiblesse de ses moyens pour se maintenir dans ce pays, a toujours employé une politique absolument machiavélique. Aujourd'hui même, dépourvue plus que jamais de forces, elle ne se soutient que par sa politique et ses ruses. Elle sema autrefois la dissention dans la famille régnante, qu'elle trouvoit trop puissante, afin de l'affoiblir. Les Hollandais profitant d'une guerre que se faisoient entre eux les deux héritiers du trône, dont l'un vouloit supplanter l'autre, of-

(1) L'intérieur de l'île est très-sain. Voyez les renseignemens que nous avons recueillis, *Voyage à la Cochinchine*, etc., trad. de l'anglais de M. *Barrow*, ch. 8, Mémoire sur l'île de Java. (2 v. in-8° avec 1 v. d'atlas, chez M. Buisson, libraire.)

frirent leur médiation, et divisèrent l'empire en deux parties. *Soloo* devint capitale de l'empereur que les Hollandais avoient secouru sous-les mains ; et *Youkké* fut celle du sultan. Dès-lors, aucune harmonie ne régna plus entre ces deux branches d'une même famille ; au contraire, la haine fut le seul sentiment qui les anima, et qui se transmit comme inséparable de l'héritage que chacun laissoit à ses enfans. Leur situation respective est en effet bien propre à perpétuer cette haine terrible ; les deux capitales ne sont distantes que d'environ cinq lieues l'une de l'autre, et leurs possessions sont enclavées de manière que chaque souverain ne peut visiter ses domaines, sans être, pour ainsi dire, obligé de traverser différentes parties de ceux de son voisin ; ils ne peuvent presque pas faire de mouvemens sans se donner mutuellement des sujets de plaintes, qui souvent entraînent à des guerres désastreuses ; les Hollandais, dans ce dernier cas, ne manquent jamais de prendre part pour celui qui, suivant les circonstances, peut leur être le plus utile : la paix devient ensuite le sujet d'une nouvelle médiation, que les Hollandais font beaucoup valoir.

En 1805, l'ambassadeur de la Compagnie auprès de l'empereur de Soloo, persuada à ce souverain que le sultan son voisin, devoit sous peu lui déclarer la guerre. L'ambassadeur auprès de celui-ci, lui persuada la même chose ; et la Com-

pagnie fit offrir à chacun en même temps de faire construire, à leurs frais, une forteresse sur leurs frontières, pour se défendre de leurs attaques réciproques, et de la faire servir par une garnison hollandaise. Le seul but de la Compagnie étoit d'empêcher toute relation entre ces deux états, pour conserver une plus grande prépondérance sur chacun d'eux, et pour pouvoir entretenir et attiser la haine que ces deux souverains se portent mutuellement. Tel est le genre de politique avec lequel les Hollandais se maintiennent dans ce pays. Ils ont grand soin, d'ailleurs, de ne pas blesser ces princes par des prévenances et des soumissions plus marquées pour l'un que pour l'autre; les hommages, les présens, sont toujours rendus également. Il est cependant quelques usages auxquels les Hollandais se sont soumis à la cour de l'empereur, que le sultan n'exige pas; par exemple, lorsque l'empereur va se mettre à table pour dîner, le résident hollandais arrive en grande cérémonie, et présente à sa majesté, dans un vase d'or, de l'eau pour se laver les mains, ensuite le linge pour s'essuyer: après cela ordinairement le résident est engagé à s'asseoir à la table, et à prendre part au repas.

La surprise des étrangers est extrême lorsqu'ils passent de Soloo à Youkké: on ne peut se figurer quel changement se fait remarquer, à une aussi petite distance, dans les mœurs, usages et coutumes. Les relations fréquentes que les peuples

du sultan entretiennent avec les Européens, ne leur ont jamais fait changer leurs anciennes coutumes. L'uniforme des troupes est tel aujourd'hui qu'il y a 200 ans; les armes qui ne sont que des lances et des poignards qu'on nomme *cris* dans le pays, et toutes les manœuvres sont encore les mêmes qu'à cette époque. Les Européens ne reçoivent à Youkké qu'un accueil très-froid; on a toujours observé que le sultan nourrissoit une haine secrète contre les Hollandais, et un mépris bien prononcé pour les Européens en général: sentimens qui des chefs ont passé aux peuples. Il est probable que si le sultan étoit le seul souverain de cette île, il ne souffriroit pas long-temps les Européens dans ses états.

La compagnie hollandaise entretient à Youkké de même qu'à Soloo, un résident avec une garnison d'Européens. On rapporte dans le pays qu'autrefois un sultan ayant eu quelque peine à se soumettre à une clause d'un de ses traités avec la Compagnie, que le résident avoit ordre de faire remplir, celui-ci, après avoir agi long-temps avec ménagement, eut le malheur un jour de marquer de l'impatience et de dire au sultan que la Compagnie sauroit bien le forcer à accorder ce qu'il réclamoit en vain depuis long-temps. Le sultan ne répondit rien dans le moment; mais la nuit suivante, le résident, sa famille et toute la garnison européenne furent égorgés; un seul homme ut excepté, c'étoit le chirurgien des troupes, qui

avoit donné ses soins au sultan dans une maladie. La Compagnie, consternée de cet événement, employa toutes sortes de moyens pour appaiser le courroux du sultan, et ne manqua pas de rejeter tout le tort sur son résident. On ne réclama plus l'exécution de l'article qui avoit causé cette cruelle catastrophe.

Les possessions du sultan comprennent une partie de la côte méridionale de l'île; sa capitale n'est qu'à peu de distance de la mer. Les Hollandais possèdent la partie du nord dans toute la largeur de l'île, et l'empereur se trouve au centre.

L'empereur régnant aujourd'hui à Soloo, est un homme d'environ 45 ans, grand, bien fait et d'une physionomie heureuse; il aime le travail et s'applique beaucoup aux détails de l'administration de ses états; il parle la langue hollandaise et possède des connoissances géographiques assez étendues, qu'il a puisées dans une belle bibliothèque et par des renseignemens que lui ont donnés les résidens qui séjournent auprès de lui, et les étrangers qui le visitent. Ceux-ci reçoivent un accueil grâcieux, surtout lorsque le résident, qui seul peut les présenter, les annonce comme des personnes instruites et tenant un certain rang. Il questionne beaucoup et paroît désirer qu'on réponde avec détail à toutes ses demandes.

L'empereur a établi la plus grande partie de

ses troupes sur le pied européen ; il a une cavalerie nombreuse, parmi laquelle on distingue plusieurs régimens de dragons absolument semblables aux dragons européens que la Compagnie entretient à Soloo.

La garde intérieure de son palais n'est composée que de femmes toujours armées ; elles l'accompagnent partout ; à table il est servi par ces mêmes femmes, et jamais aucun homme ne pénètre dans ses appartemens.

Il a pris l'usage hollandais de dîner à midi ; il ne se sert pas de carreaux pour s'asseoir à table, il se met sur un grand fauteuil tout doré en croisant ses jambes sous lui. Celui de ses fils qui doit être son successeur, mange auprès de lui, mais assis sur un simple tabouret. Ses autres enfans sont tous accroupis par terre derrière son fauteuil et dans l'attitude la plus humble, osant à peine faire le moindre mouvement. Les mets sont en partie accommodés à la manière hollandaise, et en partie à la javane ; ceux de cette dernière sorte sont extrêmement forts et piquans. L'empereur fait aussi usage du vin et de la bierre. Après son repas il se retire dans son sérail où il passe le reste de son temps. Toute sa matinée est employée aux affaires ; il s'occupe régulièrement avec ses ministres, du gouvernement de ses états et du bien de ses sujets, dont il est fort aimé quoiqu'il exerce sur eux un empire bien despotique et souvent

bien cruel; mais ces peuples, habitués au joug, ne voient que des actes de justice dans toutes les actions de leur prince. Par exemple, un homme qui oseroit se présenter debout et jeter les yeux sur sa majesté, seroit dans l'instant poignardé, sur un seul mot que prononceroit l'empereur; ceux qui l'entourent, s'empressent de punir le téméraire, et celui qui aura porté le premier coup deviendra un objet de vénération pour les autres, qui feront l'éloge de son agilité et de la promptitude qu'il a mise à exécuter les volontés du souverain. Dans d'autres circonstances, un sujet qui aura eu le malheur de déplaire au prince, sera livré à l'instant aux tigres qu'on nourrit dans des cages pour lui servir de divertissemens, en les faisant combattre contre des buffles, spectacle dont tous les Javans sont avides.

Il est cependant des cas où l'empereur ne peut se faire justice aussi promptement, et où il est obligé de remplir à cet égard des formalités voulues par les lois : ainsi, lorsqu'un homme est accusé du crime de lèse-majesté ou d'avoir eu dessein d'exécuter quelque complot contre le bien général, tant du peuple que du souverain, cet homme arrêté est livré au tribunal du peuple composé de vieillards et présidé par un des ministres de l'empereur. Ce tribunal assemblé ne peut se séparer que lorsque non seulement il a prononcé

la sentence contre l'accusé, mais encore que celui-ci a subi sa condamnation.

Pour ces sortes de crime, le condamné est remis entre les mains de plusieurs bourreaux qui l'attachent à un poteau, où chaque spectateur d'abord, et ensuite tous les passans, coupent avec leur *cris* un petit morceau de sa chair qu'ils placent au bout d'une petite baguette pointue faite de bambou, qu'ils enfoncent ensuite dans un tas de sable, porté exprès dans le lieu de l'exécution. Le seul emploi des bourreaux est de veiller à ce que personne ne s'exempte de coopérer à la mort du coupable, et d'empêcher aussi que quelques-uns de ses parens ou de ses amis, en cherchant à abréger ses tourmens, ne lui portent un trop grand coup dans le dessein de le faire expirer plus tôt. Il doit mourir peu à peu, et on découpe son corps jusqu'à ce qu'il soit entièrement disséqué. On pourroit supposer qu'une aussi horrible exécution est longue à s'achever, puisqu'il faut que chaque individu y participe, et qu'un pareil spectacle fait pour glacer d'horreur, doit éloigner toute personne qui auroit quelques sentimens d'humanité. Mais tel est le penchant des peuples malais pour le meurtre et le sang, que l'on se porte en foule à ces exécutions, et qu'elles ne durent pas plus d'une demi-journée. Il semble qu'on auroit un reproche à se faire, si l'on

n'avoit pas fixé au bout de la petite baguette pointue une parcelle du corps du malheureux supplicié, et si l'on ne l'avoit ensuite exposée sur un sable brûlant à l'ardeur du soleil qui opère presqu'aussitôt la putréfaction. Enfin le squelette est brisé et brûlé. L'idée seule d'un pareil supplice et du tableau qu'il présente, fait tressaillir d'horreur. Les Javans prétendent, à ce sujet, que le crime ayant été commis contre l'état, c'est-à-dire contre le souverain et le peuple, l'un et l'autre doivent avoir part à l'infliction du châtiment mérité; le souverain juge et condamne, le peuple exécute.

La justice criminelle, pour les autres affaires, se rend par le même tribunal, à l'exception du ministre de l'empereur, qui ne le préside que dans les affaires où il s'agit, comme on l'a déjà dit, du crime de lèse-majesté. Autrement, le plus âgé des vieillards en est le chef naturel. Il est en même temps le gardien des archives et le dépositaire du code pénal. Un accusé traduit devant ce tribunal entend son acte d'accusation, et se voit démontrer les preuves que l'on a du fait dont il s'est rendu coupable. S'il l'avoue, on procède de suite au jugement et à son exécution; dans le cas contraire, il est gardé en prison jusqu'à ce que de plus fortes preuves puissent, par leur évidence, convaincre le tribunal. Après quelque temps, il est très-rare que l'accusé persiste à nier le crime

qu'il a commis; dans tous les cas, le chef du tribunal, accompagné de quatre vieillards, va en cérémonie chercher le code pénal : il lit ensuite l'article applicable à l'espèce du fait, lequel prononce la peine, et le coupable subit sa condamnation aussitôt.

Le code pénal des Javans est assez étendu, et l'on y a prévu presque tous les cas possibles parmi ces peuples. Il fut composé, disent les érudits du pays, par un grand-prêtre qui vivoit il y a environ un siècle et demi, et dont la mémoire est en grande vénération, pour avoir fait trois fois le voyage de la Mecque. Voici ses principales dispositions : Pour le vol simple, il prescrit la condamnation à la chaîne pour quelque temps, et l'esclavage pour la vie. Le vol domestique, le vol de nuit ou avec effraction, sont punis par la perte de la main droite ainsi que du pied gauche, parce que c'est ordinairement la main droite qui a commis le crime, et le pied gauche qui a fui le premier. Pour l'assassinat, c'est absolument la peine du talion : si le corps de l'assassiné est retrouvé, on compte les coups qu'il a reçus et on les sonde ; celui qui est le plus profond, et qui est censé lui avoir fait perdre la vie, est examiné avec plus de soin ; on prend la dimension du poignard et la profondeur où il a porté ; on choisit un poignard pareil, sur lequel on marque avec de la craie la longueur qu'on a trouvée par la sonde

de la blessure de l'assassiné ; et lorsque le criminel a entendu la peine mentionnée dans l'article du code pénal qui a rapport à l'assassin, le bourreau prend le poignard, met ses doigts sur la marque faite, en pose la pointe sur la même partie du corps de l'assassin où se trouve le coup mortel sur celui de l'assassiné, et il enfonce le poignard jusqu'à l'endroit où il tient sa main, et où se trouve la marque de craie. Si le coupable est assez heureux pour qu'une blessure qui a été mortelle pour un autre ne le soit pas pour lui, il jouit de toute sa liberté, et n'est plus recherché pour cette affaire. Ce cas sans doute est fort rare ; mais il n'est pas pourtant sans exemple, à ce qu'on assure.

Un exemple terrible de justice, de sévérité et de despotisme en même temps, dont on conserve le souvenir par tradition, doit trouver ici sa place. Voici cette anecdote, telle que la racontent les Javans. Un sultan de Youkké, qui vivoit il y a environ 60 ans, avoit deux fils. L'aîné, qui devoit lui succéder, étoit un scélérat capable des plus grands forfaits. Le cadet, au contraire, étoit d'un caractère docile, plein de tendresse et de respect pour son père, exact à ses devoirs, soumis à son frère, dont il croyoit être un jour le sujet. Une différence aussi grande dans les mœurs, le caractère et la conduite de ces deux frères, étoit trop frappante pour que le peuple ne

pût la juger. Aussi l'idée que celui qui devoit un jour le gouverner étoit un homme barbare, le faisoit trembler d'avance, et il regardoit avec raison comme le plus grand des malheurs la fin de la vie du père, qui sembloit ne devoir pas tarder à arriver. De son côté, le vieux sultan n'étoit pas insensible aux maux qui alloient accabler ses sujets lorsque son fils régneroit. Depuis long-temps ses réflexions n'avoient pas d'autre objet; car son grand âge et ses infirmités l'avertissoient de sa mort prochaine. Il résolut enfin, après avoir long-temps combattu avec lui-même, d'assurer par un seul coup la tranquillité et le bonheur de ses sujets, la récompense des vertus de son jeune fils, et la punition des crimes de l'autre. Plein de cette idée, il fait appeler son fils aîné au moment où celui-ci venoit de concerter avec un prêtre, son confident et son intime ami, par conséquent aussi scélérat que lui, les mesures nécessaires pour l'exécution du projet, conçu depuis long-temps, d'abréger par le poison les jours de son père, afin de régner plus tôt lui-même; il n'attendoit plus que l'instant favorable à son dessein, lorsqu'il se rendit auprès de son père. Le vieux sultan, en présence de sa cour, lui retraça le tableau de toutes les actions de sa vie qui n'étoit qu'un tissu d'horreurs, et finit par lui dire qu'après tant de crimes, il avoit lieu d'être étonné qu'il ne se fût pas encore rendu coupable du parricide. Peut-

être, lui dit-il, l'avez-vous entrepris, et n'ayant pas réussi, l'entreprendriez-vous de nouveau; mais pour éviter ce malheur, et ceux dont vous ne manqueriez pas d'accabler mes peuples après ma mort, il faut que la vôtre les prévienne : ce sont autant de crimes que je vous aurai épargnés. A ces mots, il lui présente une coupe, et le force d'avaler d'un seul trait un breuvage empoisonné que le vieux sultan avoit préparé lui-même : il but et mourut (telle est l'expression des Javans). Ce poison étoit si subtil, que son corps devint noir aussitôt, et exhala une odeur insupportable. Le sultan n'ignoroit pas que son fils avoit pour conseil et pour complice de tous ses crimes un prêtre dont il est parlé plus haut; il le fit venir à l'instant où son fils buvoit le poison; et lui demanda quels étoient les devoirs de son ministère : le prêtre répondit qu'ils étoient de transmettre au ciel les prières et les vœux des habitans de la terre. Eh bien! dit le sultan, vous ne devez donc regarder que le ciel; et aussitôt il lui fit couper les paupières, le fit attacher à un poteau la tête haute, les yeux fixés sur le soleil, jusqu'à ce qu'il fût mort.

Dans les environs de Youkké il existe des ruines d'un ancien temple, où l'on distingue encore une espèce de portique, quelques fragmens de colonnes, et dans leur ensemble un ordre d'architecture assez régulier. On présume que ce

fut quelque temple construit par les premiers habitans de Java. On ne trouve cependant pas dans le pays la moindre tradition à ce sujet. Les prêtres, qui sont les seuls hommes un peu instruits, sont, pour ce qui concerne ce monument, d'une ignorance absolue, et qui laisse un vaste champ aux conjectures. Dans d'autres parties de l'île, à Ballambouang surtout, on a trouvé, en y faisant des fouilles, une grande quantité de bustes d'anciens bramines, dont quelques-uns sont très-bien sculptés. M. *Leschenault de la Tour*, naturaliste de l'expédition des découvertes, et correspondant de la société d'émulation de l'Ile-de-France, homme aussi savant qu'estimable, et qui publiera un jour sans doute les nombreuses observations en tous genres qu'il a faites pendant un assez long séjour à Java, n'a pu, malgré ses recherches, obtenir des éclaircissemens à cet égard.

BULLETIN DES VOYAGES, DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE.

N° XXXVI.

NÉCROLOGIE.

(*Précis des travaux sur la Géographie et les Sciences, de feu M. Claret de Fleurieu.*)

Les sciences et les lettres ont à regretter la perte de l'un des hommes qui les ont le mieux servies. M. le sénateur comte *de Fleurieu*, membre de l'Institut et du bureau des longitudes, est décédé à Paris, le 18 août 1810, âgé de 72 ans. En rendant hommage à sa mémoire dans un recueil spécialement consacré à la géographie, si nous ne nous bornons pas à retracer ce qu'a fait M. de Fleurieu pour l'avancement de cette science; si, à côté du savant, nous rappelons rapidement l'homme d'état et l'écrivain, nous aurons pour excuse et l'intérêt attaché à sa personne, et peut-être aussi la nécessité de convaincre ceux qui, malgré tant d'exemples contraires, croient ou feignent de croire que la culture des sciences exactes, nuit au goût des lettres, ou s'allie mal avec les fonctions publiques.

Charles-Pierre Claret de Fleurieu, est né à Lyon en 1738, d'un père qui occupoit dans cette ville les pre-

mières places de l'administration et de la magistrature. Entraîné par une vocation impérieuse, il entra dans le corps de la marine à 13 ans et demi. Il servit avec distinction pendant toute la guerre de sept ans; et par son courage et ses connoissances, non moins que par son zèle et son affabilité, il se concilia l'estime de ses supérieurs et l'amitié de ses rivaux.

La paix de 1763, en permettant à ses travaux de prendre une autre direction, ne fit qu'ouvrir une carrière plus vaste au désir d'être utile, dont il fut animé toute sa vie. La France et l'Angleterre, rivales encore de talens et de gloire, se disputoient à cette époque l'honneur de découvrir un moyen sûr de déterminer les longitudes en mer. Cet honneur fut acquis à la France dès 1754. M. Ferdinand Berthoud présenta alors à l'Académie une *machine propre à mesurer le temps en mer* (1); et depuis, il n'avoit cessé de combiner des essais qui approchoient toujours davantage de la perfection. Un sujet si important avoit éveillé l'attention et appelé les méditations de M. de Fleurieu. Il conçut et rédigea un projet pour la construction d'une horloge marine; ses vues et ses lumières concoururent d'une manière avantageuse au perfectionnement de la découverte de M. Berthoud. Admis, en 1766, d'après le vœu du ministre, dans l'atelier de cet habile mécanicien, il s'astreignit à pratiquer sous ses yeux, tous les détails de l'horlogerie, et construisit entre autres ouvrages, une excellente pendule à secondes. Déjà il étoit désigné par le gouvernement pour faire, dans un voyage de long cours, l'épreuve de deux

(1) « A quoi se réduit le problème, dit M. de Fleurieu. Déterminer au même instant l'heure du vaisseau et l'heure du méridien de départ ou de tout autre méridien convenu. » — (*Voyage pour prouver en mer les horloges-marines*, etc., tom. I, page iij.)

horloges marines de M. Berthoud. Le plan de cé voyage, tel qu'il le proposa, fut admis sans augmentation et sans restriction. Il partit pour l'exécuter, au mois de novembre 1768; et, après des épreuves et des observations suivies pendant 376 jours, il mit hors de doute la bonté et l'exactitude des machines précieuses qui lui avoient été confiées.

Appelé en 1776, à la place de directeur général des ports et arsenaux de la marine, M. de Fleurieu déploya des talens administratifs que les événemens ont jugés. Personne n'ignore aujourd'hui que sur lui seul rouloient presque en entier les travaux du ministère, et qu'on lui doit l'éclat avec lequel notre marine, dans la guerre d'Amérique, se releva de la décadence où elle étoit tombée vers la fin du règne de Louis XV.

Ministre de la marine en 1790, M. de Fleurieu conserva un peu moins d'un an un poste où les conjonctures lui rendoient trop difficile d'opérer le bien. Des conjonctures plus dangereuses encore vinrent, en 1792, l'arracher à une place où il commençoit à prouver des talens d'un autre genre, et à mettre en pratique les réflexions profondes qu'il avoit faites sur l'art d'élever un enfant destiné à régner un jour sur les hommes.

Il ne siégea non plus que deux mois au conseil des anciens, où l'avoit porté, en l'an 5, le vœu des électeurs du département de la Seine. Les factions étoient encore trop animées, pour que l'on vît rester long-temps en place un sage, qui ne partageoit ni leur délire ni leurs fureurs.

Cependant, les années que M. de Fleurieu passa dans la condition privée, ne furent pas entièrement perdues pour son pays. Toutes les fois que les hommes chargés du gouvernement sentirent le besoin de le consulter, ils

trouvèrent en lui une complaisance et un zèle, dont la promptitude et le désintéressement ne pouvoient être égalés que par l'étendue de ses lumières.

Le grand changement politique qui s'est opéré en France au commencement du siècle, ne devoit point laisser languir dans cet état obscur et précaire, les talens de M. de Fleurieu. Conseiller d'état, président de la section de la marine, ministre plénipotentiaire pour la signature d'un traité avec les États-Unis d'Amérique, grand-officier de la légion d'honneur, intendant général de la maison de S. M. l'Empereur et Roi; puis sénateur et gouverneur des palais des Tuileries, Louvre, etc.; l'approbation et les bontés dont l'a honoré Napoléon-le-Grand, indiquent assez de quelle manière il a rempli les fonctions et mérité les dignités auxquelles il a été successivement élevé.

La vie de l'homme public, telle que nous venons de la retracer, paroîtra sans doute suffisamment remplie; la vie du savant et de l'écrivain n'a pas été moins pleine; et ce phénomène ne s'explique que par l'infatigable activité de M. de Fleurieu. Persuadé que l'on ne doit s'exposer aux jugemens du public qu'après des travaux préalables qui justifient d'avance l'attention que l'on sollicite de lui, il ne s'étoit fié ni à sa facilité brillante, ni à la lucidité et à l'étendue de ses conceptions. Jaloux d'y joindre une instruction vaste, raisonnée, puisée autant que possible aux sources originales, et tous les moyens de la mettre habilement en œuvre, il approfondit avec une application égale, et les sciences qui se rapportent à la géographie, à l'hydrographie, à la navigation; et les principes de notre langue, et ses finesses, si différentes de ses règles, dont se composent en grande partie les mystères de l'art d'écrire. Nous ne louerons pas M. de

Fleurieu d'avoir lu le latin aussi facilement que le français ; car cet avantage, quoique déjà trop peu commun, n'est pas encore un mérite ; mais il possédoit dans là même perfection l'anglais, l'espagnol, l'italien et le portugais. Il avoit lu toutes les relations de voyages, tous les traités de géographie écrits dans ces diverses langues ; et sa mémoire sûre et présente, mettoit sans cesse à sa disposition les trésors qu'il y avoit puisés.

Déjà il avoit déployé une partie de ces avantages dans la relation du *Voyage entrepris pour éprouver en mer les Horloges marines* (imprimé *par ordre du roi,* 2 vol. in-4°, Paris, 1773). Indépendamment du détail raisonné d'observations faites avec autant de finesse que d'exactitude, sur la marche des horloges, les lecteurs instruits y trouvèrent plusieurs méthodes utiles et ingénieuses, et un grand nombre de connoissances neuves sur divers points de géographie et d'hydrographie, mal vus jusqu'alors ou imparfaitement connus. Les gens du monde apprécièrent dans l'*introduction* l'art de mettre à leur portée les détails abstraits des sciences, et de les rendre capables de juger sans effort de l'importance et de l'état de la question principale, et de la certitude des expériences sur lesquelles sa solution avoit dû reposer.

Chargé de travaux et de détails administratifs qui sembloient demander tous ses momens, M. de Fleurieu trouva le temps de rédiger les *instructions pour M. de La Pérouse* (1), que l'on peut citer comme un modèle en ce genre ; et celles qui furent remises à M. le contre-amiral d'Entrecasteaux (2), chargé, en 1791, de recher-

(1) Imprimées dans le Ier volume de la *Relation du Voyage de La Pérouse*, rédigée par M. Millet-Mureau.

(2) Imprimées dans le Ier volume du *Voyage d'Entrecasteaux*, etc., rédigé par M. de Rossel.

cher les traces de cet illustre et infortuné navigateur. Il étoit ministre de la marine, lorsqu'il composa et publia les *Découvertes des Français dans le sud-est de la Nouvelle-Guinée* (1 vol. *in-4°*, Paris, 1790). Le but qu'il se proposoit, et qu'il a atteint, étoit de restituer aux navigateurs français les découvertes dont les Anglais cherchoient à s'attribuer l'honneur, en imposant de nouveaux noms à des terres que nos compatriotes ont vues long-temps avant eux (1). Ce livre a été traduit en anglais; rien ne peut mieux, ce me semble, en prouver le mérite, qu'un pareil hommage rendu chez une nation jalouse de ses usurpations, plus encore peut-être que de ses propriétés véritables.

Membre de l'Institut et du bureau des longitudes à l'époque de leur formation, M. de Fleurieu lut aux séances de la première classe de l'Institut, des fragmens du *Voyage du capitaine Étienne Marchand autour du monde*, qu'il a publié en 1800 (3 vol. *in-4°* et un *atlas*). L'*introduction* qui retrace toutes les découvertes faites antérieurement

(1) M. de Fleurieu n'avoit songé d'abord qu'à repousser, par une note insérée dans un journal, les injustes prétentions des Anglais. Mais, habitué à envisager toujours un sujet sous le point de vue le plus vaste, il vit se reculer les limites de celui qu'il traitoit à mesure qu'il le médita davantage; et, au milieu des occupations d'un ministère orageux, il composa, en moins de deux mois, cet ouvrage, celui de tous ceux qu'il a publiés qui prouve le mieux sa facilité et la promptitude de ses vues.

Il est important de remarquer que, dans le cours de la discussion, l'auteur indique ou plutôt établit l'identité des terres vues par Surville et le lieutenant Shortland, et de l'Archipel des *Iles Salomon*, découvertes en 1547 par Mendanna. D'Entrecasteaux, dans son voyage, a vérifié presque toutes les parties de cette ingénieuse hypothèse.

Voyez la relation de ce *Voyage*, citée dans la note précédente.

sur la côte nord-ouest de l'Amérique ; la *relation du voyage*, écrite avec autant d'éclat que d'intérêt ; des discussions importantes et de nombreuses observations nautiques, astronomiques et hydrographiques ; des descriptions d'histoire naturelle, dans lesquelles l'auteur, toujours profond et exact, lutte pour le coloris et l'art de peindre, avec le pinceau de Buffon ; enfin, des *recherches* savantes et décisives sur les découvertes de Drake et de Roggewein, découvertes que le temps et la mauvaise rédaction des relations anciennes avoient rendues en partie problématiques ; tout cela, sans doute, suffisoit pour donner à cet ouvrage un grand prix. M. de Fleurieu l'augmenta encore, en y joignant une *division et une nomenclature hydrographiques nouvelles*, lues à l'Institut, approuvées par le bureau des longitudes, et adoptées aujourd'hui presque universellement. Les Anglais se sont empressés de transporter dans leur langue le *Voyage de Marchand*.

Les fonctions importantes qui ont occupé les dernières années de M. de Fleurieu, ne l'ont point empêché d'allier, comme il l'avoit fait constamment, les occupations du savant aux devoirs de l'homme en place. Le coup soudain qui l'a frappé interrompt l'achèvement d'un grand ouvrage qu'il avoit entrepris par ordre du gouvernement en 1786, à la confection duquel il a successivement consacré 200,000 francs de son patrimoine, et qui forme aujourd'hui le seul patrimoine de ses enfans ; car après avoir servi son pays depuis l'âge de 13 ans, et rempli tant de places supérieures, M. de Fleurieu est mort pauvre.

Cet ouvrage est intitulé : *Neptune des mers du Nord ou Atlas du Cattégat et de la Baltique*. Le texte entier est imprimé. Sur 71 cartes, 70 sont gravées, et n'exi-

gent que peu de travaux pour être achevées. La 71e auroit pu être terminée vers le commencement de 1811; et M. de Fleurieu se flattoit de pouvoir alors publier cette belle collection géographique, attendue avec impatience par toute l'Europe savante.

Rien n'est plus propre à augmenter la douleur que sa mort inspire à tous ceux qui le connoissoient personnellement ou de réputation, que de voir ainsi, d'après les travaux auxquels il se livroit avec ardeur, que l'âge ne lui avoit rien ôté de son activité ni de sa force de tête. Sa conversation, en effet, étoit toujours aussi douce, aussi spirituelle; tout ce qui sortoit de sa plume étoit aussi estimable pour la correction, la netteté et l'élégance du style, aussi remarquable par cette érudition sûre et claire qui brille dans ses ouvrages. Ses conseils étoient toujours prêts à éclairer l'ami qui les réclamoit, et son obligeance, ses services, ses bienfaits à chercher ceux qui les auroient pu implorer. Aucune infirmité morale, en un mot, et presque aucune infirmité physique, n'est venue préparer à le perdre, les êtres à qui il étoit cher. Homme aimable en société, autant qu'estimable et sûr dans le commerce de la vie; bon parent, tendre époux, excellent père; tandis qu'il lègue aux amis des lettres et des sciences le souvenir de ses rares talens, il laisse à ses amis, à sa famille, à sa veuve, à ses deux filles en bas âge, des regrets déchirans et durables, que l'estime publique, acquise à sa respectable mémoire, doit adoucir, mais ne peut consoler.

EUSÈBE SALVERTE.

Histoire de la Maison d'Autriche, depuis Rodolphe de Hapsbourg jusqu'à la mort de Léopold II (1218-1792) (1).

Il n'est point de maison souveraine qui puisse fournir à l'historien un sujet plus riche et plus varié que celui que vient de traiter M. Coxe. En effet, la situation centrale des vastes états de la maison d'Autriche, lui a, depuis plusieurs siècles, fait prendre une part principale à presque tous les événemens qui se sont passés en Europe ; et plus d'une fois on l'a vue, soutenant les efforts de ses nombreux ennemis, combattre en même temps sur les bords du Rhin, de l'Elbe, du Danube et du Pô. Enfin, la couronne impériale qu'ont portée la plupart des monarques autrichiens, a relevé l'éclat de leur propre couronne, quoique peut-être sans ajouter toujours une force bien réelle à leur puissance.

Tout le monde sait que Rodolphe de Hapsbourg, fondateur de la monarchie autrichienne, étoit un seigneur helvétien, dont les possessions se réduisoient à quelques terres, mais que ses vertus, ses talens, ses exploits et des circonstances favorables, portèrent sur le trône im-

(1) Par *William Coxe*, Archidiacre de Wiltz, Recteur de Bemerton, auteur de divers Voyages en Suisse et dans les Royaumes du Nord, et Éditeur des Mémoires des deux Walpole ; traduite de l'anglais par *P. F. Henry* ; avec une Carte des États de la Maison d'Autriche, après la paix de Vienne du 14 octobre 1809. Cinq gros volumes in-8°. Prix, 30 fr. pour Paris, et 39 fr. par la poste franc de port. A Paris, chez *Fr. Buisson*, Libraire, rue *Gilles-Cœur*, n° 10.

périal. Il eut pour compétiteur le puissant Ottocare, roi de Bohême, qui refusa de le reconnoître. Rodolphe, soutenu par le corps germanique, lui fit la guerre, et le contraignit à lui rendre hommage. La plupart des biographes ont prétendu qu'il fut arrêté entre les deux princes que la cérémonie se feroit en secret dans la tente du roi des Romains, titre que le chef de l'empire portoit alors; mais qu'à l'instant où le roi de Bohême, à genoux, et tenant ses mains entre celles de Rodolphe, lui prêteroit serment de fidélité, les rideaux du pavillon se leveroient, ce qui auroit rendu témoin de l'humiliation du vaincu toute l'armée impériale rangée en bataille. M. Coxe fait preuve de discernement, en rejetant comme fabuleux ce récit dont ne parlent point les historiens les plus exacts et les plus estimés. Ottocare acheta la paix par la cession de l'Autriche, de la Styrie, de la Carinthie et de la Carniole, et Rodolphe établit sa résidence à Vienne. Tel fut le commencement de la monarchie autrichienne.

Cependant Ottocare humilié, reprit bientôt les armes. Étant parvenu à se procurer les secours d'un grand nombre de princes, et la neutralité de plusieurs autres, il se trouva plus redoutable que jamais, et Rodolphe se vit dans une position très-critique. Des traîtres vinrent alors lui proposer de le défaire de son ennemi. Loin d'accepter cette proposition, il en instruisit Ottocare, auquel en même temps il offrit la paix. Le roi de Bohême, plein de confiance dans la supériorité de ses forces, prit l'avis pour une ruse, et l'offre pour un signe de foiblesse. Il fut vaincu et tué dans le combat qui s'ensuivit. Rodolphe, qui s'avança en conquérant jusque dans la Bohême, prit sous sa protection le fils d'Ottocare, le jeune Venceslas, à qui il laissa la couronne et donna

sa propre fille en mariage. Il conféra ensuite l'Autriche, la Styrie et la Carniole, conjointement à ses deux fils Albert et Rodolphe; et la Carinthie fut la récompense des services que Mainhard, comte de Tyrol, lui avoit rendus.

Rodolphe tenta vainement de relever l'autorité de l'empire en Italie ; mais ses efforts furent plus heureux en Allemagne, où il fit raser les châteaux forts d'un grand nombre de seigneurs qui se livroient au brigandage le plus affreux. Il en condamna même plusieurs au dernier supplice, et fit cette belle réponse aux personnes qui sollicitèrent la grâce des coupables : « Ne vous intéressez » point pour des voleurs, et ne cherchez point à les » soustraire à la mort. Ce ne sont point des nobles, ce » sont d'exécrables brigands, ceux qui oppriment le pau- » vre et troublent la tranquillité publique ; la véritable » noblesse est loyale et juste, elle n'offense personne, » et ne commet aucune injure. »

Ce prince recommandable employa une grande partie de son règne à visiter les villes impériales; et durant ses voyages, il publia une infinité de chartres et de décrets. C'est à juste titre qu'un de ses contemporains l'a appelé *lex animata*, la loi vivante, et que les historiens l'ont considéré comme le second fondateur de l'empire germanique.

Albert Ier, le seul des trois fils de Rodolphe qui lui ait survécu, ne lui succéda point immédiatement à l'empire; Adolphe, comte de Nassau, lui fut préféré. La conduite de cet empereur ayant indisposé les électeurs contre lui, Albert se ligua avec eux, fit la guerre à Adolphe, et le tua de sa propre main à la journée de Gelheim. Le prince autrichien fut reconnu empereur par tout le corps germanique, malgré l'opposition de Boniface VIII,

avec qui il se réconcilia ensuite. Albert fit alliance avec Philippe-le-Bel, roi de France, dont la sœur épousa Rodolphe, fils aîné de l'empereur. Rodolphe mourut roi de Bohême, du vivant de son père, qui s'empara de ce royaume, dont les états avoient rejeté Frédéric, autre fils de ce prince.

Les domaines de la maison de Hapsbourg s'accrurent considérablement dans l'Helvétie, sous les règnes de Rodolphe Ier et d'Albert Ier. Mais la conduite tyrannique des gouverneurs que ce dernier donna à plusieurs cantons, causa la fameuse insurrection (du 13 janvier 1508) de laquelle date la liberté des peuples de la Suisse. Albert se disposoit à soumettre les insurgens, lorsqu'il fut assassiné, presque sous les murs du château de Hapsbourg, le berceau de sa famille, par Jean d'Autriche, son neveu, dont il retenoit l'héritage. Frédéric et Léopold, ses fils, vengèrent sa mort. Jean, il est vrai, se sauva en Italie; mais ses complices furent immolés, et même on enveloppa leurs parens, leurs officiers et leurs vassaux dans leurs ruines. De si sanglantes exécutions inspirèrent l'horreur même en un siècle barbare. La veuve et la fille d'Albert ayant fondé à Konigsfeld, sur la place où ce monarque avoit perdu la vie, un magnifique monastère, où elles passèrent en exercices de piété le reste de leurs jours, la seconde de ces princesses, à laquelle on avoit à reprocher d'avoir pris trop de part à la vengeance, reçut cette réponse d'un hermite à qui elle offroit un asile : « Madame, on ne sert point Dieu » en versant le sang innocent, ni en élevant des monas» tères avec le produit du pillage des familles; on le sert » par la compassion et par l'oubli des injures. »

Depuis la mort d'Albert Ier, que la couronne impériale sortit de la maison d'Autriche, jusqu'à l'avénement d'Al-

bert II, qu'elle y rentra, plusieurs princes ont, soit conjointement, soit séparément, régné sur les états autrichiens. M. Coxe a pénétré dans ce dédale, qu'auroit évité un auteur moins animé du désir d'instruire, que de celui de briller et de plaire; il en est sorti avec honneur. Au reste, quoique compliquée, cette partie de l'histoire de la maison d'Autriche n'est point dépourvue d'intérêt. On y voit, parmi d'autres traits héroïques, le duc Frédéric, qui disputoit l'empire à Louis de Bavière, se remettre en sa puissance, ayant été hors d'état de remplir les conditions d'un traité qui lui avoit rendu la liberté, après la journée de Muhldorf où il avoit été fait prisonnier. C'est aussi dans l'espace de temps dont nous venons de parler, que les princes autrichiens ont fait les plus grands efforts pour recouvrer l'autorité de leurs ancêtres dans l'Helvétie; mais il n'en étoit point que ne dussent rendre vains le patriotisme et le courage invincible des belliqueux montagnards de la Suisse.

C'est à Frédéric III que les princes puînés de la maison d'Autriche doivent le titre d'archiduc qu'ils avoient porté auparavant, mais qu'ils avoient été obligés de quitter. Cet empereur fut père de Maximilien Ier, à qui ses qualités brillantes et ses avantages personnels méritèrent la main de l'héritière de la maison de Bourgogne. Cette princesse mourut peu d'années après son mariage, laissant un fils, l'archiduc Philippe, dont les Flamands refusèrent la tutelle à son père, qu'ils retinrent même quelque temps prisonnier dans Bruges.

Maximilien Ier fut tour à tour ami et ennemi de la France. C'est sous le règne de cet empereur qu'ont fini par une durable paix, les contestations de la maison d'Autriche avec les cantons helvétiques, et qu'a pris naissance le schisme de Luther. Maximilien se montra dans

les commencemens très-favorable au réformateur. Cependant, il étoit extrêmement attaché à la communion romaine, et il poussoit le zèle religieux au point qu'il s'efforça de faire prêcher une croisade contre les Turcs. Une pierre d'une grosseur prodigieuse qui tomba du ciel, lui parut être un signe par lequel la volonté divine se manifestoit à ce sujet. Maximilien voulut aussi se faire élire pape, ce que prouve une lettre fort curieuse qu'il a écrite à Marguerite d'Autriche, sa fille. Dans les quatre dernières années de sa vie ce prince ne voyageoit plus sans traîner après lui son cercueil. Lorsqu'il se fut préparé à paroître devant Dieu, il défendit qu'on lui donnât le titre d'empereur; et voyant fondre en larmes ceux de ses officiers qui entouroient son lit, il leur dit: « Pourquoi pleurez-vous? parce que vous voyez mourir un mortel? de telles larmes conviennent mieux à des femmes qu'à des hommes. »

De tous les successeurs de Rodolphe de Hapsbourg, dit M. Coxe, dont le sentiment est opposé à celui de Hume, de Robertson et d'autres historiens célèbres, mais paroît être fondé sur des autorités plus sûres, Maximilien Ier fut le plus remarquable par les qualités de l'esprit et du corps: cependant, aucun prince n'avoit montré moins de dispositions dans sa première jeunesse. Jusqu'à l'âge de dix ans il articuloit si mal, qu'on le qualifioit de muet. Cette imperfection disparut tellement dans la suite, qu'il se rendit remarquable par son éloquence et par la facilité avec laquelle il s'énonçoit en plusieurs langues. Maximilien avoit de grandes connoissances dans les sciences et les arts, et il encouragea la culture des lettres par sa protection et son exemple. Il étoit si brave, qu'il se battit plusieurs fois en champ clos, et qu'étant empereur, il vainquit à Mayence un

chevalier français qui avoit défié tout chevalier allemand qui oseroit se présenter dans la lice. Mais les qualités aimables et brillantes de Maximilien, continue M. Coxe, furent contrebalancées par ses défauts. Son imagination ardente et vive le jetoit surtout en des entreprises au-dessus de ses forces. Son père ayant voulu le corriger de son peu d'économie, il lui répondit : « Je ne règne pas sur de l'or, mais sur des hommes » ; réponse qui, bien qu'elle annonce un cœur généreux, dit notre historien, a été plus admirée qu'elle méritoit de l'être. Enfin, la prodigalité de ce prince le fit souvent recourir aux moyens les plus honteux, et lui valut l'humiliation d'être appelé *Maximilien sans argent.* Toutefois on le considère, à juste titre, comme le second fondateur de la maison d'Autriche, où son mariage avec Marie de Bourgogne, et celui de l'archiduc Philippe son fils avec Jeanne La Folle, ont fait entrer la Franche-Comté, la Bourgogne, les dix-sept provinces des Pays-Bas et les royaumes réunis de Castille et d'Arragon. Ce furent ces alliances si avantageuses qui firent composer ce distique trop connu pour que nous le rapportions ici, et dont nous ne parlons que pour dire que c'est à tort qu'on l'a attribué au célèbre Mathias Corvin.

A la mort de Maximilien Ier, qui survécut à l'archiduc Philippe, les états autrichiens furent possédés en commun par Charles et Ferdinand, petits-fils de ce monarque ; mais ils se les partagèrent en 1521. Charles céda à son frère l'Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, le Tyrol, et les possessions situées dans la Souabe et l'Alsace, ne se réservant que la réversion du Brisgaw, et quelques terres auxquelles il renonça dans la suite. La maison d'Autriche fut alors divisée en branche espagnole et en branche allemande. M. Coxe ne s'est oc-

cupé de l'histoire de la première, qui appartient spécialement à l'histoire d'Espagne, qu'autant que l'a exigé la liaison des faits; mais il a jugé nécessaire de retracer le tableau des affaires d'Allemagne sous Charles-Quint, et de s'étendre sur la naissance et les progrès de la réformation religieuse qui a eu de si grands résultats pour la maison d'Autriche et pour l'Europe. Il s'en est acquitté avec une impartialité qu'on pouvoit ne pas attendre d'un ministre anglican, et qui ne lui en fait que plus d'honneur. A cet égard, il est allé même beaucoup plus loin que Robertson, dont la froide raison ne paroît pas toujours exempte de prévention.

Le portrait que M. Coxe a tracé de Charles-Quint, nous semble digne d'être transmis à nos lecteurs. « Ce prince, dit-il, avoit un maintien noble, des manières élégantes et polies; la nature avoit répandu une grâce infinie sur toute sa personne. Il eut aussi en partage, outre les dehors séduisans de l'archiduc Philippe son père, le calme de Frédéric III, l'adresse et l'intrépidité de Maximilien Ier, la force d'esprit, la politique, et même la duplicité de Ferdinand le catholique. Ce ne fut que parvenu à l'âge mûr, qu'il déploya ces talens et cette activité qui l'ont distingué si éminemment parmi les princes ses contemporains, et quoiqu'il eût vécu dans un siècle fertile en grands hommes, son génie, pour se développer entièrement, attendit les circonstances, et eut besoin d'être excité par les obstacles. Charles-Quint étoit sobre, simple en ses vêtemens, bon et familier avec ses domestiques. Il parloit peu; rarement on le voyoit sourire; et, maître absolu de ses passions, il ne paroissoit point affecté des événemens qui agitent ordinairement les hommes, même ceux du caractère le plus froid. Il traçoit ses plans avec prudence et réflexion;

mais une fois arrêtés, il en pressoit l'exécution, et les suivoit avec persévérance, ne se laissant vaincre par aucune difficulté, ni effrayer par aucun danger. Il avoit une grande connoissance du cœur humain, et démêloit les caractères avec une sagacité merveilleuse. Il n'en montroit pas moins à découvrir les talens, et à s'attacher, soit par des emplois, soit par ses égards et sa libéralité, les gens de mérite.

» Doué par la nature d'un esprit propre à se prêter à tout, Charles-Quint excelloit également dans les différens genres d'affaires. Dans la première partie de son règne, il restreignit aux opérations du cabinet l'exercice de ses talens; et il avoit atteint sa trente-troisième année avant d'avoir pris le commandement de ses armées; mais il ne se fut pas plutôt montré à leur tête, qu'il déploya une telle connoissance de l'art militaire, qu'on le plaça avec raison parmi les plus habiles généraux de son temps. Quoique sa duplicité fût notoire, il savoit affecter la franchise et la sincérité, et persuader même ceux qu'il avoit trompés plusieurs fois, de prendre une nouvelle confiance en ses assurances et en ses promesses. Aucun souverain n'a connu mieux que lui, l'art de se faire des alliés et de les conserver. Son ambition étoit insatiable, et il fit le tableau le plus vrai de son règne, lorsqu'en résignant la couronne à son fils, il lui dit : « Je vous laisse un pesant » fardeau; car, depuis que je le porte, je n'ai pas passé » un seul jour exempt d'inquiétude ».

» Ferme et patient dans l'adversité, Charles-Quint étoit intraitable et vain, lorsque la fortune lui sourioit. Son manque de générosité envers François Ier, et la conduite qu'il tint à l'égard de l'électeur de Saxe et du land grave de Hesse, flétrissent à jamais sa mémoire. Les actes de vengeances qui déshonoroient son caractère,

n'étoient point les effets d'un courroux qui s'enflamme et qui se calme en un moment, c'étoient ceux d'un sentiment réfléchi et froid, que ne désarment ni la conviction ni les prières. Ce sentiment étoit durable, ou du moins, il ne cédoit qu'à un intérêt puissant, ou à l'impossibilité de le satisfaire.

Charles-Quint parvenu à un âge plus avancé, regretta d'avoir, dans sa jeunesse, négligé l'étude des belles-lettres. Écoutant à Gênes un discours latin, qu'il ne put comprendre, il dit, en soupirant : « C'est à présent que » je reconnois la justesse des représentations d'Adrien, » mon instituteur, qui m'a prédit plus d'une fois que je » serois puni de l'insouciance que j'ai montrée à cet » égard, dans ma jeunesse. » Cependant, quoiqu'il ne fût point lettré, il n'étoit point insensible aux avantages que procurent les lettres; et il partage, jusqu'à un certain point, avec Léon X et François Ier, l'honneur d'avoir protégé les sciences et les arts. Il pensionnoit plusieurs savans, et prenoit plaisir à converser familièrement avec eux. Ses courtisans se plaignant un jour de ce qu'il refusoit de les recevoir, tandis qu'il passoit des heures entières avec Guichardin, le célèbre historien, il leur répondit : « Qu'en un instant il pouvoit faire cent » grands seigneurs comme eux; mais qu'il n'y avoit que » Dieu qui pût créer un Guichardin. » Il combla le Titien d'honneurs et de présens ; il lui accorda trois séances pour être peint par lui; et dit avec complaisance, que ce grand artiste l'avoit immortalisé trois fois. Il se plaisoit à le voir travailler; et le pinceau étant un jour tombé des mains du peintre, Charles-Quint le ramassa, et le lui remit, en lui adressant ces mots : « Le Titien est » digne d'être servi par un empereur. » Quoique passionné pour la louange, ce prince rejetoit un encens

grossier. Un orateur lui ayant prodigué la flatterie, il lui dit : « Vous m'avez représenté plutôt tel que je de-» vrois être, que tel que je suis ».

» Les livres que Charles-Quint se plaisoit le plus à lire, étoient la traduction italienne de Thucydide, et les mémoires de Commines. L'historien grec lui enseignoit la politique et l'art de la guerre; et l'on a accusé ce prince d'avoir étudié dans l'écrivain français le caractère de Louis XI, et d'en avoir imité la fausseté et la conduite artificieuse. »

La couronne impériale fut de toutes celles qu'avoit portées Charles-Quint, la dernière qu'il déposa. Ce prince tenta vainement de la faire passer sur la tête de Philippe II, son fils. Ferdinand, qui avoit été élu roi des Romains, du vivant de son frère, combattit ce projet, et fût reconnu empereur, lorsque Charles eut, par un acte formel, annoncé son abdication au corps germanique.

Le règne de Ferdinand Ier, comme chef de la monarchie autrichienne, fut signalé par des événemens mémorables. Ce prince, qui fut élu roi de Bohême et roi de Hongrie, rendit héréditaire dans sa maison la couronne du premier de ces deux royaumes. La possession du second l'engagea dans une guerre terrible contre Soliman le Magnifique, sultan des Turcs, qui pénétra dans les États autrichiens, et fit, mais sans succès, le siége de Vienne. Comme chef de l'empire, Ferdinand tint la balance égale entre les Catholiques et les Protestans, qu'il s'efforça vainement de réunir. Ce monarque dut à son éducation, dont le célèbre Érasme avoit tracé le plan, d'avoir eu plus de goût et d'érudition que n'en ont la plupart des princes. Il savoit plusieurs langues, possédoit parfaitement la littérature classique, et avoit une connoissance générale de tous les arts et de toutes les

sciences. Dans sa jeunesse, il montra de l'intolérance; mais il devint plus modéré, à mesure qu'il avança en âge. Les qualités qui le caractérisèrent, lorsque l'expérience l'eut mûri, furent l'application aux affaires, la vigilance, la douceur, l'impartialité, la politique sans duplicité, et le courage sans ostentation. S'il n'a point eu les talens éminens de Charles-Quint, son frère, il n'en a pas eu non plus le génie inquiet et despotique; s'il n'a pas fait l'admiration de son siècle, il a su en mériter et en obtenir l'estime, et se concilier l'affection de ses sujets. Cependant, ses bonnes qualités n'ont pas été sans mélange. On reproche avec raison à sa mémoire le consentement qu'il a donné à l'assassinat de Martinzzi, ou Martinucius, et la rigueur qu'il a exercée envers les habitans de la Bohême.

Les deux fils puînés de Ferdinand Ier, c'est-à-dire Maximilien et Ferdinand, ont formé, l'un, la seconde branche styrienne, et l'autre la branche tyrolienne de la maison d'Autriche. La première est devenue la branche aînée de cette maison, après la mort de Mathias qui n'a point laissé de postérité, et la seconde s'est éteinte sous le règne de Léopold Ier.

Les événemens se pressent à un tel point dans l'ouvrage de M. Coxe, qu'il nous est impossible d'en suivre ici le fil, et que nous sommes forcés de passer sous silence le règne de Maximilien II, qui, semblable à Ferdinand Ier, son père, après la mort de qui il monta sur le trône impérial, travailla aussi à faire régner la paix entre les Catholiques et les Protestans; celui de Rodolphe II, qui suivit un système opposé, et fut en conséquence détrôné par Mathias, son frère; et enfin, celui du même Mathias, qui se vit sur le point d'éprouver un pareil sort de la part de Ferdinand II, duc de Styrie, etc.; son parent, prince qui avoit une grande force d'esprit, une conception facile, des qualités héroïques et de grands talens, mais qui, étant animé d'une forte haine contre les Protestans, poussoit l'intolérance aux derniers excès.

Pour obvier à toute difficulté sur le droit d'élection que les États réclamoient encore, Ferdinand II avoit été couronné roi de Bohême du vivant de Mathias, qui l'avoit fait élire aussi roi de Hongrie. Souverain de l'Autriche proprement dite, ainsi que de la Styrie, de la Carinthie et de la Carniole, et de plus ayant, concurremment avec ses deux frères, hérité du Tyrol et des provinces extérieures, il auroit eu presqu'autant de

puissance que Charles-Quint, s'il avoit joui paisiblement de tant d'États; mais à son avénement ils sembloient prêts à lui échapper. Son autorité étoit attaquée à force ouverte, ou minée sourdement. De quelque côté qu'il portât ses regards, il ne voyoit que les flammes allumées par la rebellion, ou qu'un feu caché sous la cendre, et qui bientôt pourroit tout dévorer.

Ce fut dans la Bohême que l'orage, qui faillit écraser Ferdinand, commença de se former. Le comte de Thurn, seigneur bohémien, s'avança jusqu'aux portes de Vienne, à la tête d'une armée formidable. Ferdinand, sans aucun espoir de secours, étoit renfermé dans la place avec une garnison foible et mal affectionnée. Il envoya sa famille dans le Tyrol; et avec une fermeté à laquelle on ne peut refuser de l'admiration, il résolut de se défendre jusqu'à la mort. « Les Jésuites avoient, dit M. Coxe, » inculqué leurs maximes dans l'ame d'un héros; et ce » héros fut soutenu par la ferveur religieuse qui l'ani- » moit ». Il se jeta aux pieds du crucifix, adressa ses ardentes prières au Sauveur de tous les hommes, et se releva persuadé que le ciel viendroit à son secours. Cependant le danger redoubloit continuellement; le canon des Bohémiens battoit en brêche les murs du palais; et ce cri: « Renfermons-les dans un cloître, faisons ins- » truire ses enfans dans la religion protestante, et pas- » sons au fil de l'épée ses odieux conseillers! » venoit frapper sans cesse les oreilles de Ferdinand. Seize Protestans, membres des États de la Basse-Autriche, qui se tenoient alors à Vienne, s'étant introduits dans le cabinet de ce prince, l'accablèrent de reproches, lui firent mille menaces, et le sommèrent de les laisser se réunir aux insurgens. Tout-à-coup le son de la trompette annonce qu'il entre du secours dans la place, et met fin à cette scène scandaleuse. Les malveillans se turent, et les citoyens fidèles, que la terreur avoit glacés, s'empressèrent de témoigner leur loyauté; de nouveaux secours arrivèrent; en quelques heures, toute apparence de danger et de mécontentement disparut; et le comte de Thurn fut forcé de lever le siége de Vienne pour aller à la défense de la capitale de la Bohême; enfin, peu de temps après, Ferdinand obtint le digne prix de sa fermeté, ayant été élu empereur à l'unanimité des suffrages.

C'est sous le régne de Ferdinand II que se sont passés les événemens les plus mémorables de la guerre de trente

ans, qui s'étoit allumée à la fin du règne de Mathias. M. Coxe les a retracés, non seulement avec exactitude et fidélité, mais aussi avec une grande supériorité de talent. On ne peut lire sans un vif intérêt ses relations du siége et du sac de Magdebourg, de la mort de Gustave-Adolphe et de celle de Waldstein ou Wallenstein, qui, pour prix d'avoir soustrait deux fois la maison d'Autriche à sa ruine, fut poussé à la révolte et assassiné par ses propres confidens.

« Waldstein, » dit notre historien, « joignoit une » ambition désordonnée et une extrême singularité à de » grandes qualités........ Comme guerrier, il se plaça au » premier rang, dans un siècle fécond en grands capi- » taines. S'il ne commanda point l'étonnement par des » entreprises hardies et brillantes, il fut doué principa- » lement d'une vigilance extrême, d'une présence d'es- » prit admirable, d'un jugement profond et d'une cons- » tance à toute épreuve; mais le plus bel éloge qu'on » puisse faire de lui, est de dire que c'est le seul général » qui ait arrêté les progrès et fait échouer les desseins » de Gustave-Adolphe ».

On auroit droit de nous adresser de justes reproches, si, après avoir transcrit ce portrait, nous omettions de rapporter celui que M. Coxe a tracé de l'un des plus grands monarques qui aient fait l'ornement d'un trône. « Gustave-Adolphe, » dit-il, « étoit religieux sans pe- » titesse et sans affectation; c'étoit un parfait modèle de » fidélité conjugale et de tendresse envers ses proches. » Quoiqu'il ne pût pas toujours réprimer l'extrême vi- » vacité de son caractère, il étoit doué de toutes les » vertus sociales, et sa politesse et son affabilité étoient » si grandes, que jamais personne ne le quitta sans être » charmé de son entretien. A toutes ses qualités aima- » bles, il joignoit l'instruction d'un littérateur et les » grâces d'un courtisan. Homme d'État, il avoit de la » sagacité, de la prévoyance, et saisissoit jusqu'aux » moindres détails du plan le plus vaste et le plus étendu. » Général, il surpassa ses contemporains dans la con- » noissance de toutes les parties de l'art de la guerre........ » De même que beaucoup de grands hommes, il croyoit » à la prédestination; mais c'étoit en lui l'effet d'une » soumission religieuse aux décrets de la Providence........ » Gustave-Adolphe créa une nouvelle tactique et une » armée qui n'eut point d'égale pour l'excellence de la

» discipline, et pour l'ensemble, la précision et la » vigueur des mouvemens. Il vainquit, non par la supé» riorité du nombre, ni par l'effet d'une heureuse témé» rité, mais par la sagesse et la profondeur des combi» naisons, par des efforts irrésistibles et bien concertés, » par cette confiance et cet héroïsme qu'il sut inspirer » à ses troupes. Depuis Alexandre, nul conquérant n'a» voit fait des progrès si rapides ; depuis César, personne » n'avoit porté au même degré toutes les qualités de » l'homme d'État et du guerrier ».

Franchissant un espace de plus d'un siècle pour parvenir au règne heureux de Marie-Thérèse, nous ne ferons également qu'indiquer ceux de Ferdinand III, sous qui la guerre de trente ans a pris fin par la conclusion des traités de Munster et d'Osnabruck, ou la paix de Westphalie, paix qui a si considérablement réduit l'ascendant de la maison d'Autriche; de Léopold Ier, dont la capitale auroit été emportée par les Turcs sans les secours de Jean Sobieski, roi de Pologne, et les efforts du duc de Lorraine, et sous qui a commencé la guerre célèbre de la succession d'Espagne; de Joseph Ier, sous qui cette guerre a continué; et enfin de Charles-VI, qui l'a terminée en concluant les traités de Rastadt et de Bade, et en la personne de qui la ligne masculine de la maison d'Autriche-Hapsbourg s'est éteinte.

Ce prince avoit, par un acte auquel il a donné le nom de *pragmatique-sanction*, assuré la succession à tous ses États héréditaires, en faveur de Marie Thérèse, sa fille aînée, et avoit fait reconnoître cet acte par les puissances de l'Europe. Marie-Thérèse, à son avénement au trône, n'en fut pas moins attaquée par la plupart d'entr'elles. Le roi de Prusse, Frédéric II, envahit la Silésie ; l'électeur de Bavière entra à main armée dans la Haute-Autriche, et fut bientôt soutenu par la France. Marie-Thérèse manquoit de troupes et d'argent pour repousser ces attaques; et de plus, la famine menaçoit une partie de ses États que troubloit aussi la révolte. Cette princesse, que la nature avoit douée d'un courage héroïque, ne se laissa point intimider. Accompagnée de François de Lorraine, son époux, elle se présente à la diète de Hongrie. La poésie et la peinture ont retracé cette scène touchante où les magnats, transportés d'admiration à la vue de la jeune reine tenant son fils entre ses bras, s'écrient; « Nous mourrons pour Marie-Thérèse, notre roi. » Le

récit de M. Coxe diffère ici, à plusieurs égards, de celui des auteurs qui l'ont précédé, et notamment de Voltaire; mais sans être moins intéressant, il est plus authentique, cet historien ayant eu l'avantage de consulter des témoins oculaires, et notamment le garde des archives de la diète, de laquelle même il a compulsé les registres.

Marie-Thérèse eut la satisfaction, dans le cours de cette guerre qui avoit été entreprise pour la dépouiller de ses États, de faire placer la couronne impériale sur la tête de son époux, qu'elle fut la première à saluer du nom d'empereur. Elle idolâtroit ce prince; et par une singularité digne de remarque, elle lui laissoit à peine une ombre de pouvoir. On sait de quelle vive douleur elle fut pénétrée, lorsqu'une mort prématurée vint le ravir à son amour; et durant les quinze années qu'elle lui a survécu, on la vit aller chaque semaine près du tombeau qu'elle lui avoit fait élever, et où sa propre place étoit marquée.

Sa juste haine contre le roi de Prusse et le mécontentement que lui inspira l'orgueil du cabinet britannique, portèrent Marie-Thérèse à solliciter l'alliance de la France; et le fameux traité de 1756 fut conclu. La commotion que cette alliance donna à l'Europe, y alluma la guerre de sept ans, dont les vicissitudes furent telles que la maison d'Autriche et la Prusse s'y virent alternativement sur le penchant de leur ruine. La première fut sauvée par la fermeté de Marie-Thérèse, par le dévouement des sujets de cette princesse, par la sagesse de ses généraux, et surtout par celle du feld-maréchal Daun, ce Fabius des temps modernes. La Prusse dut son salut au génie de son roi.

Le règne de Marie-Thérèse, à qui toutes ses vertus auroient dû faire donner le surnom de *Grande*, si elle avoit vécu dans un autre siècle, et peut-être si sa modestie ne l'avoit repoussé, fut de quarante ans. Ce fut en grande partie un période de félicité pour les peuples de la maison d'Autriche, qui n'en perdront jamais la mémoire.

L'espace nous manque pour le règne de Joseph II, qui fut un prince ambitieux, despote et inconsidéré, et qui cependant sut se faire des amis et les conserver, et pour le règne si court de Léopold II, son frère, dont la sagesse reconnue et les intentions bienveillantes furent trompées par les conjonctures fâcheuses où il se trouva.

Nous sommes intimement convaincus que, depuis long-

temps, on n'a publié un ouvrage qui réunisse à un plus haut degré que ne le fait celui dont nous venons de donner une analyse, sans doute trop resserrée, tout ce qui est nécessaire pour intéresser un lecteur instruit et judicieux. La profondeur et la justesse des vues, l'ordre, l'exactitude et l'impartialité s'y font remarquer constamment: la narration en est toujours claire et rapide, et est semée de traits piquans et de détails dont un grand nombre ont le mérite de la nouveauté. Les voyages, par lesquels l'auteur s'est acquis un nom distingué, ont, soit en le faisant communiquer avec des personnages éminens, soit en le mettant à portée de consulter divers dépôts publics, infiniment contribué à lui procurer des renseignemens précieux. Mais son plus grand avantage, celui sans lequel, dit-il lui-même, il ne lui auroit pas été possible d'écrire la dernière partie de son ouvrage, a été la communication qu'on lui a faite de la correspondance officielle et secrète des ministres de la cour de Londres, près la cour de Vienne, durant les règnes de Charles VI, de Marie-Thérèse, de Joseph II et de Léopold II, c'est-à-dire durant un espace de 80 ans. Ayant intérêt à tout savoir et à tout mander, les ambassadeurs, dont la curiosité probablement ne s'est jamais ralentie, paroissent avoir recueilli, sur les hommes et sur les choses, tout ce qu'il étoit possible d'apprendre; et peut-être est-ce la première fois, et sera-ce la dernière qu'on aura composé l'histoire avec de tels matériaux.

La traduction de cet important ouvrage fait honneur au talent avantageusement connu de M. Henri.

J.

Errata pour le Cahier précédent.

Page 224, ligne 24, Cahier XXXV: 136,009 livres, *lisez* 136,008,009 livres.

TABLE
DES ARTICLES

Contenus dans les Trois Cahiers qui composent ce Douzième Volume.

BULLETINS des Cahiers XXXIV, XXXV et XXXVI.

Fin de la Table des Articles contenus dans les Cahiers XXXIV, XXXV, XXXVI, formant le XIIe Volume des *Annales*.

DE L'IMPRIMERIE DE Me Ve JEUNEHOMME,
RUE HAUTEFEUILLE, N° 20.



